

PROGRAMME DE RESTAURATION DU BASSIN DE LA CISSE ET DE SES AFFLUENTS

PROGRAMME D'ACTIONS 2017 - 2021



Déclaration d'Intérêt Général et Dossier Loi sur l'Eau

Document 3 : Plans d'avant-projet détaillés et fiches techniques

Dossier rédigé par :



Parc d'activités du Laurier
29, avenue Louis Bréguet
85180 LE CHATEAU D'OLONNE
Tél : 02 51 32 40 75
Fax : 02 51 32 48 03
Email : hydro.concept@wanadoo.fr

Demande d'autorisation déposée par :



Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4
Recueil d'informations et bilan	Etat des lieux et Diagnostic	Définition d'un nouveau programme d'actions et de son suivi	Déclaration d'Intérêt Général et Dossier loi sur l'eau
provisoire	provisoire	provisoire	provisoire
définitif	définitif	définitif	définitif
Date d'édition :		17/10/2015	

NOTE EXPLICATIVE

- **Codification des travaux :**

Chaque avant-projet de travaux a fait l'objet d'une codification permettant de le retrouver à l'échelle du bassin sur **le document annexe** en s'aidant de la masse d'eau sur laquelle il se situe.

- **Contenu des fiches de travaux**

Les projets de renaturation des cours d'eau et de restauration de la continuité écologique ont été localisés et des techniques d'aménagements sont proposées pour chaque site sur lequel un dossier loi sur l'eau est nécessaire. Deux cas de figure sont distingués :

- Les **projets particuliers** sur lesquels les aménagements sont décrits sous la forme d'AVP (avant-projet détaillé) à l'échelle de l'ouvrage ou du projet ;
- Les projets types sur lesquels les aménagements sont décrits d'une façon plus générale au moyen de **profils types**.

- ✓ *Les profils types sont présentés ci-après.*
- ✓ *Les plans d'AVP sont présentés à la suite de la description de chaque projet.*

- **Cas des projets types :**

Ces projets sont déclinés sous la forme de « profils types » qui devront être adaptés sur le terrain en fonction :

- Des difficultés techniques de réalisation ;
- De l'acceptabilité par les propriétaires riverains ou les exploitants ;
- Des accès ;
- De l'état du milieu avant travaux : plusieurs années auront pu s'écouler entre le diagnostic et la mise en œuvre du projet de restauration, et la morphologie du cours d'eau peut évoluer à la suite d'une crue, de la repousse de la végétation riveraine, etc... ;
- Des moyens mis en œuvre par les entreprises qui interviendront sur site (type d'engins, moyens matériels, etc...) ;
- Des sources d'approvisionnement possible en matériaux : présence de jeunes planst in situ, proximité des carrières, capacité des carrières à fournir des granulats conformes aux tailles proposées, etc... ;
- Des usages en bordure du cours d'eau qui peuvent évoluer dans le temps : zones d'abreuvements, occupation des sols des parcelles riveraines, drainage, etc...

Nous proposons donc pour chaque site trois niveaux de restauration (du plus léger au plus lourd), avec pour chacun plusieurs profils d'aménagement qui peuvent être mis en œuvre. Sur un même site, on peut utiliser plusieurs techniques, l'objectif étant de restaurer la diversité des habitats du cours d'eau. La réussite des aménagements dépend de la variété des techniques mises en œuvre et de leur adaptation au contexte local. Le cours d'eau est un milieu vivant qui évolue en permanence, c'est donc à l'aménageur de s'adapter au cours d'eau (et non l'inverse). Les profils ne doivent donc pas être considérés comme des éléments figés, mais comme des principes d'aménagement à adapter sur le terrain.

- **Tableau des profils types :**

Renaturation légère du lit : diversification des habitats	P1 : Aménagement de cailloux et de blocs épars
	P2 : Aménagement d'épis et de banquettes minérales
	P3 : Recharges granulométriques de classes différentes
	P4 : Aménagement d'épis et de banquettes végétales
Renaturation lourde du lit : recharge en granulats	P5 : Recharges granulométriques discontinues
	P6 : Recharges granulométriques continues
Renaturation lourde du lit : réduction de la section	P7 : Banquettes minérales
	P8 : Banquettes avec fascinage ou tressage
	P9 : Banquettes avec blocs
	P10 : Banquettes avec boudins géotextiles en coco
Action lutte contre les plantes envahissantes	P12 : Action pour contraindre la Jussie
Action sur les berges et la ripisylve	P13 : Retalutage des berges et plantations

Les profils types sont disponibles en annexe du document.

TRAVAUX DE RENATURATION DU LIT MINEUR

Type de travaux

renaturation lourde du lit : recharge en granulats complète

Masse d'eau

LA SIXTRE ET SES AFFLUENTS

Cours d'eau

Sixtre (ruisseau de la)

Commune

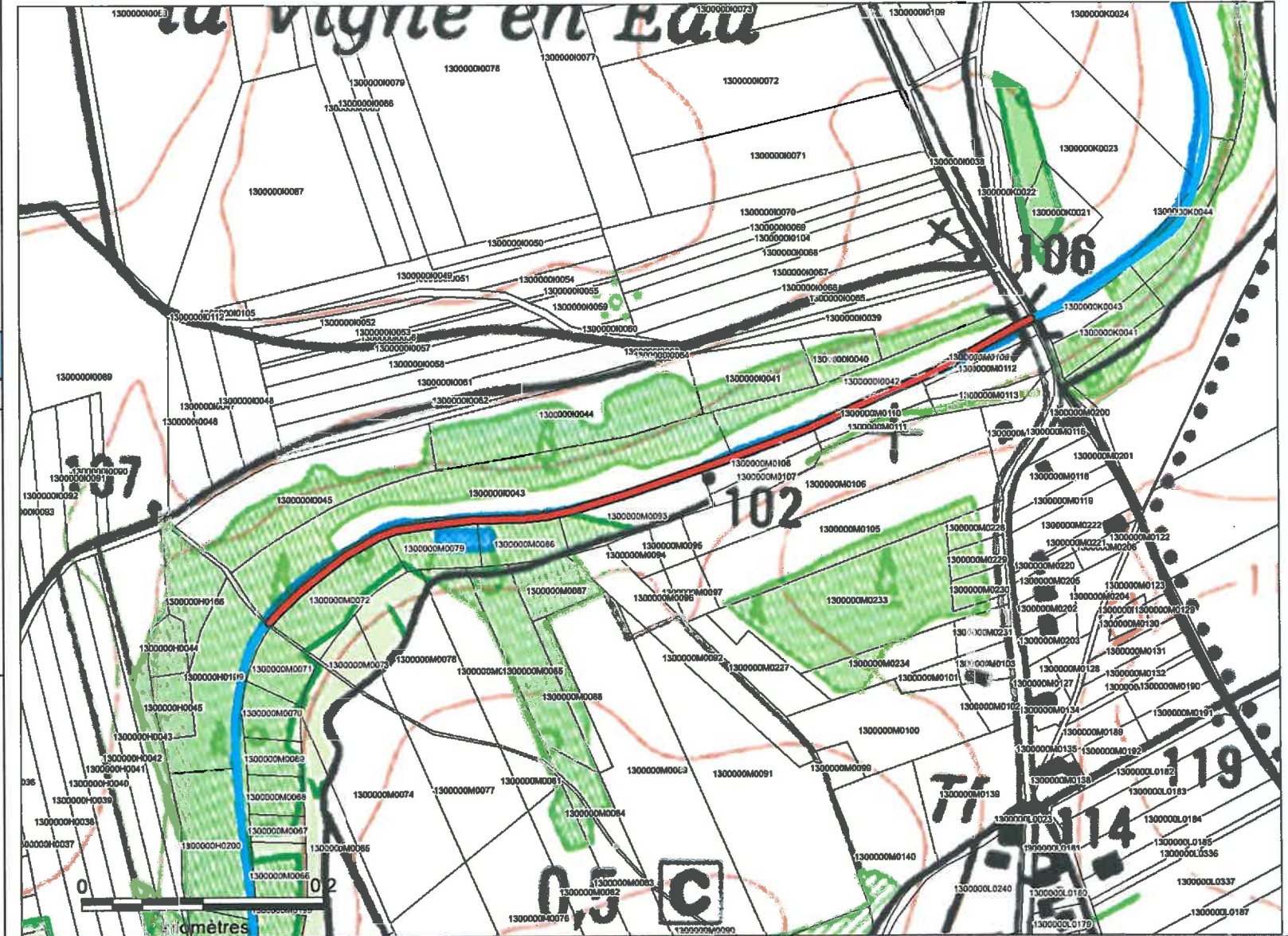
MAVES

Code du segment

SIXTSEG004

Identifiant travaux

MIL01



Description et justification de l'intervention

Description

Caractéristiques du lit
 Largeur moyenne : 4,0 m
 Profondeur moyenne : 1,1 m
 Linéaire : 430 ml

Caractéristiques techniques
 Recharge 0-150 mm : 500 m³

Coût : 30 000 € HT

Justification

Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion

Techniques préconisées : P6

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bifan
3.1.1.0	D	Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux

Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval)
 Dérangement de la faune et de la flore
 Traversée de parcelles privées par les engins

Incidences en fonctionnement

Réhaussement de la lame d'eau à l'étiage.
 Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an).
 Augmentation de la diversité des habitats.
 Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation.
 Diminution du colmatage des cours d'eau.
 Diminution du débit de débordement.

Prescriptions et mesures d'accompagnement

Réalisation des travaux d'aval en amont
 Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage)
 Période des travaux : De juillet à octobre (étiage)
 Nécessité de prévenir les riverains concernés
 Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carières proches)
 Stockage des matériaux et engins sur la berge

Type de travaux

renaturation lourde du lit : réduction de la section

Masse d'eau

Cours d'eau

Commune

Code du segment

Identifiant travaux

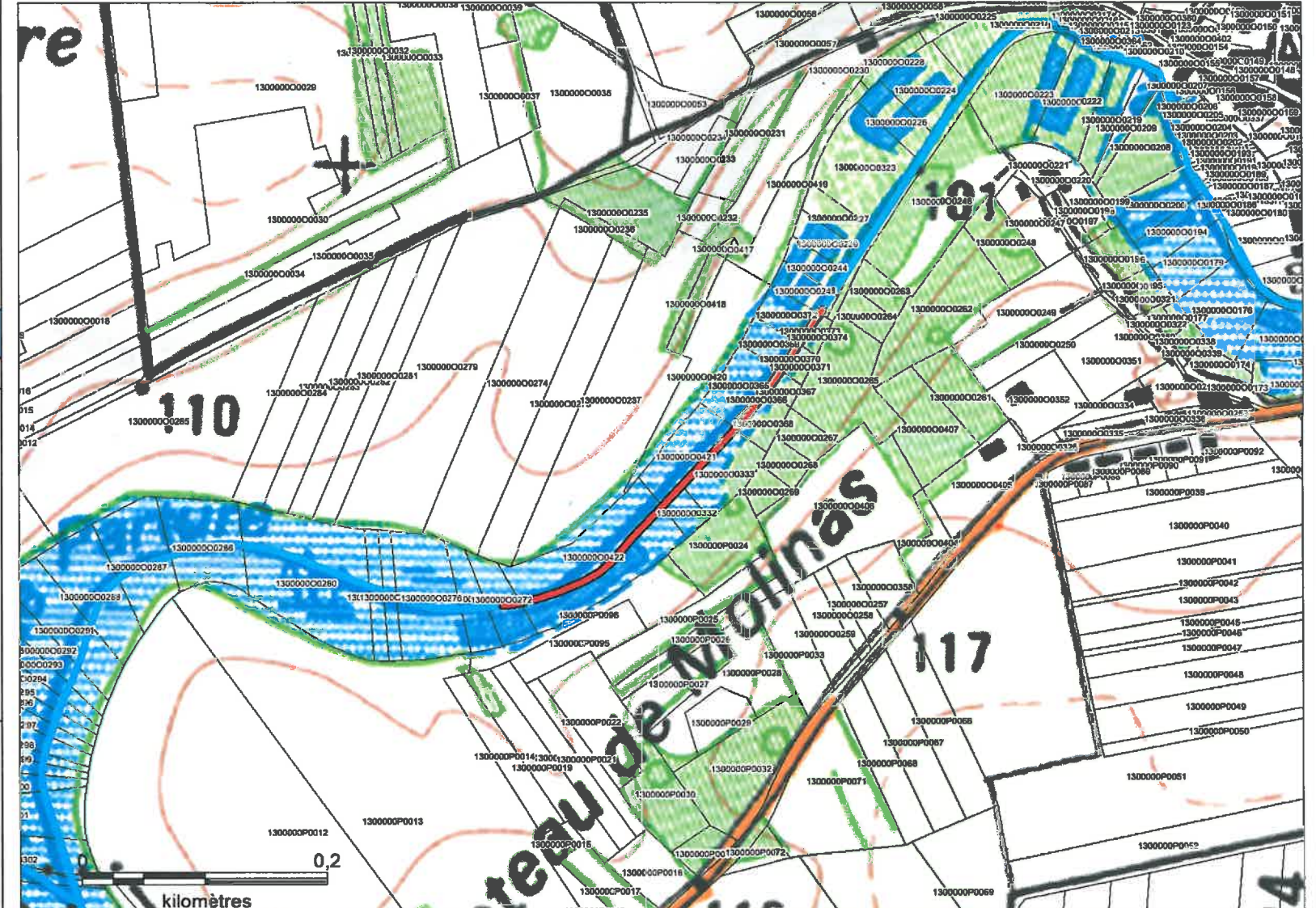
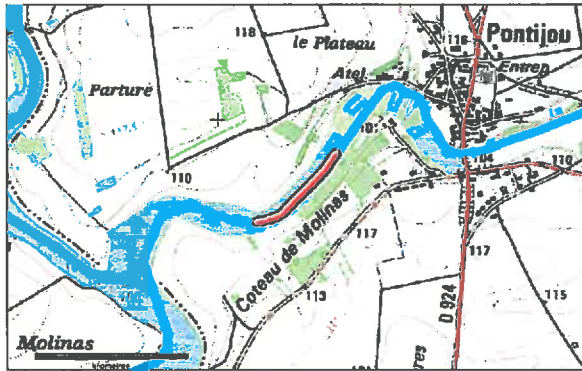
LA SIXTRÉ ET SES AFFLUENTS

Sixtre (ruisseau de la)

MAVES

SIXTSEG005

MIL02



Description et justification de l'intervention

Description

Justification

Caractéristiques du lit
 Largeur moyenne : 6,0 m
 Profondeur moyenne : 0,8 m
 Linéaire : 374 ml

Caractéristiques techniques
 Banquette végétale : 400 m³
 (Reprise des matériaux présents sur le merlon de berge et des mottes d'hélophytes présents dans le lit pour la confection des banquettes)
 Fascine végétale
 Coût : 15000 € HT

Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion

Techniques préconisées : P8 P9

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux

Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval)
 Dérangement de la faune et de la flore
 Traversée de parcelles privées par les engins

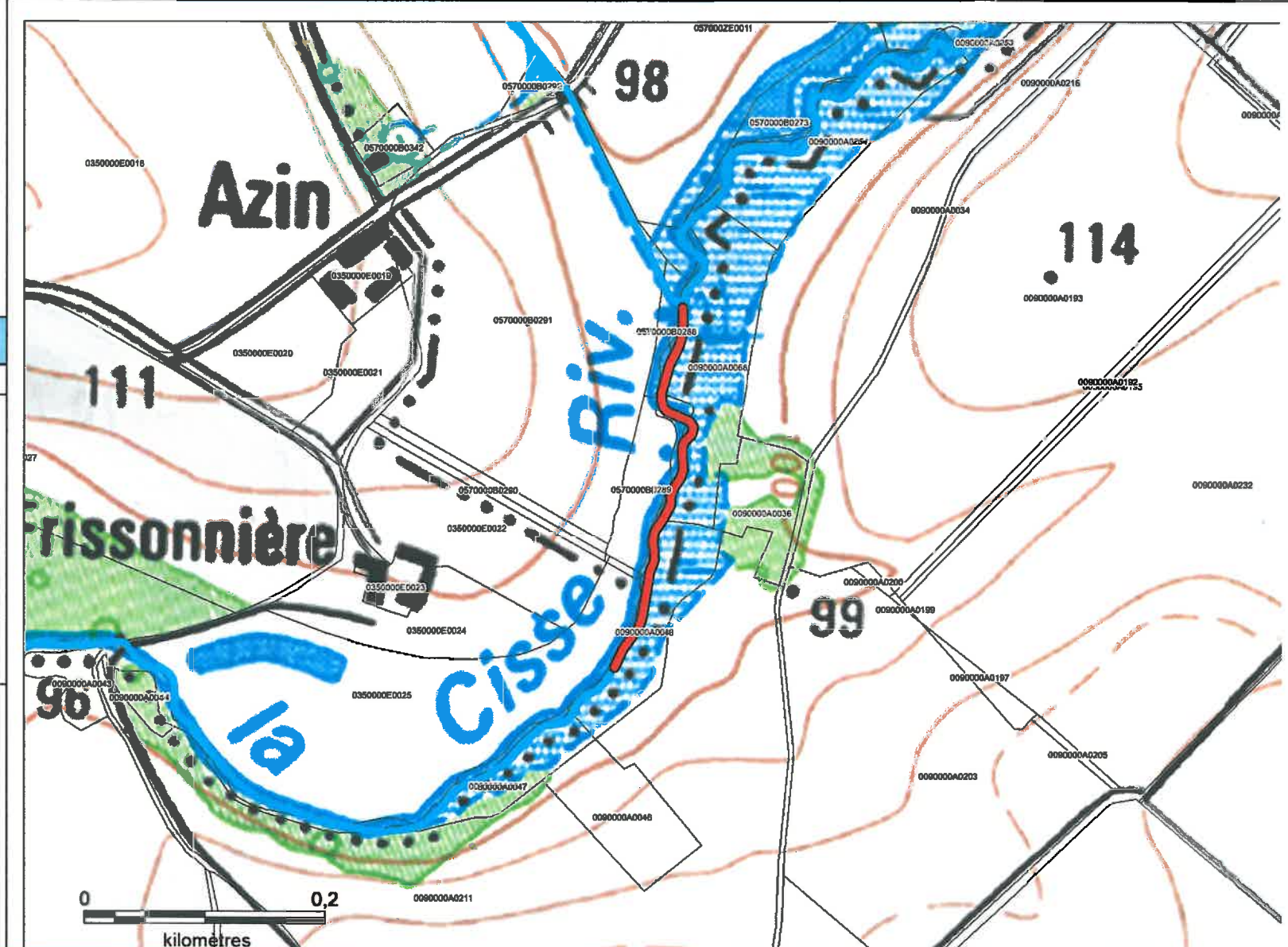
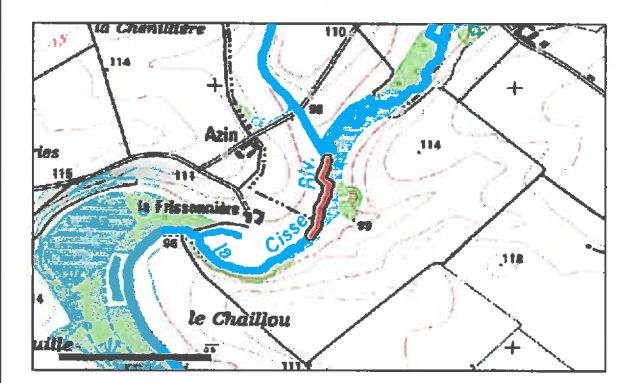
Incidences en fonctionnement

Réhaussement de la lame d'eau à l'étiage.
 Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an).
 Augmentation de la diversité des habitats.
 Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation.
 Diminution du colmatage des cours d'eau.
 Diminution du débit de débordement.

Prescriptions et mesures d'accompagnement

Réalisation des travaux d'aval en amont
 Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage)
 Période des travaux : De juillet à octobre (étiage)
 Nécessité de prévenir les riverains concernés
 Stockage des matériaux et engins sur la berge
 Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation

Type de travaux		renaturation lourde du lit : réduction de la section		
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux
LA CISSE AMONT ET SES AFFLUENTS	Cisse (la)	AVERDON - CONAN	CISSEG003	MIL03



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit Largeur moyenne : 8,0 m Profondeur moyenne : 0.8 m Linéaire : 284 ml</p> <p>Caractéristiques techniques Banquette végétale : 750 m³ Fascines, blocs, boudins coco : 784 ml</p> <p>Coût : 50 000 € HT</p> <p>Techniques préconisées : P7 à P10</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

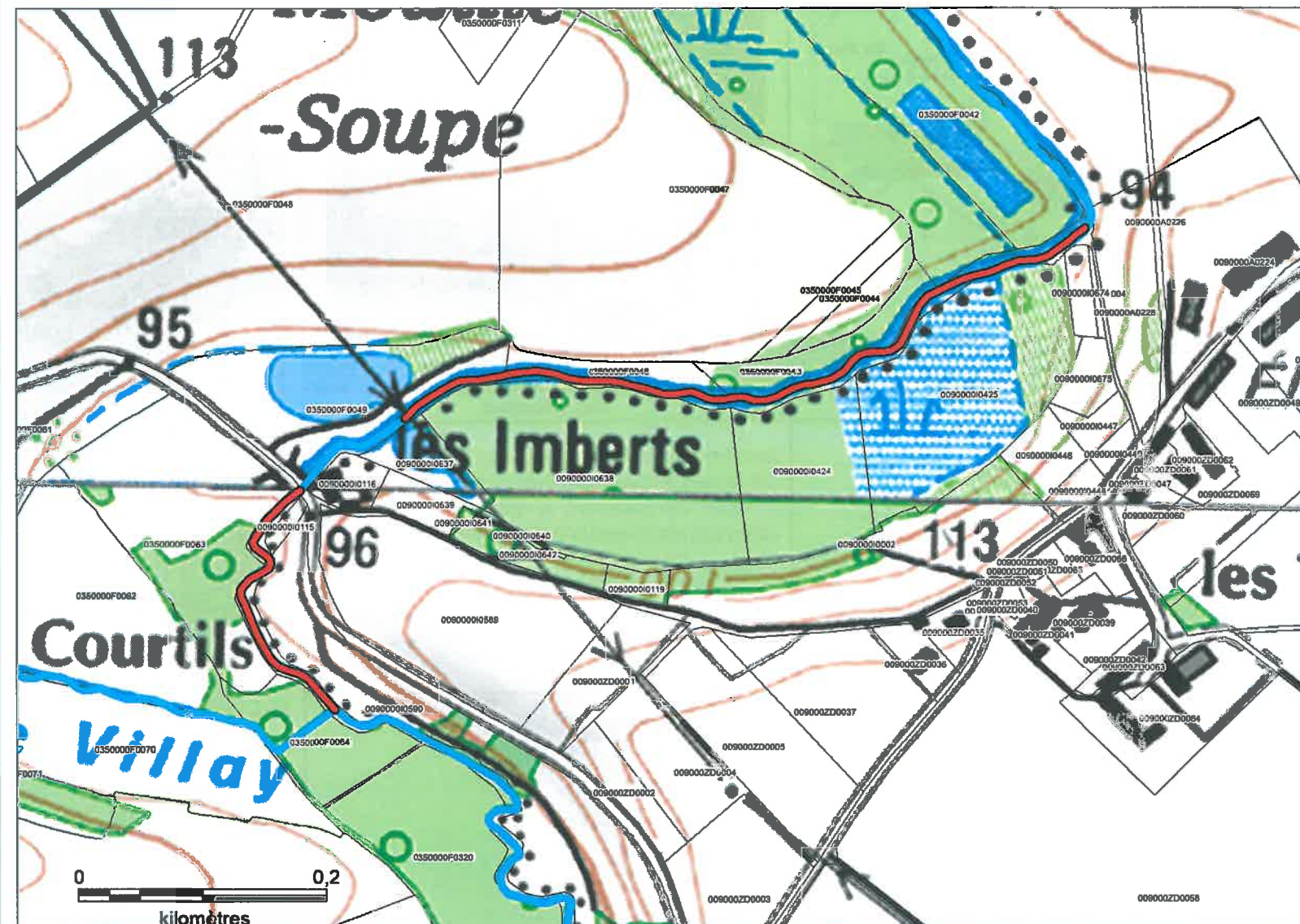
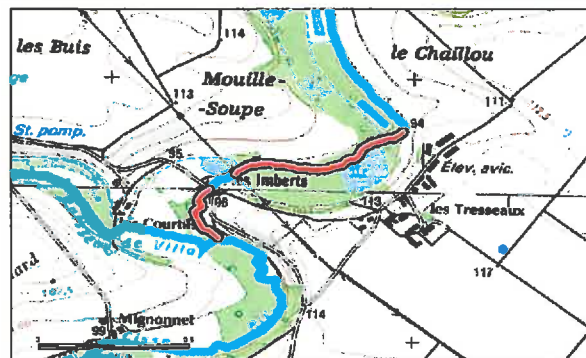
Rubrique	Souff	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

Incidences et mesures d'accompagnement

<p>Incidences en phase travaux</p> <p>Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins</p>	<p>Incidences en fonctionnement</p> <p>Réhaussement de la lame d'eau à l'étiage. Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an). Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau. Diminution du débit de débordement.</p>	<p>Prescriptions et mesures d'accompagnement</p> <p>Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation</p>
--	--	---

Type de travaux : renaturation lourde du lit : réduction de la section

Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux
LA CISSE AMONT ET SES AFFLUENTS	Cisse (la)	AVERDON - CHAMPIGNY-EN-BEAUCE	CISSESEG003	MIL04



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit</p> <p>Largeur moyenne : 5,3 m Profondeur moyenne : 1 m Linéaire : 620 ml</p> <p>Caractéristiques techniques</p> <p>Banquette végétale : 1 240 m³ Fascines, blocs, boudins coco : 900 ml Coût : 45 000 € HT</p> <p>Techniques préconisées : P8 à P10</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion</p>

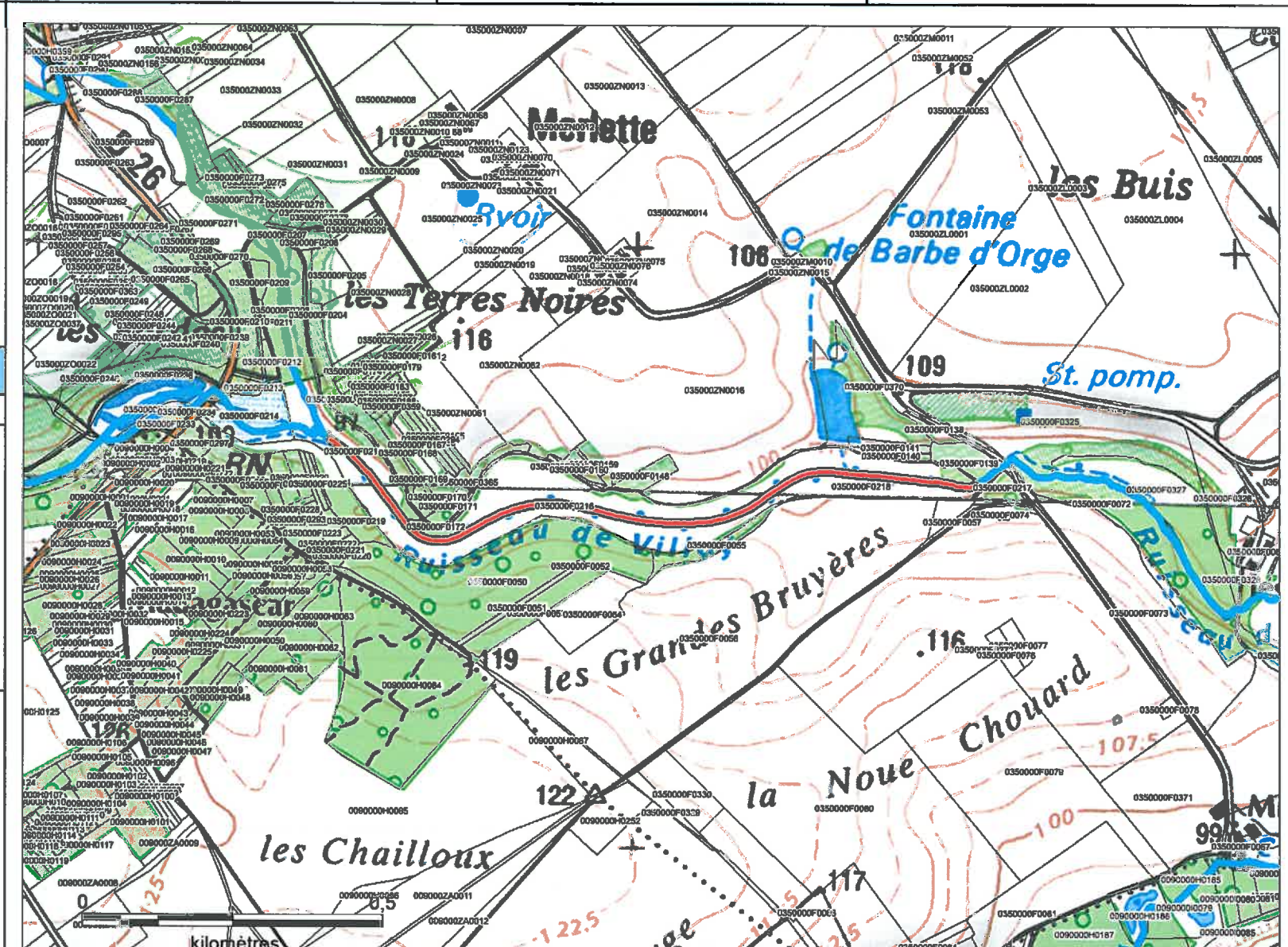
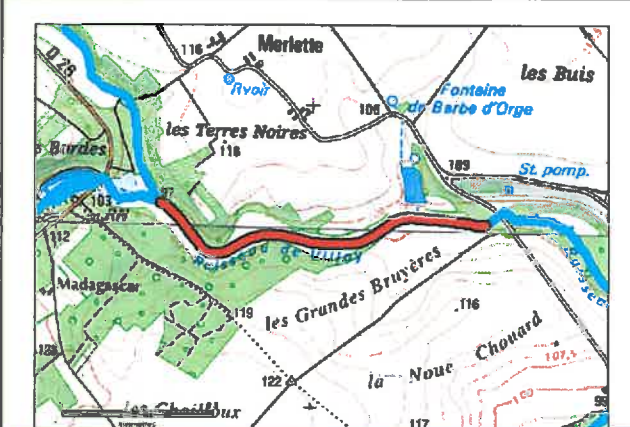
Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0	D	Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0	A	
3.1.5.0	A	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
<p>Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Déangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins</p>	<p>Réhaussement de la lame d'eau à l'étiage. Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an). Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau.</p>	<p>Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation</p>

Type de travaux		renaturation lourde du lit : réduction de la section		
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux
LA CISSE AMONT ET SES AFFLUENTS	Villay (ruisseau de)	CHAMPIGNY-EN-BEAUCE	VILLSEG002	MIL05



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit</p> <p>Largeur moyenne : 1,8 m Profondeur moyenne : 0,9 m Linéaire : 1 189 m</p> <p>Caractéristiques techniques</p> <p>Banquette minérale 0-150 mm : 400 m³</p> <p>Coût : 25 000 € HT</p> <p>Techniques préconisées : P7 - P9</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

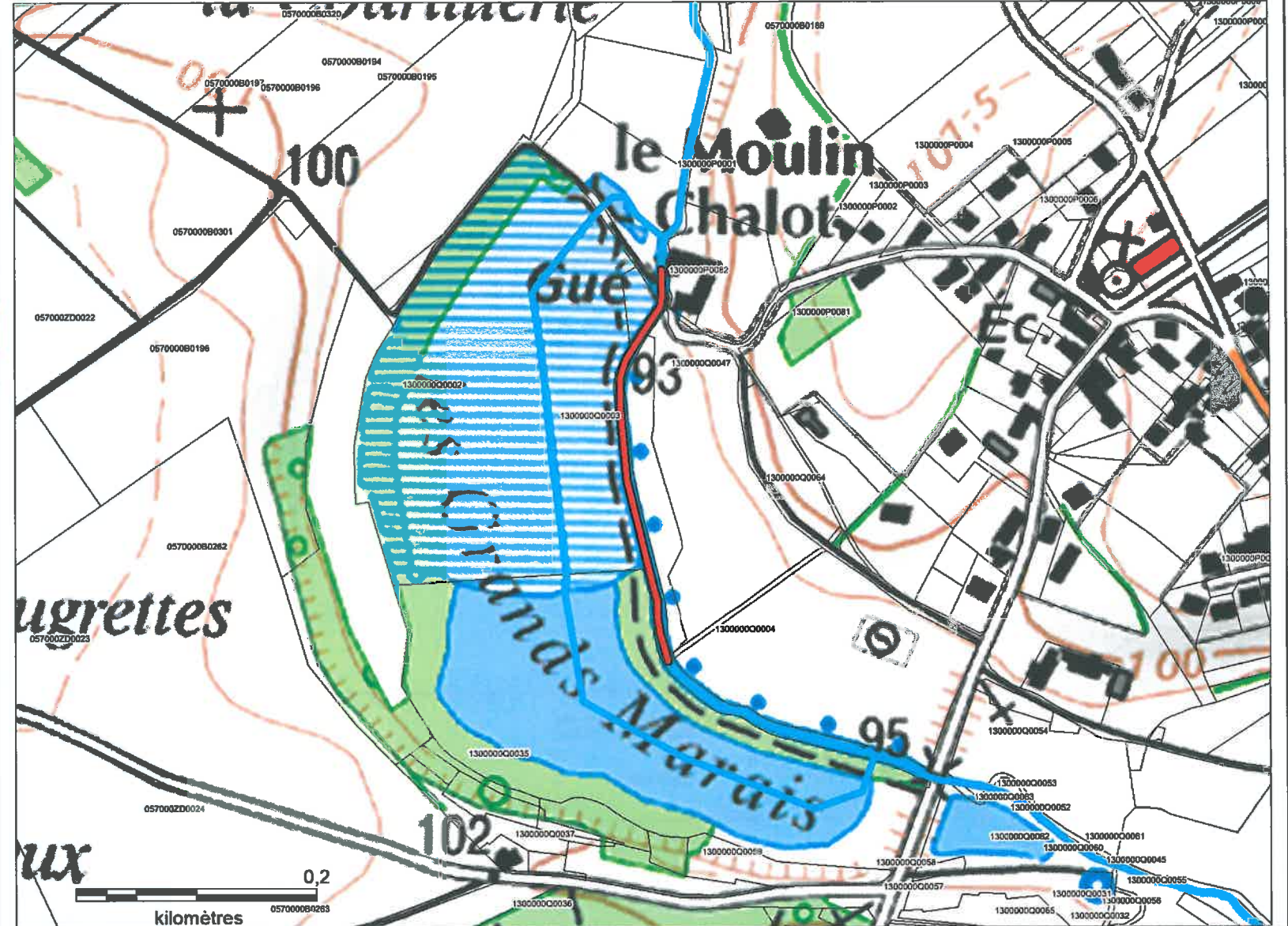
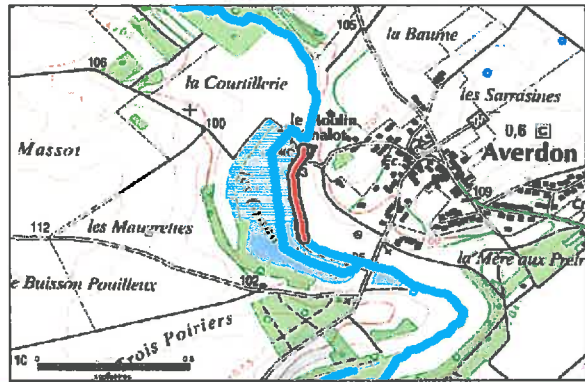
Rubrique	Seuil	Statut
3.1.1.0	D	Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
<p>Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval)</p> <p>Dérangement de la faune et de la flore</p> <p>Traversée de parcelles privées par les engins</p>	<p>Réhaussement de la lame d'eau à l'étiage.</p> <p>Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an).</p> <p>Augmentation de la diversité des habitats.</p> <p>Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation.</p> <p>Diminution du colmatage des cours d'eau.</p>	<p>Réalisation des travaux d'aval en amont</p> <p>Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage)</p> <p>Période des travaux : De juillet à octobre (étiage)</p> <p>Nécessité de prévenir les riverains concernés</p> <p>Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches)</p> <p>Stockage des matériaux et engins sur la berge</p> <p>Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation</p>

Type de travaux : renaturation lourde du lit : réduction de la section

Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux
LA CISSE AMONT ET SES AFFLUENTS	Cisse (la)	AVERDON	CISSEG005	MIL06



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit Largeur moyenne : 6,5 m Profondeur moyenne : 0,9 m Linéaire : 343 ml</p> <p>Caractéristiques techniques Banquette végétale : 600 m³ Fascines, blocs, boudins coco : 418 ml</p> <p>Coût : 40 000 € HT</p> <p>Techniques préconisées : P7 à P10</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion</p>

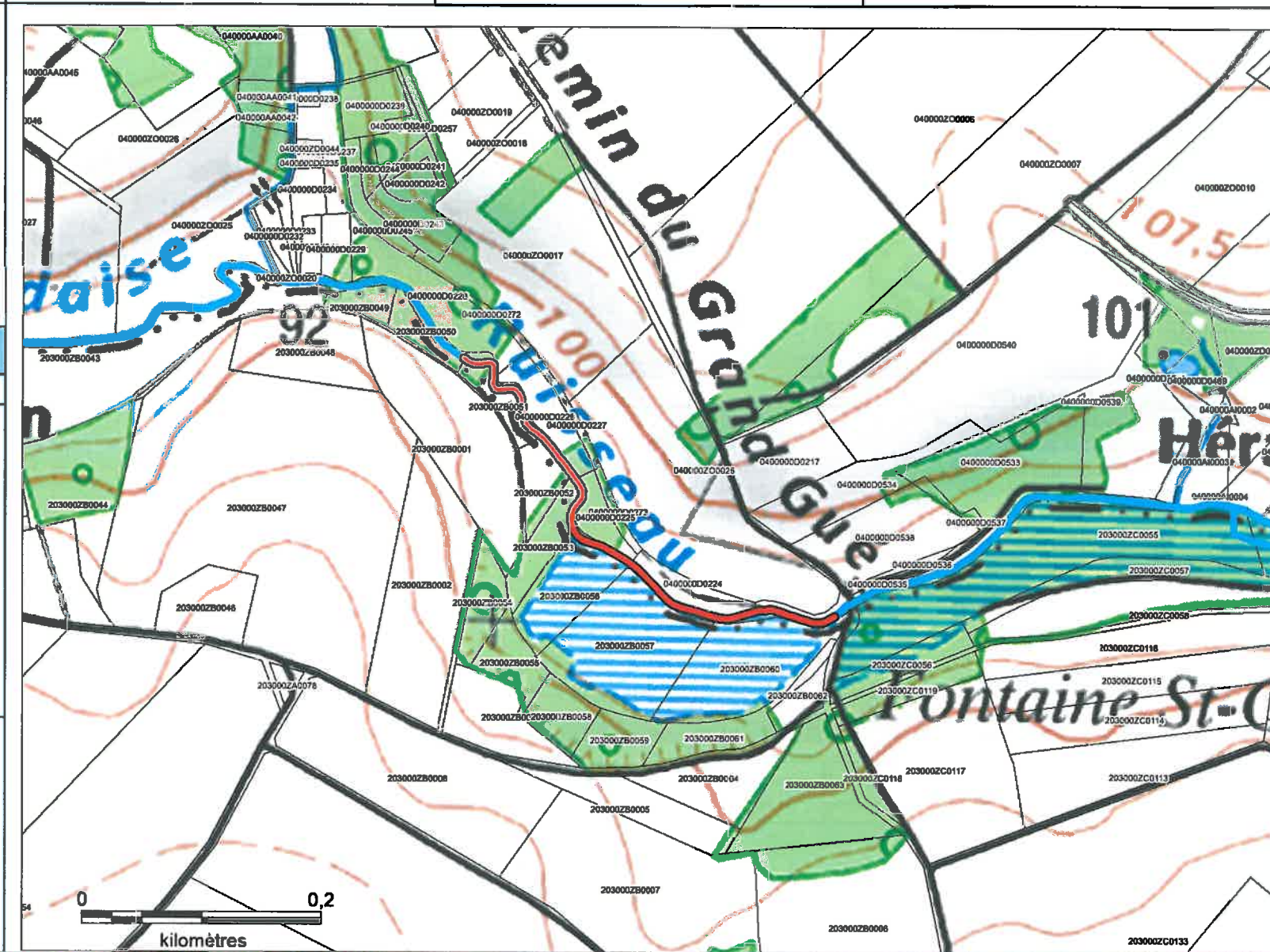
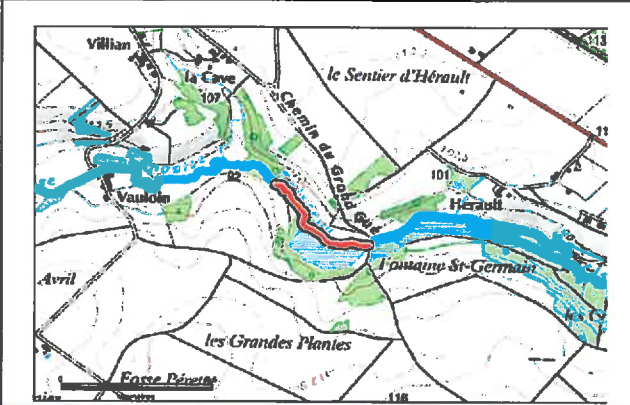
Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangeant de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins	Réhaussement de la lame d'eau à l'étiage. Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an). Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau. Diminution du débit de débordement.	Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation

Type de travaux		renaturation lourde du lit : réduction de la section		
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux
LA CISSE LANDAISE ET SES AFFLUENTS	Cisse Landaise (ruisseau de la)	CHAPELLE-VENDOMOISE (LA)	CISLSEG004	MIL07



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit Largeur moyenne : 4,0 m Profondeur moyenne : 1,5 m Linéaire : 453 ml</p> <p>Caractéristiques techniques Banquette végétale : 500 m³ Fascines, blocs, boudins coco : 550 ml</p> <p>Coût : 30 000 € HT</p> <p>Techniques préconisées : P7 à P9</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

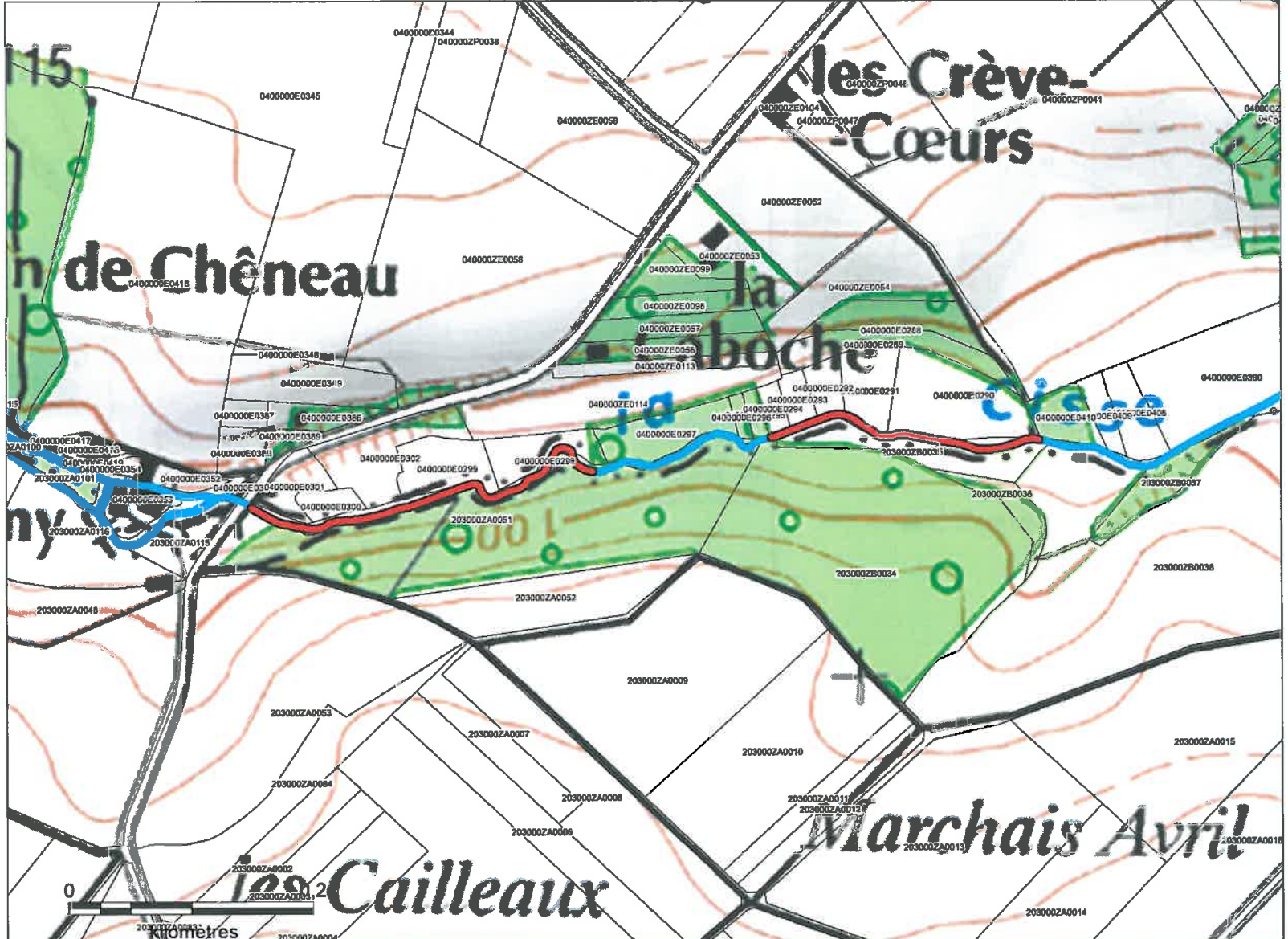
Rubrique	Scell	Défin
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

Incidences et mesures d'accompagnement

<p>Incidences en phase travaux</p> <p>Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins</p>	<p>Incidences en fonctionnement</p> <p>Réhaussement de la lame d'eau à l'étiage. Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an). Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau. Diminution du débit de débordement.</p>	<p>Prescriptions et mesures d'accompagnement</p> <p>Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Stockage des matériaux et engins sur la berge Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation</p>
--	--	---

Type de travaux : renaturation lourde du lit : réduction de la section

Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux
LA CISSE LANDAISE ET SES AFFLUENTS	Cisse Landaise (ruisseau de la)	SAINT-BOHAIRE	CISLSEG004	MIL08



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit</p> <p>Largeur moyenne : 4,0 m Profondeur moyenne : 1,5 m Linéaire : 555 ml</p> <p>Caractéristiques techniques</p> <p>Banquette : 750 m³ Blocs : 750 ml</p> <p>Coût : 35 000 € HT</p> <p>Techniques préconisées : P7 ou P9</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion</p>

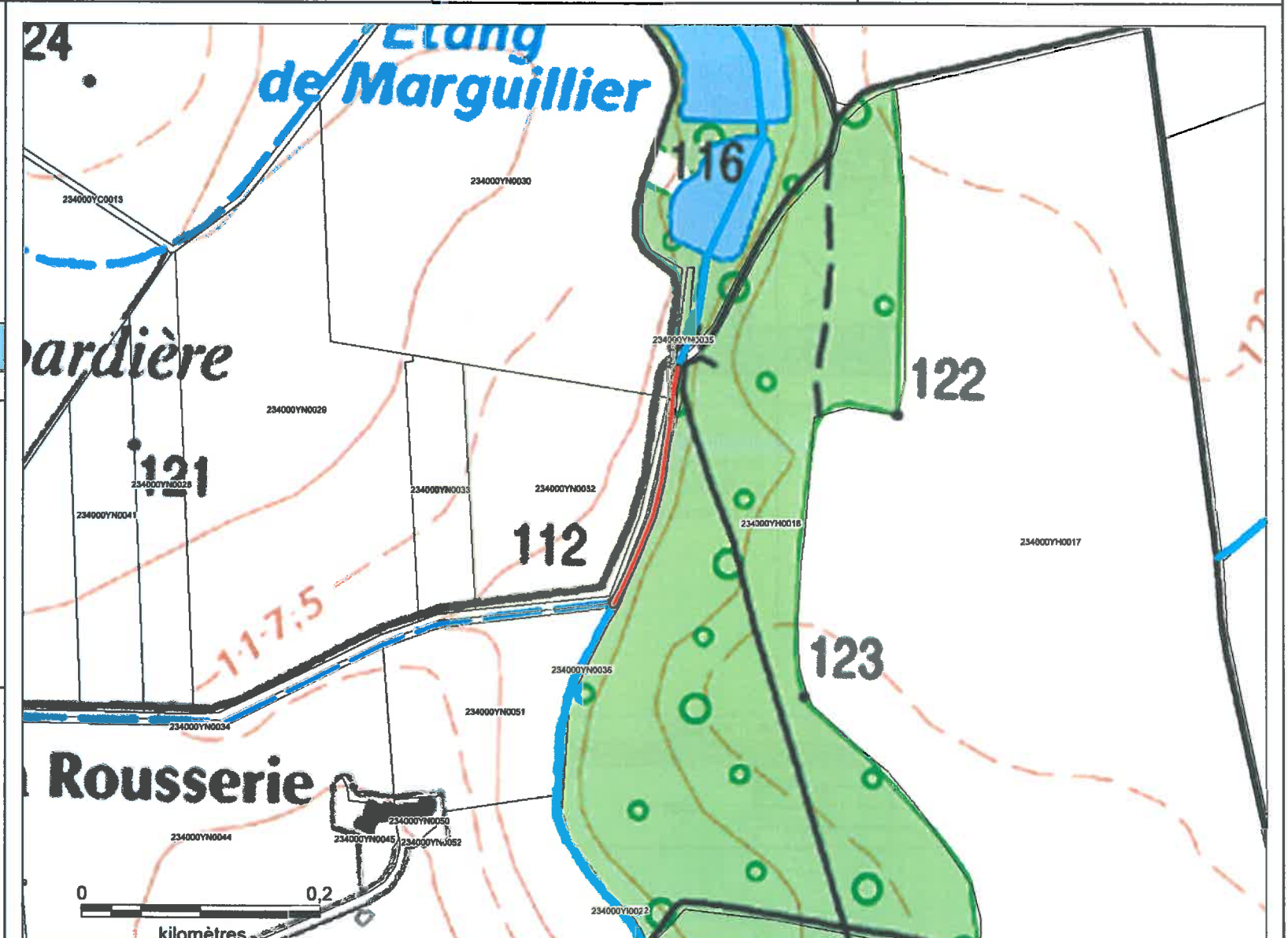
Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Titre
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
<p>Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins</p>	<p>Réhaussement de la lame d'eau à l'étiage. Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an). Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau. Diminution du débit de débordement.</p>	<p>Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Stockage des matériaux et engins sur la berge Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation</p>

Type de travaux		renaturation lourde du lit : réduction de la section		
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux
LE CISSEREAU ET SES AFFLUENTS	Vallée de l'Orme (écoulement de la)	SANTENAY	VAORSEG002	MIL09



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit Largeur moyenne : 5,0 m Profondeur moyenne : 1,5 m Linéaire : 207 ml</p> <p>Caractéristiques techniques Banquette : 500 m³ Blocs, fascine : 300 ml</p> <p>Coût : 15 000 € HT</p> <p>Techniques préconisées : P8 P9</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion.</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

Incidences et mesures d'accompagnement

<p>Incidences en phase travaux</p> <p>Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins</p>	<p>Incidences en fonctionnement</p> <p>Réhaussement de la lame d'eau à l'étiage. Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an). Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau.</p>	<p>Prescriptions et mesures d'accompagnement</p> <p>Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Stockage des matériaux et engins sur la berge Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation</p>
--	---	---

Type de travaux

restauration de l'ancien lit en fond de vallée

Masse d'eau

Cours d'eau

Commune

Code du segment

Identifiant travaux

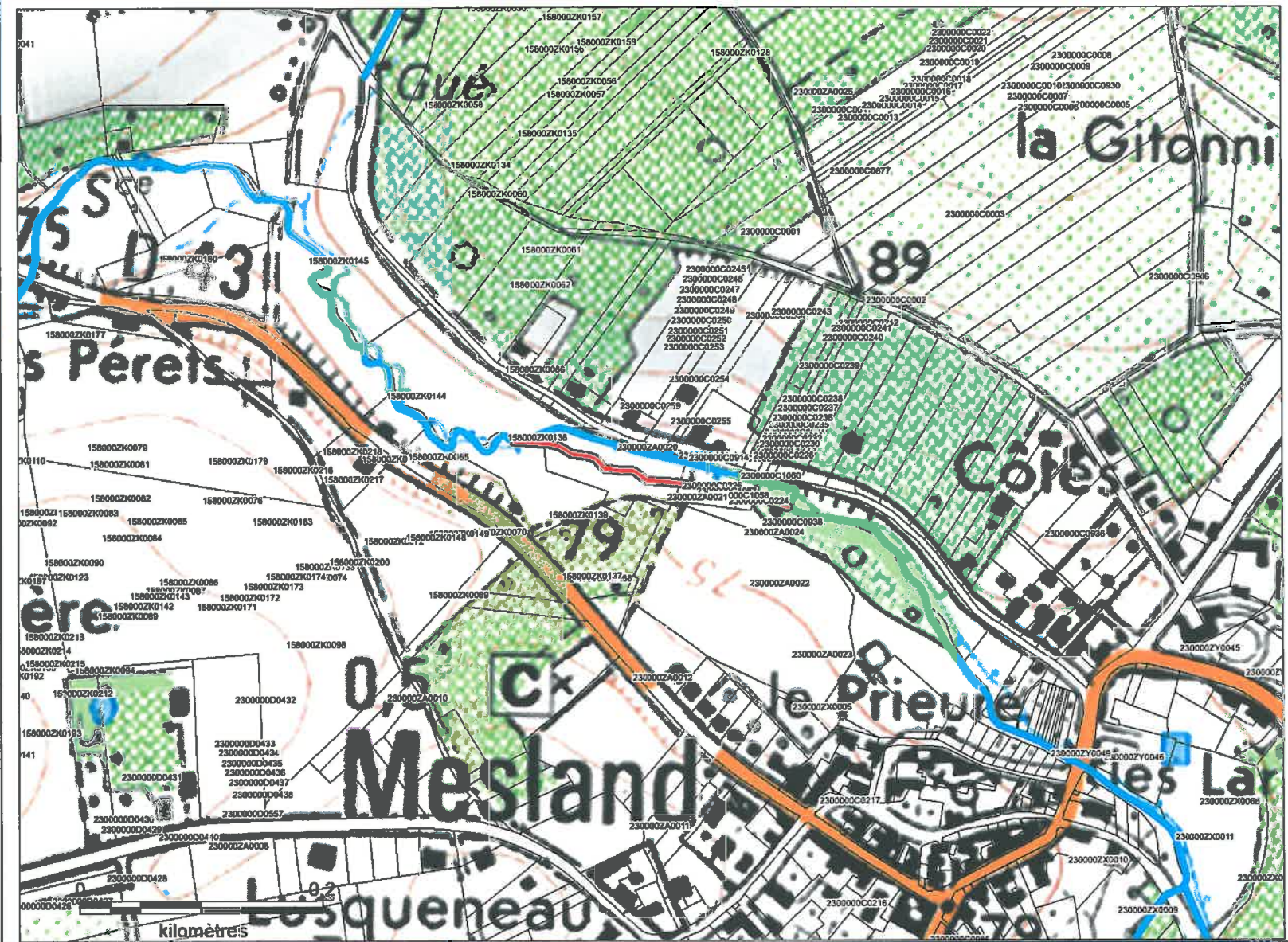
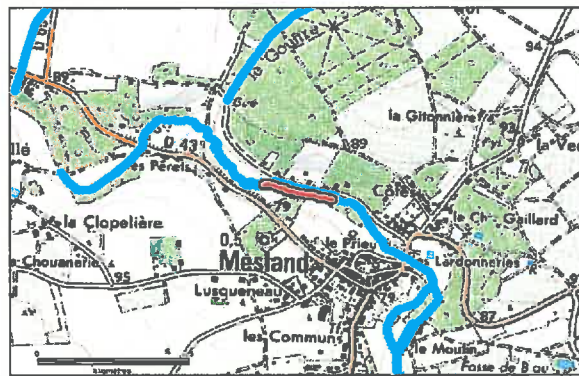
LA PETITE CISSE ET SES AFFLUENTS

Petite Cisse (ruisseau de la)

MESLAND - 41137

CIMSEG005

MIL10



Description et justification de l'intervention

Description

Justification

Caractéristiques du lit

Largeur moyenne : 3,0 m
Profondeur moyenne : 1 m
Linéaire : 210 m

Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion

Caractéristiques techniques

Largeur moyenne : 2,5 m
Profondeur moyenne : 0,6 m
Linéaire : 239 m

Coût : 35000 € TTC

Techniques préconisées : P1/P2/P3

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Sauf	Bilan
3.1.1.0	D	Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux

Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval)
Dérangement de la faune et de la flore
Traversée de parcelles privées par les engins

Incidences en fonctionnement

Réhaussement de la lame d'eau à l'étiage.
Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an).
Augmentation de la diversité des habitats.
Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation.
Diminution du colmatage des cours d'eau.
Diminution du débit de débordement.

Prescriptions et mesures d'accompagnement

Réalisation des travaux d'aval en amont
Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage)
Période des travaux : De juillet à octobre (étiage)
Nécessité de prévenir les riverains concernés
Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches)
Stockage des matériaux et engins sur la berge
Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation

Type de travaux

renaturation légère du lit : diversification des habitats

Masse d'eau

Cours d'eau

Commune

Code du segment

Identifiant travaux

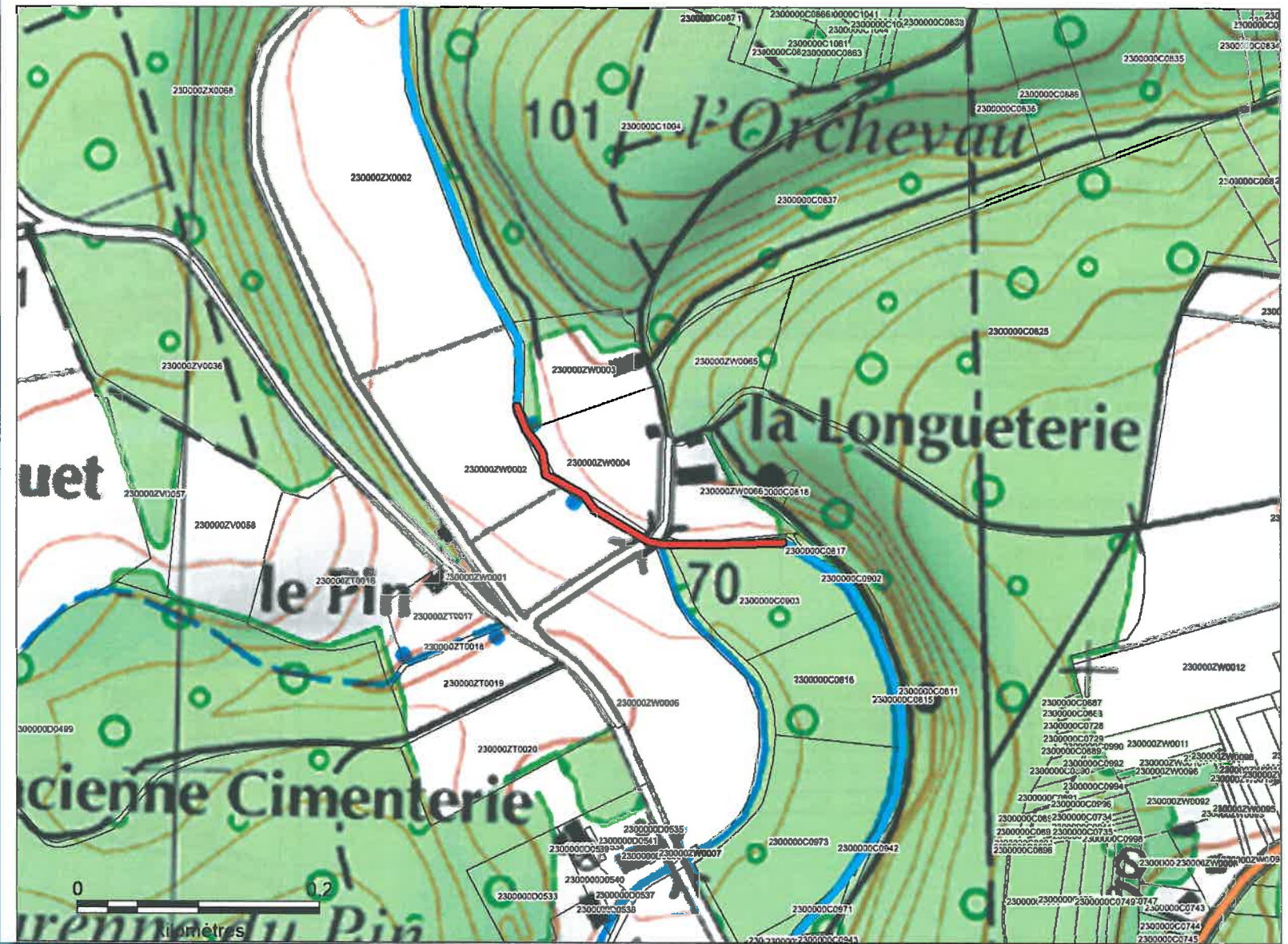
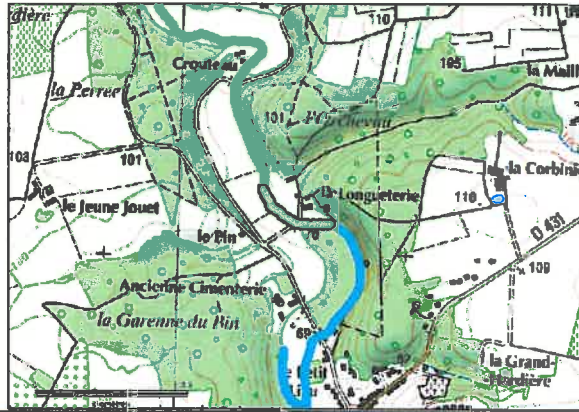
LA RAMBERGE ET SES AFFLUENTS

Remberge (écoulement de la)

SAINT-OUEN-LES-VIGNES

REMBSEG005

MIL11



Description et justification de l'intervention

Description

Justification

Caractéristiques du lit

Largeur moyenne : 4,0 m
Profondeur moyenne : 1,2 m
Linéaire : 277 ml

Caractéristiques techniques

Recharge, banquettes 0-150 mm : 80 m³
Blocs 100-250 mm : 25 Unités

Coût : 5 000 € HT

Techniques préconisées : P1 P3

Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidents et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux

Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval)
Dérangement de la faune et de la flore
Traversée de parcelles privées par les engins

Incidences en fonctionnement

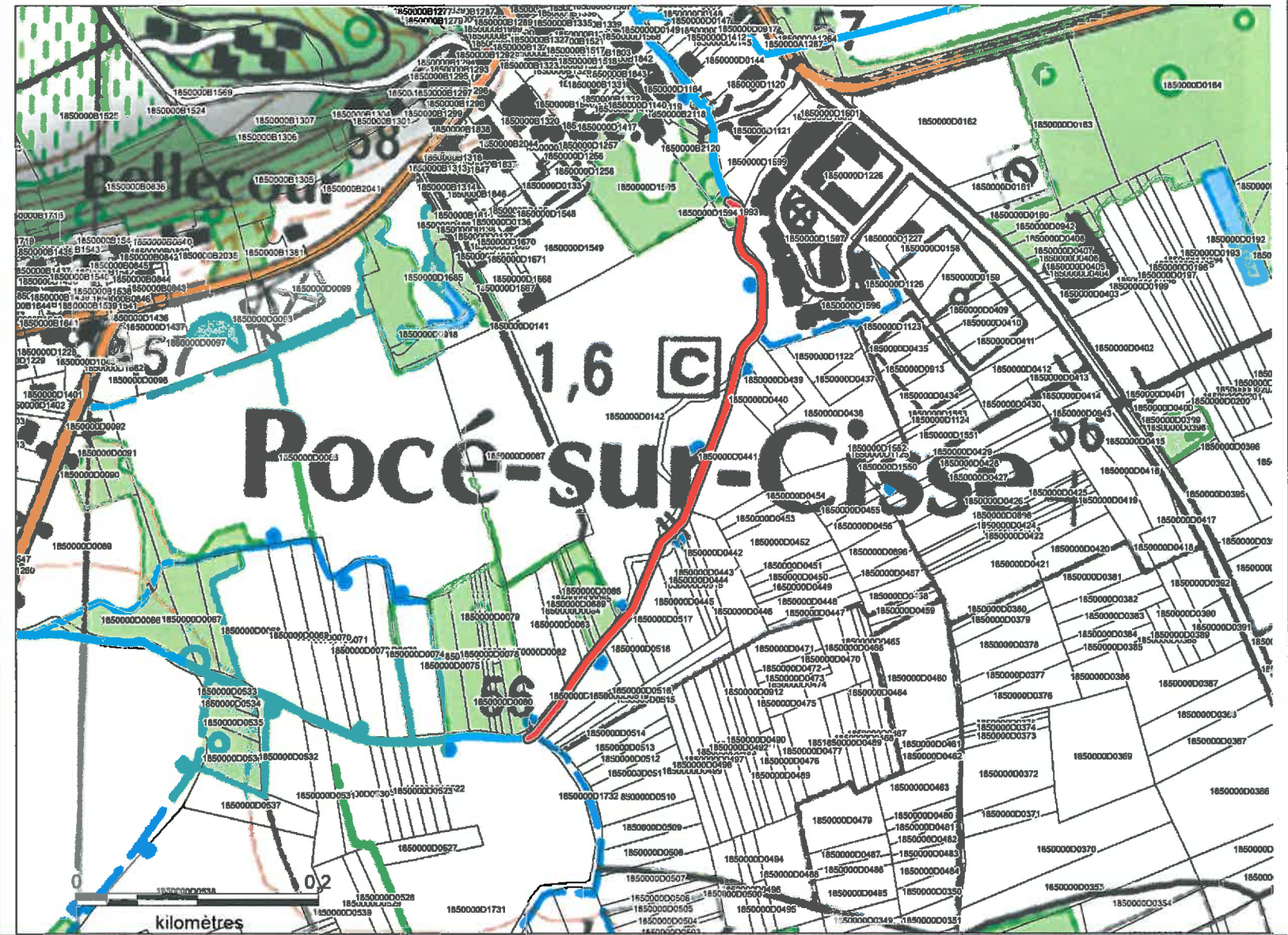
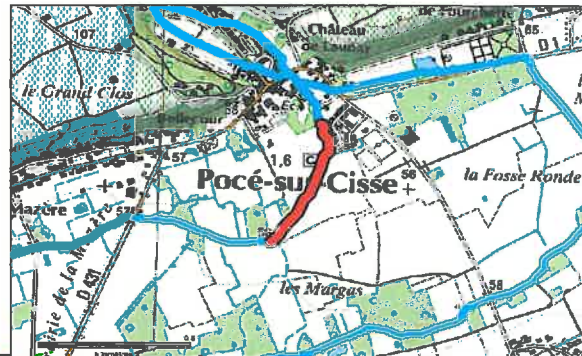
Augmentation de la diversité des habitats.
Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation.
Diminution du colmatage des cours d'eau.

Prescriptions et mesures d'accompagnement

Réalisation des travaux d'aval en amont
Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage)
Période des travaux : De juillet à octobre (étiage)
Nécessité de prévenir les riverains concernés
Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches)
Stockage des matériaux et engins sur la berge

Type de travaux : renaturation lourde du lit : réduction de la section

Masse d'eau : LA RAMBERGE ET SES AFFLUENTS
 Cours d'eau : Remberge (écoulement de la)
 Commune : POCE-SUR-CISSE
 Code du segment : REMBSEG011
 Identifiant travaux : MIL12



Description et justification de l'intervention

Description

Caractéristiques du lit
 Largeur moyenne : 4,8 m
 Profondeur moyenne : 1,6 m
 Linéaire : 520 ml

Caractéristiques techniques
 Blocs 100-250 mm : 700 Unités
 Banquette végétale : 900 m³
 (Reprise des matériaux présents sur le merlon de berge et des mottes d'hélophytes présents dans le lit pour la confection des banquettes)
 Coût : 50 000 € HT
 Techniques préconisées : P7 P9

Justification

Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Saut	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux

Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval)
 Dérangeant de la faune et de la flore
 Traversée de parcelles privées par les engins

Incidences en fonctionnement

Réhaussement de la lame d'eau à l'étiage.
 Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an).
 Augmentation de la diversité des habitats.
 Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation.
 Diminution du colmatage des cours d'eau.

Prescriptions et mesures d'accompagnement

Réalisation des travaux d'aval en amont
 Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage)
 Période des travaux : De juillet à octobre (étiage)
 Nécessité de prévenir les riverains concernés
 Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carières proches)
 Stockage des matériaux et engins sur la berge
 Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation

Type de travaux

renaturation lourde du lit : réduction de la section pour la lutte contre la jussie

Masse d'eau

Cours d'eau

Commune

Code du segment

Identifiant travaux

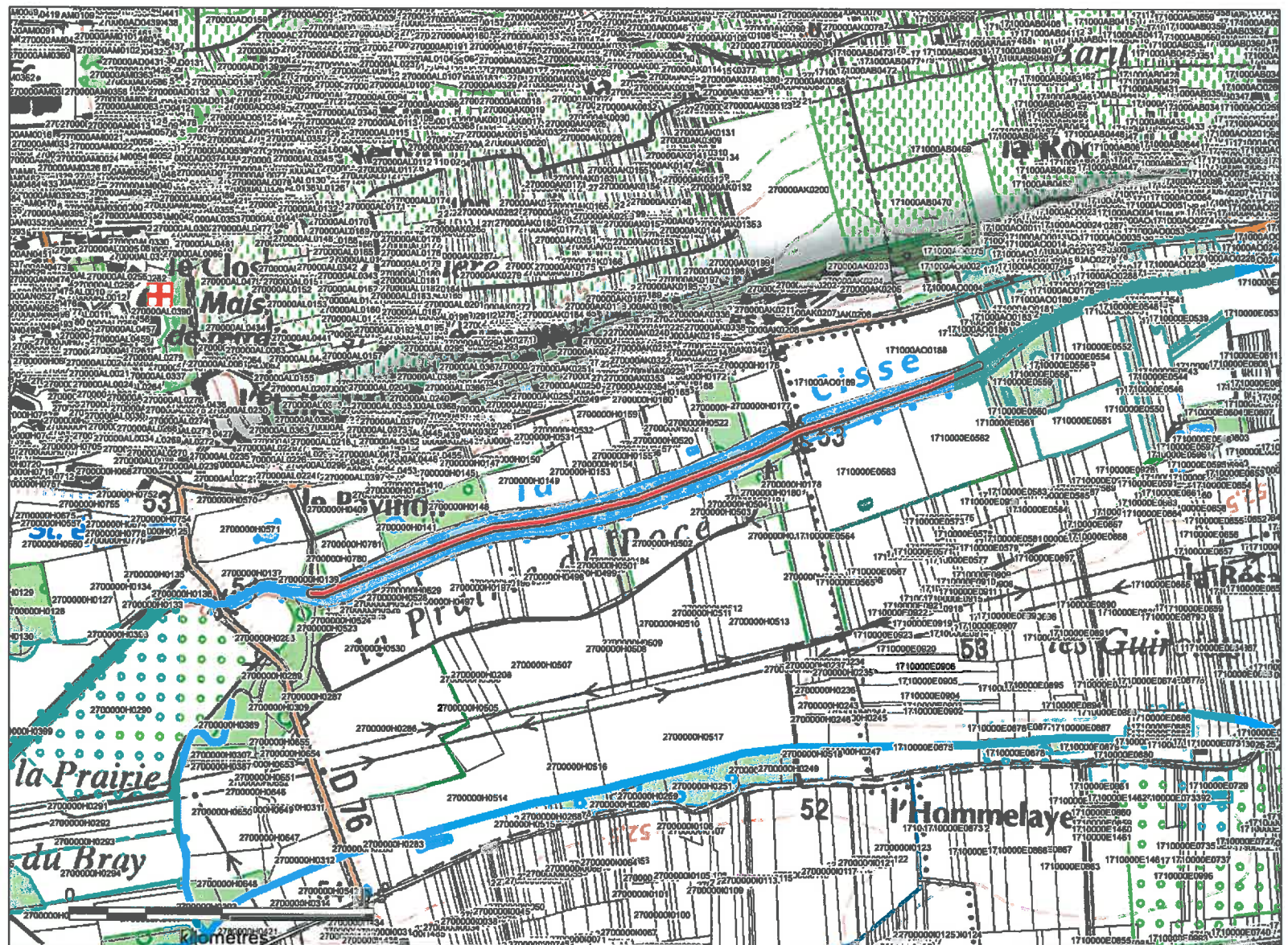
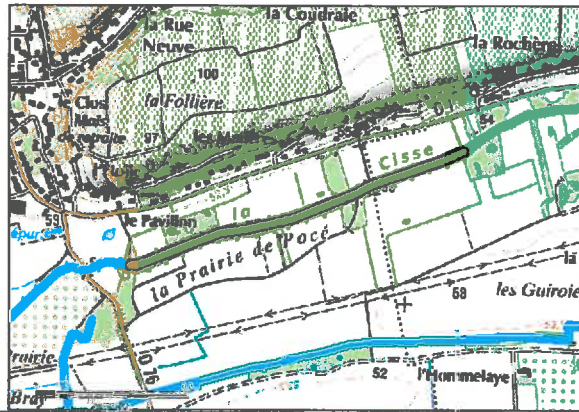
LA CISSE LIGERIEENNE

Cisse (la)

NOIZAY - VERNOU-SUR-BRENNE

CISSE041

MIL15



Description et justification de l'intervention

Description

Justification

Caractéristiques du lit

Largeur moyenne : 45,0 m
Profondeur moyenne : 1,8 m
Linéaire : 4 040 ml

Caractéristiques techniques

Pieux : 2 000 Unités
Fascine végétale : 1 000 ml

Coût : 153 750 € HT

Techniques préconisées : P12

Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion. Limitation de l'expansion de la jussie sur le secteur.

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

Incidents et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux

Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval)
Dérangement de la faune et de la flore
Traversée de parcelles privées par les engins

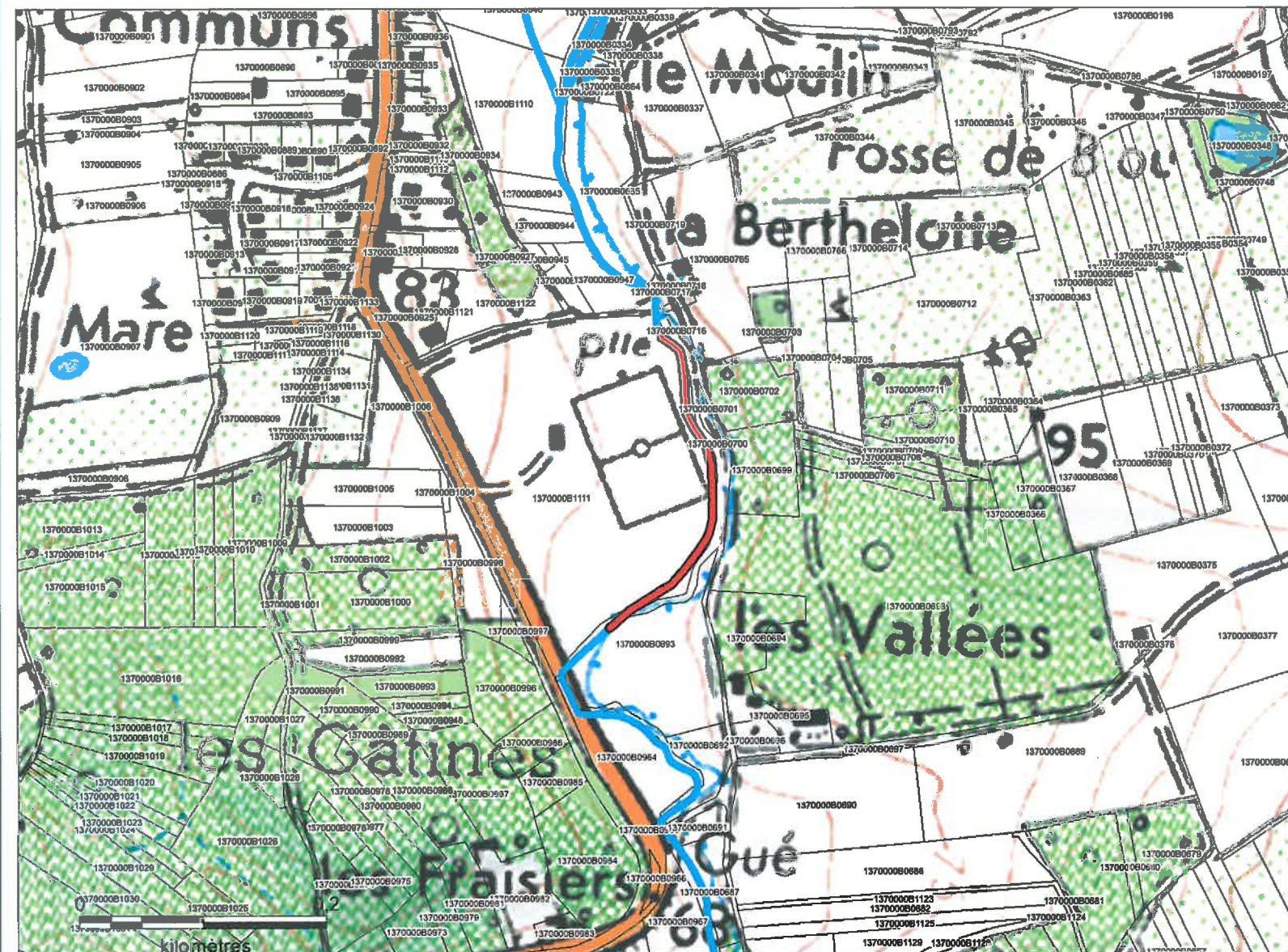
Incidences en fonctionnement

Limitation de l'expansion de la jussie.
Augmentation de la diversité des habitats.
Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation.
Diminution du colmatage des cours d'eau.

Prescriptions et mesures d'accompagnement

Réalisation des travaux d'aval en amont
Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage)
Période des travaux : De juillet à octobre (étiage)
Nécessité de prévenir les riverains concernés
Stockage des matériaux et engins sur la berge
Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation

Type de travaux		renaturation lourde du lit : réduction de la section		
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux
LA PETITE CISSE ET SES AFFLUENTS	Petite Cisse (ruisseau de la)	MESLAND	CIMESEG006	MIL18



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit</p> <p>Largeur moyenne : 2,8 m Profondeur moyenne : 0,8 m Linéaire : 190 ml</p> <p>Caractéristiques techniques</p> <p>Banquette : 160 m³ Fascines, blocs : 250 ml</p> <p>Coût : 30 000 € HT</p> <p>Techniques préconisées : P7 à P9</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion.</p>

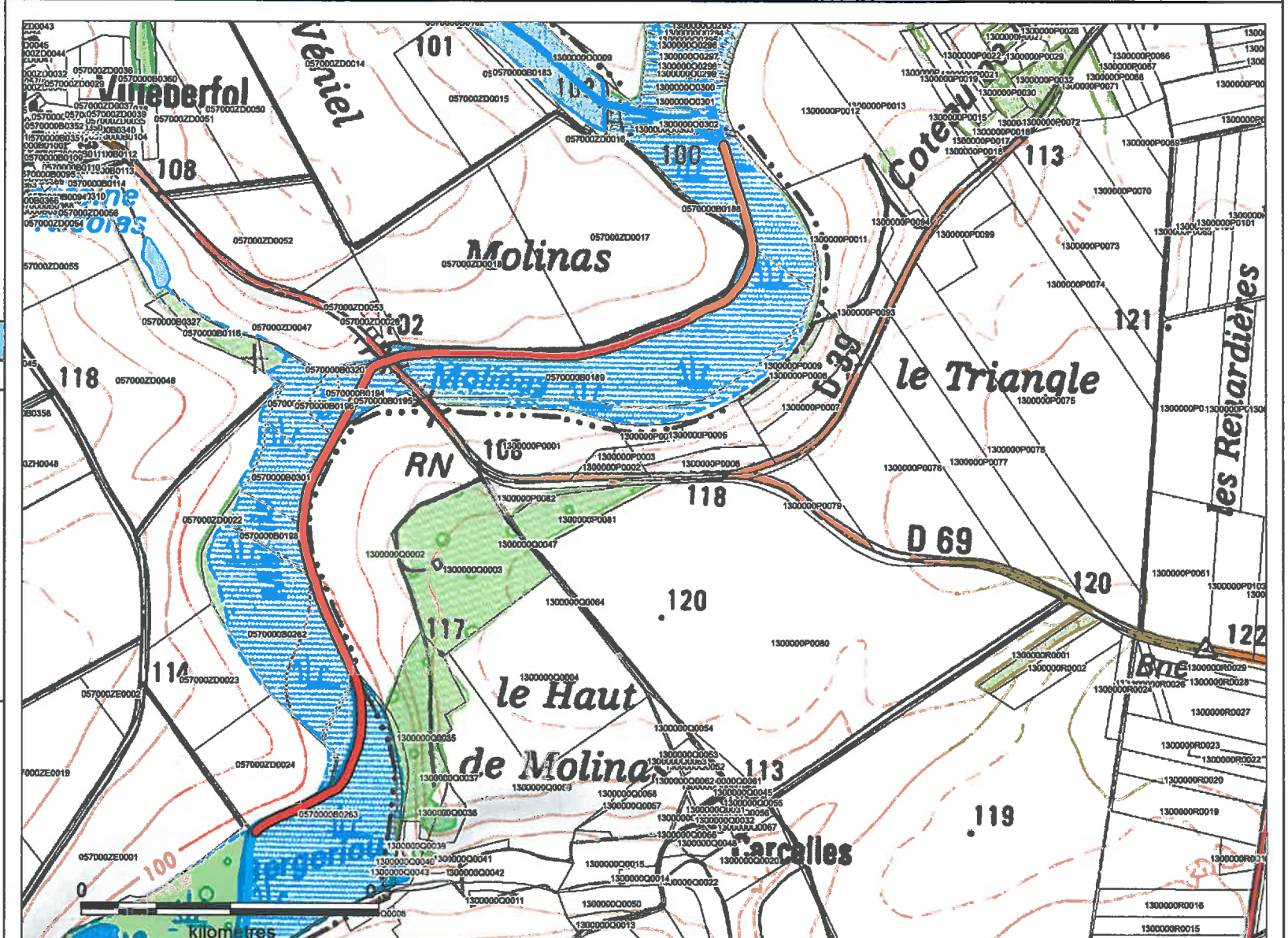
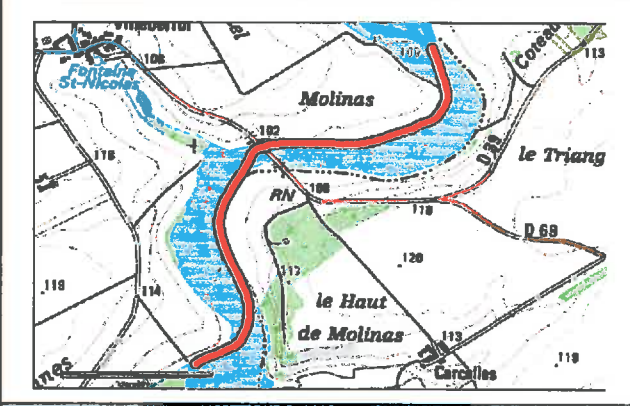
Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
<p>Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins</p>	<p>Réhaussement de la lame d'eau à l'étiage. Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an). Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau. Diminution du débit de débordement.</p>	<p>Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation</p>

Type de travaux		renaturation lourde du lit : réduction de la section		
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux
LA CISSE AMONT ET SES AFFLUENTS	Cisse (la)	CONAN	CISSEG002	MIL20



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit</p> <p>Largeur moyenne : 5,5 m Profondeur moyenne : 0,9 m Linéaire : 1 800 ml</p> <p>Caractéristiques techniques</p> <p>Banquette végétale : 800 m³ Fascines, blocs, boudins coco : 500 ml</p> <p>Coût : 35 000 € HT</p> <p>Techniques préconisées : P7 à P10</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

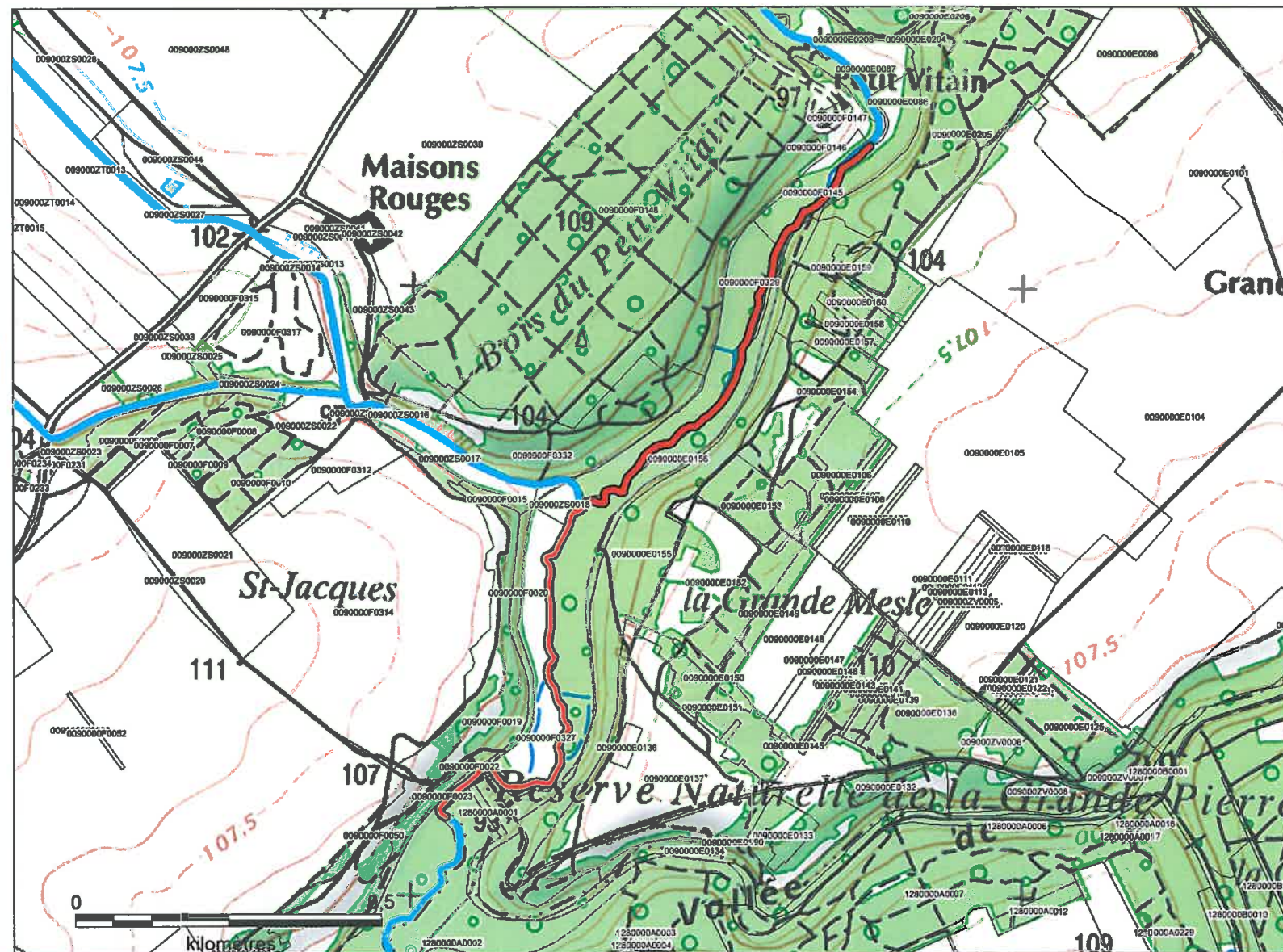
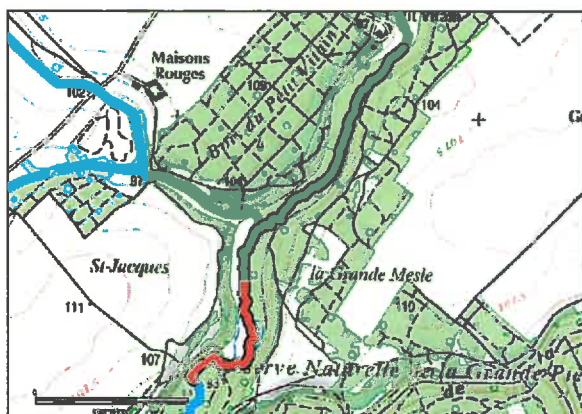
Région	Statut	Débit
3.1.1.0		
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

Autorisation

Incidences et mesures d'accompagnement

<p>Incidences en phase travaux</p> <p>Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins</p>	<p>Incidences en fonctionnement</p> <p>Réhaussement de la lame d'eau à l'étiage. Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an). Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau. Diminution du débit de débordement.</p>	<p>Prescriptions et mesures d'accompagnement</p> <p>Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation</p>
--	--	---

Type de travaux		renaturation légère du lit : déflecteur en bois		
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux
LA CISSE AMONT ET SES AFFLUENTS	Cisse (la)	AVERDON	CISSEG006	MIL21



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit Largeur moyenne : 7,7 m Profondeur moyenne : 1.5 m Linéaire : 1578 ml</p> <p>Caractéristiques techniques Souches, pieux, arbres stabilisés : 1 263 ml Coût : 14 400 € HT</p> <p>Techniques préconisées : P4</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	État
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

<p>Incidences en phase travaux</p> <p>Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins</p>	<p>Incidences en fonctionnement</p> <p>Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau.</p>	<p>Prescriptions et mesures d'accompagnement</p> <p>Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la végétation locale Stockage des matériaux et engins sur la berge Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation</p>
--	---	---

Type de travaux

renaturation légère du lit : déflecteur en bois

Masse d'eau

Cours d'eau

Commune

Code du segment

Identifiant travaux

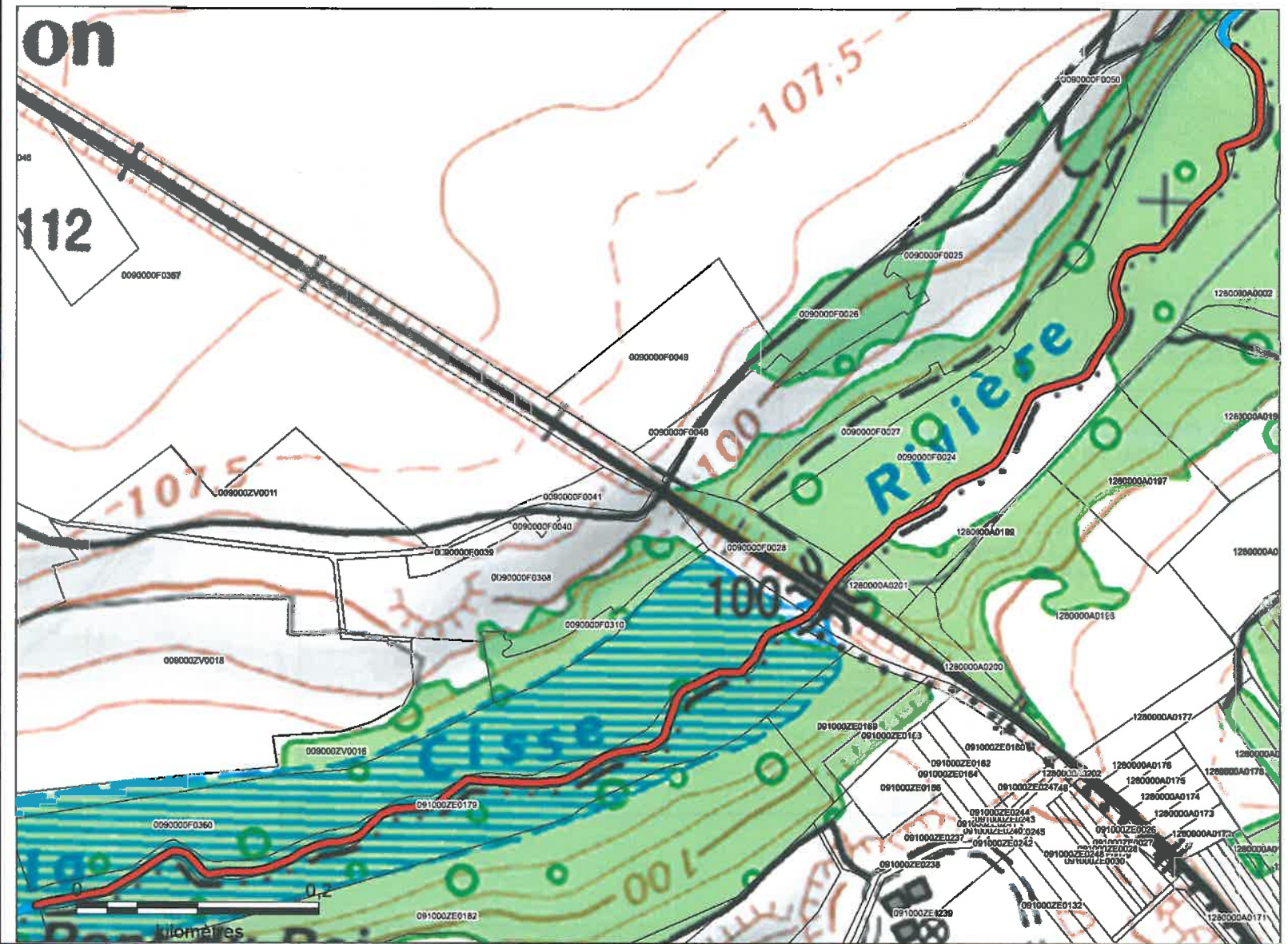
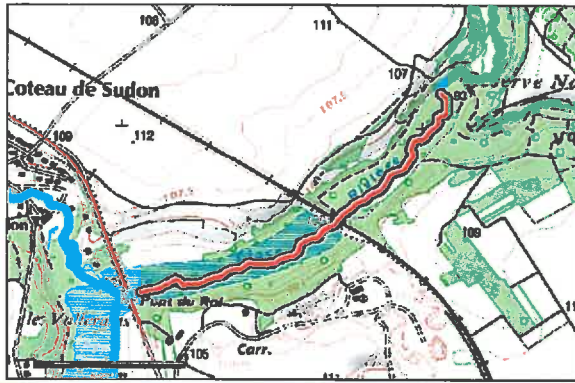
LA CISSE AMONT ET SES AFFLUENTS

Cisse (la)

FOSSE - MAROLLES

CISSEG006

MIL22



Description et justification de l'intervention

Description

Justification

Caractéristiques du lit

Largeur moyenne : 12,0 m
Profondeur moyenne : 1.5 m
Linéaire : 1 409 ml

Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion

Caractéristiques techniques

Souches, pieux, arbres stabilisés : 1 127 ml
Coût : 9 600 € HT

Techniques préconisées : P4

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Effet
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	D	
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidents et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux

Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval)
Dérangement de la faune et de la flore
Traversée de parcelles privées par les engins

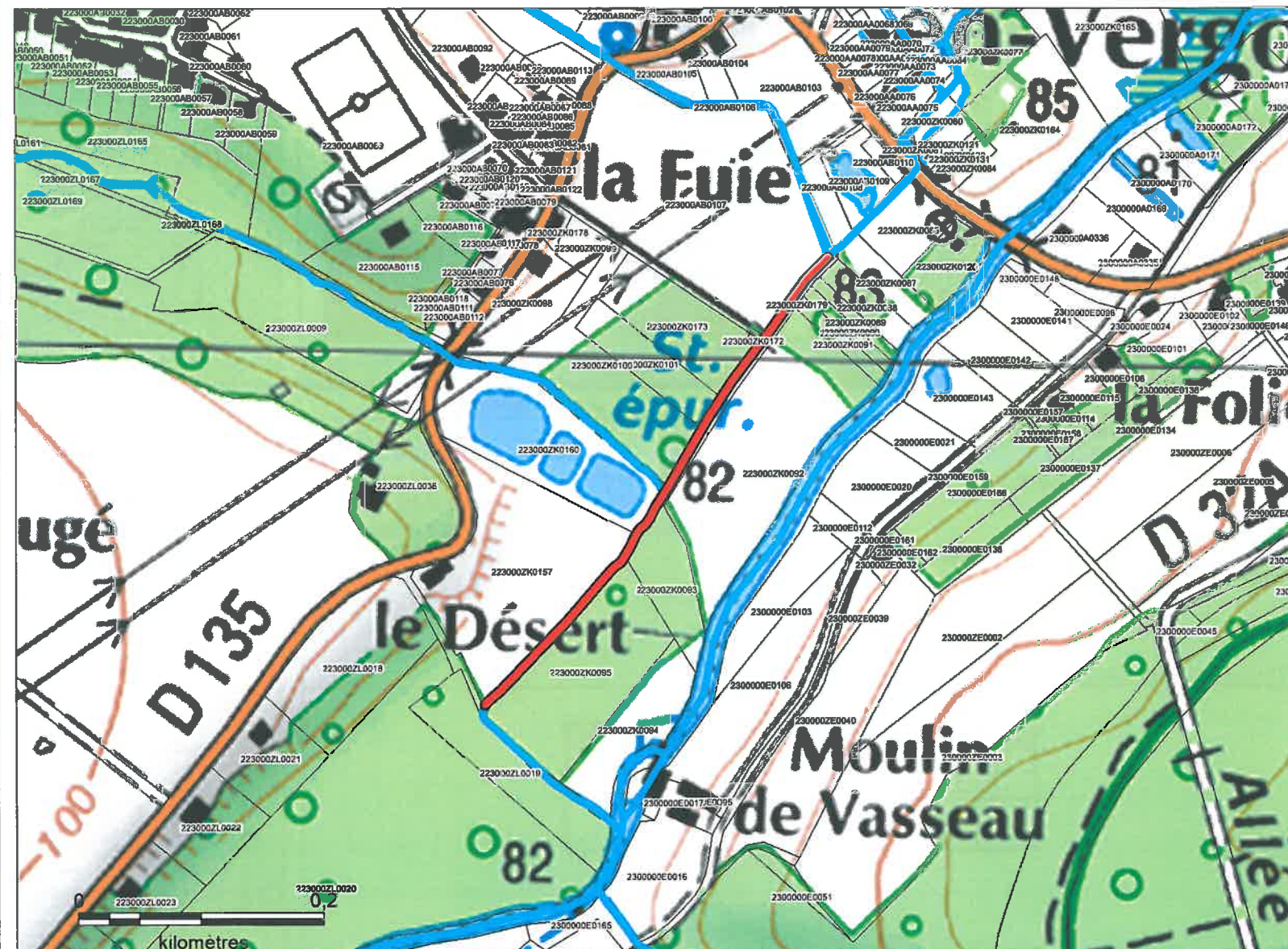
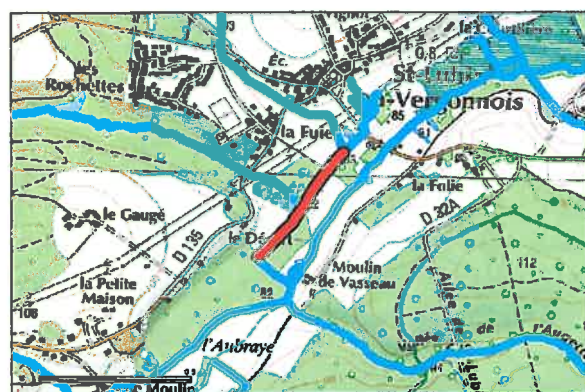
Incidences en fonctionnement

Augmentation de la diversité des habitats.
Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation.
Diminution du colmatage des cours d'eau.

Prescriptions et mesures d'accompagnement

Réalisation des travaux d'aval en amont
Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage)
Période des travaux : De juillet à octobre (étiage)
Nécessité de prévenir les riverains concernés
Choix des matériaux : respecter la végétation locale
Stockage des matériaux et engins sur la berge
Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation

Type de travaux		renaturation lourde du lit : réduction de la section		
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux
LA CISSE AMONT ET SES AFFLUENTS	Vallée des Prés (écoulement de la)	SAINTE-LUBIN-EN-VERGONNOIS	VAPRSEG003	MIL24



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit</p> <p>Largeur moyenne : 3,5 m Profondeur moyenne : 0,7 m Linéaire : 467 ml</p> <p>Caractéristiques techniques</p> <p>Banquette : 400 m³ Fascines, blocs : 590 ml</p> <p>Coût : 35 000 € HT</p> <p>Techniques préconisées : P7 à P9</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

Incidences et mesures d'accompagnement

<p>Incidences en phase travaux</p> <p>Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins</p>	<p>Incidences en fonctionnement</p> <p>Réhaussement de la lame d'eau à l'étiage. Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an). Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau.</p>	<p>Prescriptions et mesures d'accompagnement</p> <p>Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation</p>
--	---	---

Amélioration de la diversité des habitats aquatiques et de berge

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse

Type de travaux

renaturation lourde du lit : recharge en granulats en dôme

Masse d'eau

Cours d'eau

Commune

Code du segment

Identifiant travaux

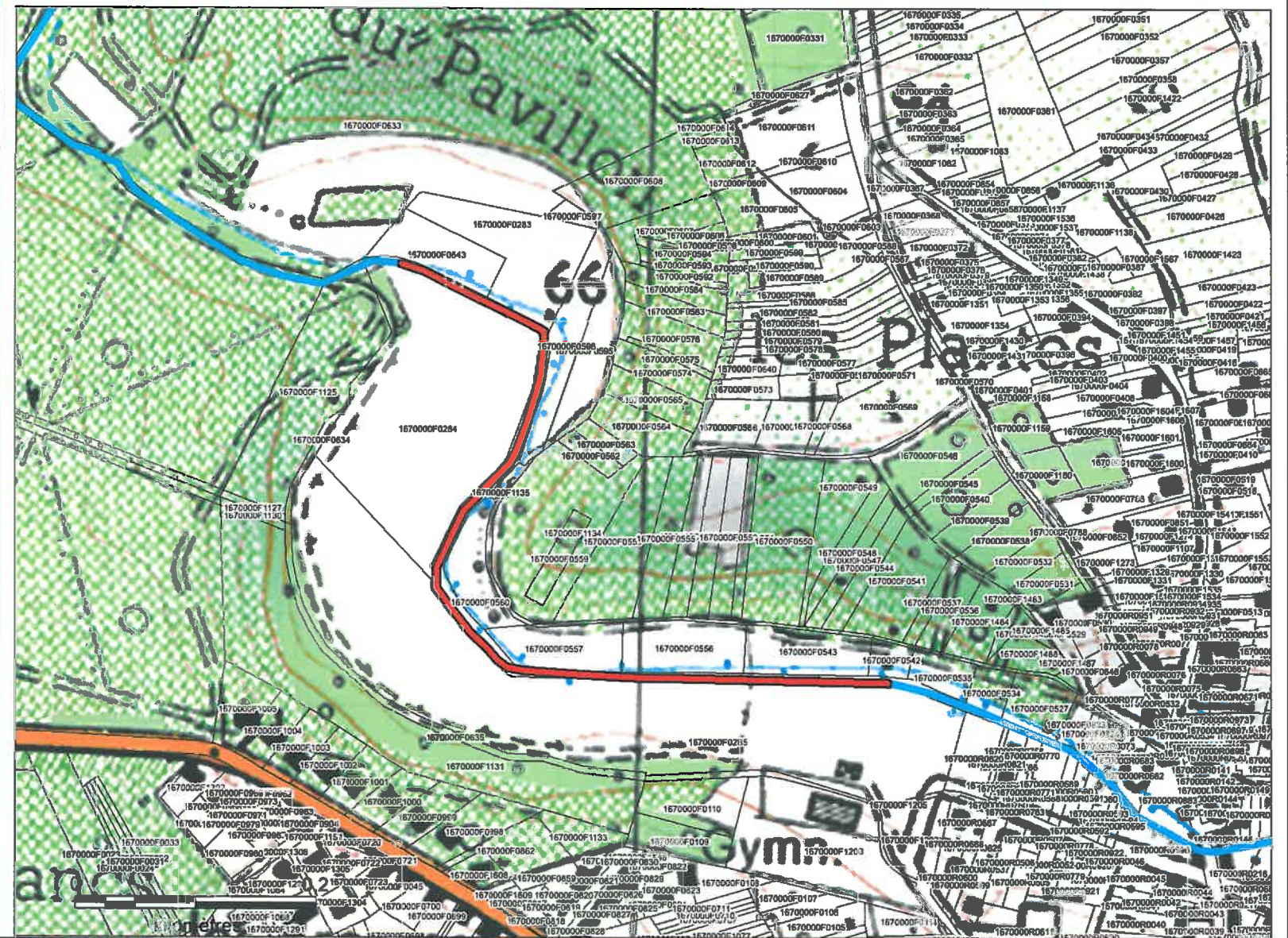
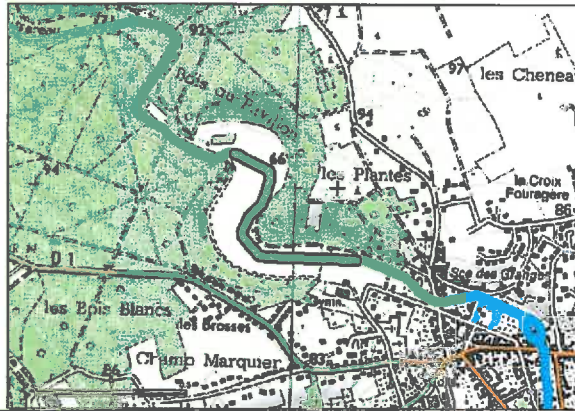
LE CISSEREAU ET SES AFFLUENTS

Cissereau (ruisseau du)

ONZAIN

CIRESEG004

MIL25



Description et justification de l'intervention

Description

Justification

Caractéristiques du lit

Largeur moyenne : 5,3 m
Profondeur moyenne : 1,2 m
Linéaire : 778 ml

Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion

Caractéristiques techniques

Recharge 0-150 mm : 330 m³

Coût : 20 000 € HT

Techniques préconisées : P5

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

Incidents et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux

Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval)
Dérangement de la faune et de la flore
Traversée de parcelles privées par les engins

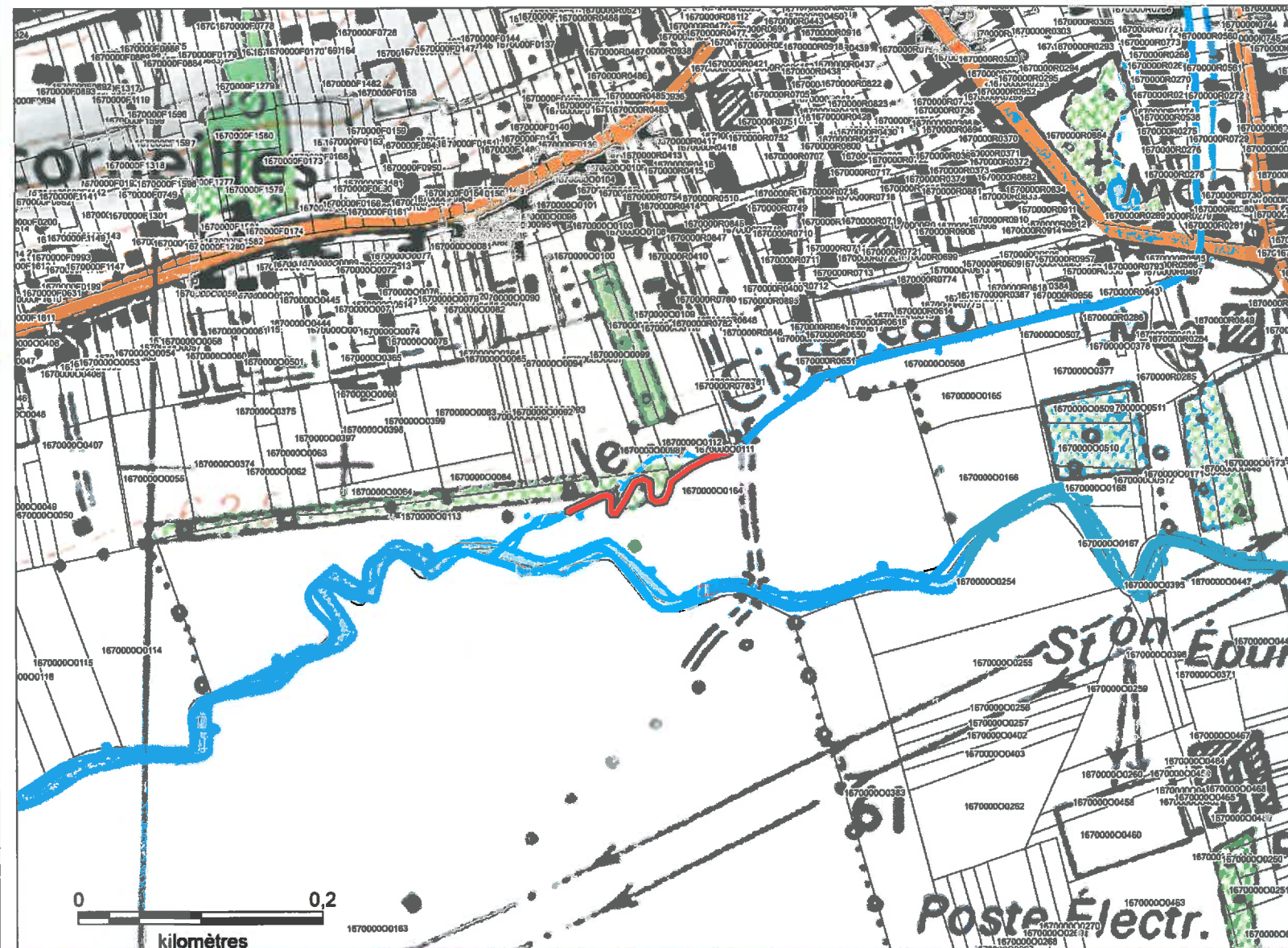
Incidences en fonctionnement

Réhaussement de la lame d'eau à l'étiage.
Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an).
Augmentation de la diversité des habitats.
Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation.
Diminution du colmatage des cours d'eau.
Diminution du débit de débordement.

Prescriptions et mesures d'accompagnement

Réalisation des travaux d'aval en amont
Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage)
Période des travaux : De juillet à octobre (étiage)
Nécessité de prévenir les riverains concernés
Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carières proches)
Stockage des matériaux et engins sur la berge
Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation

Type de travaux		renaturation légère du lit : réduction de la section		
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux
LE CISSEREAU ET SES AFFLUENTS	Cissereau (ruisseau du)	ONZAIN	CIRESEG005	MIL26



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit</p> <p>Largeur moyenne : 5,0 m Profondeur moyenne : 1,5 m Linéaire : 206 ml</p> <p>Caractéristiques techniques</p> <p>Banquette : 400 m³ Fascines, blocs : 300 ml</p> <p>Coût : 15 000 € HT</p> <p>Techniques préconisées : P8 P9</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion</p>

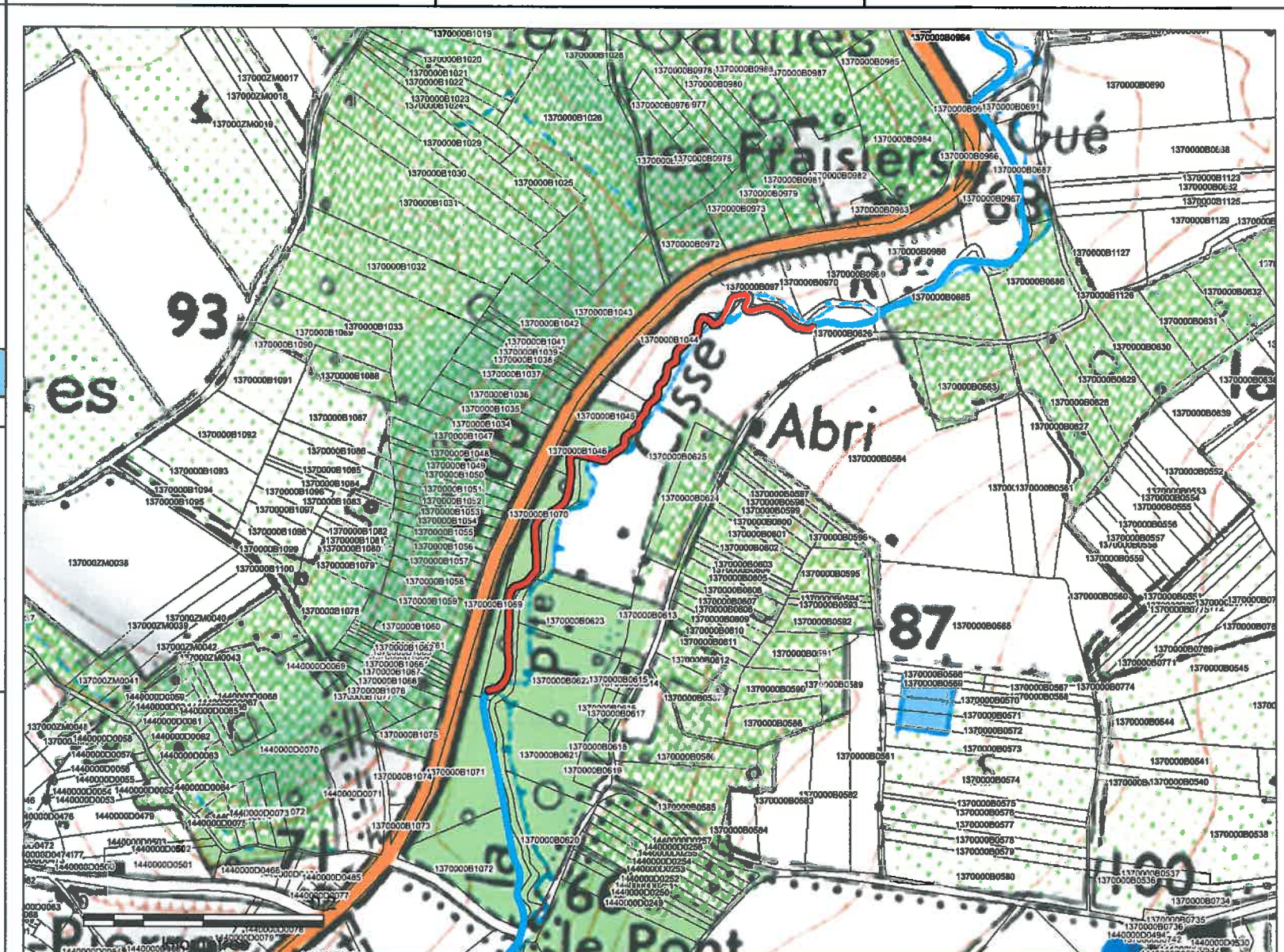
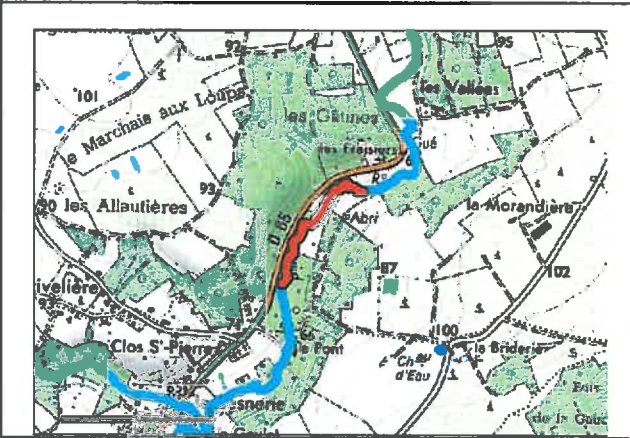
Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	État
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

Incidences et mesures d'accompagnement

<p>Incidences en phase travaux</p> <p>Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins</p>	<p>Incidences en fonctionnement</p> <p>Réhaussement de la lame d'eau à l'étiage. Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an). Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau. Diminution du débit de débordement.</p>	<p>Prescriptions et mesures d'accompagnement</p> <p>Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation</p>
--	--	---

Type de travaux		renaturation lourde du lit : recharge en granulats en dôme		
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux
LA PETITE CISSE ET SES AFFLUENTS	Petite Cisse (ruisseau de la)	MESLAND	CIMESEG007	MIL27



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit</p> <p>Largeur moyenne : 2,0 m Profondeur moyenne : 1 m Linéaire : 545 ml</p> <p>Caractéristiques techniques</p> <p>Recharge 0-150 mm : 165 m³</p> <p>Coût : 10 000 € HT</p> <p>Techniques préconisées : P5</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion</p>

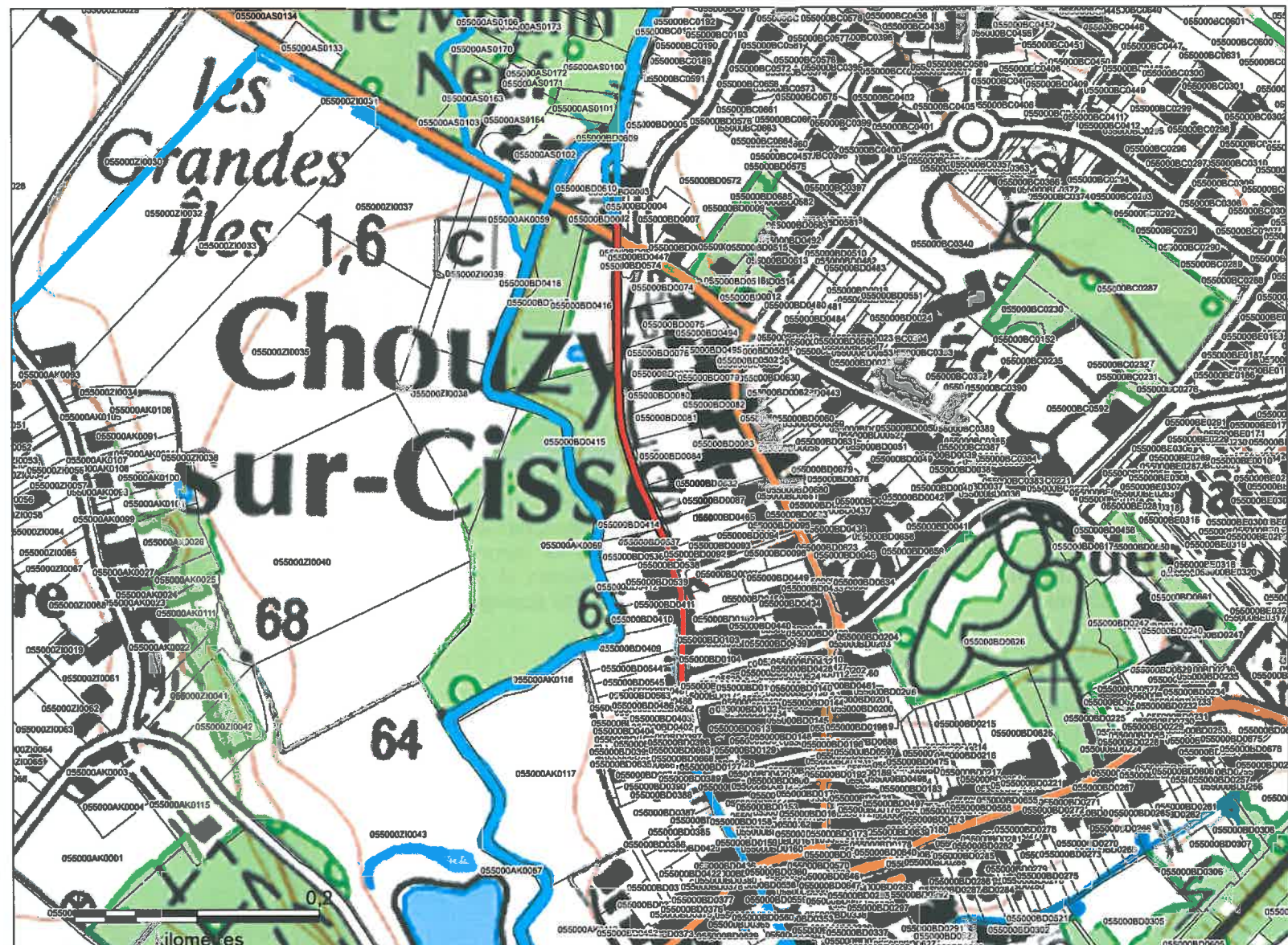
Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0	D	Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

Incidents et mesures d'accompagnement

Incidents en phase travaux	Incidents en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
<p>Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval)</p> <p>Dérangement de la faune et de la flore</p> <p>Traversée de parcelles privées par les engins</p>	<p>Réhaussement de la lame d'eau à l'étiage.</p> <p>Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an).</p> <p>Augmentation de la diversité des habitats.</p> <p>Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation.</p> <p>Diminution du colmatage des cours d'eau.</p> <p>Diminution du débit de débordement.</p>	<p>Réalisation des travaux d'aval en amont</p> <p>Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage)</p> <p>Période des travaux : De juillet à octobre (étiage)</p> <p>Nécessité de prévenir les riverains concernés</p> <p>Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carières proches)</p> <p>Stockage des matériaux et engins sur la berge</p> <p>Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation</p>

Type de travaux		renaturation lourde du lit : réduction de la section		
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux
LA CISSE AMONT ET SES AFFLUENTS	Cisse (la)	CHOUZY-SUR-CISSE	CISSEG025	CONT05



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit Largeur moyenne : 6,0 m Profondeur moyenne : 1.2 m Linéaire : 438 ml</p> <p>Caractéristiques techniques Blocs 150-250 mm : 110 Unités Banquette végétale : 880 m³ Fascines, blocs, boudins coco : 534 ml</p> <p>Coût : 90 000 € HT</p> <p>Techniques préconisées : P8 à P10</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion. Ces travaux vont permettre la reformation d'habitats suite au démantèlement du clapet de Chouzy.</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

Incidences et mesures d'accompagnement

<p>Incidences en phase travaux</p> <p>Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins</p>	<p>Incidences en fonctionnement</p> <p>Réhaussement de la lame d'eau à l'étiage. Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an). Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau. Diminution du débit de débordement.</p>	<p>Prescriptions et mesures d'accompagnement</p> <p>Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation</p>
--	--	---

Type de travaux		renaturation lourde du lit : réduction de la section		
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux
LA CISSE AMONT ET SES AFFLUENTS	Cisse (la)	CHOUZY-SUR-CISSE	CISSEG023	CONT06



Description et justification de l'intervention

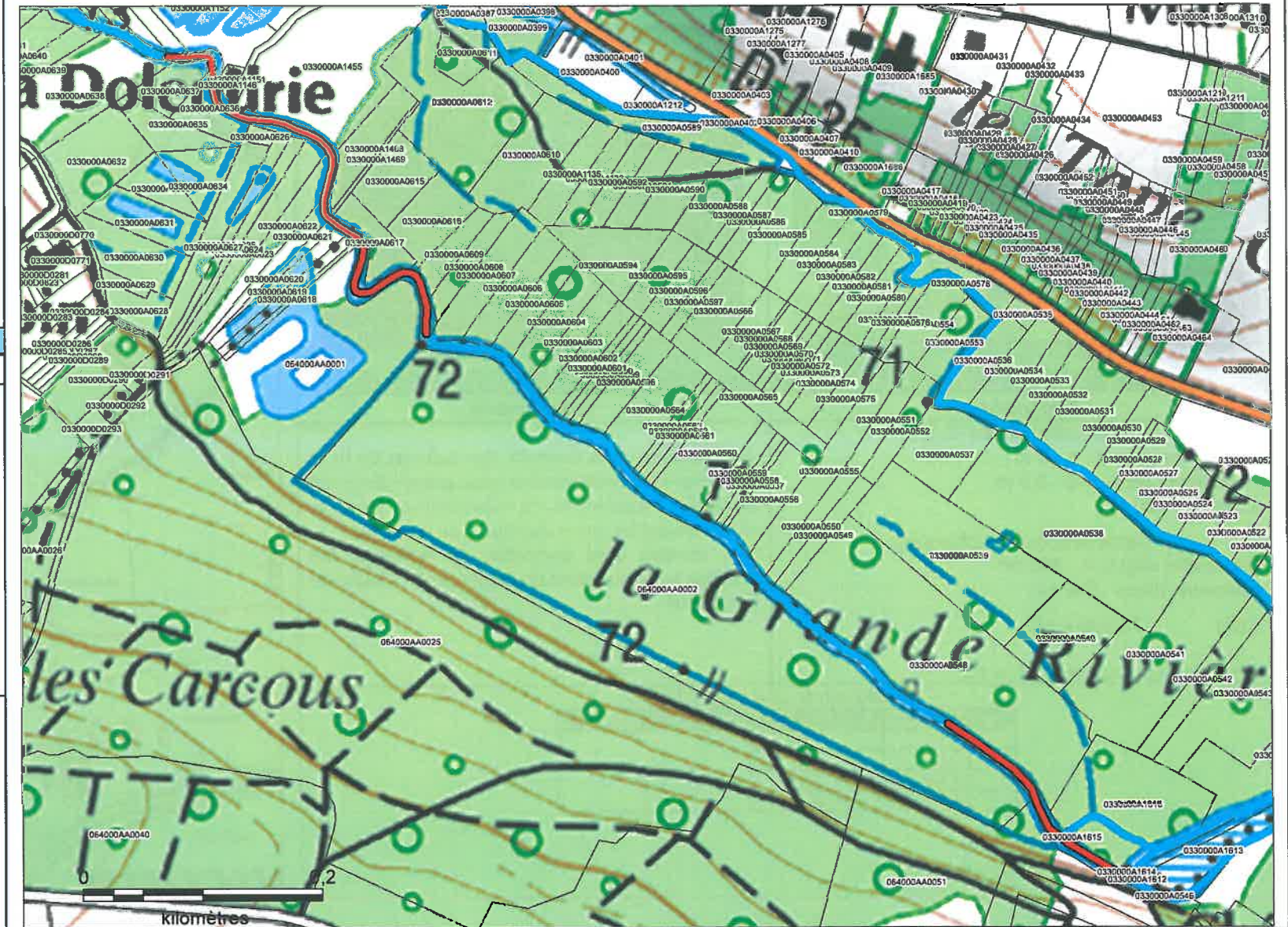
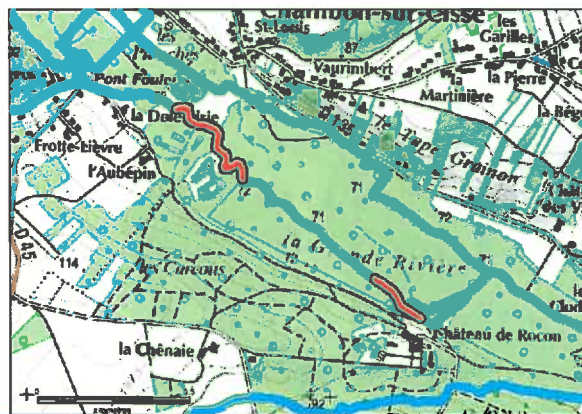
Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit</p> <p>Largeur moyenne : 17,0 m Profondeur moyenne : 1.8 m Linéaire : 795 ml</p> <p>Caractéristiques techniques</p> <p>Banquette végétale : 1000 m³ Fascines, blocs : 800 ml</p> <p>Coût : 45 000 € HT</p> <p>Techniques préconisées : P8 P9</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion. Ces travaux permettront de diversifier les habitats du bief du moulin et seront couplés à une restauration de l'ancien lit de la Cisse pour améliorer la continuité écologique du Moulin de Chéry.</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Code	Proc.
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

Incidents en phase travaux	Incidents et mesures d'accompagnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
<p>Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval)</p> <p>Dérangement de la faune et de la flore</p> <p>Traversée de parcelles privées par les engins</p>	<p>Réhaussement de la lame d'eau à l'étiage.</p> <p>Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an).</p> <p>Augmentation de la diversité des habitats.</p> <p>Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation.</p> <p>Diminution du colmatage des cours d'eau.</p>	<p>Réalisation des travaux d'aval en amont</p> <p>Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage)</p> <p>Période des travaux : De juillet à octobre (étiage)</p> <p>Nécessité de prévenir les riverains concernés</p> <p>Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carières proches)</p> <p>Stockage des matériaux et engins sur la berge</p> <p>Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation</p>

Type de travaux		renaturation lourde du lit : réduction de la section		
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux
LA CISSE AMONT ET SES AFFLUENTS	Cisse (la)	CHAMBON-SUR-CISSE - COULANGES	CISSEG019	CONT07



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit</p> <p>Largeur moyenne : 13,0 m Profondeur moyenne : 1.5 m Linéaire : 630 ml</p> <p>Caractéristiques techniques</p> <p>Banquette végétale : 1000 m³ Fascines, blocs : 851 ml</p> <p>Coût : 75 000 € HT</p> <p>Techniques préconisées : P8 à P9</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion.</p> <p>Ces travaux permettront de restaurer les habitats suite au démantèlement des ouvrages du moulin de Rocon.</p>

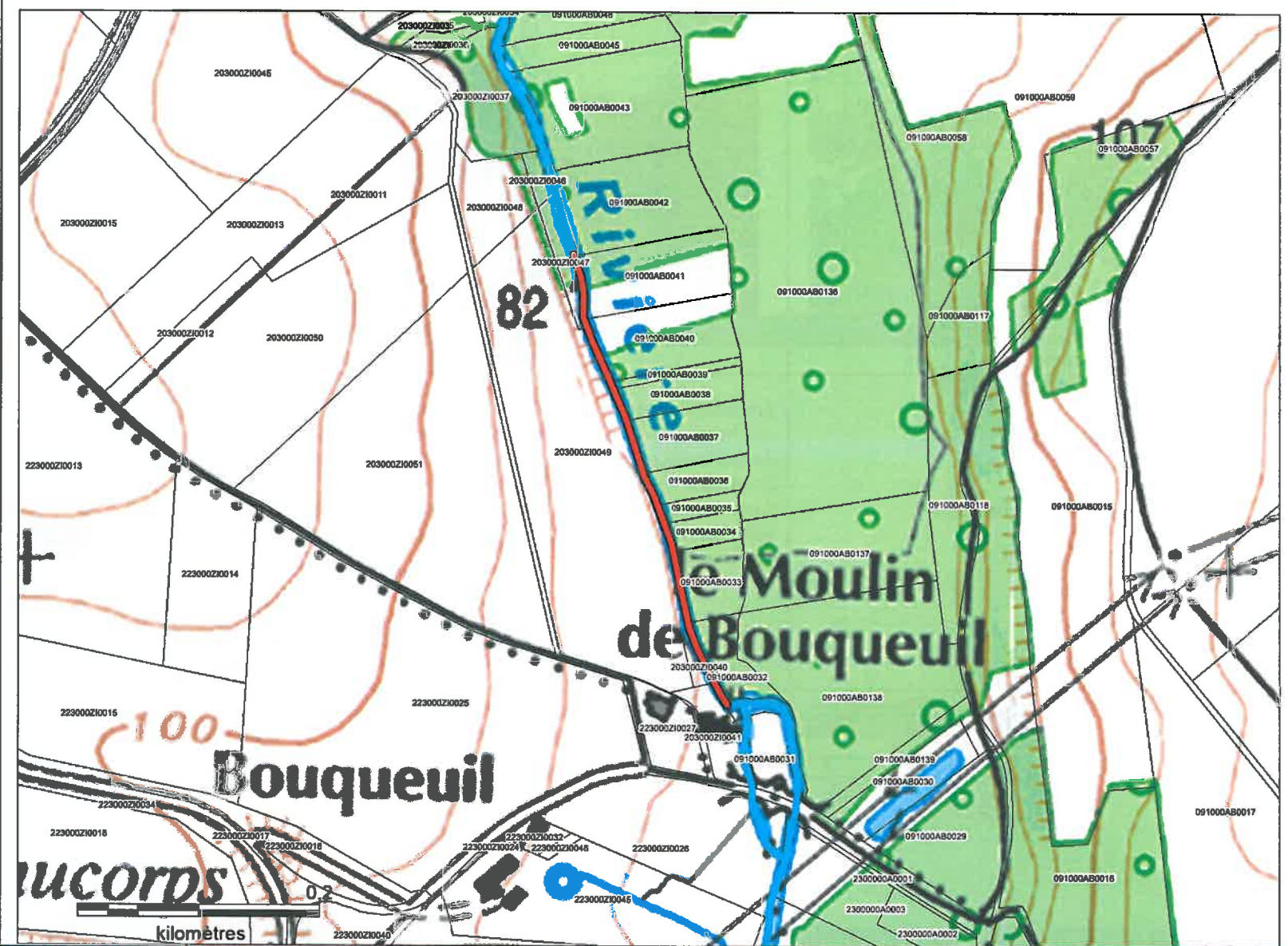
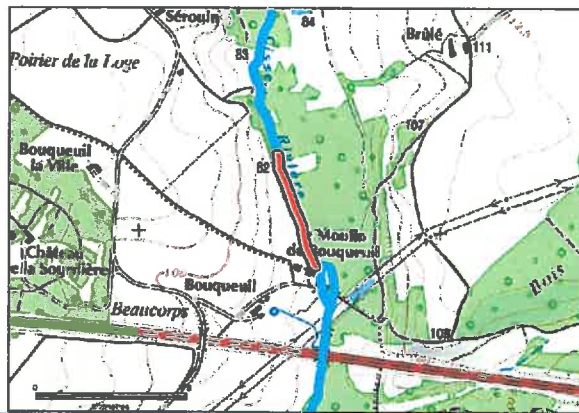
Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
<p>Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins</p>	<p>Réhaussement de la lame d'eau à l'étiage. Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau. Diminution du débit de débordement.</p>	<p>Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la végétation locale Stockage des matériaux et engins sur la berge Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation</p>

Type de travaux		renaturation lourde du lit : réduction de la section		
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux
LA CISSE AMONT ET SES AFFLUENTS	Cisse (la)	FOSSE - SAINT-LUBIN-EN-VERGONNOIS	CISSEG009	CONT08



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit Largeur moyenne : 11,0 m Profondeur moyenne : 0,5 m Linéaire : 400 ml</p> <p>Caractéristiques techniques Banquette végétale : 800 m³ Fascines, blocs : 500 ml Coût : 75 000 € HT</p> <p>Techniques préconisées : P7 à P9</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion. Ces travaux vont permettre de restaurer les habitats suite au retrait de l'ouvrage du Moulin de Bouqueuil.</p>

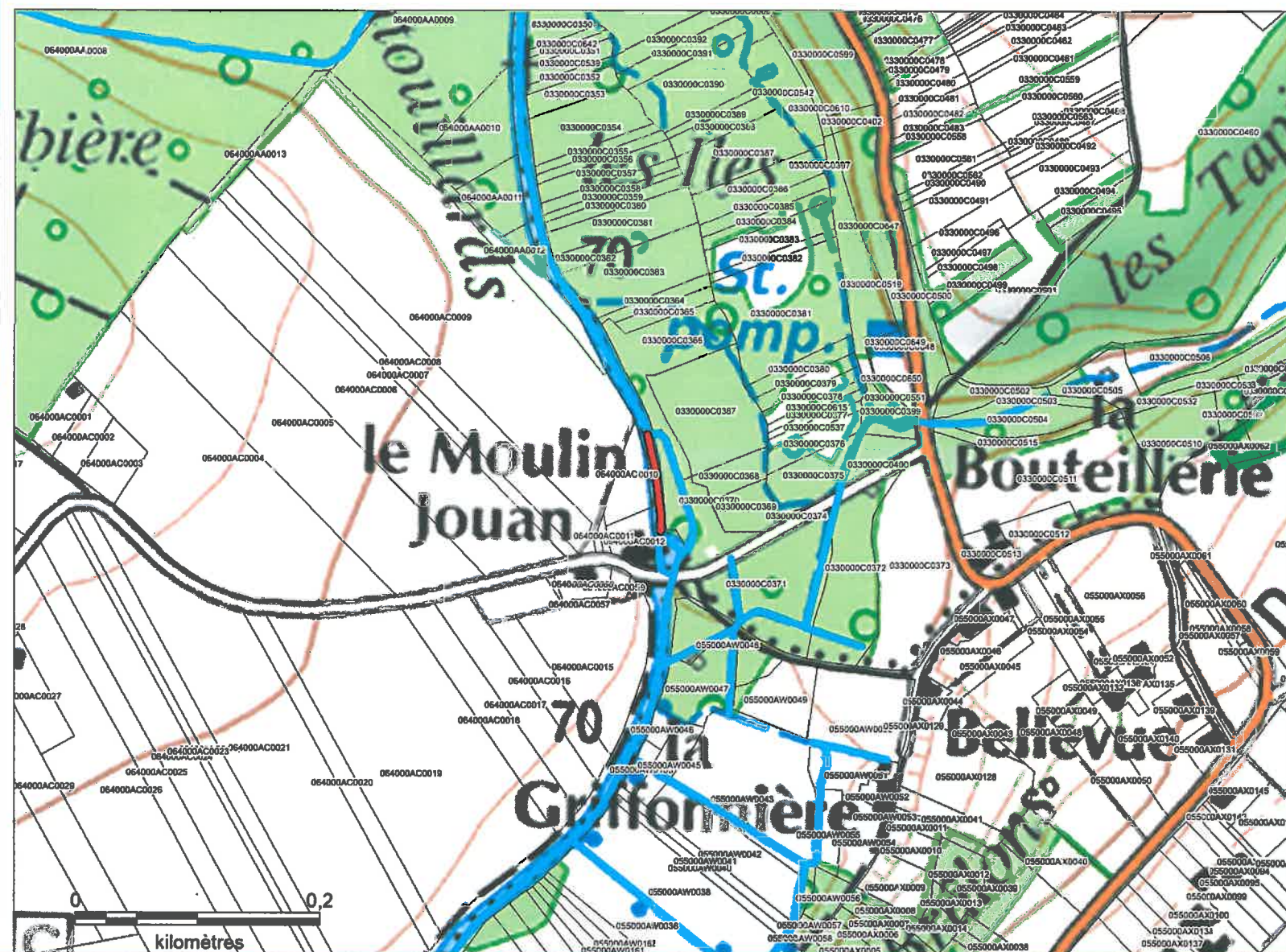
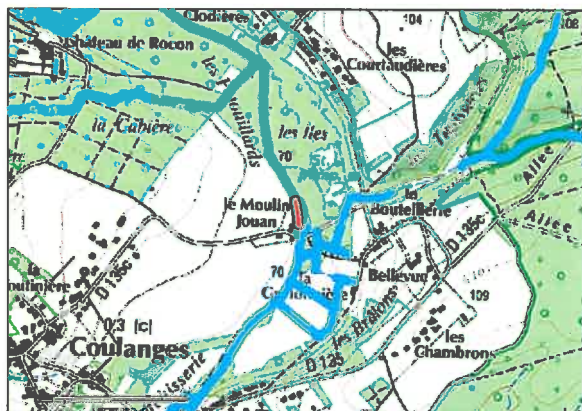
Procédure (L.214-1 du CE) :

Régime	État	État
3.1.1.0		
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		Autorisation
3.1.5.0	A	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins	Réhaussement de la lame d'eau à l'étiage. Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau.	Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation

Type de travaux		renaturation lourde du lit : réduction de la section		
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux
LA CISSE AMONT ET SES AFFLUENTS	Cisse (la)	CHAMBON-SUR-CISSE - COULANGES	CISSEG021	CONT15



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit</p> <p>Largeur moyenne : 13,5 m Profondeur moyenne : 1.5 m Linéaire : 90 ml</p> <p>Caractéristiques techniques</p> <p>Banquette végétale : 500 m³ Fascines, blocs : 100 ml Coût : 20 000 € HT</p> <p>Techniques préconisées : P8 à P9</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion. Ces travaux vont permettre d'améliorer la qualité des habitats dans le bief du moulin Jouan.</p>

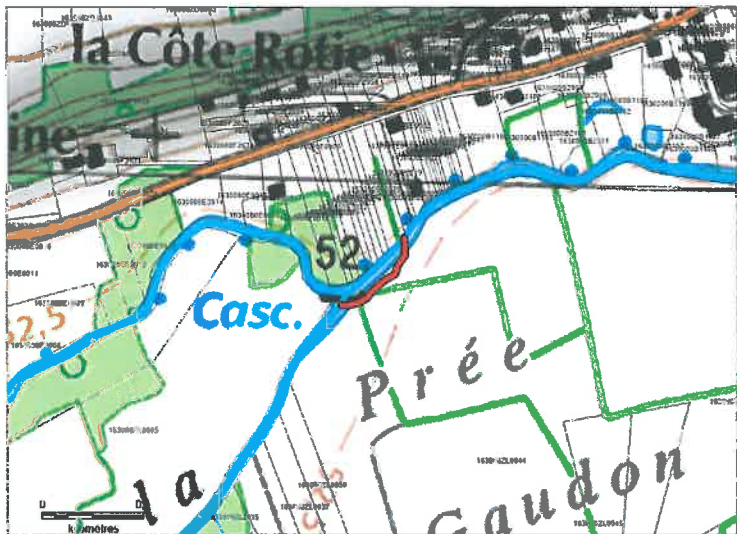
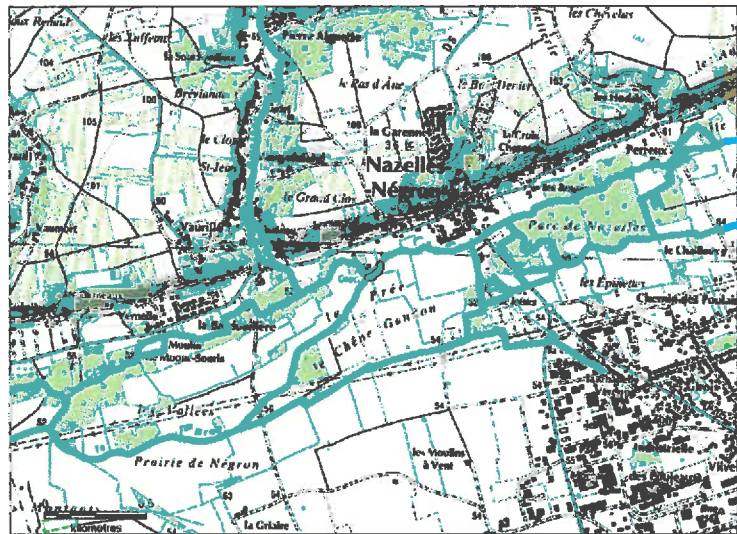

Procédure (L.214-1 du CE) :

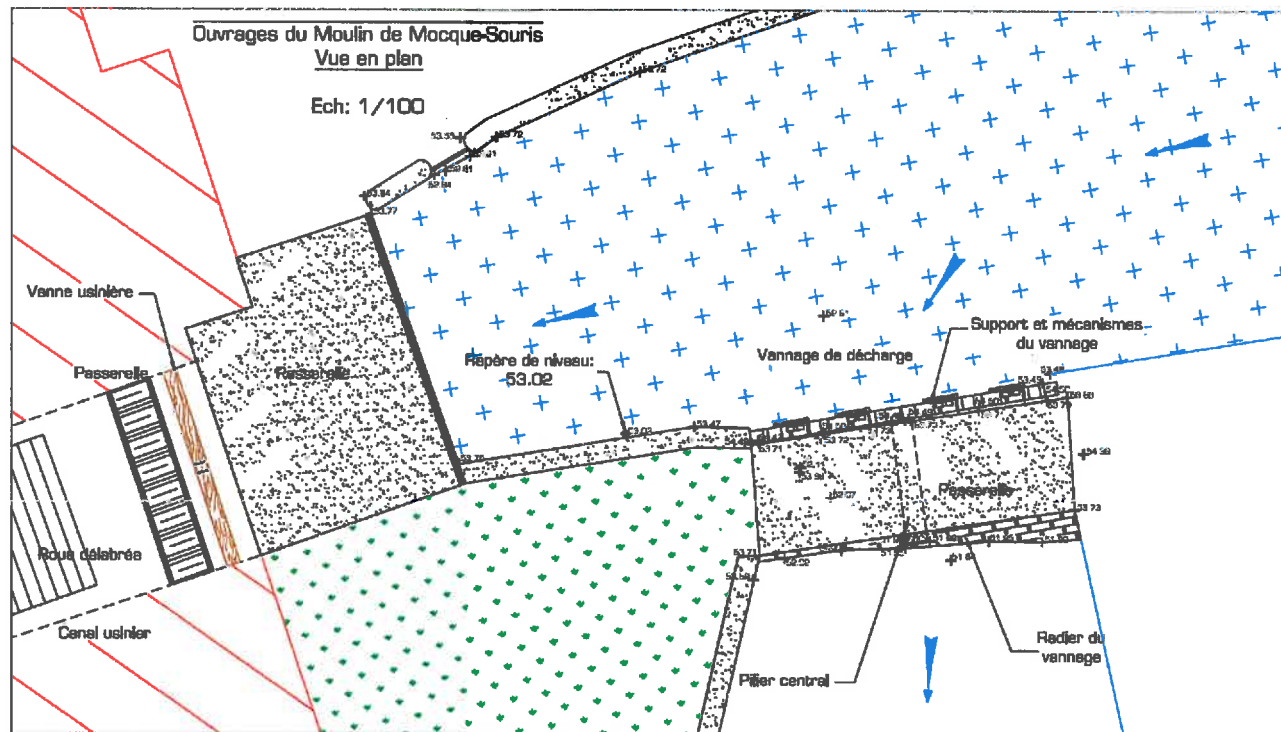
Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	A	

Incidences et mesures d'accompagnement

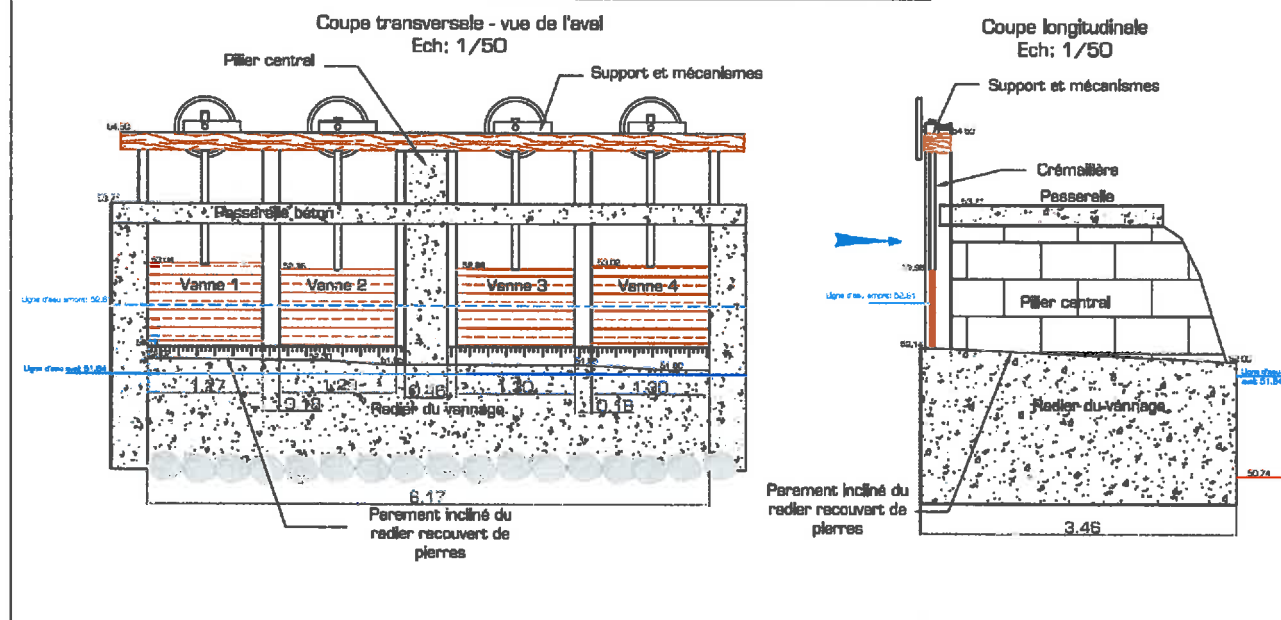
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangeant de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins	Réhaussement de la lame d'eau à l'étiage. Fréquence de débordement cohérente avec les variations naturelles (0,5 à 1/an). Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau. Diminution du débit de débordement.	Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge Bouturage de saule possible et repiquage des hélophytes in situ pour une reprise plus rapide de la végétation

TRAVAUX SUR LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

Type de travaux		Bras de contournement d'ouvrage et arrasement																			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage										Identifiant travaux								
LA CISSE LIGERIE	Cisse (la)	NAZELLE NEGRON	Moulin Mocque Souris										CONT02								
<p>Code ouvrage : CISSIT006 Type d'ouvrage : moulin</p> <p>Dénivelé : 1.75 m</p> <p>Coût prévisionnel (€ HT) : 28 400</p> <p>Lieu-dit : Le Moulin de Mocque Souris</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Franchissement piscicole</th> <th>Etat actuel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Anguille</td> <td>classe 3</td> </tr> <tr> <td>Truite</td> <td>classe 4</td> </tr> </tbody> </table>		Franchissement piscicole	Etat actuel	Anguille	classe 3	Truite	classe 4														
Franchissement piscicole	Etat actuel																				
Anguille	classe 3																				
Truite	classe 4																				
Description et justification de l'intervention																					
Description																					
Création d'un bras de contournement en rive gauche avec une répartition des débits de l'ordre de 33% vers le bras et 66% vers le moulin pour le module et une répartition de l'ordre de 100% vers le bras de contournement pour le QMNA ₅ et le DMR.																					
Justification																					
Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage. Maintien des usages et des droits d'eau																					
Procédure (L.214-1 du CE) :																					
Rubrique	Seuil	Bilan																			
3.1.1.0		Déclaration																			
3.1.2.0	D																				
3.1.3.0																					
3.1.4.0	D																				
3.1.5.0	D																				
Ouvrages amont																					
Ouvrages Moulin																					
Q Total																					
		Déversoir du Bray		Rampe entrée passe			Bras de contournement (centre zone de recharge)		Bras de contournement (lit)		Passe à anguille (vanne laissée ouverte)		Autres vannes (fermées)								
		Hauteur d'eau (m)	Débit (m ³ /s)	Hauteur (m)	Vitesse (m/s)	Débit (m ³ /s)	Hauteur d'eau (m)	Vitesse (m/s)	Hauteur d'eau (m)	Vitesse (m/s)	Hauteur d'eau (m)	Débit (m ³ /s)	Hauteur d'eau (m)	Vitesse (m/s)	Débit (m ³ /s)						
Débit Minimum Réservé (DMR)		0,00	0,00	0,34	0,85	0,21	0,19	0,95	0,10	0,69	0,36	0,04	0,00	0,00	0,00	0,25					
Débit d'étiage (Qmna ₅)		0,00	0,00	0,48	1,04	0,35	0,25	1,11	0,13	0,84	0,50	0,11	0,00	0,00	0,00	0,46					
Module (Débit moyen)		0,12	1,36	0,76	1,38	0,70	0,38	1,37	0,20	1,10	0,78	0,41	0,00	0,00	0,00	2,47					
Débits classés	Q90%	0,22	3,68	0,86	1,49	0,85	0,42	1,44	0,22	1,15	0,88	0,54	0,00	0,00	0,00	5,07					
	Q95%	0,31	6,18	0,95	1,58	0,99	0,45	1,50	0,25	1,24	0,97	0,64	0,00	0,00	0,00	7,80					
	Q98%	0,46	11,18	1,10	1,73	1,23	0,51	1,59	0,28	1,32	1,12	0,80	0,09	0,51	0,18	13,39					
Incidences et mesures d'accompagnement																					
Incidences en phase travaux				Incidences en fonctionnement						Prescriptions et mesures d'accompagnement											
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.				Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).						Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.											



Vannage de décharge du Moulin de Mocque-Souris



Syndicat Intercommunal pour l'Entretien et l'Aménagement de la Cisse

Etude préalable à la restauration de la continuité écologique du déversoir du Broy

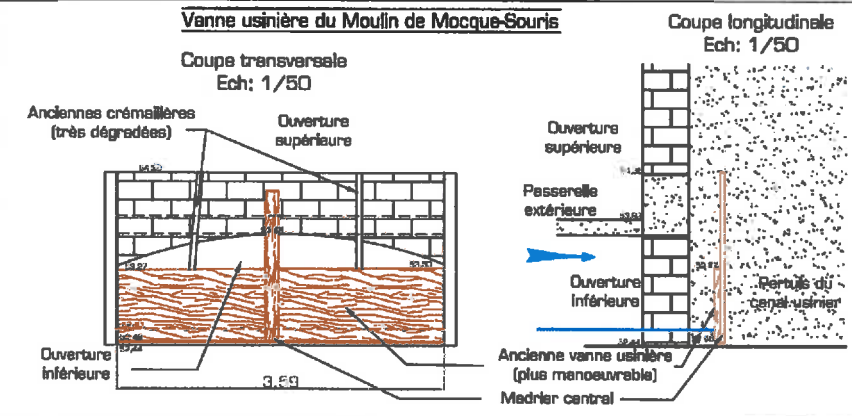
Etat Initial des ouvrages du Moulin de Mocque-Souris

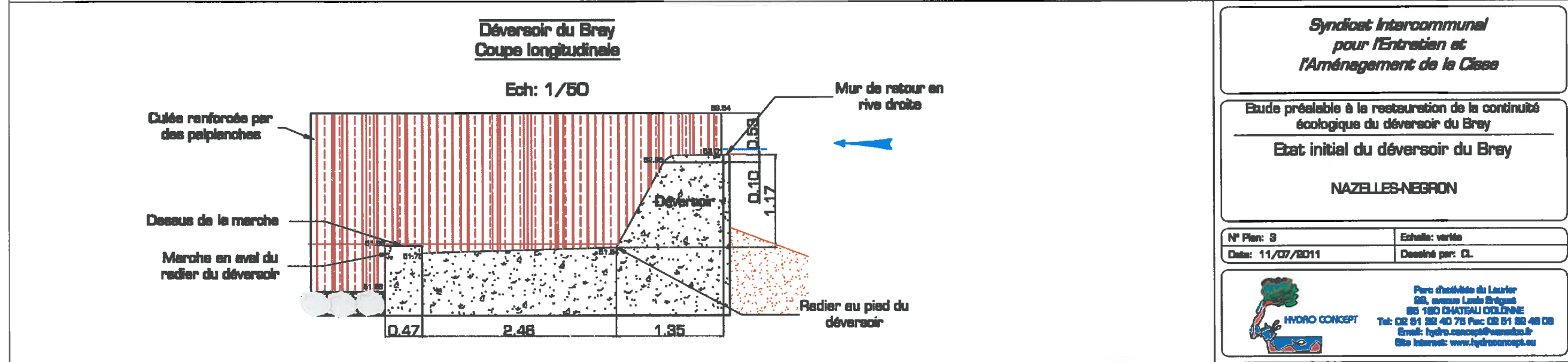
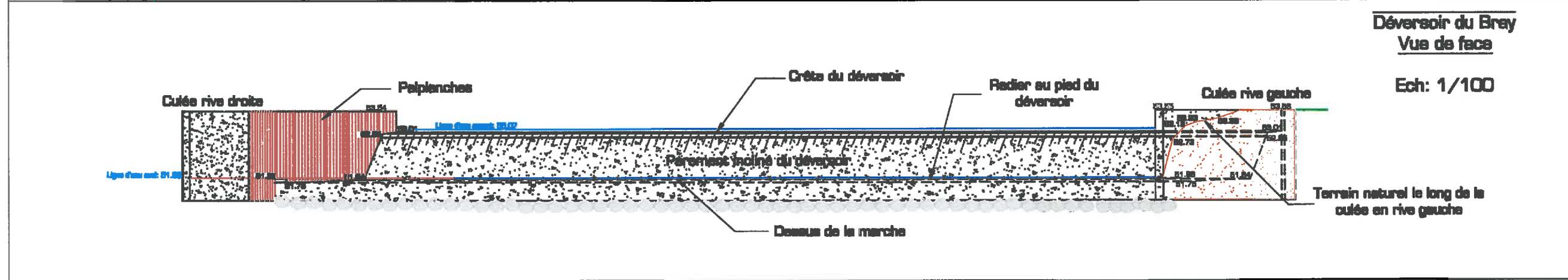
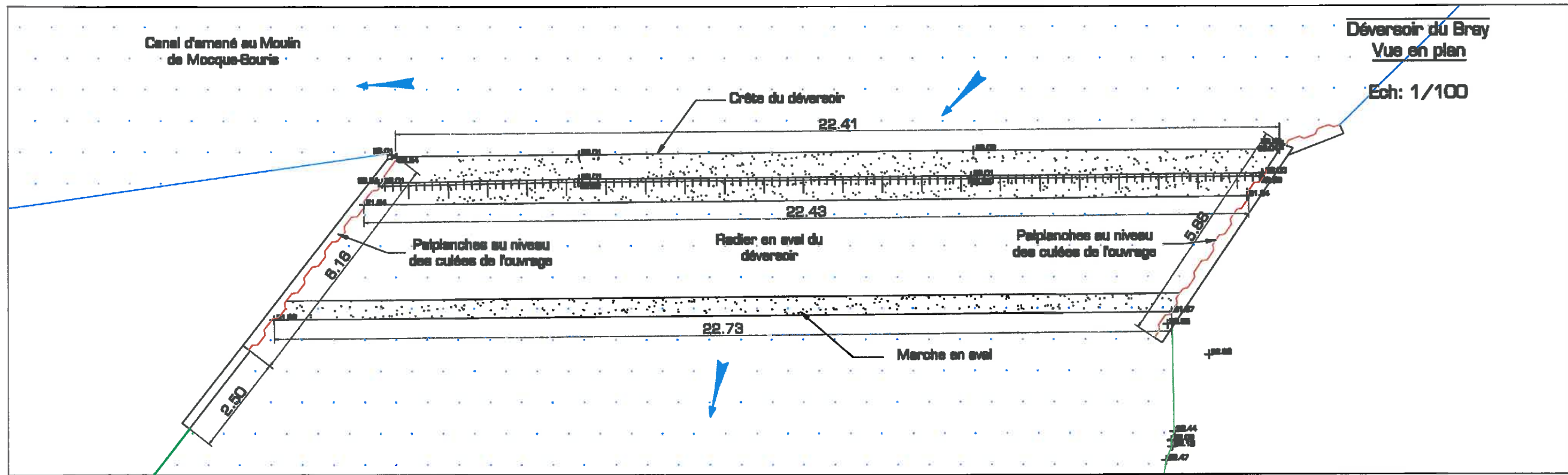
NAZELLES-NEGRON

N° Plan: E
 Date: 11/07/2011

Echelle: varie
 Dessiné par: CL

Parc d'activités du Laurier
 26, avenue Louis Bréguet
 35180 CHATEAU D'OLIVINE
 Tel: 02 91 92 40 73 Fax: 02 91 92 48 03
 Email: hydro.concept@wanadoo.fr
 Site Internet: www.hydroconcept.eu





*Syndicat Intercommunal
pour l'Entretien et
l'Aménagement de la Classe*

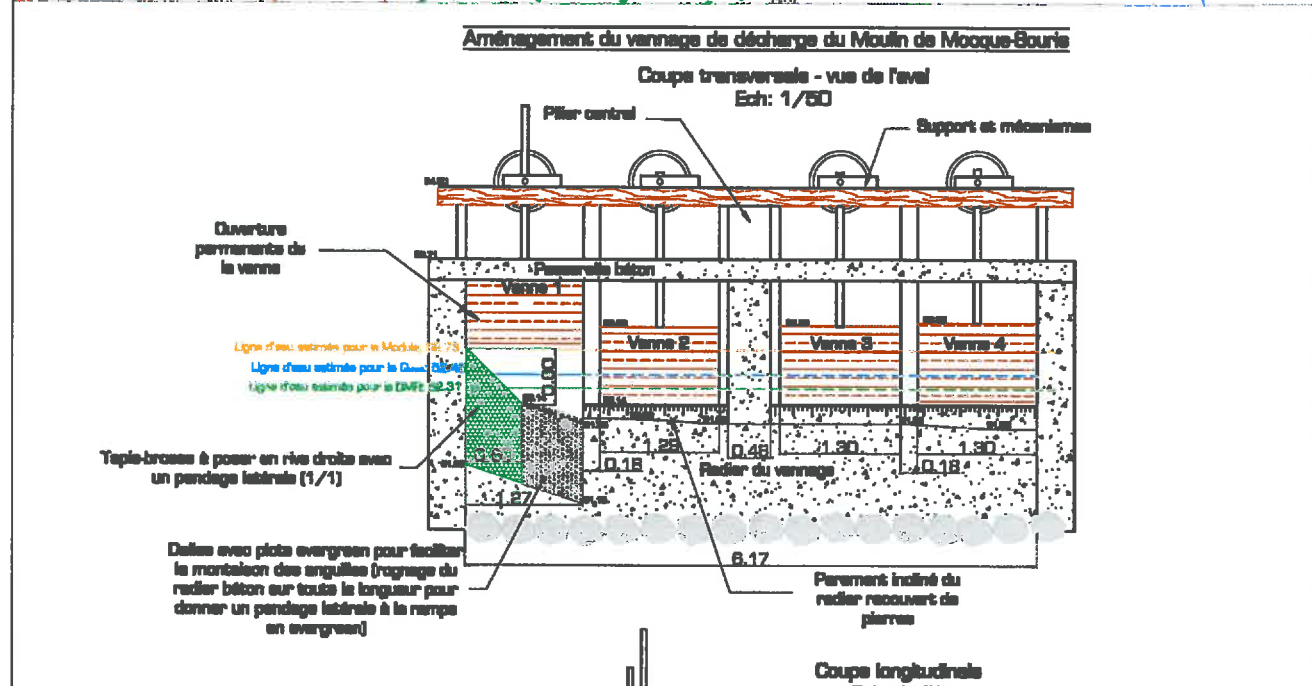
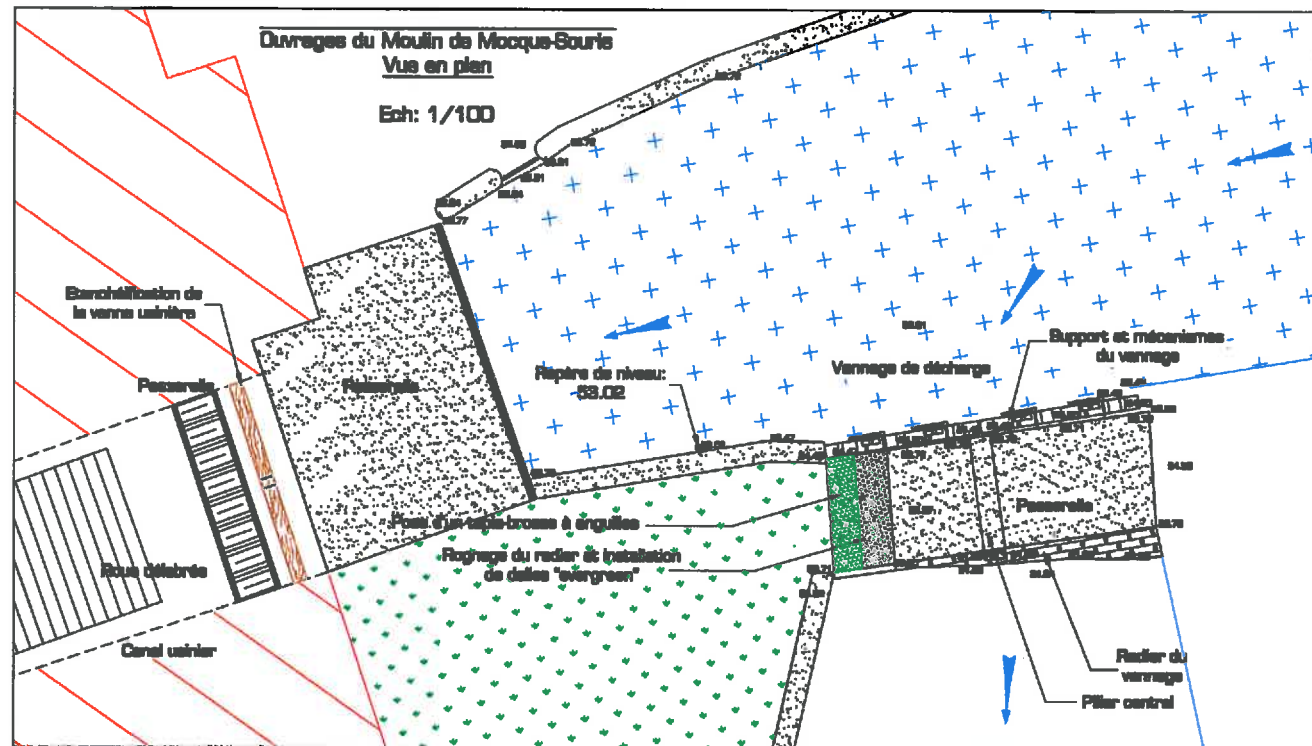
Etude préalable à la restauration de la continuité
écologique du déversoir du Bray

Etat initial du déversoir du Bray

NAZELLES-NEGRON

N° Plan: 3 Echelle: variée
Date: 11/07/2011 Dessiné par: CL

 **HYDRO CONCEPT**
Parc d'activités du Laurier
69, avenue Louis Braille
85 180 CHATEAU D'OLIVE
Tel: 02 51 22 40 78 Fax: 02 51 22 48 08
Email: hydro.concept@wanadoo.fr
Site Internet: www.hydroconcept.eu



Syndicat Intercommunal pour l'Entretien et l'Aménagement de la Cisse

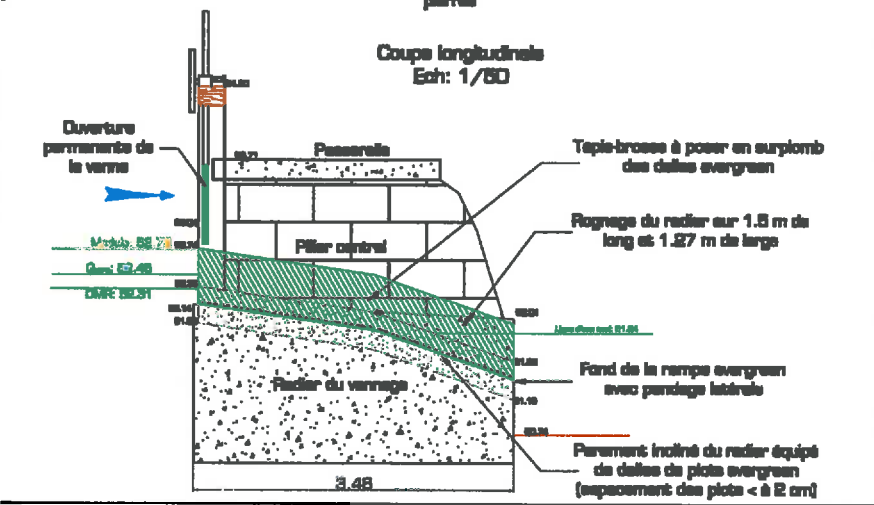
Étude préalable à la restauration de la continuité écologique du déversoir du Bray

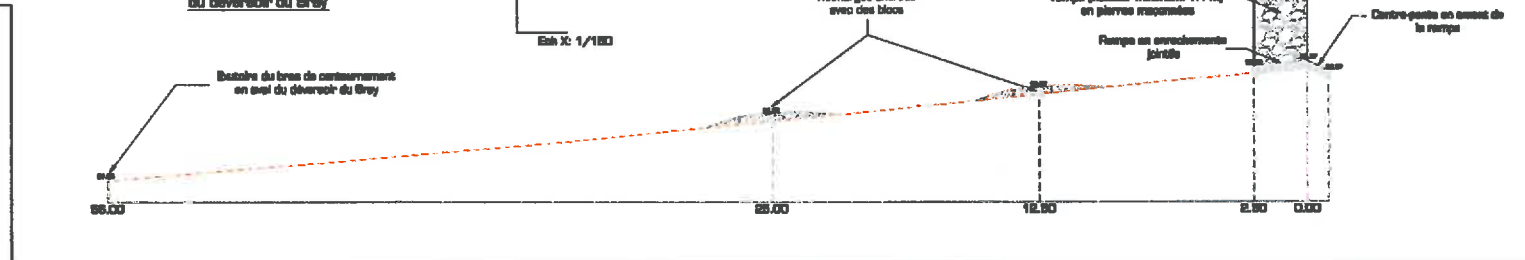
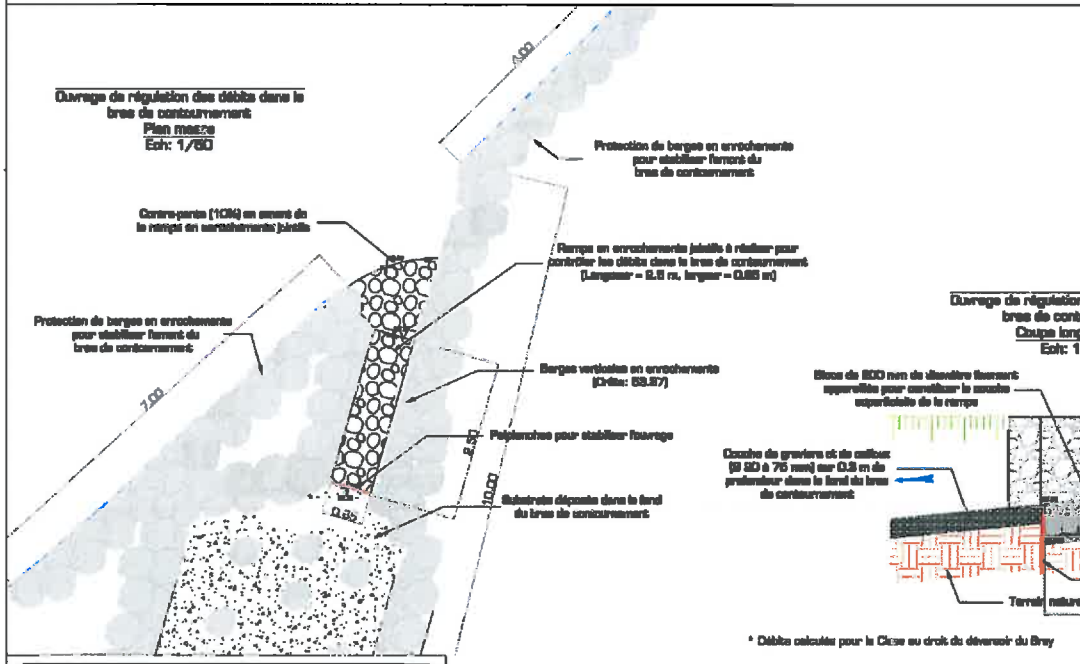
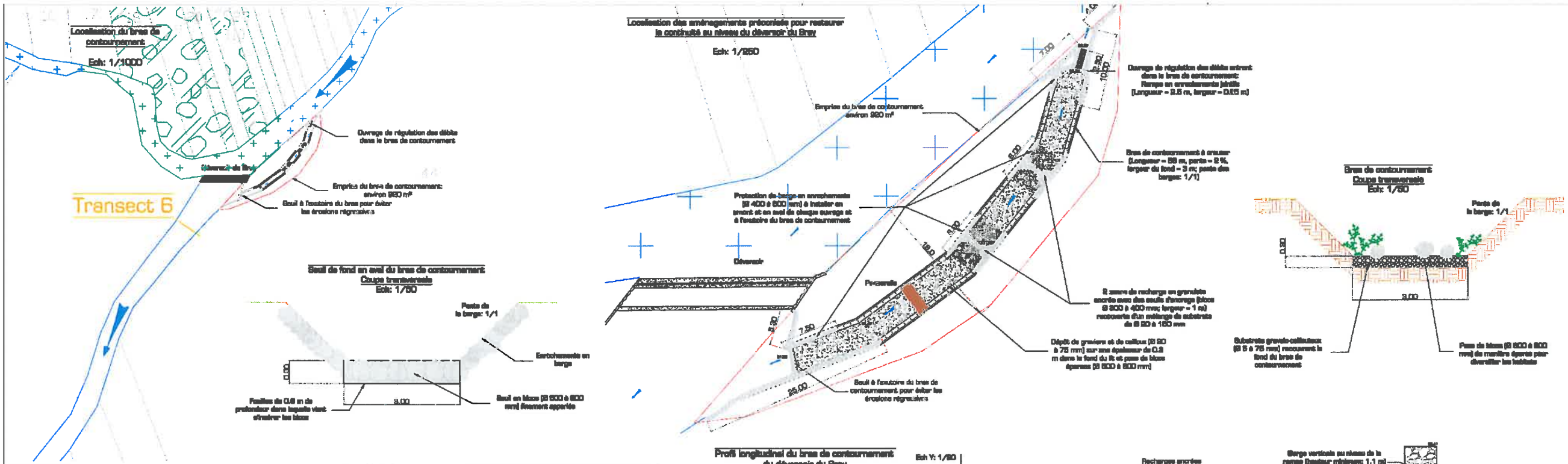
Aménagement du vannage de décharge du Moulin de Mocque-Souris

NAZELLES-NEGRON

N° Plan: 4 Echelle: verticalement
Date: 18/03/2012 Dessiné par: GJ.

Paroisse de Louvain-la-Neuve
1000 Louvain-la-Neuve
Tél: 02 37 31 30 43 Fax: 02 37 31 30 48
Email: hydroconcept@nazelles-negron.be
Site Internet: www.hydroconcept.be



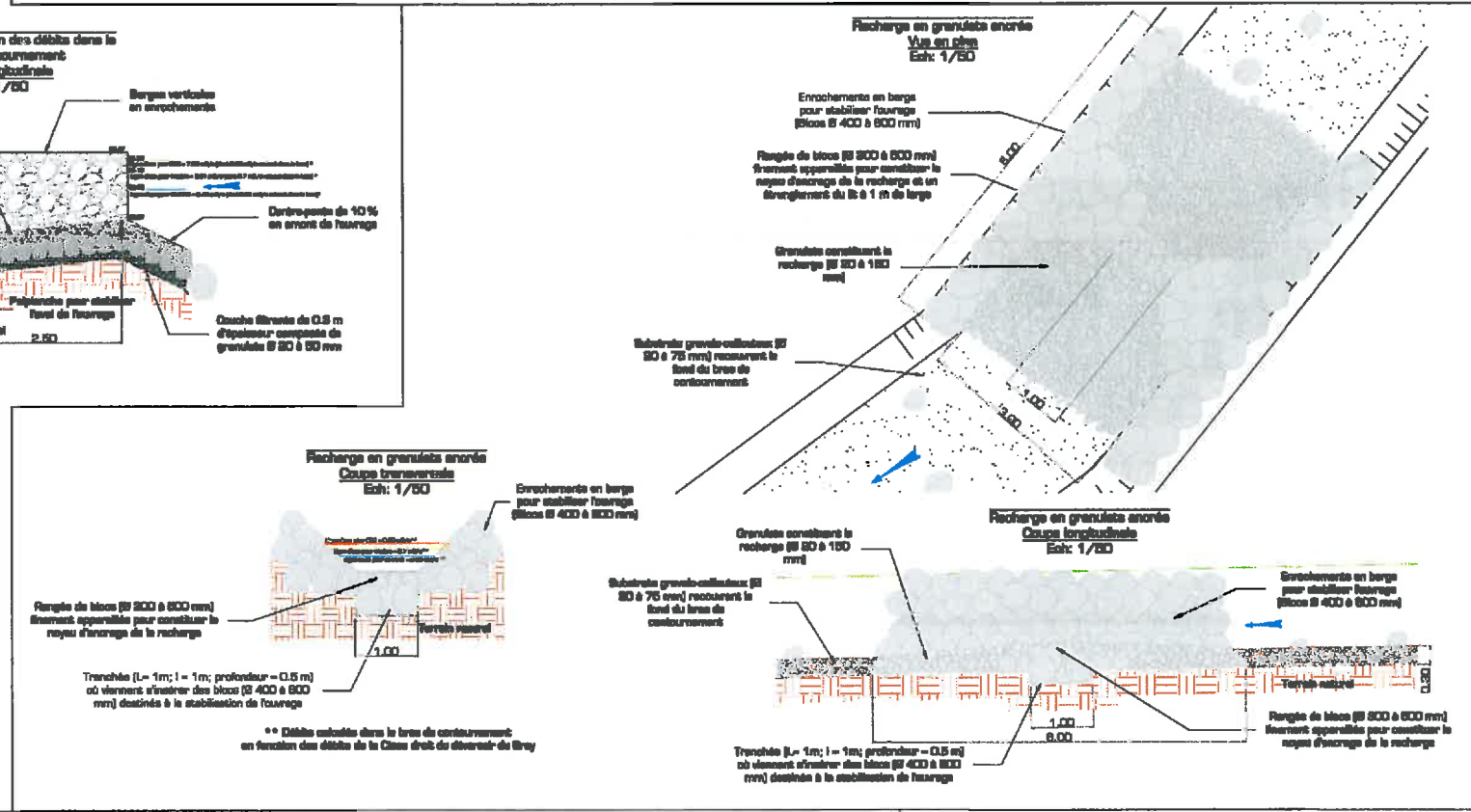
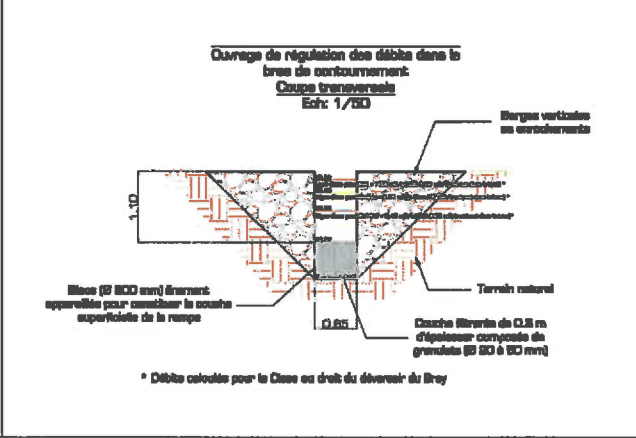


Syndicat intercommunal d'aménagement et d'entretien de la Cisse

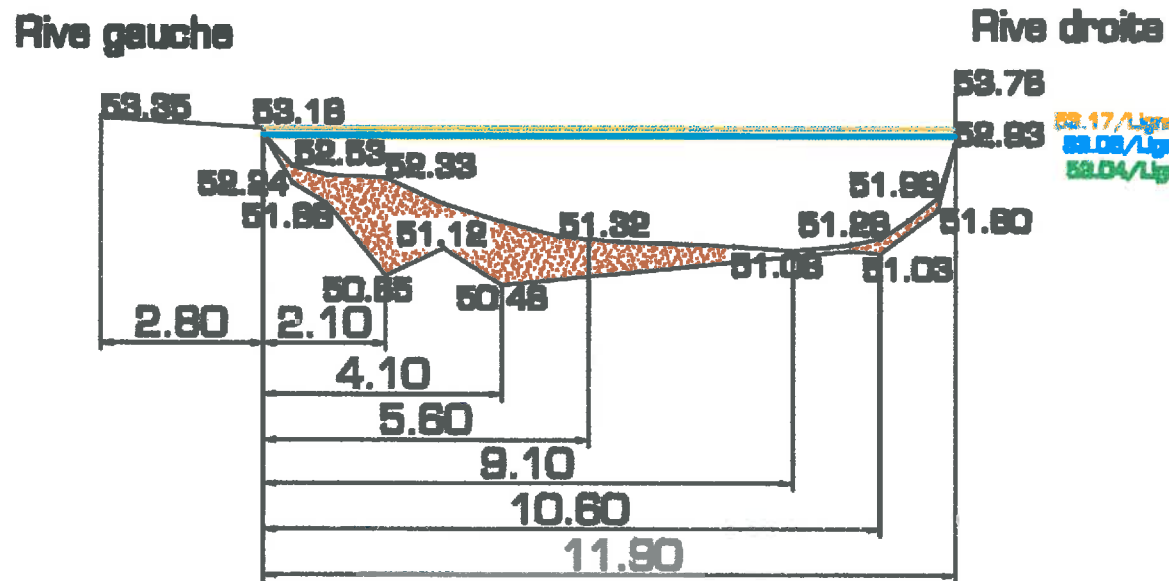
Étude préalable à la restauration de la continuité écologique du déversoir du Bray
Plans des aménagements préconisés pour la restauration de la continuité écologique au niveau du déversoir du Bray NAZELLES-NEGRON

N° Plan: 6
Date: 08/03/2012
Echelle: variée
Dessiné par: OL

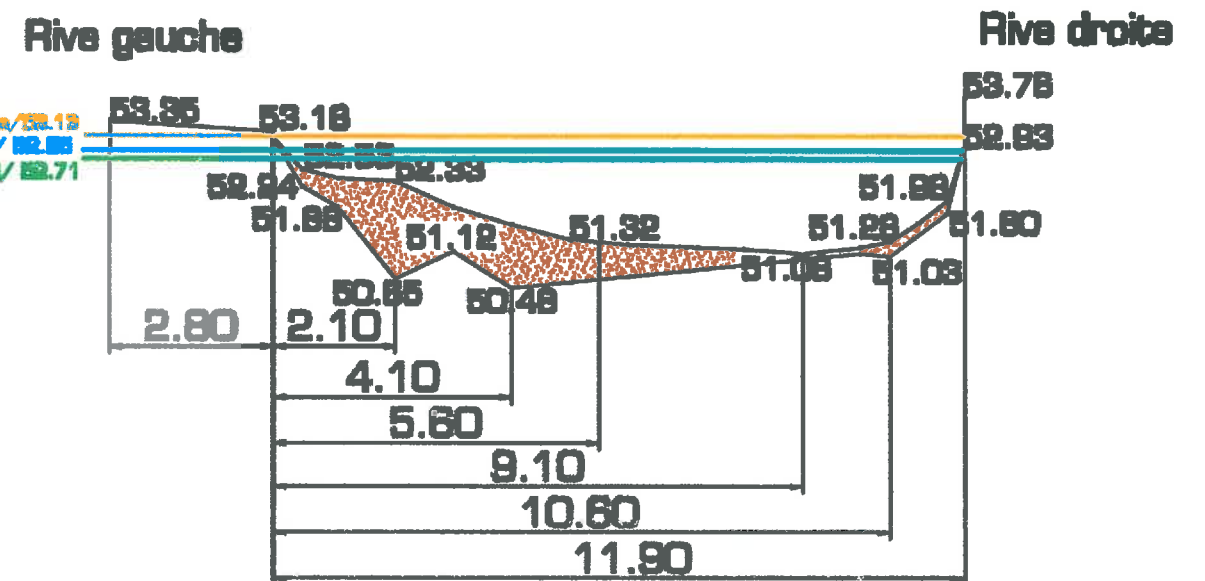
Parc d'activités du Lurier
65, avenue Louis Braille
95 140 CHATOU CEDEx
Tel: 01 35 43 76 Fax: 01 35 43 43 03
Email: hydro.concept@paris-saclay.fr
Site Internet: www.hydroconcept.fr



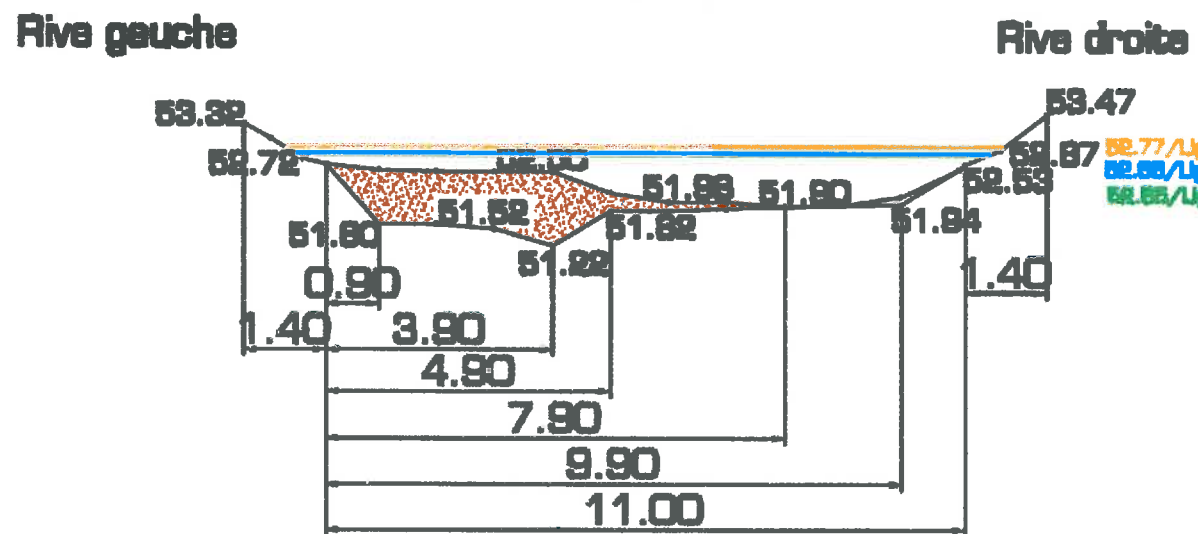
**Transect 7 -
à 160 m en amont du déversoir
Ech: 1/200**



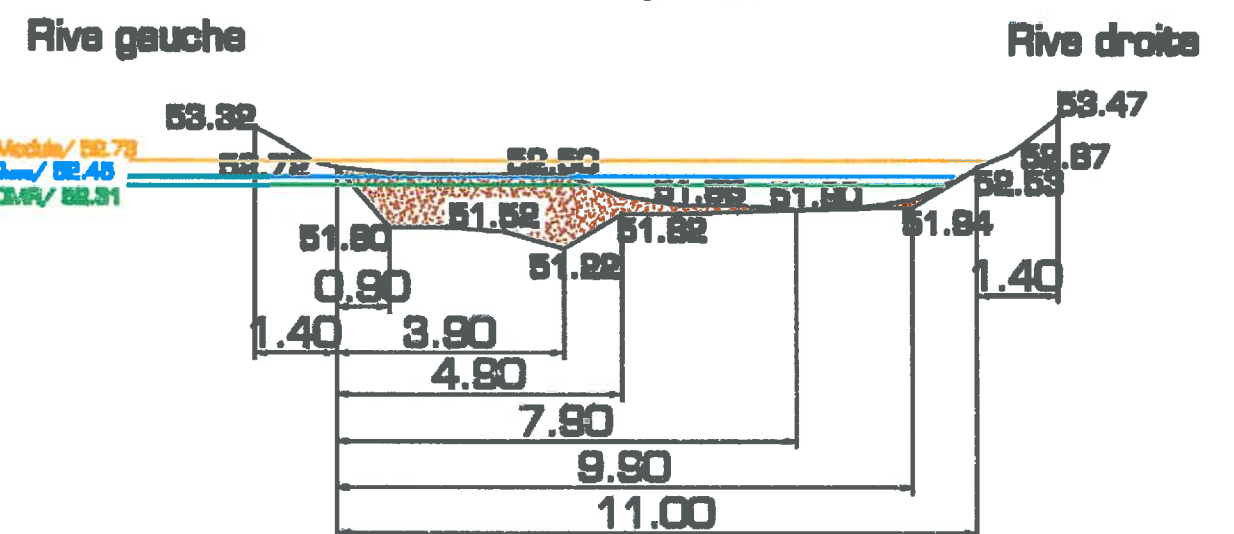
**Transect 7 -
à 160 m en amont du déversoir
Ech: 1/200**



**Transect 3 -
à 18 m en amont de la vanne de décharge
Ech: 1/200**



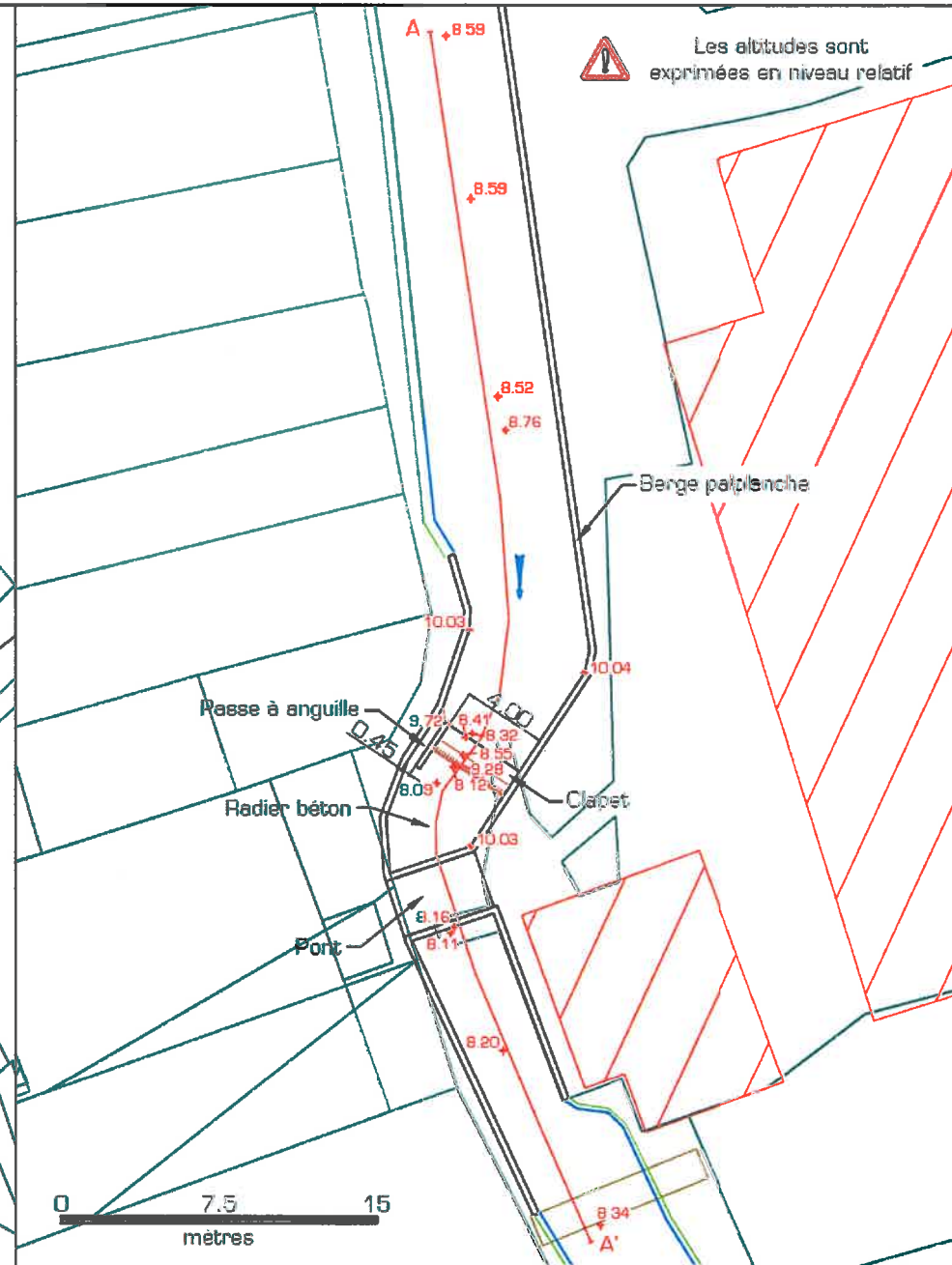
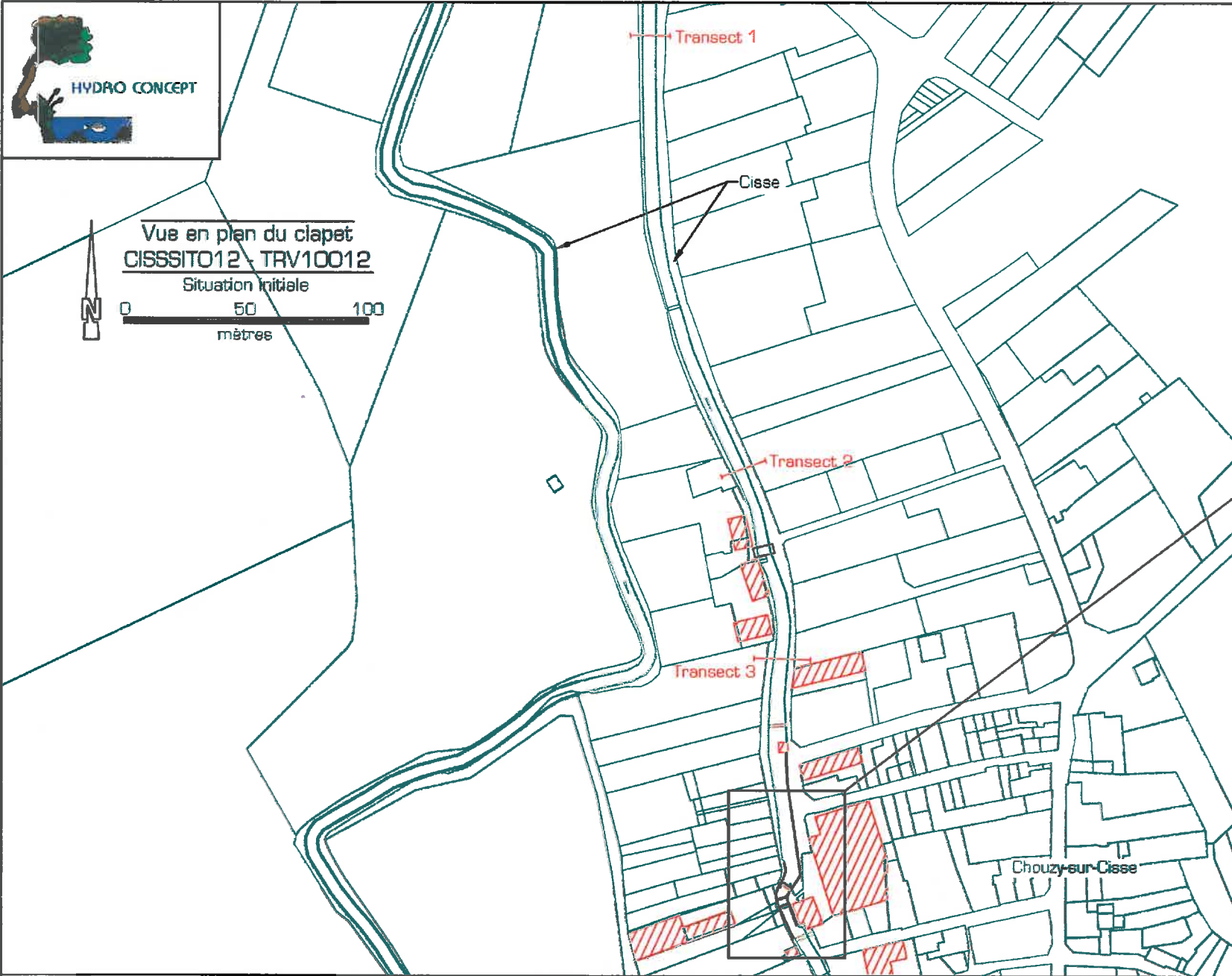
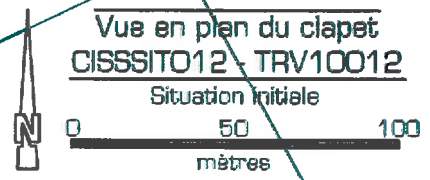
**Transect 3 -
à 18 m en amont de la vanne de décharge
Ech: 1/200**



Type de travaux		démantèlement d'ouvrage																
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux														
LA CISSE AMONT ET SES AFFLUENTS	Cisse (la)	CHOUZY-SUR-CISSE	Clapet de Chouzy-sur-Cisse	CONT05														
<p>Code ouvrage : CISSIT012 Type d'ouvrage : lavoir Dénivelé : 0.94 m</p> <p>Coût prévisionnel (€ HT) : 6 000</p> <p>Lieu-dit : Chouzy-sur-Cisse</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Franchissement piscicole</th> <th>Etat actuel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Anguille</td> <td>classe 2</td> </tr> <tr> <td>Truite</td> <td>classe 4</td> </tr> </tbody> </table>	Franchissement piscicole	Etat actuel	Anguille	classe 2	Truite	classe 4												
Franchissement piscicole	Etat actuel																	
Anguille	classe 2																	
Truite	classe 4																	
Description et justification de l'intervention																		
Description	Justification																	
<p>Le clapet, bien que présentant une passe à anguille, influence fortement la ligne d'eau en amont et ne permet pas le franchissement piscicole des autres espèces. Le démantèlement du clapet est préconisé.</p>	<p>Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage</p>																	
<p>Procédure (L.214-1 du CE) :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="5">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td>D</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td>D</td> </tr> </tbody> </table>					Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Déclaration	3.1.2.0	D	3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0	D
Rubrique	Seuil	Bilan																
3.1.1.0		Déclaration																
3.1.2.0	D																	
3.1.3.0																		
3.1.4.0																		
3.1.5.0	D																	
Incidences et mesures d'accompagnement																		
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement																
<p>Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.</p>	<p>Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).</p>	<p>Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P8 et P10). Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.</p>																



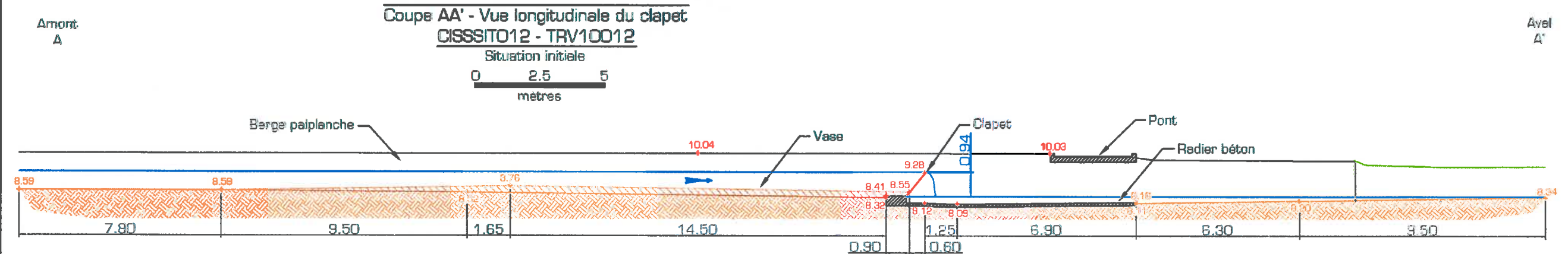
Vue en plan du clapet
 CISSITO12 - TRV10012
 Situation initiale



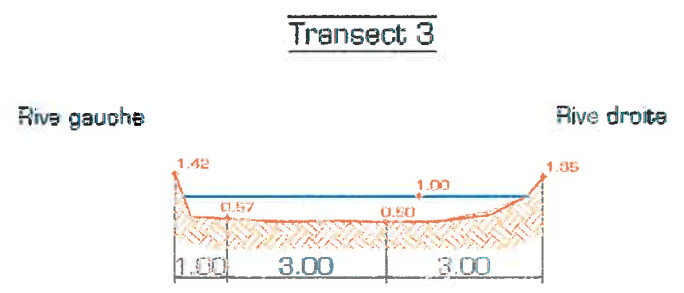
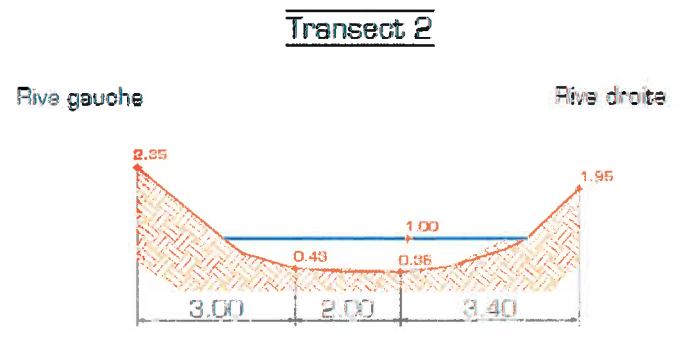
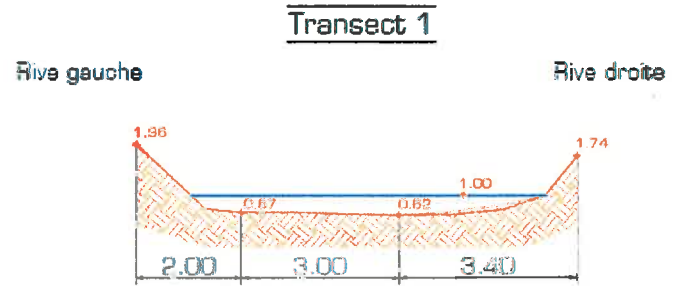
Les altitudes sont exprimées en niveau relatif

Coupe AA' - Vue longitudinale du clapet
 CISSITO12 - TRV10012

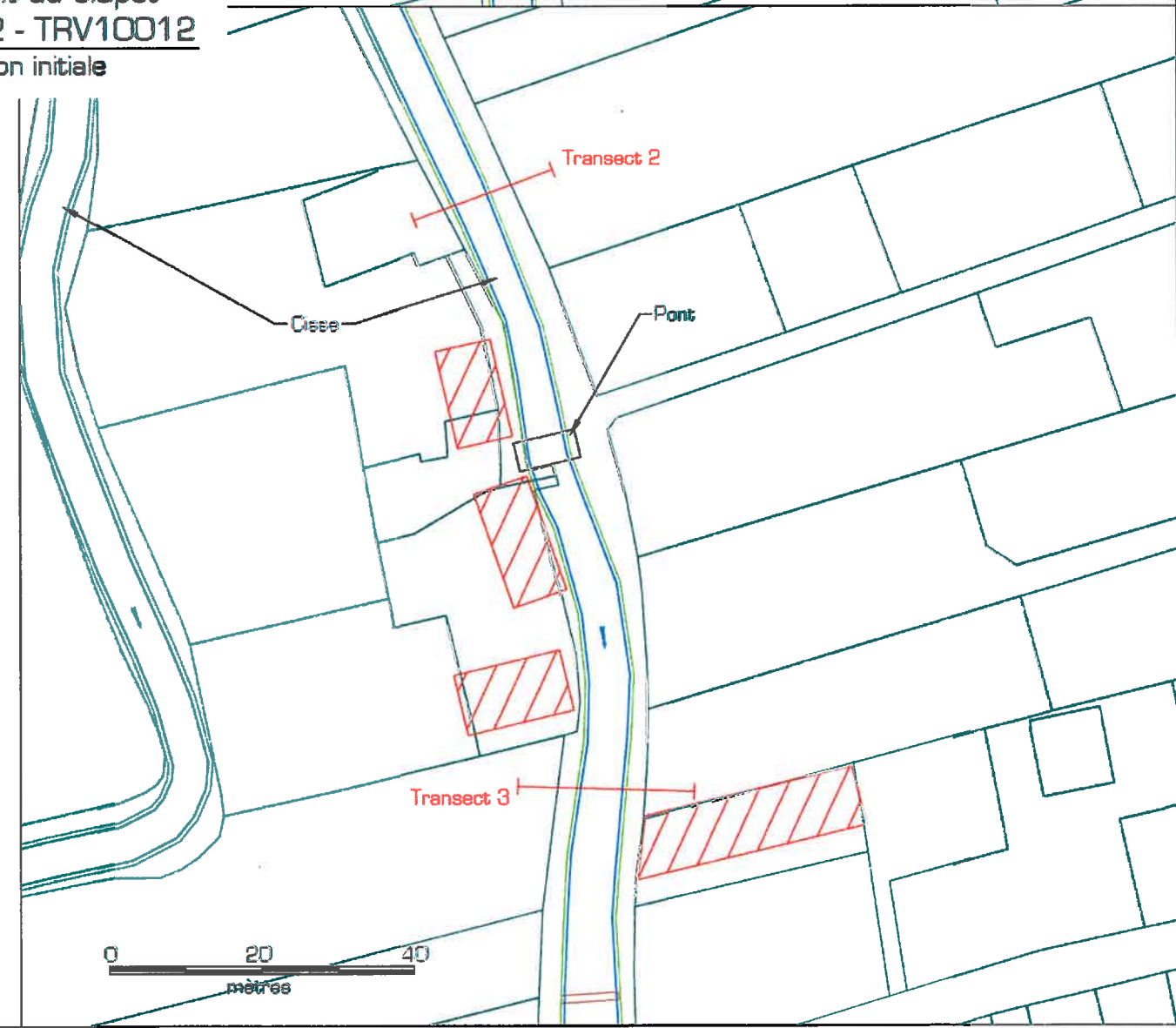
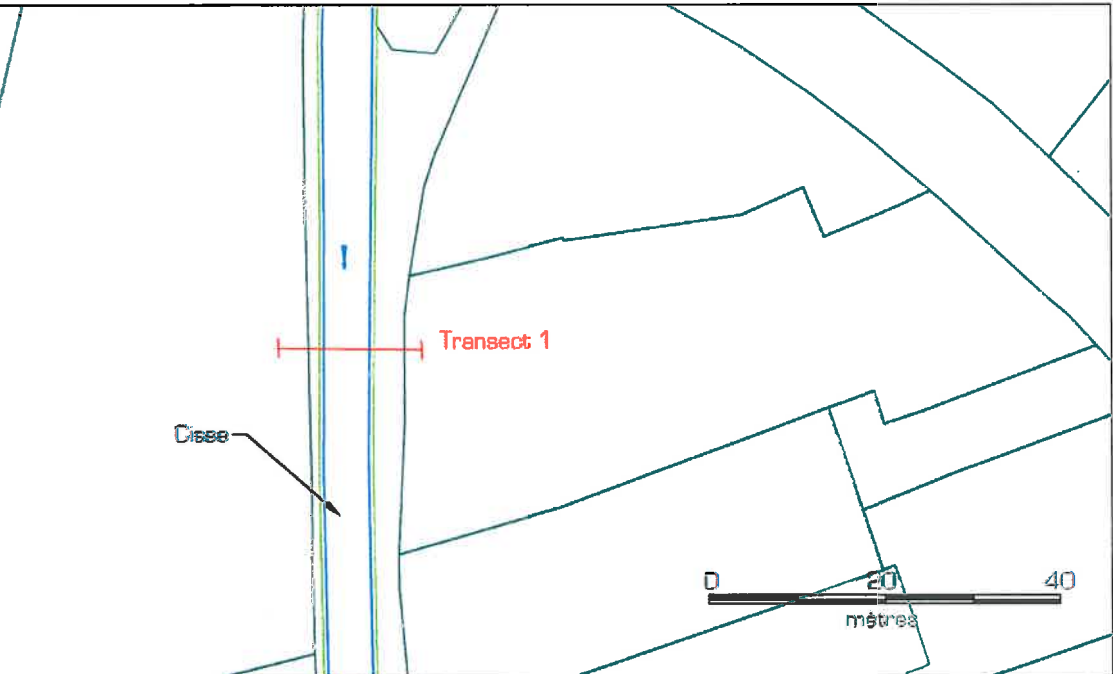
Situation initiale
 0 2.5 5
 mètres



Les altitudes sont exprimées en niveau relatif
 et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas



Transects et vue en plan de l'amont du clapet CISSITO12 - TRV10012
Situation initiale

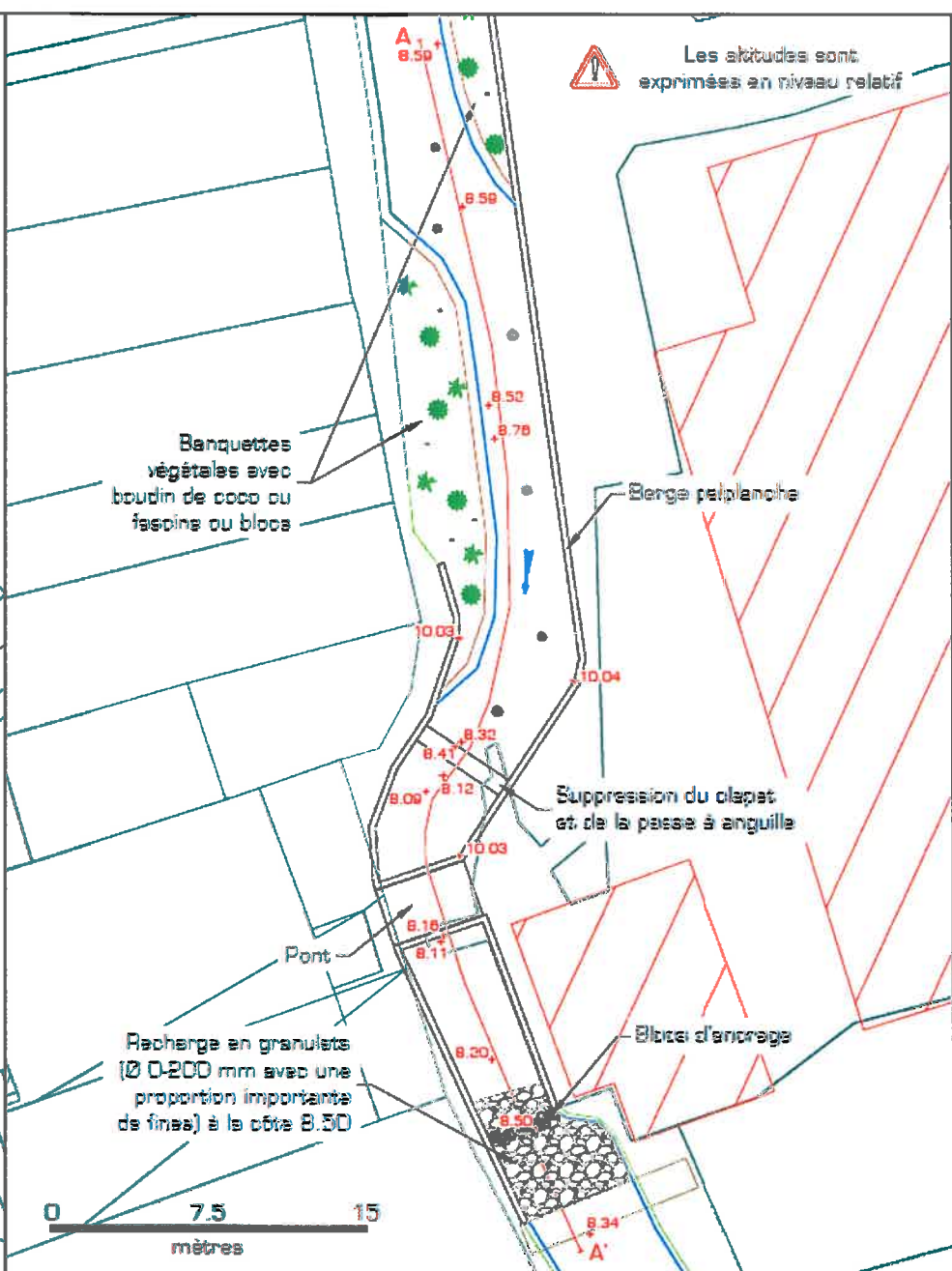
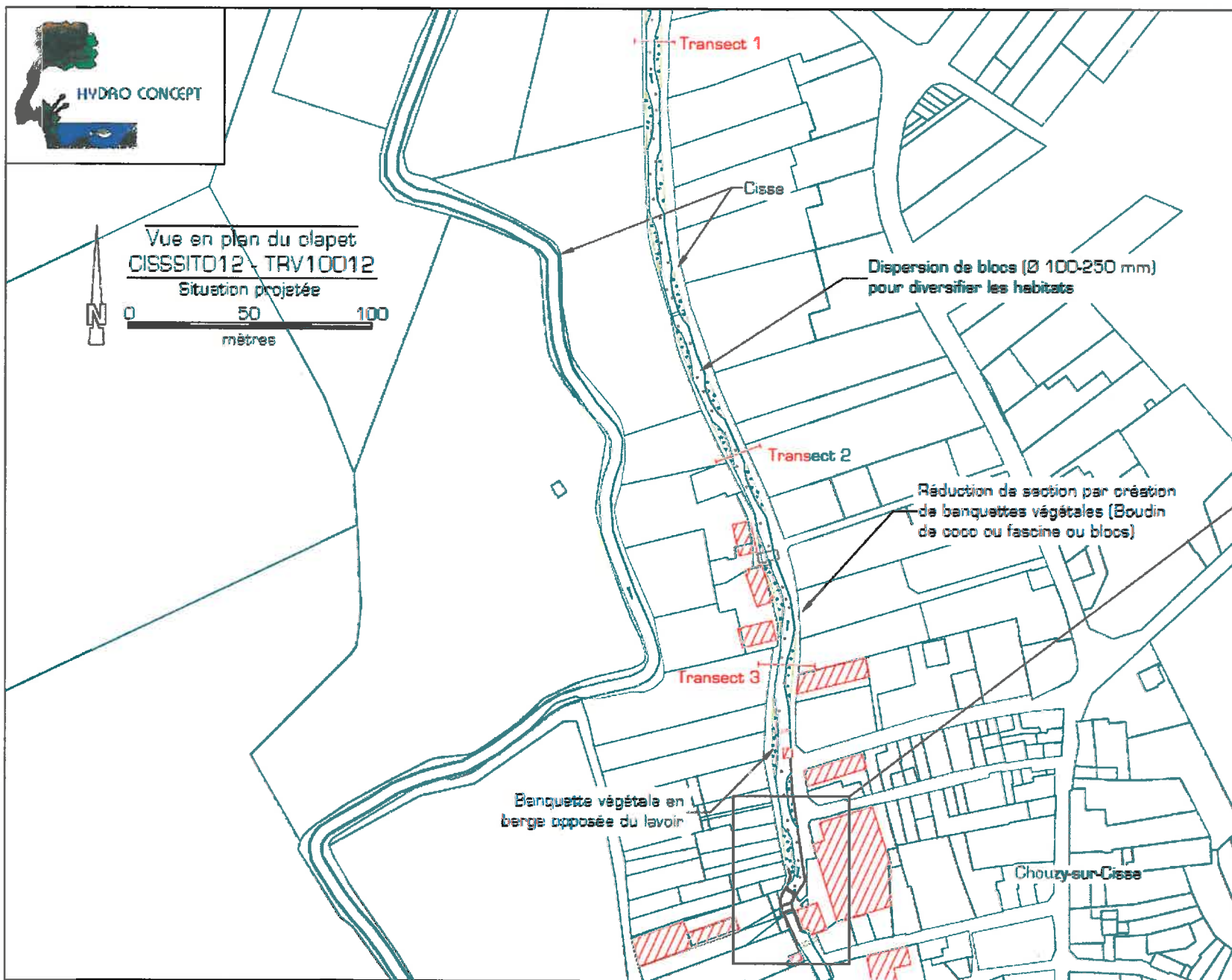
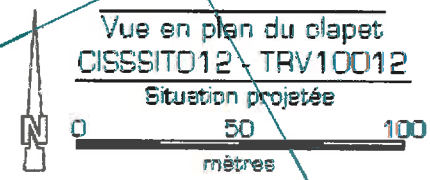


Les altitudes sont exprimées en niveau relatif

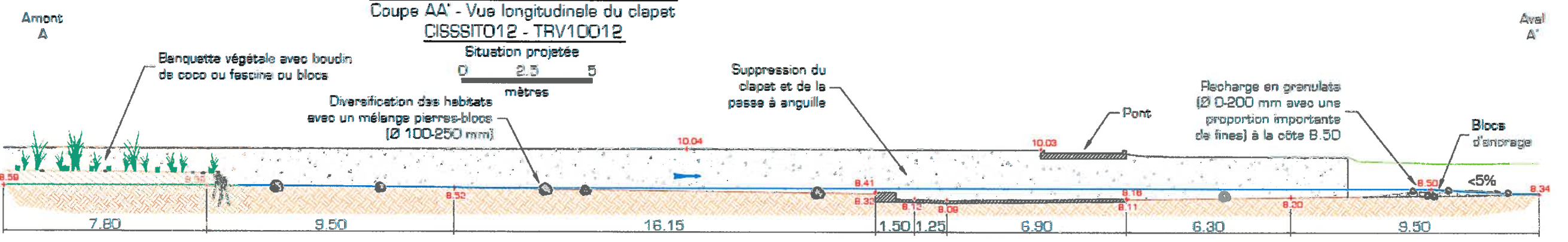




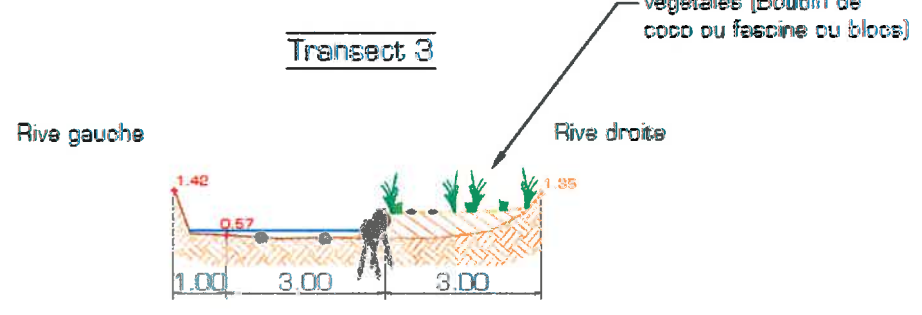
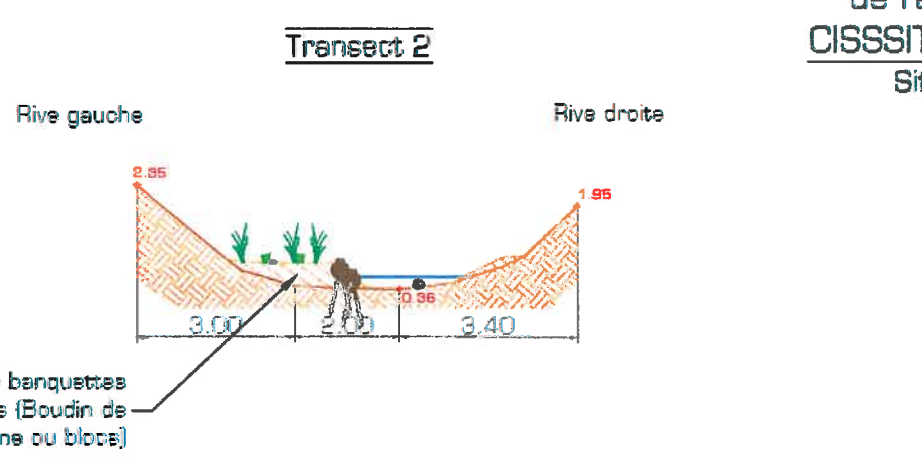
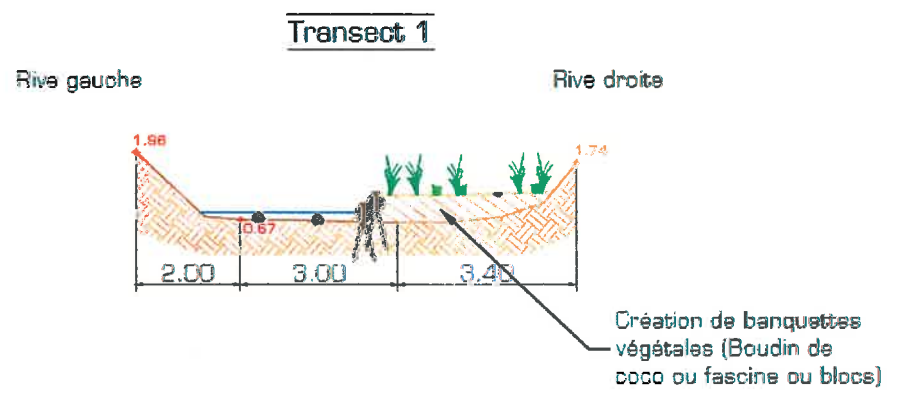
Vue en plan du clapet
 CISSITO12 - TRV10012
 Situation projetée



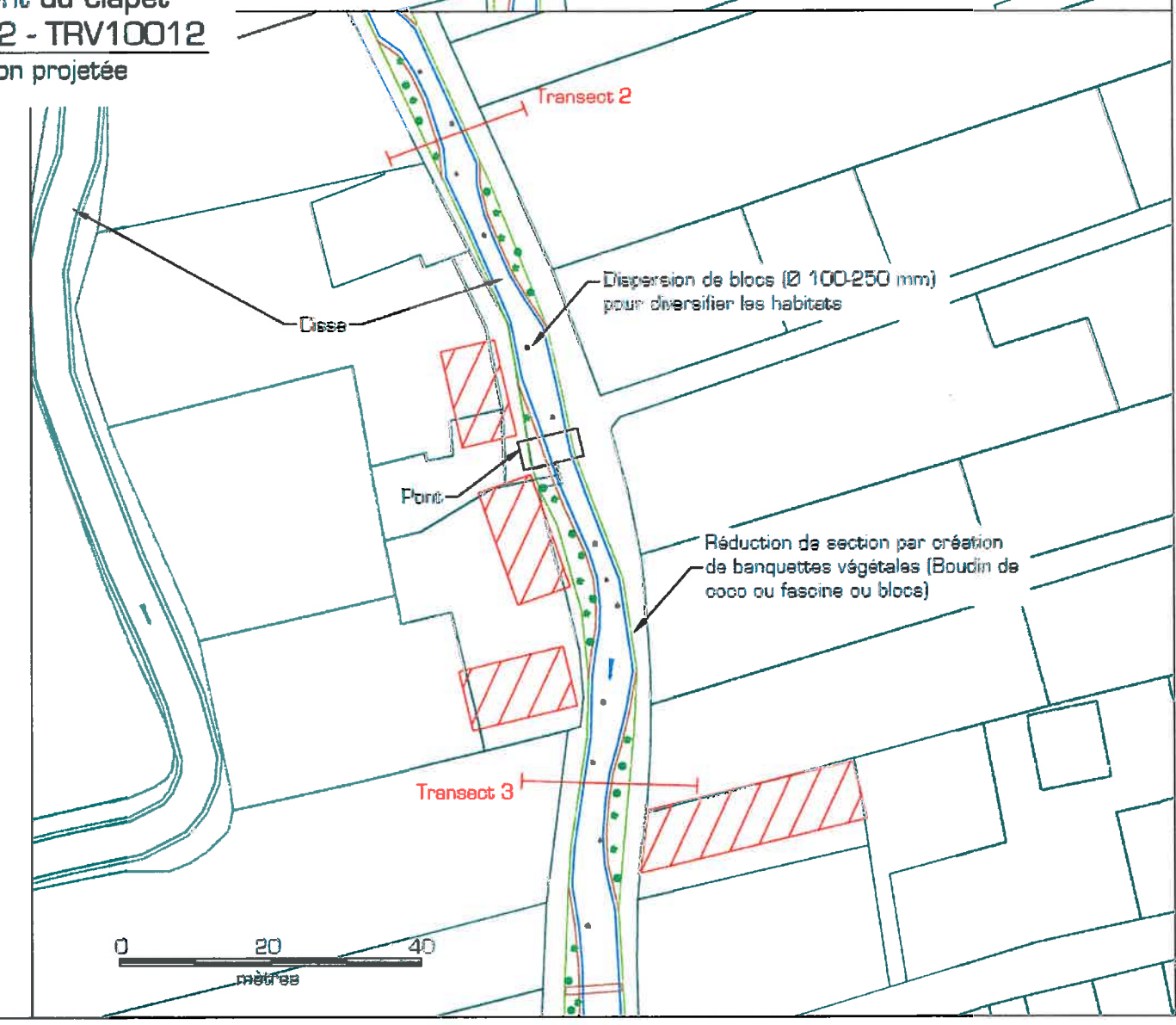
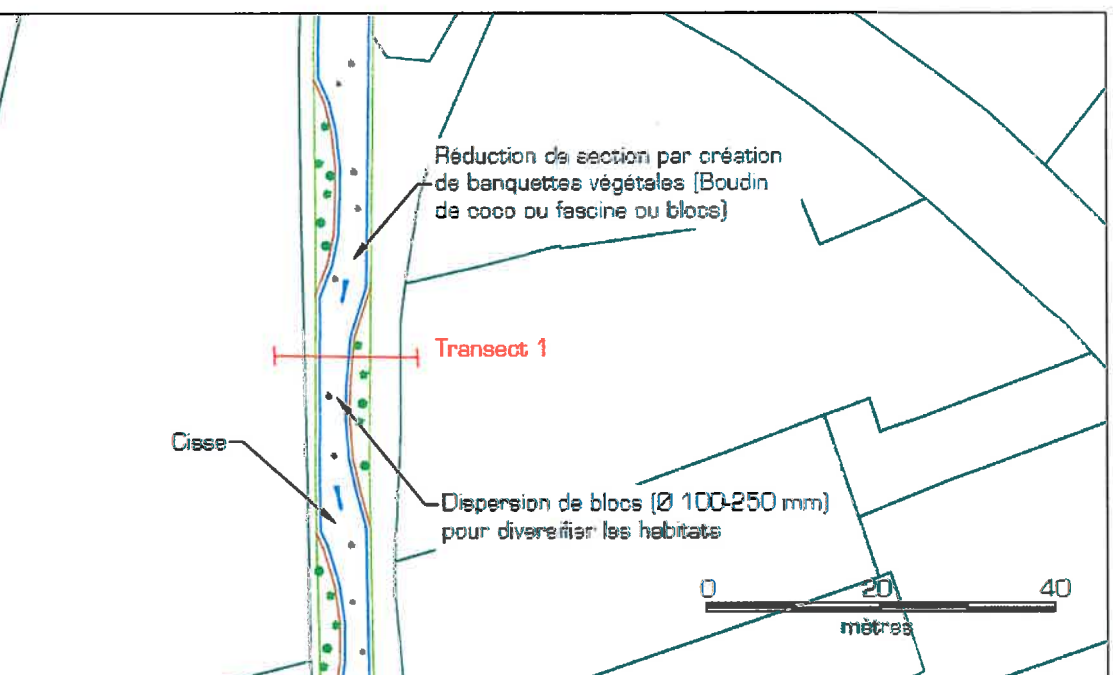
Coupe AA' - Vue longitudinale du clapet
 CISSITO12 - TRV10012



Les altitudes sont exprimées en niveau relatif
 et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas



Transects et vue en plan de l'amont du clapet CISSITO12 - TRV10012 Situation projetée



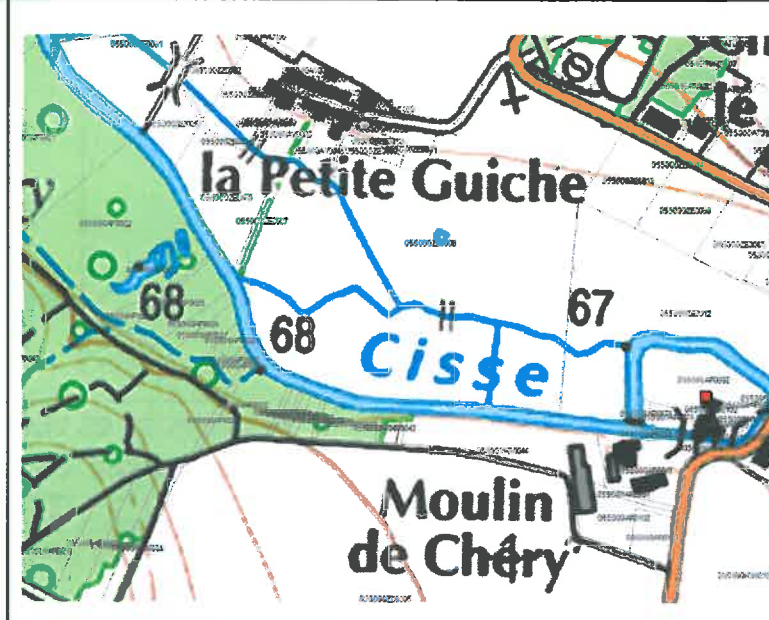
Les altitudes sont exprimées en niveau relatif



Type de travaux	Bras de contournement d'ouvrage			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
LA CISSE AMONT ET SES AFFLUENTS	Cisse (la)	CHOUZY SUR CISSE	Moulin Chery	CONT06

Code ouvrage : CISSIT013
 Type d'ouvrage : moulin
 Dénivelé : 1.40 m
 Coût prévisionnel (€ HT) : 35 000
 Lieu-dit : Le Moulin Chery

Franchissement piscicole	Etat actuel
Anguille	classe 3
Truite	classe 4



Description et justification de l'intervention

Description

Création d'un bras de contournement en rive gauche avec une répartition des débits de l'ordre de 40% vers le bras et 60% vers le moulin pour le module et une répartition de l'ordre de 65 à 70% vers le bras de contournement pour le QMNA5 et le DMR.

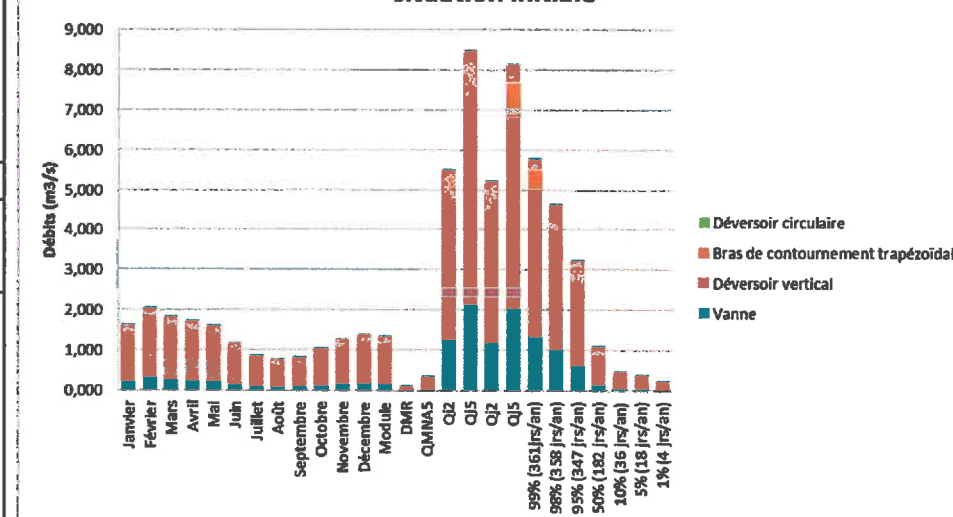
Justification

Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage. Maintien des usages et des droits d'eau

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Répartition des débits par type d'ouvrage Moulin de Chéry - situation initiale



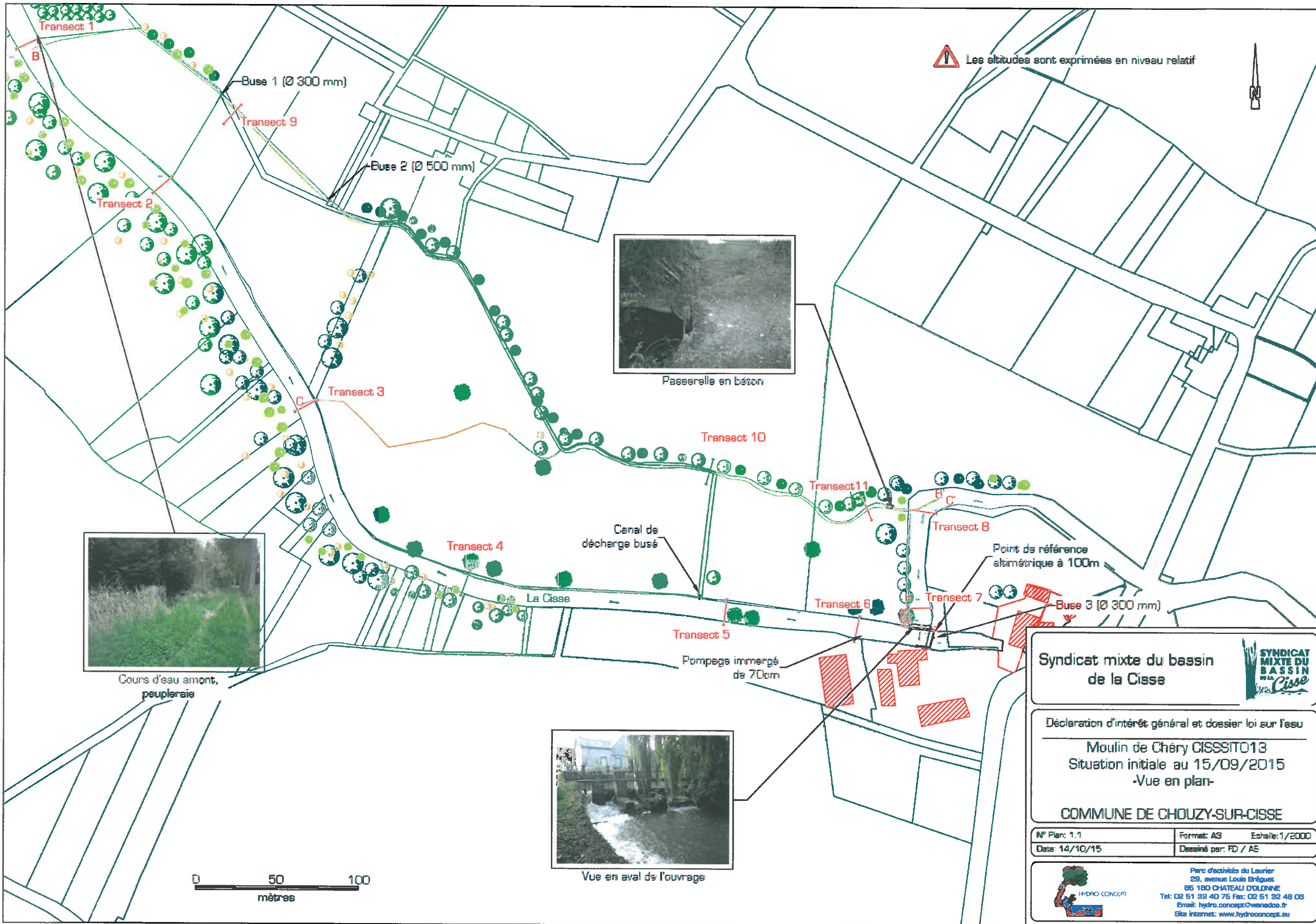
Somme des débits par type d'ouvrage

Intitulé graphiques	Débits (m3/s)	Camont (m)	Bras de contournement					
			Vanne	Déversoir vertical	trapézoïdal	Déversoir circulaire		
Débit moyen mensuel (m3/s)	Janvier	1,677	99,53	0,216	0,774	0,612	0,055	97%
	Février	2,094	99,57	0,312	0,995	0,724	0,056	35%
	Mars	1,872	99,55	0,260	0,882	0,667	0,056	36%
	Avril	1,762	99,54	0,237	0,828	0,639	0,055	36%
	Mai	1,642	99,53	0,212	0,764	0,607	0,055	37%
	Juin	1,217	99,48	0,139	0,526	0,486	0,052	40%
	Juillet	0,902	99,44	0,095	0,352	0,397	0,050	44%
	Août	0,809	99,43	0,083	0,304	0,371	0,049	46%
	Septembre	0,860	99,43	0,089	0,328	0,384	0,050	45%
	Octobre	1,089	99,46	0,120	0,453	0,449	0,051	41%
	Novembre	1,311	99,49	0,153	0,583	0,515	0,053	39%
	Décembre	1,438	99,51	0,174	0,651	0,550	0,053	38%
Débits caractéristiques (m3/s)	Module	1,390	99,50	0,165	0,621	0,535	0,053	38%
	DMR	0,139	99,25	0,000	0,000	0,098	0,039	70%
Débit d'étiage (m3/s)	QMNA5	0,374	99,35	0,022	0,069	0,234	0,045	63%
Débit de crue Instantannée (m3/s)	QI2	5,537	99,80	1,261	2,605	1,587	0,066	29%
	QI5	8,526	99,96	2,143	3,914	2,367	0,072	28%
Débit de crue moyen journalier (m3/s)	QI2	5,274	99,79	1,180	2,480	1,516	0,066	29%
	QI5	8,174	99,94	2,043	3,770	2,277	0,072	28%
Fréquence de non dépassement du débit	99% (361 jrs/an)	5,838	99,82	1,344	2,733	1,660	0,067	28%
	98% (358 jrs/an)	4,681	99,75	1,015	2,220	1,371	0,064	29%
	95% (347 jrs/an)	3,268	99,66	0,620	1,567	1,019	0,061	31%
	50% (182 jrs/an)	1,140	99,47	0,129	0,489	0,468	0,052	41%
	10% (36 jrs/an)	0,513	99,38	0,041	0,139	0,279	0,047	54%
	5% (18 jrs/an)	0,418	99,36	0,028	0,089	0,248	0,046	59%
1% (4 jrs/an)	0,259	99,33	0,007	0,015	0,191	0,044	74%	

				Vanne								Déversoir vertical			Bras de contournement trapézoïdal			Déversoir circulaire						
				V1		VF	V2		VF	V3		VF	Déversoir			Contournement			Buse bief					
		Débits (m3/s)	Camont (m)	HA (m)	HD (m)	Q (m3/s)	V (m/s)	HA (m)	HD (m)	Q (m3/s)	V (m/s)	HA (m)	HD (m)	Q (m3/s)	V (m/s)	HA (m)	Q (m3/s)	V (m/s)	HA (m)	Q (m3/s)	V (m/s)	HA (m)	Q (m3/s)	V (m/s)
Débit moyen mensuel (m3/s)	Janvier	1,677	99,53	0,00	0,00	0,000	0,00	0,04	0,00	0,014	0,35	0,23	0,00	0,202	0,87	0,22	0,774	0,80	0,43	0,612	0,77	0,20	0,055	1,74
	Février	2,094	99,57	0,04	0,00	0,014	0,35	0,08	0,00	0,041	0,50	0,27	0,00	0,258	0,95	0,26	0,995	0,87	0,47	0,724	0,81	0,20	0,056	1,80
	Mars	1,872	99,55	0,02	0,00	0,005	0,24	0,06	0,00	0,026	0,43	0,25	0,00	0,229	0,91	0,24	0,882	0,84	0,45	0,667	0,79	0,20	0,056	1,77
	Avril	1,762	99,54	0,01	0,00	0,002	0,16	0,05	0,00	0,020	0,39	0,24	0,00	0,215	0,89	0,23	0,828	0,82	0,44	0,639	0,78	0,20	0,055	1,75
	Mai	1,642	99,53	0,00	0,00	0,000	0,00	0,04	0,00	0,013	0,34	0,23	0,00	0,199	0,87	0,22	0,764	0,80	0,43	0,607	0,77	0,20	0,055	1,73
	Juin	1,217	99,48	0,00	0,00	0,000	0,00	0,00	0,00	0,000	0,00	0,18	0,00	0,139	0,77	0,17	0,526	0,70	0,38	0,486	0,72	0,20	0,052	1,66
	Juillet	0,902	99,44	0,00	0,00	0,000	0,00	0,00	0,00	0,000	0,00	0,14	0,00	0,095	0,67	0,13	0,352	0,61	0,34	0,397	0,68	0,20	0,050	1,59
	Août	0,809	99,43	0,00	0,00	0,000	0,00	0,00	0,00	0,000	0,00	0,13	0,00	0,083	0,64	0,12	0,304	0,59	0,33	0,371	0,67	0,20	0,049	1,57
	Septembre	0,860	99,43	0,00	0,00	0,000	0,00	0,00	0,00	0,000	0,00	0,13	0,00	0,089	0,66	0,12	0,328	0,60	0,33	0,384	0,68	0,20	0,050	1,58
	Octobre	1,089	99,46	0,00	0,00	0,000	0,00	0,00	0,00	0,000	0,00	0,16	0,00	0,120	0,73	0,15	0,453	0,67	0,36	0,449	0,71	0,20	0,051	1,63
	Novembre	1,311	99,49	0,00	0,00	0,000	0,00	0,00	0,00	0,000	0,05	0,19	0,00	0,153	0,79	0,18	0,583	0,73	0,39	0,515	0,74	0,20	0,053	1,68
	Décembre	1,438	99,51	0,00	0,00	0,000	0,00	0,02	0,00	0,004	0,21	0,21	0,00	0,170	0,82	0,20	0,651	0,75	0,41	0,550	0,75	0,20	0,053	1,70
Débits caractéristiques (m3/s)	Module	1,390	99,50	0,00	0,00	0,000	0,00	0,01	0,00	0,002	0,16	0,20	0,00	0,163	0,81	0,19	0,621	0,74	0,40	0,535	0,74	0,20	0,053	1,69
	DMR	0,139	99,25	0,00	0,00	0,000	0,00	0,00	0,00	0,000	0,00	0,00	0,00	0,000	0,00	0,00	0,000	0,00	0,15	0,098	0,44	0,20	0,039	1,25
Débit d'étiage (m3/s)	QMNA5	0,374	99,35	0,00	0,00	0,000	0,00	0,00	0,00	0,000	0,00	0,05	0,00	0,022	0,41	0,04	0,069	0,36	0,25	0,234	0,58	0,20	0,045	1,44
Débit de crue Instantannée (m3/s)	Qj2	5,537	99,80	0,27	0,00	0,262	0,95	0,31	0,00	0,323	1,03	0,50	0,00	0,675	1,34	0,49	2,605	1,20	0,70	1,587	1,00	0,20	0,066	2,11
	Qj5	8,526	99,96	0,43	0,00	0,520	1,21	0,47	0,00	0,598	1,28	0,66	0,00	1,024	1,55	0,65	3,914	1,37	0,86	2,367	1,11	0,20	0,072	2,30
Débit de crue moyen journalier (m3/s)	Qj2	5,274	99,79	0,26	0,00	0,239	0,92	0,30	0,00	0,299	1,00	0,49	0,00	0,642	1,31	0,48	2,480	1,18	0,69	1,516	0,99	0,20	0,066	2,09
	Qj5	8,174	99,94	0,41	0,00	0,491	1,19	0,45	0,00	0,567	1,25	0,64	0,00	0,985	1,53	0,63	3,770	1,36	0,84	2,277	1,10	0,20	0,072	2,28
Fréquence de non dépassement du débit	99% (361jrs/an)	5,838	99,82	0,29	0,00	0,286	0,98	0,33	0,00	0,349	1,05	0,52	0,00	0,709	1,36	0,51	2,733	1,22	0,72	1,660	1,01	0,20	0,067	2,13
	98% (358jrs/an)	4,681	99,75	0,22	0,00	0,193	0,86	0,26	0,00	0,248	0,94	0,45	0,00	0,574	1,26	0,44	2,220	1,14	0,65	1,371	0,96	0,20	0,064	2,05
	95% (347jrs/an)	3,268	99,66	0,13	0,00	0,086	0,65	0,17	0,00	0,129	0,75	0,36	0,00	0,404	1,11	0,35	1,567	1,01	0,56	1,019	0,89	0,20	0,061	1,93
	50% (182jrs/an)	1,140	99,47	0,00	0,00	0,000	0,00	0,00	0,00	0,000	0,00	0,17	0,00	0,129	0,75	0,16	0,489	0,69	0,37	0,468	0,72	0,20	0,052	1,65
	10% (36jrs/an)	0,513	99,38	0,00	0,00	0,000	0,00	0,00	0,00	0,000	0,00	0,08	0,00	0,041	0,50	0,07	0,139	0,45	0,28	0,279	0,62	0,20	0,047	1,49
	5% (18jrs/an)	0,418	99,36	0,00	0,00	0,000	0,00	0,00	0,00	0,000	0,00	0,06	0,00	0,028	0,44	0,05	0,089	0,39	0,26	0,248	0,59	0,20	0,046	1,46
1% (4jrs/an)	0,259	99,33	0,00	0,00	0,000	0,00	0,00	0,00	0,000	0,00	0,03	0,00	0,007	0,28	0,02	0,015	0,22	0,23	0,191	0,55	0,20	0,044	1,39	

Incidences et mesures d'accompagnement

<i>Incidences en phase travaux</i>	<i>Incidences en fonctionnement</i>	<i>Prescriptions et mesures d'accompagnement</i>
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



Syndicat mixte du bassin de la Cisse



Déclaration d'intérêt général et dossier loi sur l'eau

Moulin de Chéry CISSITO13
 Situation initiale au 15/09/2015
 -Vue en plan-

COMMUNE DE CHOUZY-SUR-CISSE

N° Plan: 1.1	Format: A3	Echelle: 1/2000
Date: 14/10/15	Dessiné par: FD / AS	



Parc d'activités du Leurier
 28, avenue Louis Bréguet
 85 180 CHATEAU D'OLONNE
 Tel: 02 51 32 40 75 Fax: 02 51 32 48 03
 Email: hydro.concept@wanadoo.fr
 Site internet: www.hydroconcept.eu

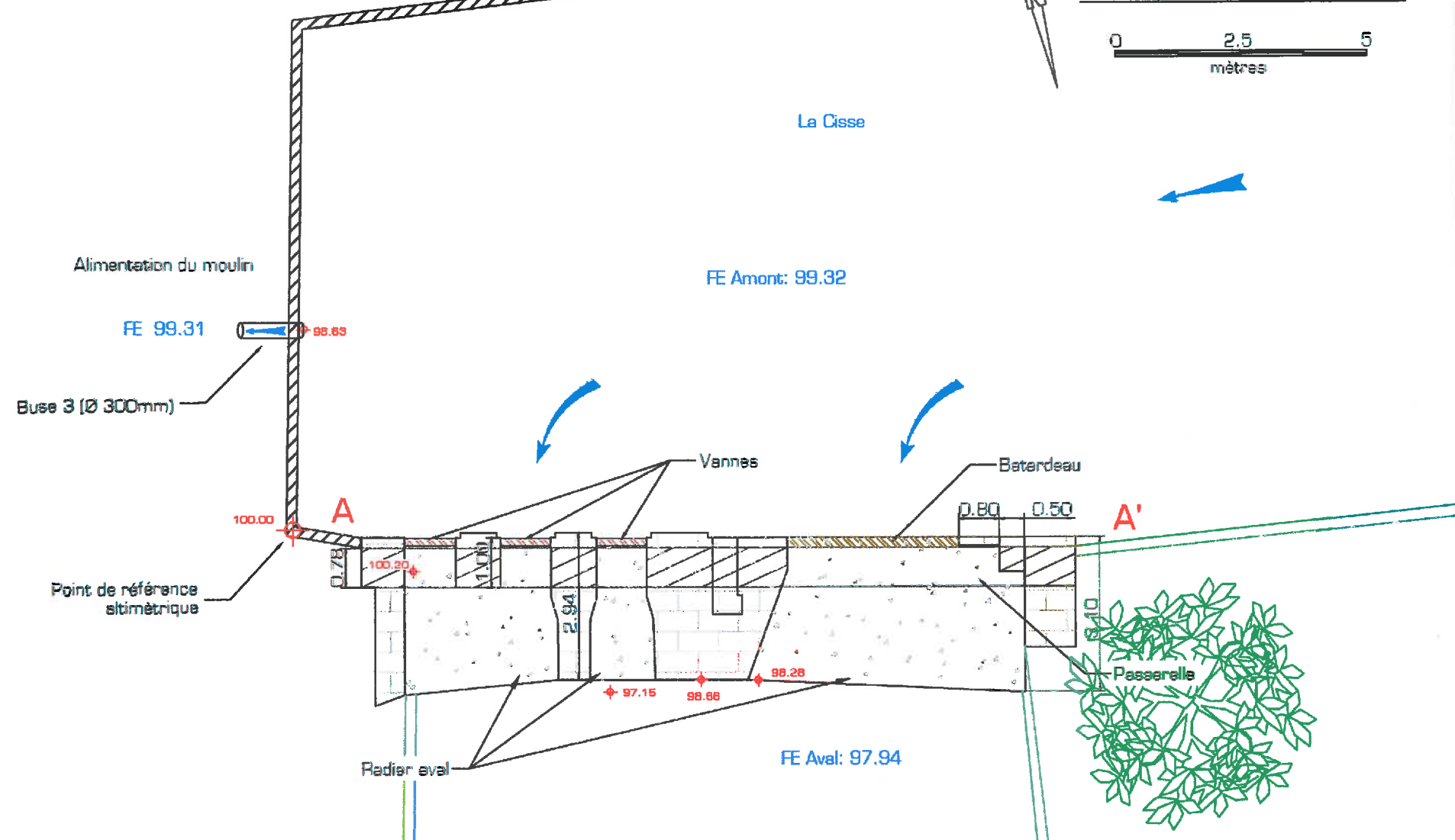
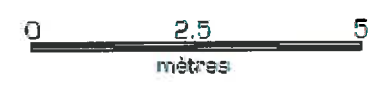


Les altitudes sont exprimées en niveau relatif



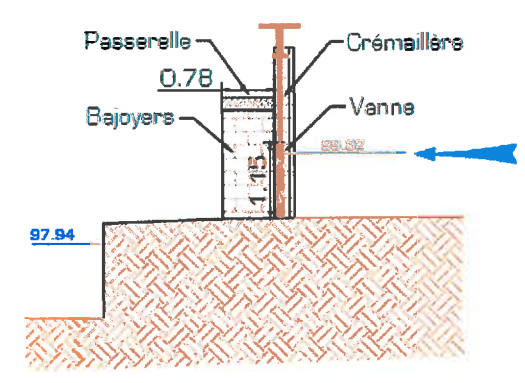
Les altitudes sont exprimées en niveau relatif

Vue en plan détaillé de l'ouvrage

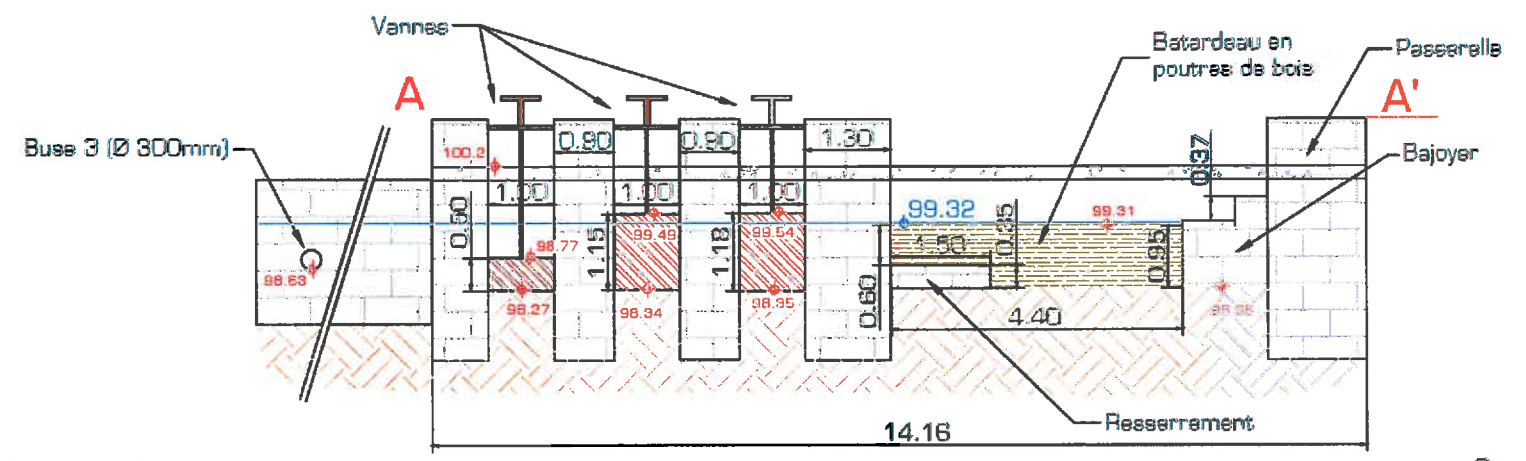


Vue longitudinale seconde vanne
Situation initiale

Aval Amont



Vue Transversale A-A'



Les altitudes sont exprimées en niveau relatif

Syndicat mixte du bassin de la Cisse



Déclaration d'intérêt général et dossier loi sur l'eau

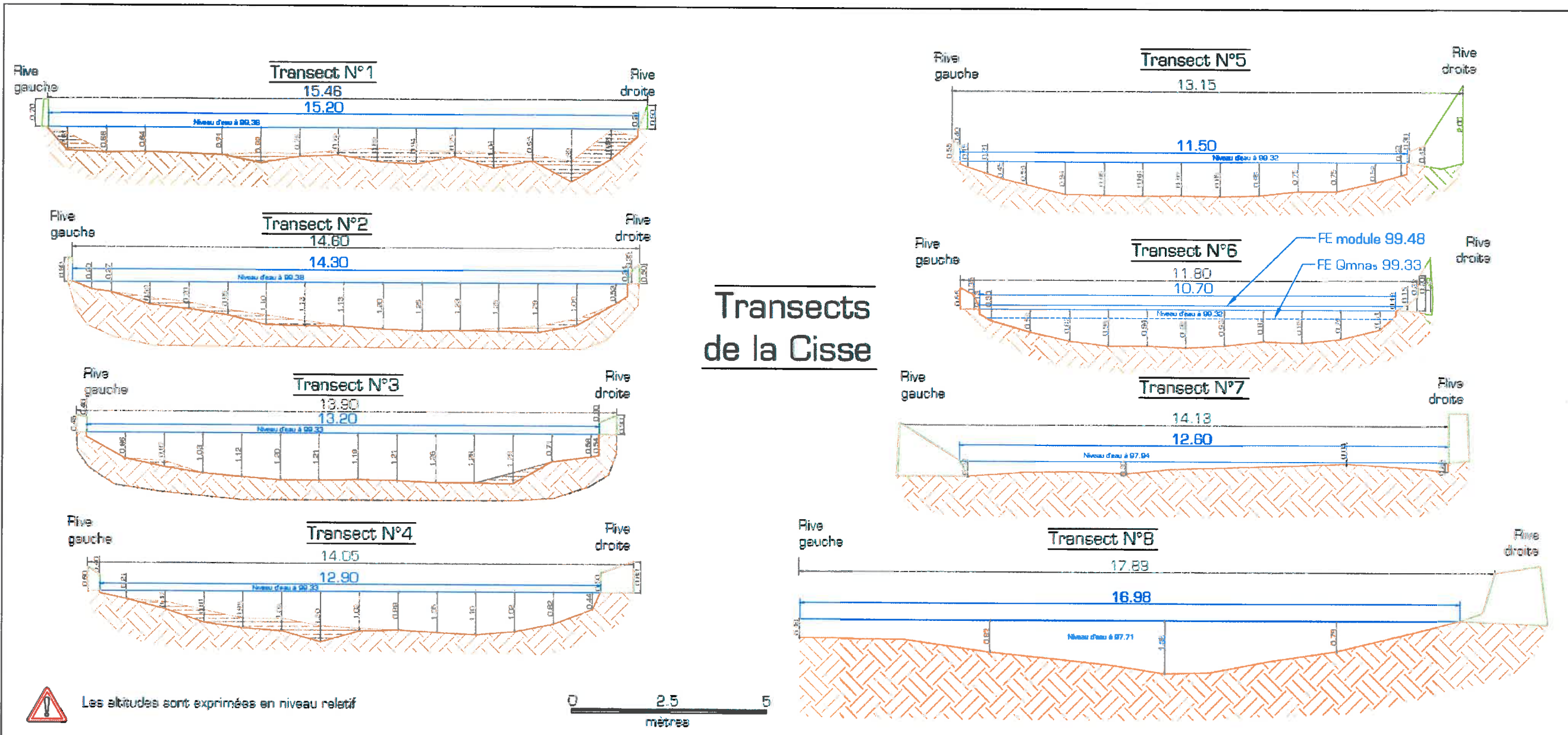
Moulin de Chéry CISSITO13
Situation initiale au 15/09/2015
-Vue en plan détaillé et vues en coupe-

COMMUNE DE CHOUZY-SUR-CISSE

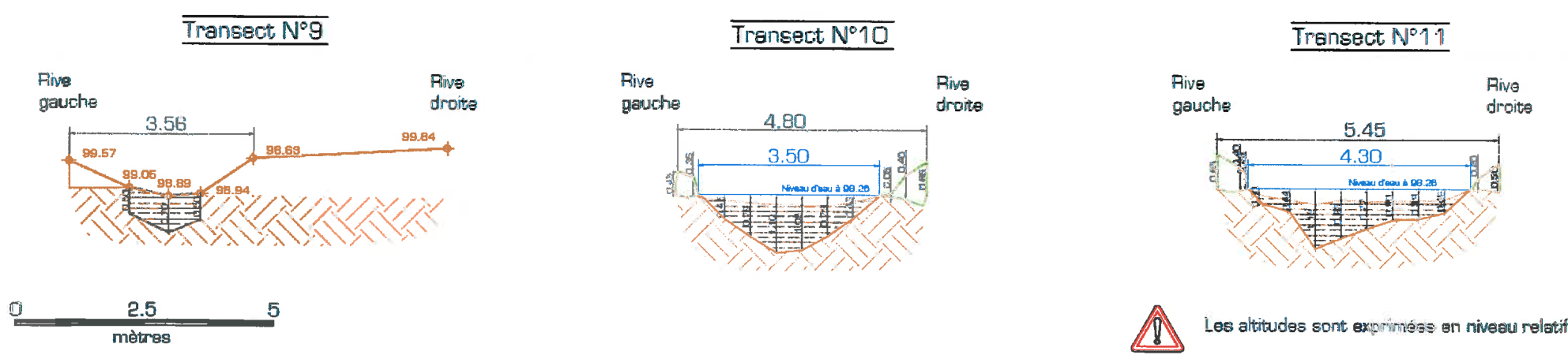
N° Plan: 1.2	Format: A3	Echelle: 1/100
Date: 14/10/15	Dessiné par: FD / AS	



Parc d'activités du Laurier
29, avenue Louis Bréguet
85 180 CHATEAU D'OLONNE
Tel: 02 51 92 40 75 Fax: 02 51 92 48 08
Email: hydro.concept@wanadoo.fr
Site internet: www.hydroconcept.eu



Transects du bras en fond de vallée



Syndicat mixte du bassin de la Cisse



Déclaration d'intérêt général et dossier loi sur l'eau

Moulin de Chéry CISSITO13
Situation initiale au 15/09/2015
-Transects-

COMMUNE DE CHOUZY-SUR-CISSE

N° Plan: 1.3	Format: A3	Echelle: 1/100
Date: 14/10/15	Dessiné par: FD / AS	

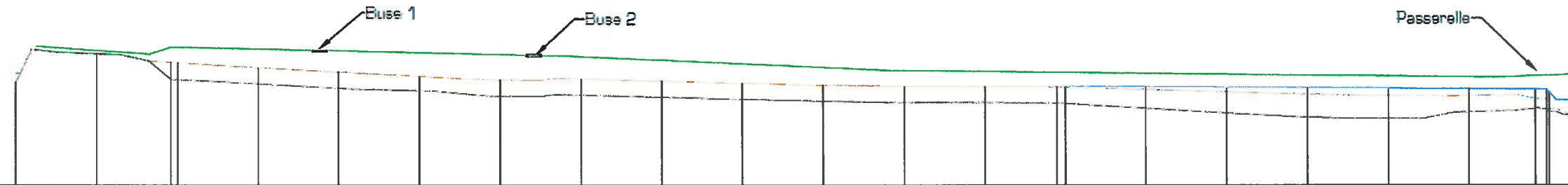

 Parc d'activités du Laurier
 28, avenue Louis Bréguet
 85 180 CHATEAU D'OLONNE
 Tel: 02 51 32 40 76 Fax: 02 51 32 48 03
 Email: hydro.concept@wsnedoo.fr
 Site internet: www.hydroconcept.eu

Profil en long du cours d'eau

Date : 30/09/2015

Echelle en X : 1/2000 Echelle en Y : 1/200

Coupe Vue longitudinale B-B'



PC : 94.00 m

Altitude Ligne d'eau (m)																					98.28	98.28	98.25	98.23	98.21	98.19	98.17	98.08
Altitude Sédiments (m)	94.48	94.71	94.81	94.77	94.82	94.73	94.76	94.65	94.52	94.34	94.35	94.33	94.28	94.21	94.16	94.08	93.95	93.81	93.67	93.51								
Altitude Fond (m)	93.48	93.71	93.80	93.81	93.82	93.76	93.69	93.52	93.22	92.82	92.74	92.65	92.53	92.35	92.24	92.14	92.05	91.91	91.79	91.62								
Altitude Bergel(m)		93.84	93.90	93.91	93.84	93.76	93.67	93.58	93.43	93.27	93.12	92.99	92.85	92.67	92.50	92.32	92.18	92.04	91.87	91.70								
Distances partielles (m)		35.06	32.29	37.93	35.06	35.06	35.06	35.06	35.06	35.06	35.06	35.06	35.06	35.06	35.06	35.06	35.06	35.06	35.06	29.15	3.81							
Distance cumulée (m)	0.00	35.06	67.35	105.18	140.24	175.30	210.36	245.42	280.48	315.54	350.60	385.66	420.72	455.78	490.84	525.90	560.96	596.02	631.08	666.13	688.13							

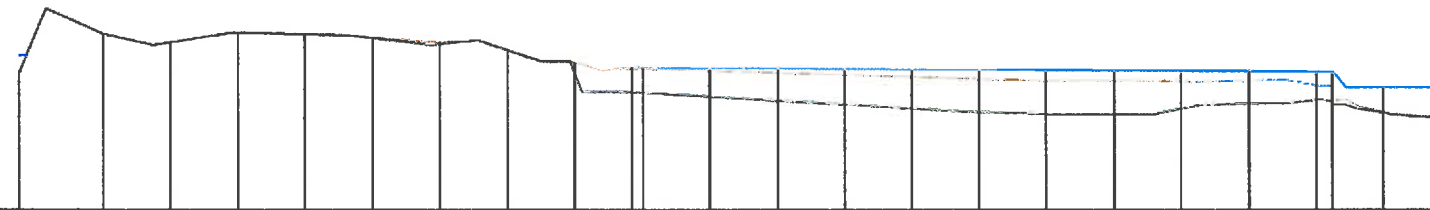
Coupe Vue longitudinale C-C'

Profil en long du cours d'eau

Date : 28/09/2015

Echelle en X : 1/2000

Echelle en Y : 1/200



PC : 94.00 m

N° Tabulation																					12	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	
Altitude Ligne d'eau (m)																					98.28	98.27	98.26	98.25	98.24	98.23	98.22	98.21	98.19	98.18	98.17	98.17	98.17	98.17	97.71
Altitude vase(m)	94.13	93.34	93.02	93.36	93.34	93.24	93.09	93.05	92.87	92.77	92.71	92.61	92.52	92.46	92.41	92.36	92.31	92.26	92.21	92.16															
Altitude Fond (m)	96.13	96.34	96.09	96.37	96.34	96.22	96.04	95.86	95.65	95.47	95.27	95.03	94.73	94.31	93.79	93.07	92.06	90.91	89.91	88.06															
Distances partielles (m)		25.49	20.48	20.49	20.48	20.48	20.48	20.48	20.48	20.48	20.48	20.48	20.48	20.48	20.48	20.48	20.48	20.48	20.48	15.83															
Distance cumulée (m)	0.00	25.49	45.97	66.46	86.94	107.43	127.91	148.39	168.88	189.36	209.85	230.33	250.82	271.30	291.79	312.27	332.75	353.24	373.72	394.21	414.69														

Les altitudes sont exprimées en niveau relatif

Syndicat mixte du bassin de la Cisse

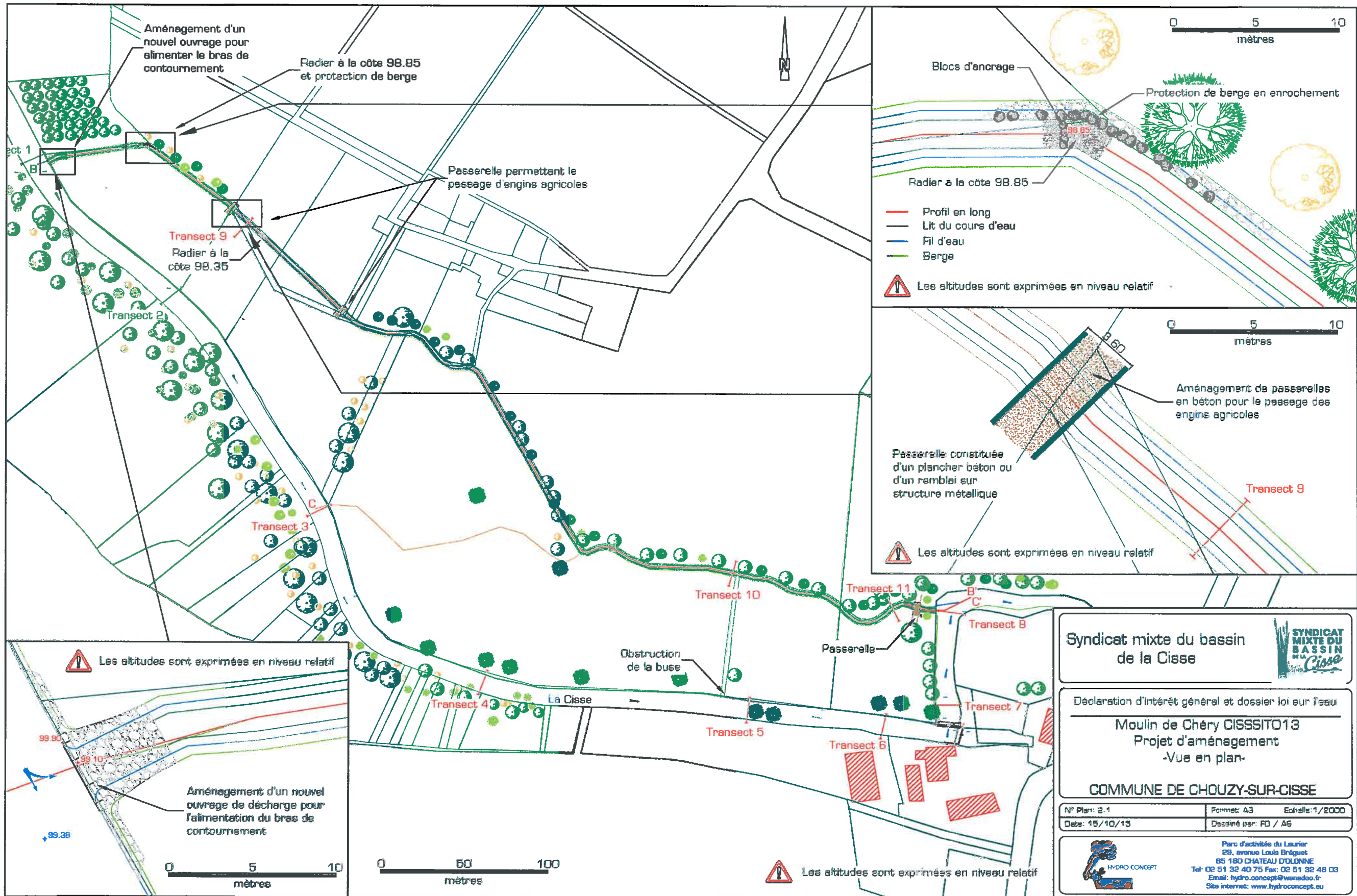
Déclaration d'intérêt général et dossier loi sur l'eau

Moulin de Chéry CISSITO13
Situation initiale au 15/09/2015
-Profils en long-

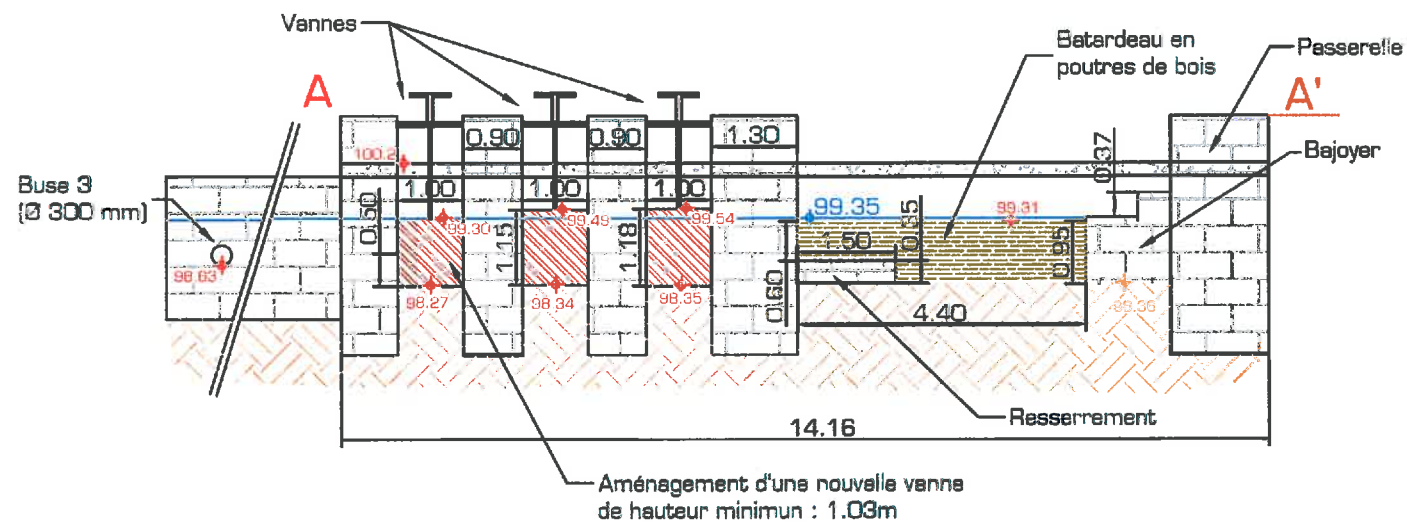
COMMUNE DE CHOUZY-SUR-CISSE

N° Plan: 1.4 Format: A3
Date: 14/10/15 Dessiné par: FD / AS

HYDRO CONCEPT
Parc d'activités du Laurier
28, avenue Louis Bréguet
86 180 CHATEAU D'OLONNE
Tel: 02 51 32 40 75 Fax: 02 51 32 48 03
Email: hydro.concept@wanadoo.fr
Site internet: www.hydroconcept.eu



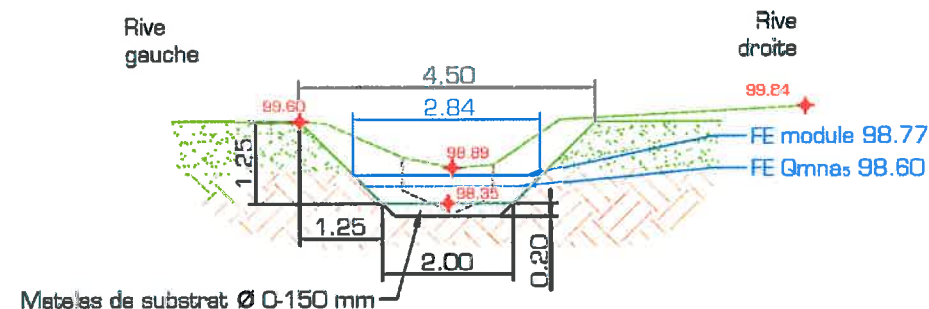
Vue Transversale A-A'



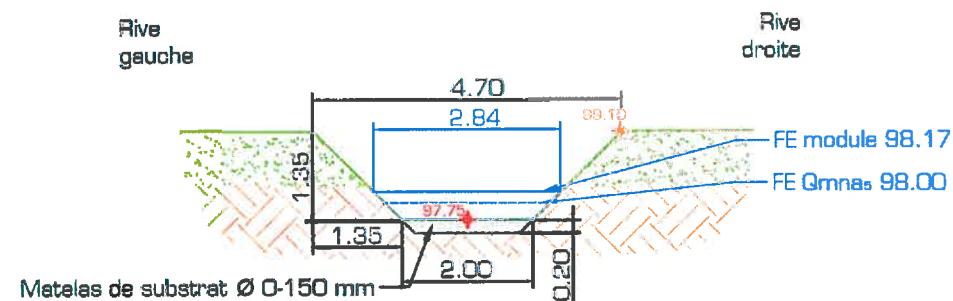
Les altitudes sont exprimées en niveau relatif



Vue du lit au niveau du transect 9

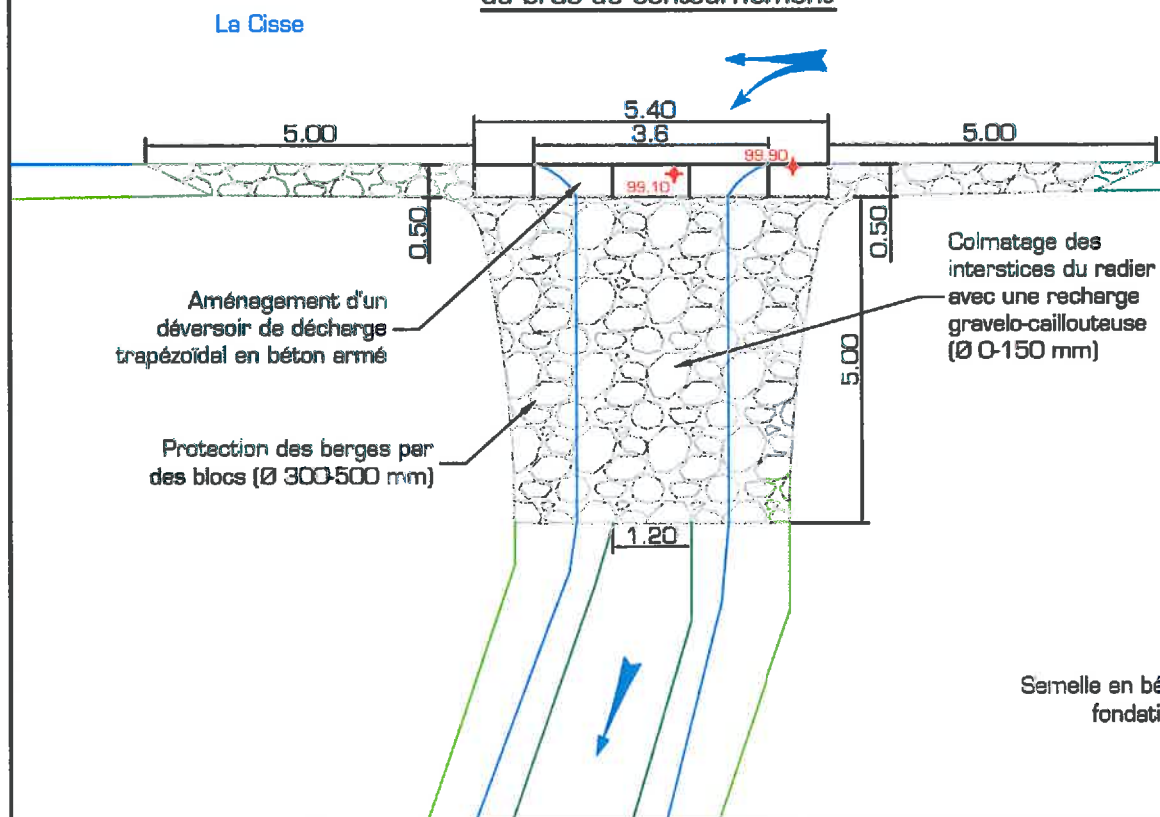


Vue du lit à la confluence avec le bras inférieur

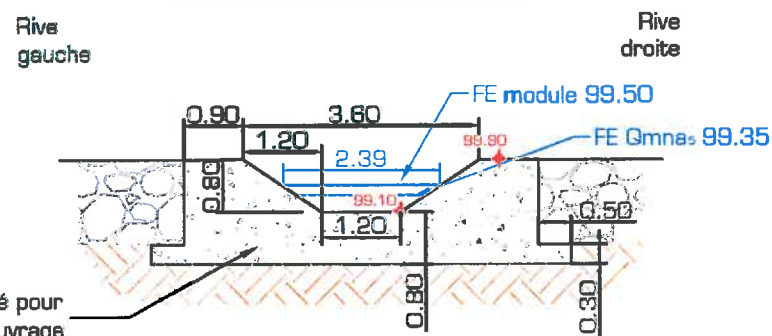


Les altitudes sont exprimées en niveau relatif

Vue en plan détaillé du déversoir d'alimentation du bras de contournement



Vue transversale du déversoir d'alimentation du bras de contournement



Les altitudes sont exprimées en niveau relatif

Syndicat mixte du bassin de la Cisse



Déclaration d'intérêt général et dossier loi sur l'eau

Moulin de Chéry CISSITO13
Projet d'aménagement
-Vues en coupe et plan-

COMMUNE DE CHOUZY-SUR-CISSE

N° Plan: 2.2
Date: 15/10/15

Format: A3
Echelle: 1/100
Dessiné par: FD / AS



Paro d'activités du Laurier
29, avenue Louis Bréguet
95 180 CHATEAU D'OLONNE
Tel: 02 51 32 40 75 Fax: 02 51 32 48 03
Email: hydro.concept@wanadoo.fr
Site internet: www.hydroconcept.eu

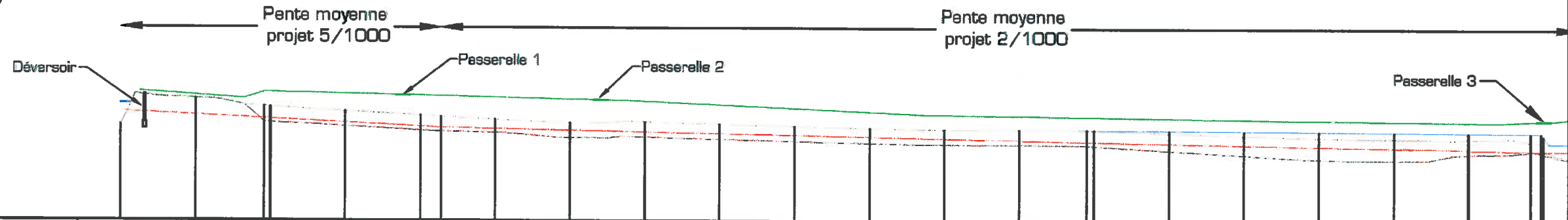
Profil en long du cours d'eau

Coupe Vue longitudinale B-B'

Date : 30/09/2015

Echelle en X : 1/2000

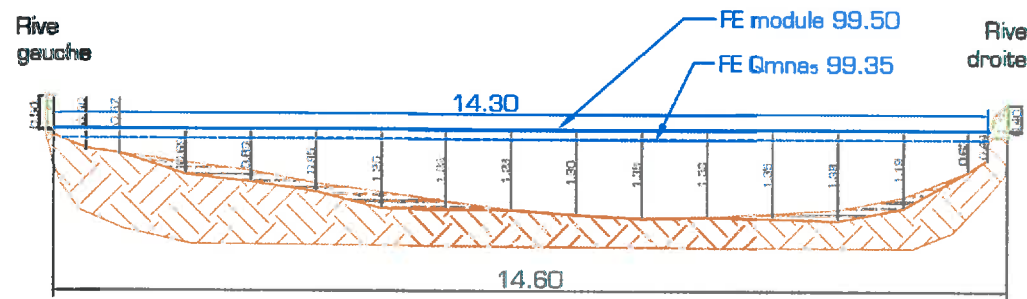
Echelle en Y : 1/200



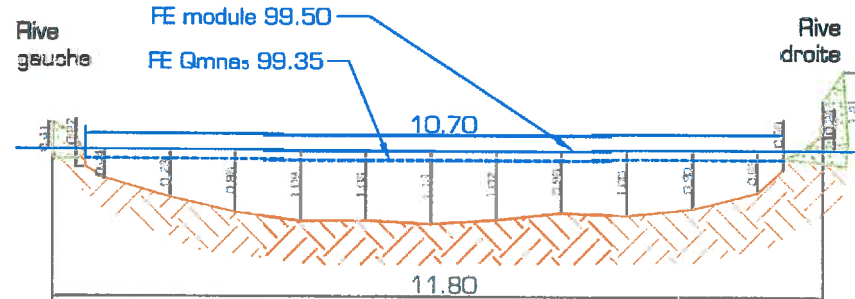
PC : 94.00 m

PROJET	98.10	98.32	98.70	98.57	98.40	98.35	98.30	98.23	98.16	98.08	98.02	97.95	97.88	97.81	97.74	97.67	97.61	97.54	97.48	97.41	97.38	97.36	
Altitude Ligne d'eau (m)															98.29	98.28	98.25	98.23	98.21	98.19	98.17	98.16	
Altitude Sédiments (m)	10.48	99.71	99.34	99.11	98.57	98.88	98.73	98.59	98.63	98.53	98.44	98.25	98.30	98.15	98.27	98.16	98.06	97.95	97.91	97.85	97.77	97.71	
Altitude Fond (m)	8.14	99.71	99.20	98.41	98.27	98.16	98.11	97.87	97.92	97.83	97.74	97.65	97.60	97.59	97.55	97.24	97.14	96.93	96.91	97.19	97.24	97.20	
Altitude Bergel(m)		98.14	98.09	98.07	98.04	98.07	98.05	98.07	98.08	98.02	98.07	98.03	98.04	98.05	98.02	98.02	98.03	98.03	98.03	98.03	98.03	98.03	98.03
Distances partielles (m)		35.06	32.29	37.83	35.06	9.76	25.30	35.06	35.06	35.06	36.06	35.06	35.06	35.06	35.06	35.06	35.06	35.06	35.06	35.06	29.15	9.91	
Distance cumulée (m)	0.00	35.06	67.25	105.18	140.24	150.00	175.30	210.36	245.42	280.48	315.54	350.60	385.66	420.72	455.78	490.84	525.90	560.96	596.02	631.08	666.13	681.13	

Transect N°2



Transect N°6



Les altitudes sont exprimées en niveau relatif

Syndicat mixte du bassin de la Cisse



Déclaration d'intérêt général et dossier loi sur l'eau

Moulin de Chéry CISSITO13
Projet d'aménagement
-Profils et transects-

COMMUNE DE CHOUZY-SUR-CISSE

N° Plan: 2.3	Format: A3
Date: 15/10/15	Dessiné par: FD / AS

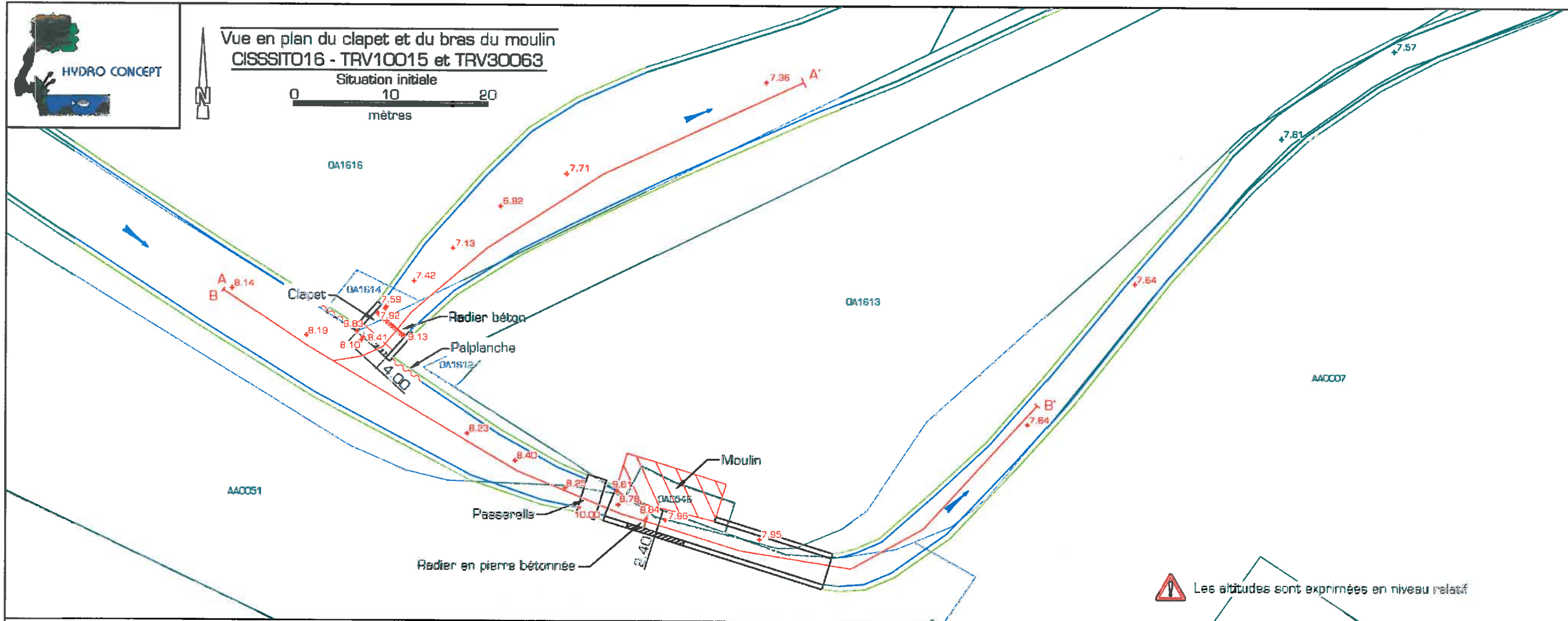


Parc d'activités du Laurier
29, avenue Louis Bréguet
85 180 CHATEAU D'OLONNE
Tel: 02 51 32 40 75 Fax: 02 51 32 48 03
Email: hydro.concept@wanadoo.fr
Site internet: www.hydroconcept.eu

Type de travaux		démantèlement d'ouvrage																
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux														
LA CISSE AMONT ET SES AFFLUENTS	Cisse (la)	COULANGES - 41064	Moulin de Rocon	CONT07														
<p>Code ouvrage : CISSIT016 Type d'ouvrage : moulin Dénivelé : 0.88 m Coût prévisionnel (€ HT) : 4 000 Lieu-dit : Château de Rocon</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Franchissement piscicole</th> <th>Etat actuel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Anguille</td> <td>classe 2</td> </tr> <tr> <td>Truite</td> <td>classe 4</td> </tr> </tbody> </table>					Franchissement piscicole	Etat actuel	Anguille	classe 2	Truite	classe 4								
Franchissement piscicole	Etat actuel																	
Anguille	classe 2																	
Truite	classe 4																	
Description et justification de l'intervention																		
Description		Justification																
Le clapet entrave la continuité piscicole de par son dénivelé important. Le démantèlement du clapet permettra de restaurer la continuité écologique et les écoulements en amont du moulin.		Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage.																
<p style="text-align: right;">Procédure (L.214-1 du CE) :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="5">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td>D</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td>D</td> </tr> </tbody> </table>					Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Déclaration	3.1.2.0	D	3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0	D
Rubrique	Seuil	Bilan																
3.1.1.0		Déclaration																
3.1.2.0	D																	
3.1.3.0																		
3.1.4.0																		
3.1.5.0	D																	
Incidences et mesures d'accompagnement																		
Incidences en phase travaux		Incidences en fonctionnement		Prescriptions et mesures d'accompagnement														
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.		Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).		Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P8). Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.														



Vue en plan du clapet et du bras du moulin
 CISSITO16 - TRV10015 et TRV30063

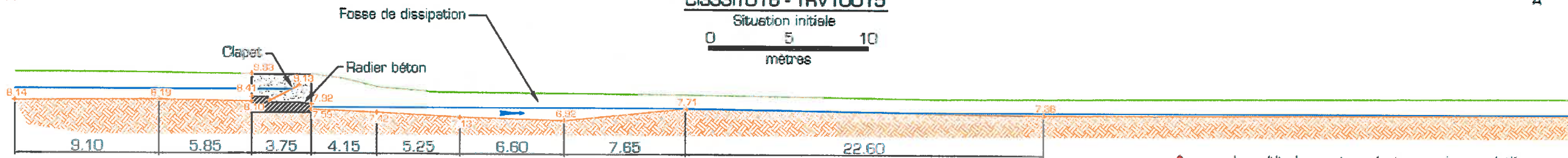
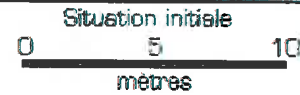


Les altitudes sont exprimées en niveau relatif

Amont
A

Coupe AA' - Vue longitudinale du bras du clapet
 CISSITO16 - TRV10015

Aval
A'

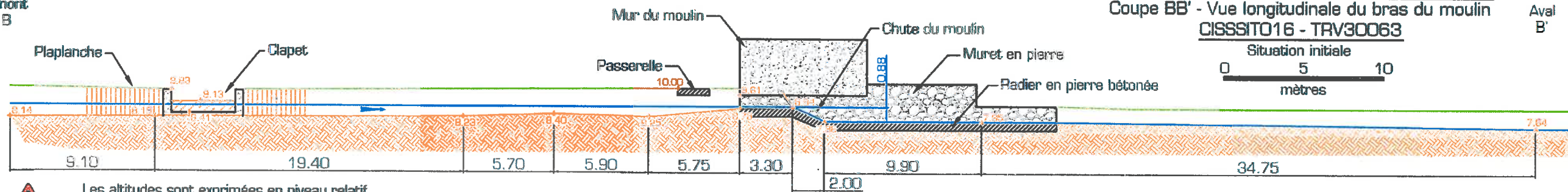


Les altitudes sont exprimées en niveau relatif
 et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas

Amont
B

Coupe BB' - Vue longitudinale du bras du moulin
 CISSITO16 - TRV30063

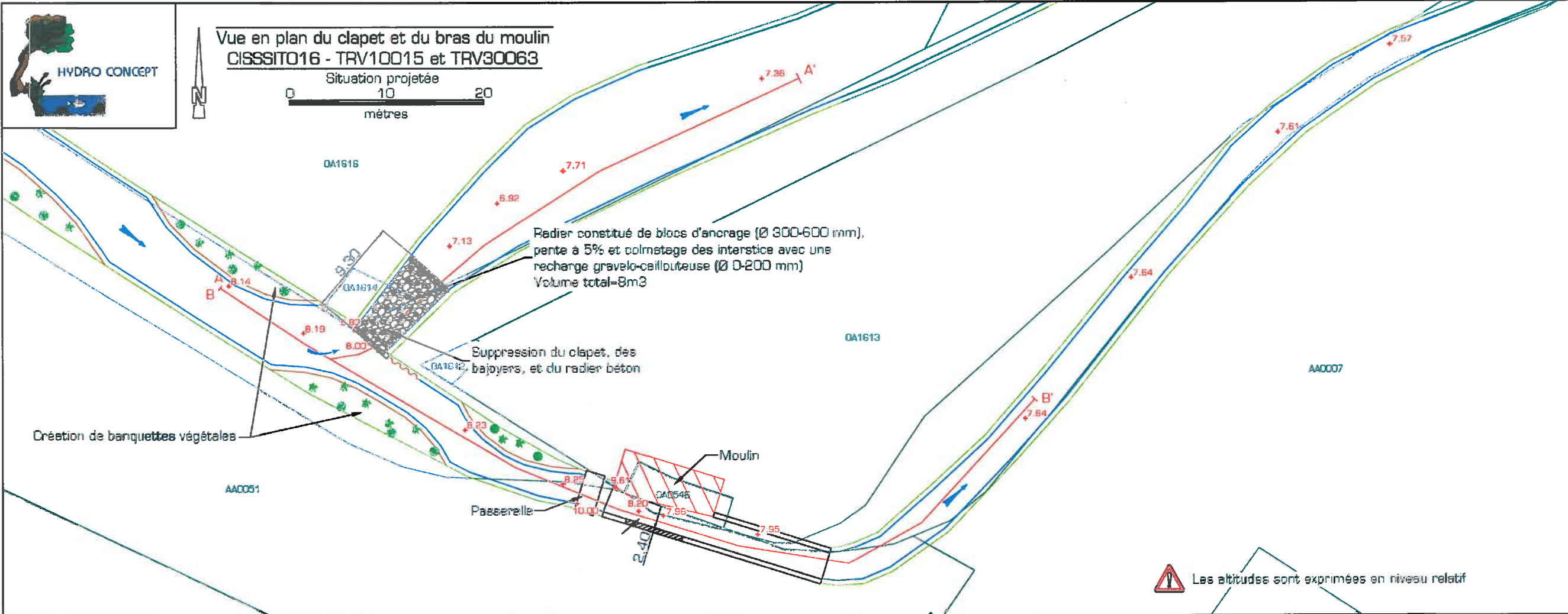
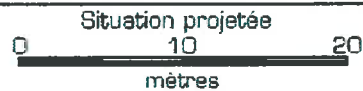
Aval
B'



Les altitudes sont exprimées en niveau relatif
 et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas



Vue en plan du clapet et du bras du moulin
CISSITO16 - TRV10015 et TRV30063



Les altitudes sont exprimées en niveau relatif

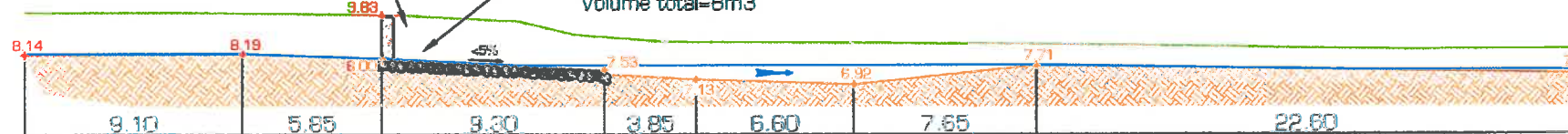
Amont
A

Coupe AA' - Vue longitudinale du bras du clapet
CISSITO16 - TRV10015

Aval
A'

Suppression du clapet, des bajoyers et du radier béton

Radier à la côte 8.00m constitué de blocs d'ancrage (Ø 300-600 mm), pente à 5% et colmatage des interstices avec une recharge gravelo-caillouteuse (Ø 0-200 mm)
 Volume total=8m³



Les altitudes sont exprimées en niveau relatif et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas

Amont
B

Coupe BB' - Vue longitudinale du bras du moulin
CISSITO16 - TRV30063

Aval
B'

Suppression du clapet, des bajoyers et du radier béton

Banquette végétale

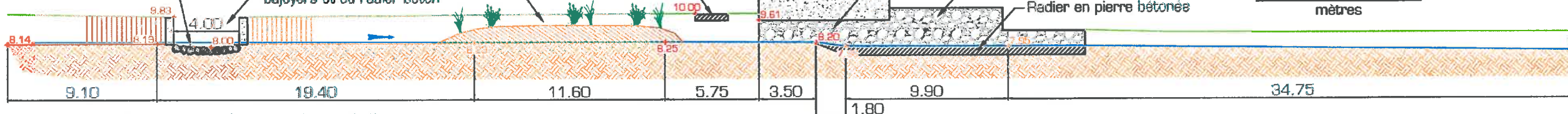
Mur du moulin

Arrasement du radier existant à la côte 8.20

Passerelle

Muret en pierre

Radier en pierre bétonnée



Les altitudes sont exprimées en niveau relatif et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas

Type de travaux	démantèlement d'ouvrage			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
LA CISSE AMONT ET SES AFFLUENTS	Cisse (la)	SAINT-LUBIN-EN-VERGONNOIS	Moulin de Bouqueuil	CONT08

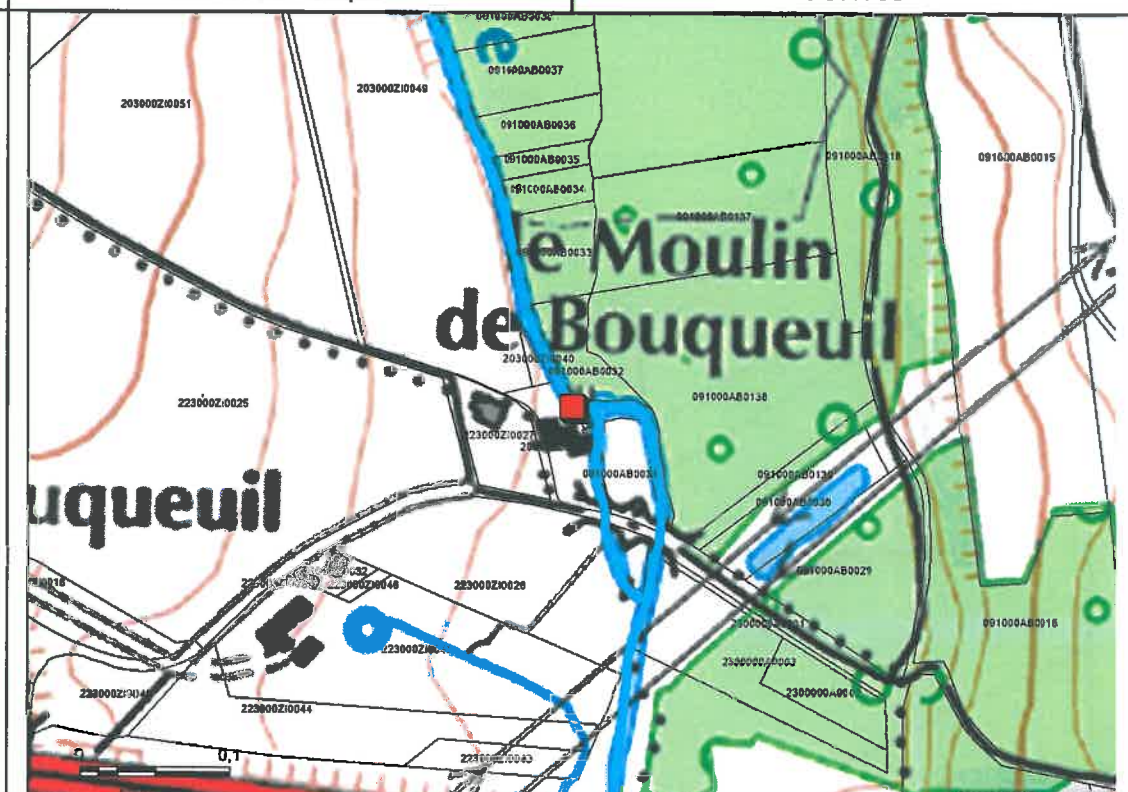
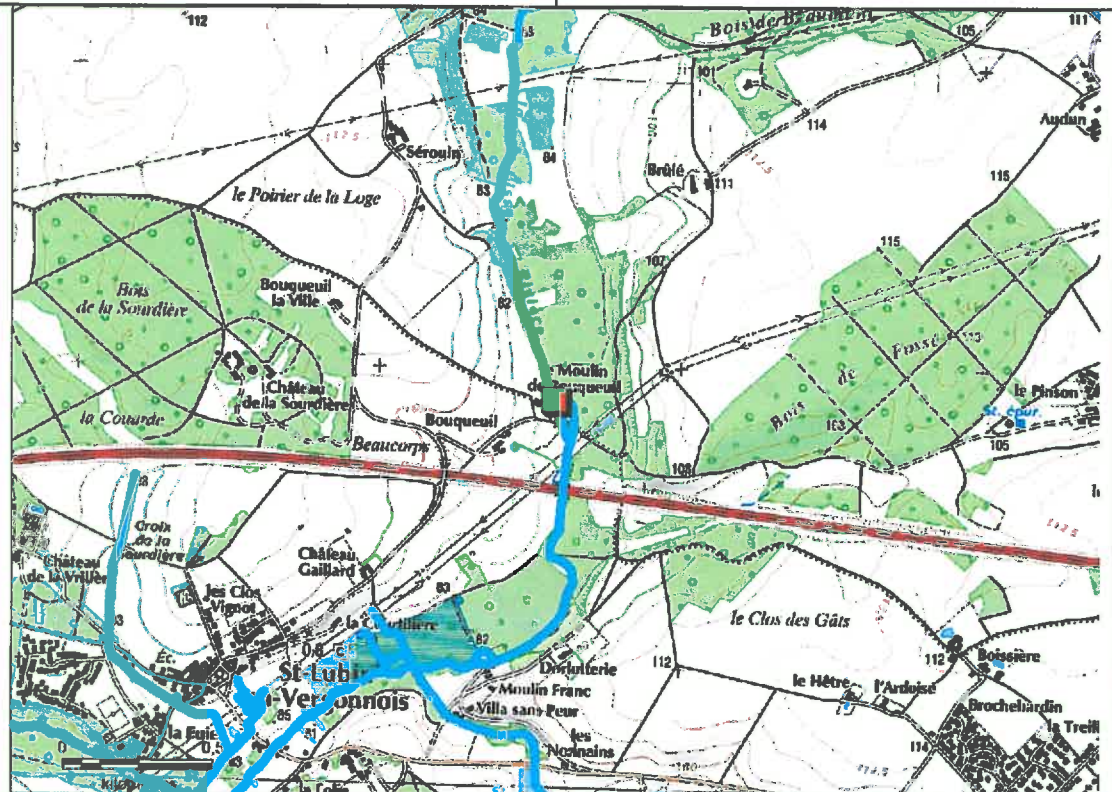
Code ouvrage : CISSIT031
 Type d'ouvrage : moulin

Dénivelé : **0.46 m**

Coût prévisionnel (€ HT) : 2 000

Lieu-dit : Moulin de Bourqueuil

Franchissement piscicole	Etat actuel
Anguille	classe 2
Truite	classe 2



Description et justification de l'intervention

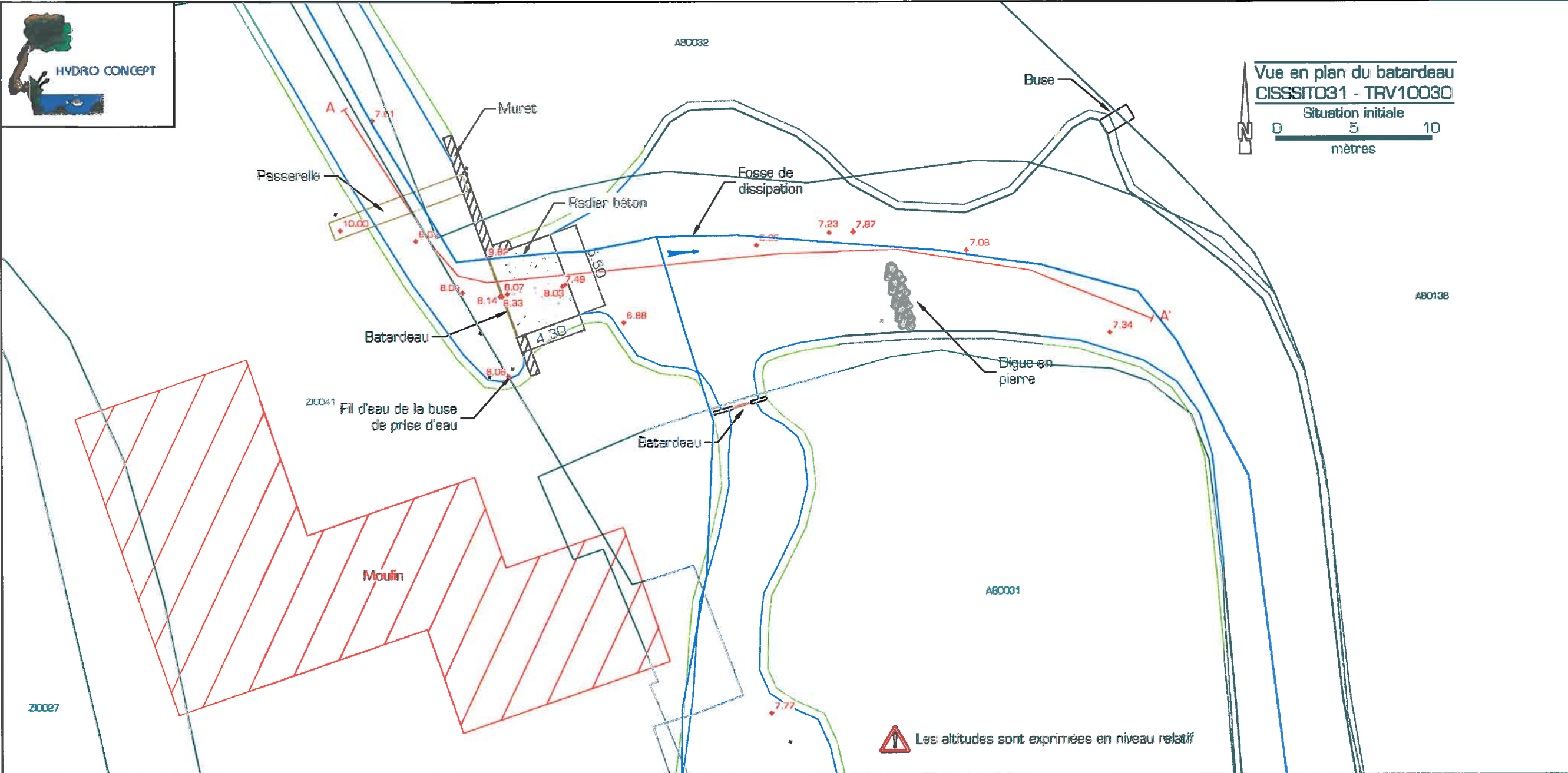
Description	Justification	
Le batardeau et le radier présentent un dénivelé de 46 cm, ce qui ne permet pas le franchissement efficace des poissons. L'ouvrage entrave fortement les écoulements en amont et réduit la qualité des habitats.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage	

Procédure (L.214-1 du CE) :

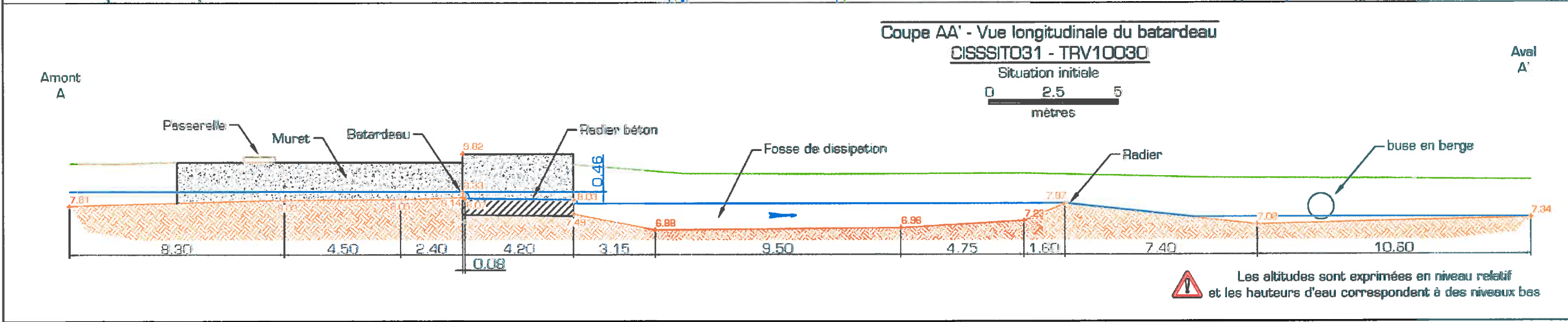
Rubrique	Seuil	Bâton
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

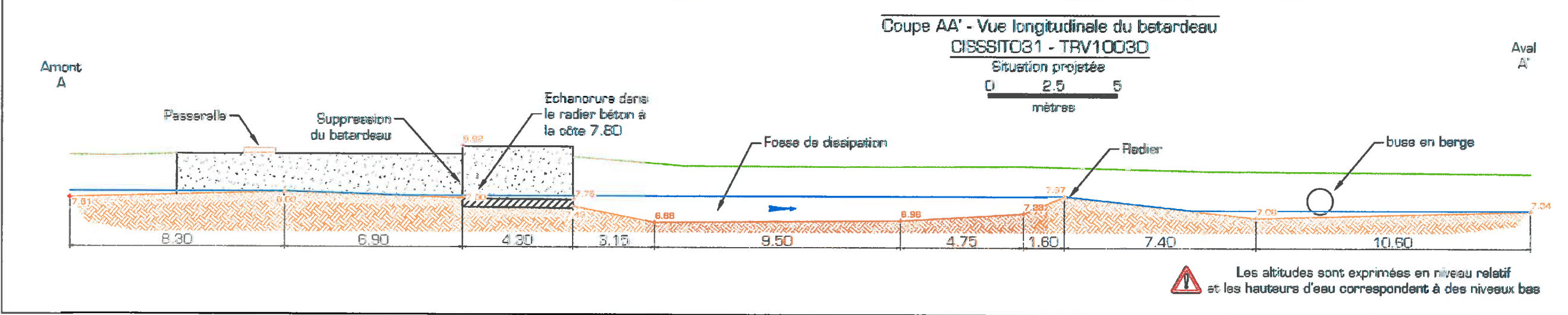
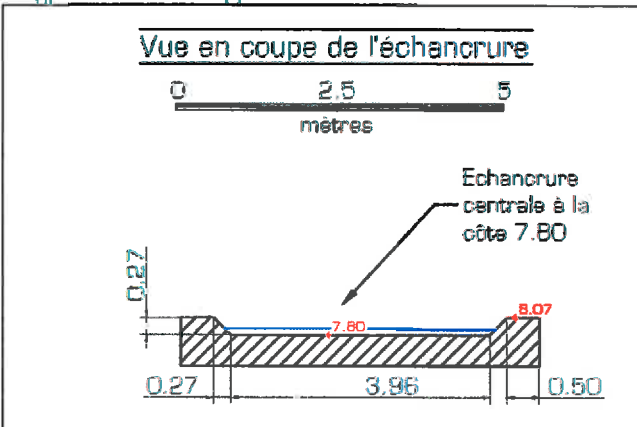
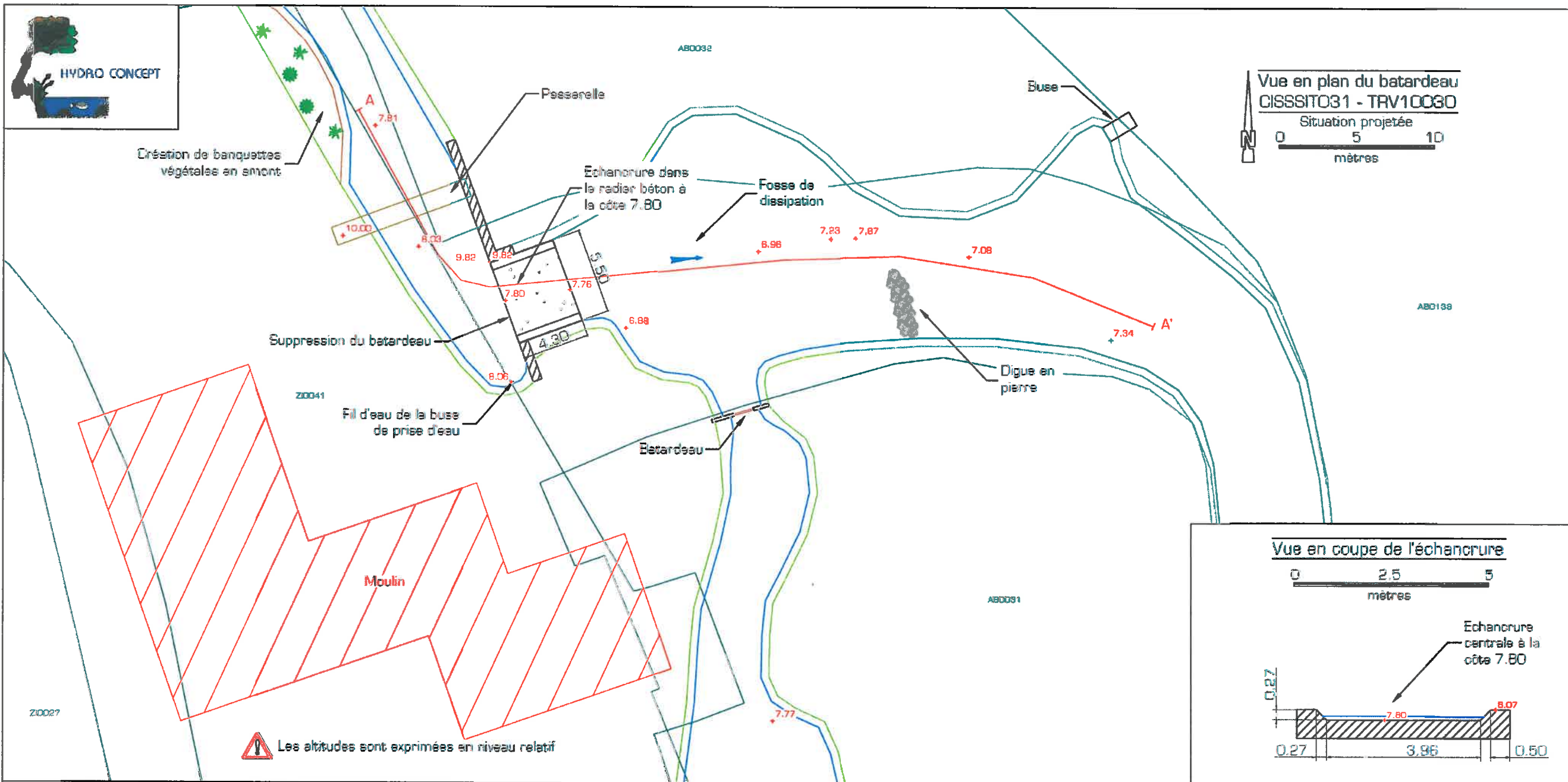
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : renaturation lourde avec réduction de section (voir profil P8). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Protection des berges sur 5 ml en aval des ouvrages. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.



Coupe AA' - Vue longitudinale du batardeau
CISSITO31 - TRV10030



Les altitudes sont exprimées en niveau relatif et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas



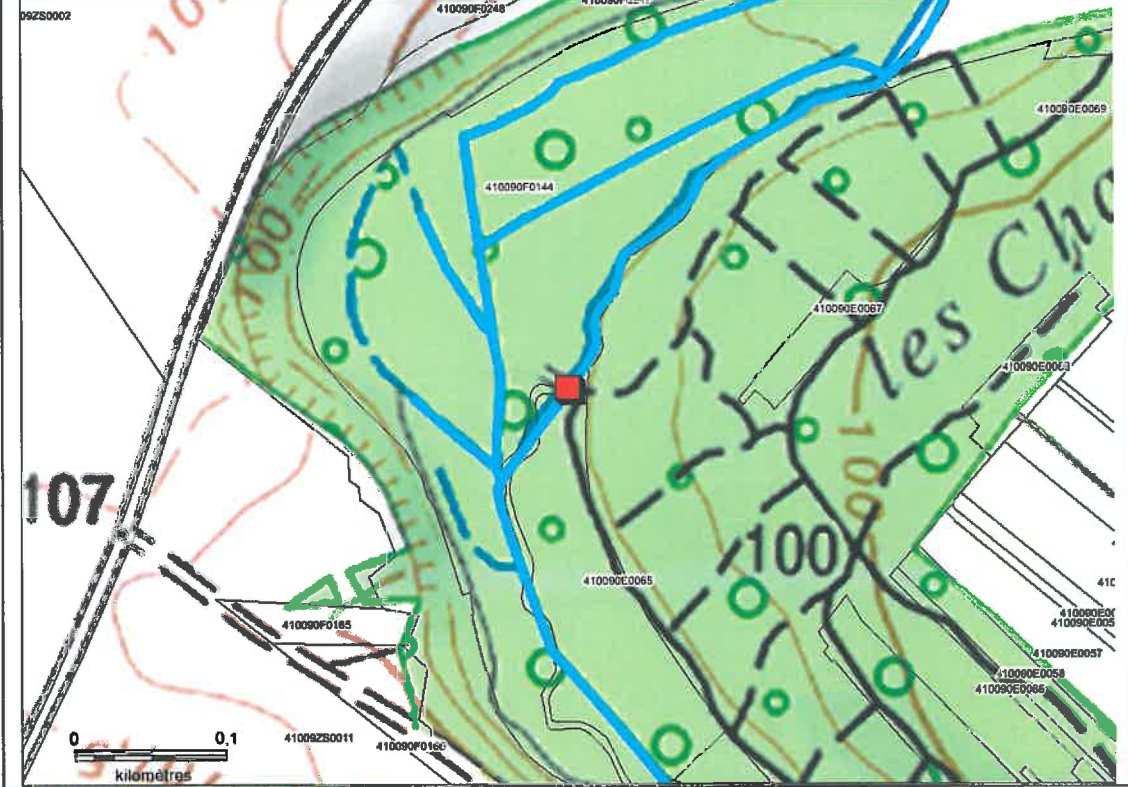
Type de travaux arasement partiel de l'ouvrage

Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
-------------	-------------	---------	------------------	---------------------

LA CISSE AMONT ET SES AFFLUENTS Cisse (la) AVERDON Seuil du bois des Chailloux CONT09

Code ouvrage : CISSIT035
 Type d'ouvrage : ouvrage de franchissement
 Dénivelé : 0,36 m
 Coût prévisionnel (€ HT) : 3 000
 Lieu-dit : Bois des Chailloux

Franchissement piscicole	Etat actuel
Anguille	classe 1
Truite	classe 2



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
Ancien ouvrage de franchissement présentant un dénivelé important au niveau du radier. Un arasement partiel est nécessaire pour diminuer le dénivelé.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage. Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage



Procédure (L.214-1 du CE) :

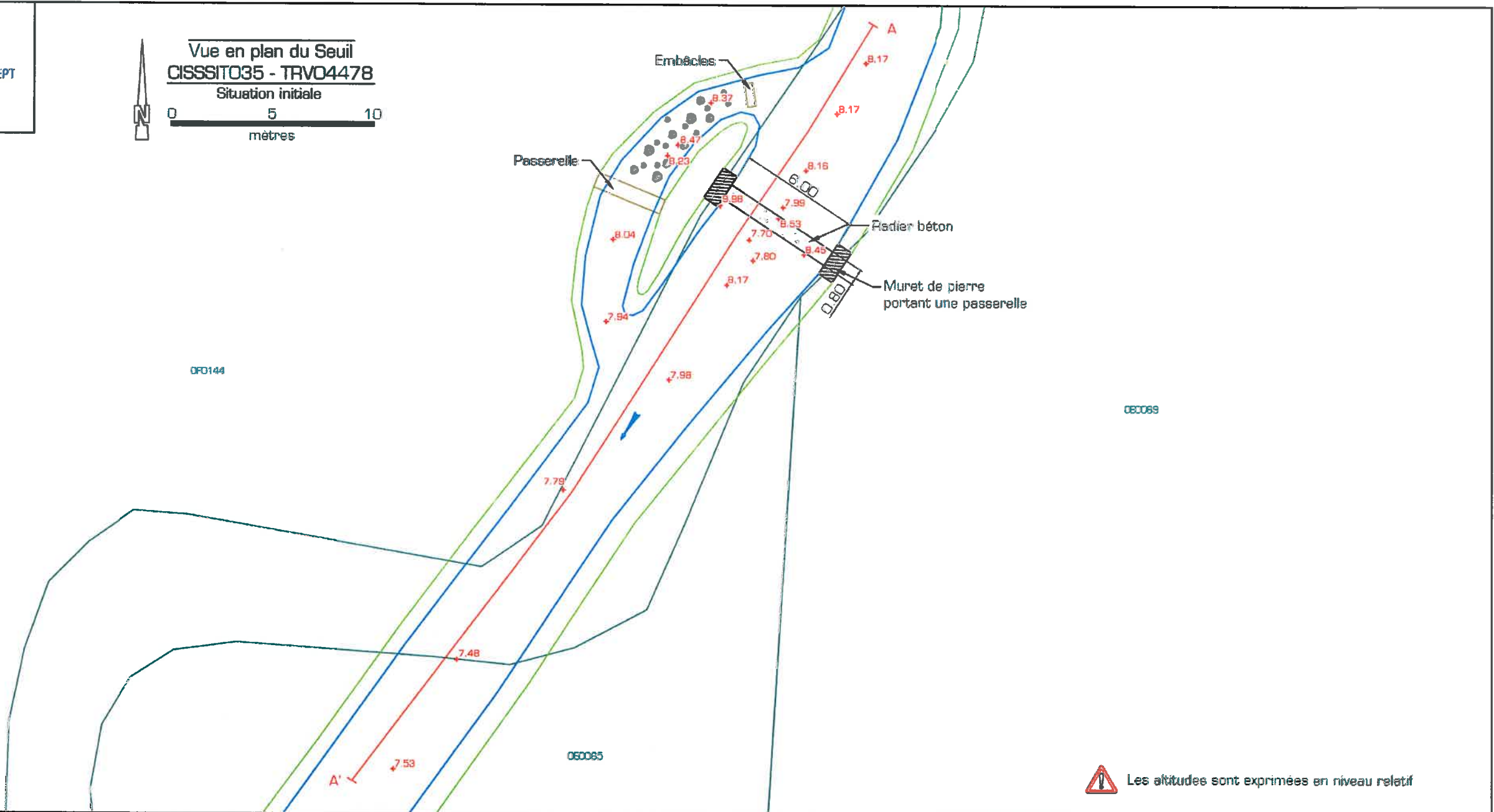
Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3 1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.

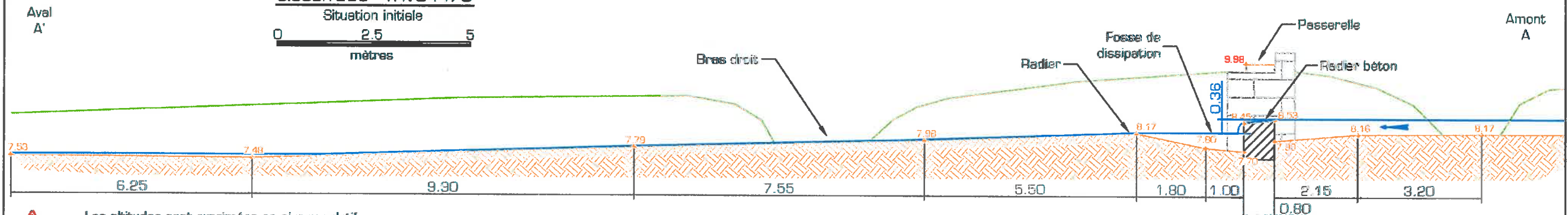


Vue en plan du Seuil
 CISSITO35 - TRVO4478
 Situation initiale

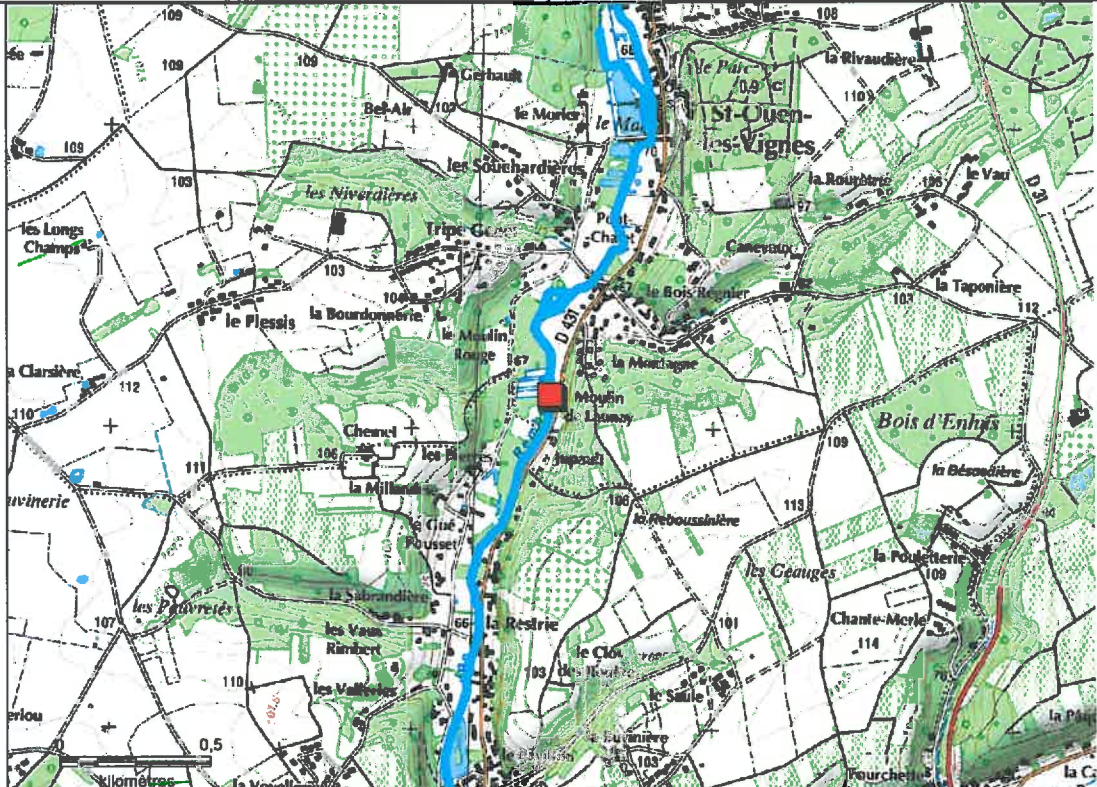


⚠ Les altitudes sont exprimées en niveau relatif

Coupe AA' - Vue longitudinale du Seuil
 CISSITO35 - TRVO4478
 Situation initiale

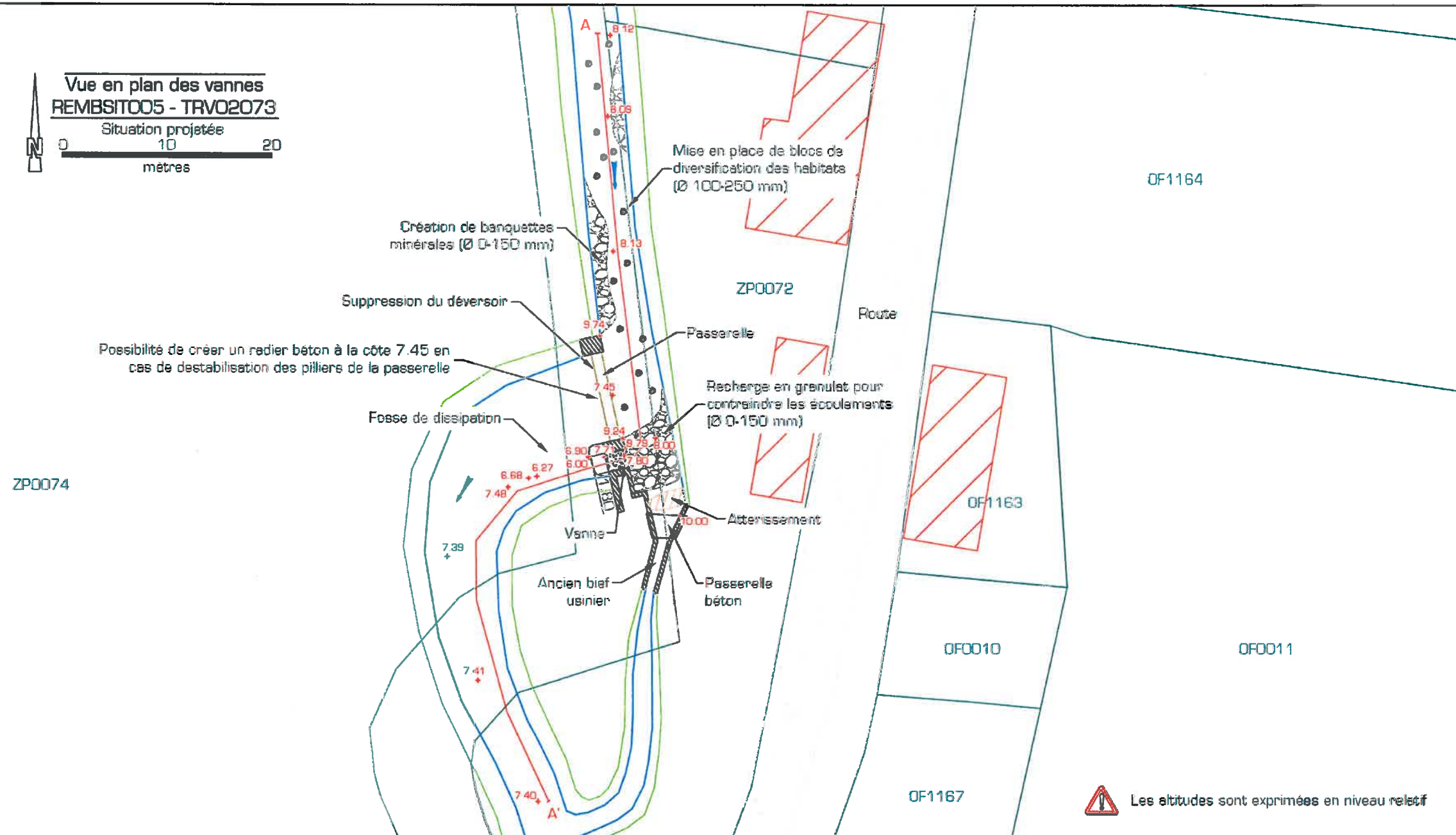


⚠ Les altitudes sont exprimées en niveau relatif
 et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas

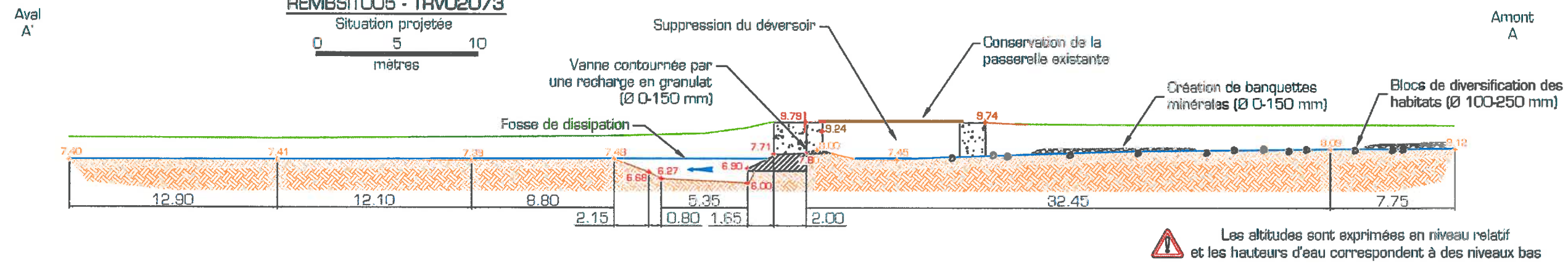
Type de travaux		démantèlement d'ouvrage																	
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux															
LA RAMBERGE ET SES AFFLUENTS	Remberge (écoulement de la)	SAINT-OUEN-LES-VIGNES	Moulin de Launay	CONT10															
<p>Code ouvrage : REMBSIT005 Type d'ouvrage : moulin Dénivelé : 0.39 m Coût prévisionnel (€ HT) : 6 000 Lieu-dit : Moulin de Launay</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Franchissement piscicole</th> <th>Etat actuel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Anguille</td> <td>classe 1</td> </tr> <tr> <td>Truite</td> <td>classe 2</td> </tr> </tbody> </table>					Franchissement piscicole	Etat actuel	Anguille	classe 1	Truite	classe 2									
Franchissement piscicole	Etat actuel																		
Anguille	classe 1																		
Truite	classe 2																		
																			
Description et justification de l'intervention																			
Description		Justification																	
<p>Le déversoir contraint les écoulements en amont et ne permet pas le franchissement piscicole de toutes les espèces. Le moulin n'est actuellement plus en activité. Le démantèlement du déversoir est préconisé.</p>		<p>Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage</p>																	
																			
		<p>Procédure (L.214-1 du CE) :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="4">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td>D</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td>D</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Déclaration	3.1.2.0	D	3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0	D	
Rubrique	Seuil	Bilan																	
3.1.1.0		Déclaration																	
3.1.2.0	D																		
3.1.3.0																			
3.1.4.0																			
3.1.5.0	D																		
Incidences et mesures d'accompagnement																			
Incidences en phase travaux		Incidences en fonctionnement		Prescriptions et mesures d'accompagnement															
<p>Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.</p>		<p>Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).</p>		<p>Aménager le lit en amont : diversification des habitats (voir profil P1). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.</p>															



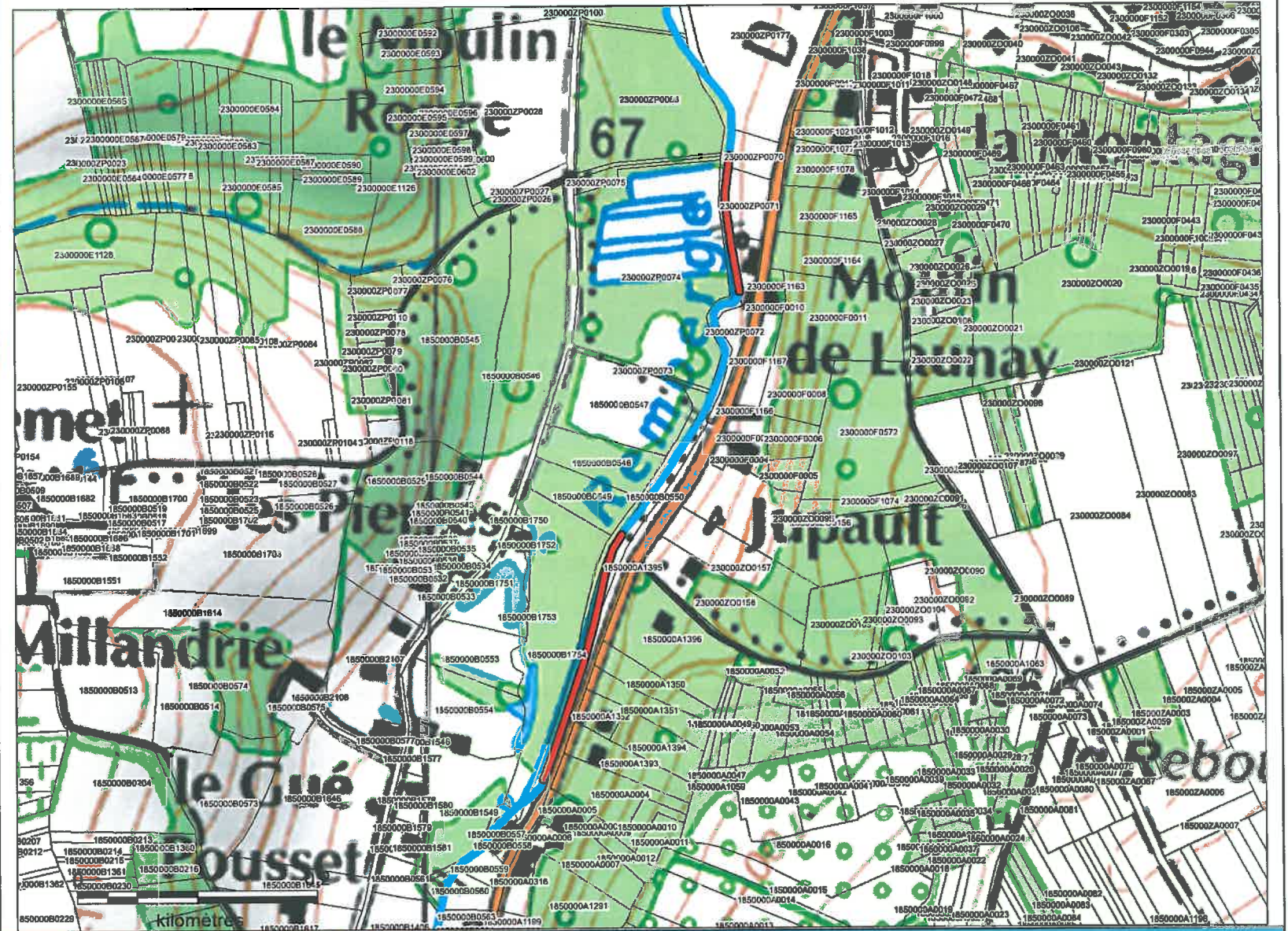
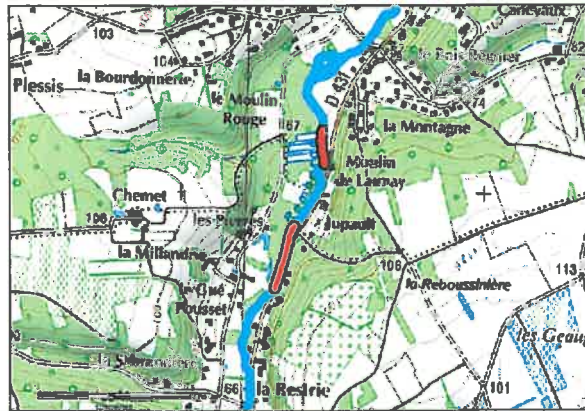
Vue en plan des vannes
REMBSIT005 - TRV02073
 Situation projetée
 0 10 20
 mètres



Coupe AA' - Vue longitudinale des vannes
REMBSIT005 - TRV02073
 Situation projetée



Type de travaux		renaturation légère du lit : diversification des habitats		
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code du segment	Identifiant travaux
LA RAMBERGE ET SES AFFLUENTS	Remberge (écoulement de la)	POCE-SUR-CISSE – SAINT-OUEN-LES-VIGNES	REMBSEG008	CONT10 / CONT11



Description et justification de l'intervention

Description	Justification
<p>Caractéristiques du lit</p> <p>Largeur moyenne : 5,0 m Profondeur moyenne : 1,1 m Linéaire : 330 ml</p> <p>Caractéristiques techniques</p> <p>Banquette minérale 0 -150 mm : 80 m³ Blocs 100-250 mm : 40 Unités</p> <p>Coût : 8 000 € HT</p> <p>Techniques préconisées : P1 / P3</p>	<p>Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion.</p> <p>Ces travaux doivent permettre de retrouver une diversité d'habitats suite aux démantèlements des ouvrages REMBSIT004 et REMBSIT005.</p>

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	A	
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

<p>Incidences en phase travaux</p> <p>Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval) Dérangement de la faune et de la flore Traversée de parcelles privées par les engins</p>	<p>Incidences en fonctionnement</p> <p>Augmentation de la diversité des habitats. Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation. Diminution du colmatage des cours d'eau.</p>	<p>Prescriptions et mesures d'accompagnement</p> <p>Réalisation des travaux d'aval en amont Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage) Période des travaux : De juillet à octobre (étiage) Nécessité de prévenir les riverains concernés Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches) Stockage des matériaux et engins sur la berge</p>
--	---	---

Type de travaux

renaturation légère du lit : diversification des habitats

Masse d'eau

LA RAMBERGE ET SES AFFLUENTS

Cours d'eau

Remberge (écoulement de la)

Commune

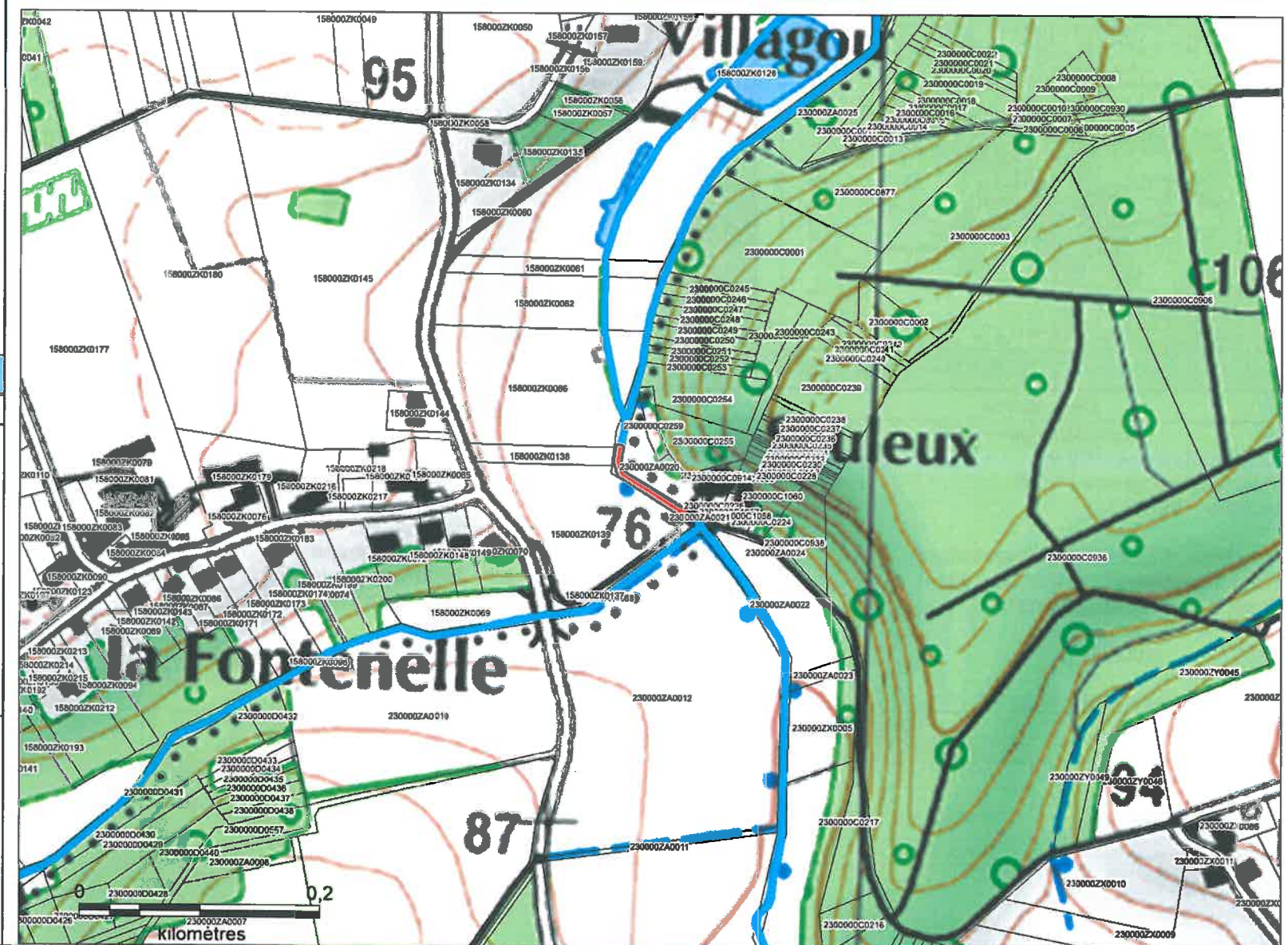
MONTREUIL-EN-TOURAIN

Code du segment

REMBSEG005

Identifiant travaux

CONT12



Description et justification de l'intervention

Description

Justification

Caractéristiques du lit

Largeur moyenne : 4,0 m
Profondeur moyenne : 0,5 m
Linéaire : 90 ml

Caractéristiques techniques

Banquette minérale 0-150 mm : 5 m³
Blocs 100-250 mm : 20 Unités

Coût : 5 000 € HT

Techniques préconisées : P2

Amélioration de la diversité des habitats du lit et des berges en favorisant une plus grande diversité de faciès d'écoulement, de végétation de berge et en favorisant les zones de dépôts ou d'érosion.
Cette renaturation du lit servira à restaurer la diversité des habitats suite au démantèlement du seuil des Sauleux

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Autorisation
3.1.2.0	D	
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

Incidences et mesures d'accompagnement

Incidences en phase travaux

Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval)
Dérangement de la faune et de la flore
Traversée de parcelles privées par les engins

Incidences en fonctionnement

Augmentation de la diversité des habitats.
Amélioration du pouvoir d'auto-épuration : meilleure oxygénation, fixation, absorption des polluants par la végétation.
Diminution du colmatage des cours d'eau.

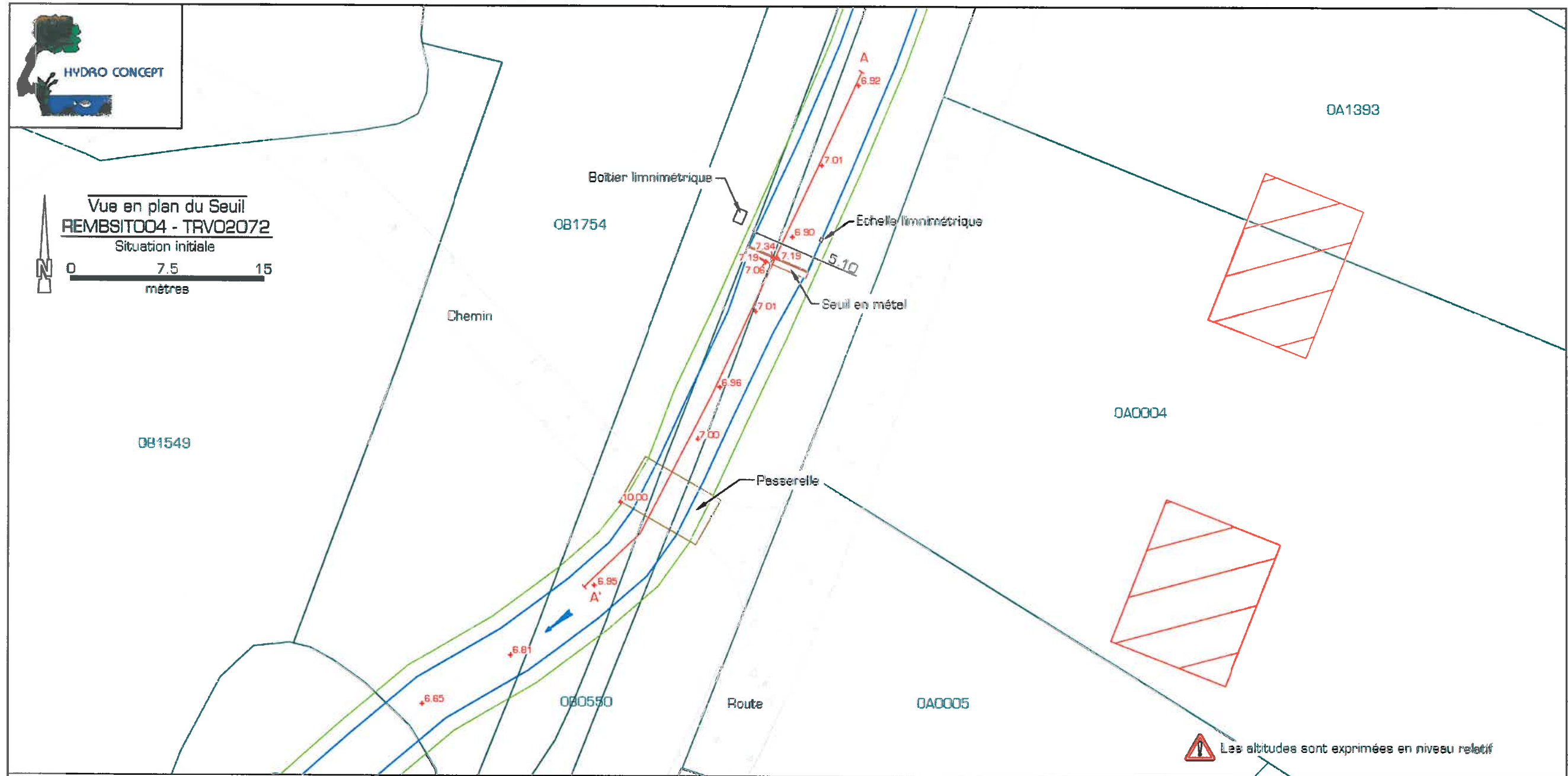
Prescriptions et mesures d'accompagnement

Réalisation des travaux d'aval en amont
Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage)
Période des travaux : De juillet à octobre (étiage)
Nécessité de prévenir les riverains concernés
Choix des matériaux : respecter la géologie locale (carrières proches)
Stockage des matériaux et engins sur la berge

Type de travaux		démantèlement d'ouvrage																
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux														
LA RAMBERGE ET SES AFFLUENTS	Remberge (écoulement de la)	POCE-SUR-CISSE	Seuil du Gué Pousset	CONT11														
<p>Code ouvrage : REMBSIT004 Type d'ouvrage : seuil fixe Dénivelé : 0.29 m Coût prévisionnel (€ HT) : 1 000 Lieu-dit : Le Gué Pousset</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Franchissement piscicole</th> <th>Etat actuel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Anguille</td> <td>classe 1</td> </tr> <tr> <td>Truite</td> <td>classe 2</td> </tr> </tbody> </table>					Franchissement piscicole	Etat actuel	Anguille	classe 1	Truite	classe 2								
Franchissement piscicole	Etat actuel																	
Anguille	classe 1																	
Truite	classe 2																	
<p>Description et justification de l'intervention</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Description</th> <th>Justification</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Le dénivelé créé par le seuil ne permet pas à toutes les espèces de poissons de franchir l'ouvrage. Le démantèlement du seuil est nécessaire.</td> <td>Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage</td> </tr> </tbody> </table>					Description	Justification	Le dénivelé créé par le seuil ne permet pas à toutes les espèces de poissons de franchir l'ouvrage. Le démantèlement du seuil est nécessaire.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage										
Description	Justification																	
Le dénivelé créé par le seuil ne permet pas à toutes les espèces de poissons de franchir l'ouvrage. Le démantèlement du seuil est nécessaire.	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage																	
				<p>Procédure (L.214-1 du CE) :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="5">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td>D</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td>D</td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Déclaration	3.1.2.0	D	3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0	D
Rubrique	Seuil	Bilan																
3.1.1.0		Déclaration																
3.1.2.0	D																	
3.1.3.0																		
3.1.4.0																		
3.1.5.0	D																	
<p>Incidences et mesures d'accompagnement</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Incidences en phase travaux</th> <th>Incidences en fonctionnement</th> <th>Prescriptions et mesures d'accompagnement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.</td> <td>Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).</td> <td>Aménager le lit en amont : diversification des habitats (voir profil P1). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.</td> </tr> </tbody> </table>					Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement	Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : diversification des habitats (voir profil P1). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.								
Incidences en phase travaux	Incidences en fonctionnement	Prescriptions et mesures d'accompagnement																
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.	Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).	Aménager le lit en amont : diversification des habitats (voir profil P1). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.																

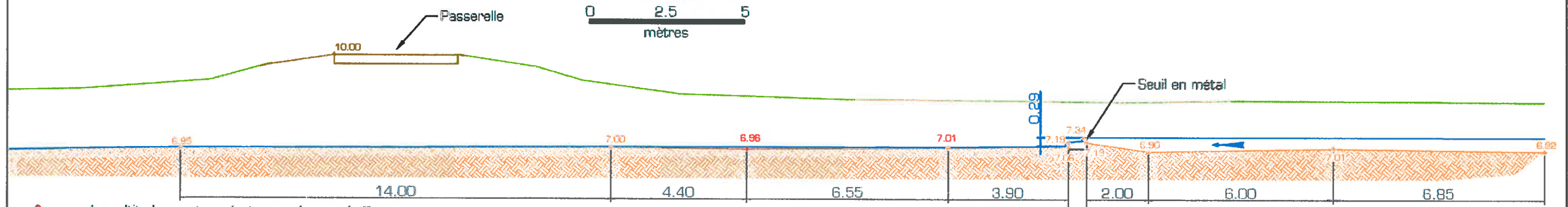


Vue en plan du Seuil
REMBSIT004 - TRV02072
Situation initiale



Les altitudes sont exprimées en niveau relatif

Aval A' Coupe AA' - Vue longitudinale du seuil Amont A
REMBSIT004 - TRV02072
Situation initiale



Les altitudes sont exprimées en niveau relatif
et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas



Vue en plan du Seuil
REMBSIT004 - TRV02072
 Situation projetée

0 7.5 15
 mètres

OB1549

Chemin

OB1754

Boitier limnimétrique

Mise en place de blocs de diversification des habitats (Ø 100-250 mm)

OA1393

Echelle limnimétrique

Suppression du seuil

OA0004

Passerelle

OB0550

Route

OA0005

⚠ Les altitudes sont exprimées en niveau relatif

Aval
A'

Coupe AA' - Vue longitudinale du seuil
REMBSIT004 - TRV02072
 Situation projetée

0 2.5 5
 mètres

Amont
A

Passerelle

Suppression du seuil

Blocs de diversification des habitats (Ø 100-250 mm)

6.95

7.00

6.96

7.01

6.92

14.00

4.40

6.55

3.90

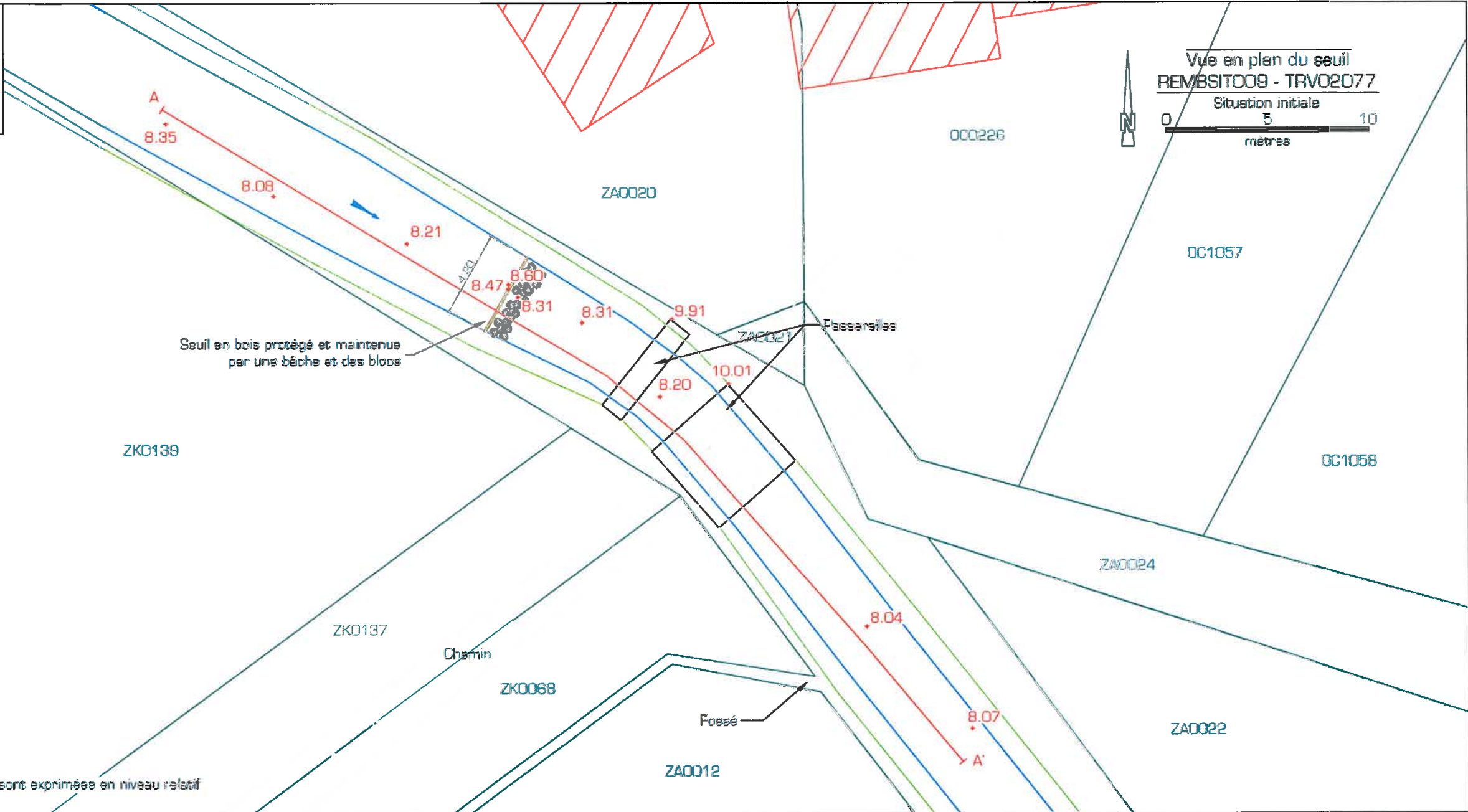
2.60

6.00

5.85

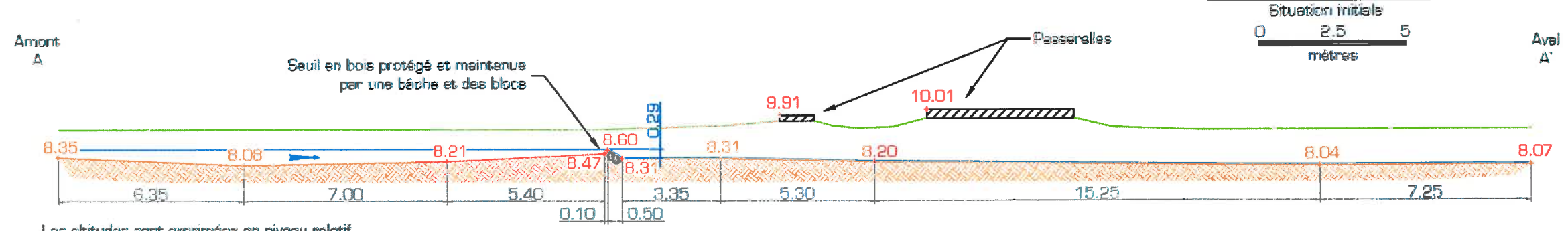
⚠ Les altitudes sont exprimées en niveau relatif et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas

Type de travaux		démantèlement d'ouvrage																
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux														
LA RAMBERGE ET SES AFFLUENTS	Remberge (écoulement de la)	MONTREUIL-EN-TOURAIN	Batardeau de Sauleux	CONT12														
<p>Code ouvrage : REMBSIT009 Type d'ouvrage : ouvrage de régulation hydraulique</p> <p>Dénivelé : 0.38 m</p> <p>Coût prévisionnel (€ HT) : 1 000</p> <p>Lieu-dit : Sauleux</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Franchissement piscicole</th> <th>Etat actuel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Anguille</td> <td>classe 2</td> </tr> <tr> <td>Truite</td> <td>classe 2</td> </tr> </tbody> </table>	Franchissement piscicole	Etat actuel	Anguille	classe 2	Truite	classe 2												
Franchissement piscicole	Etat actuel																	
Anguille	classe 2																	
Truite	classe 2																	
Description et justification de l'intervention																		
Description		Justification																
<p>Hormis l'anguille et la truite, les autres espèces de poissons ne peuvent franchir le seuil des Sauleux efficacement. La suppression du seuil améliorera la continuité écologique et la diversité des habitats en amont du seuil.</p>		<p>Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage</p>																
				<p>Procédure (L.214-1 du CE) :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="5">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td>D</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td>D</td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Déclaration	3.1.2.0	D	3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0	D
Rubrique	Seuil	Bilan																
3.1.1.0		Déclaration																
3.1.2.0	D																	
3.1.3.0																		
3.1.4.0																		
3.1.5.0	D																	
Incidences et mesures d'accompagnement																		
Incidences en phase travaux		Incidences en fonctionnement		Prescriptions et mesures d'accompagnement														
<p>Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.</p>		<p>Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).</p>		<p>Aménager le lit en amont : diversification des habitats (voir profil P1). Extraire la granulométrie grossière en place pour la replacer au sommet des recharges. Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.</p>														

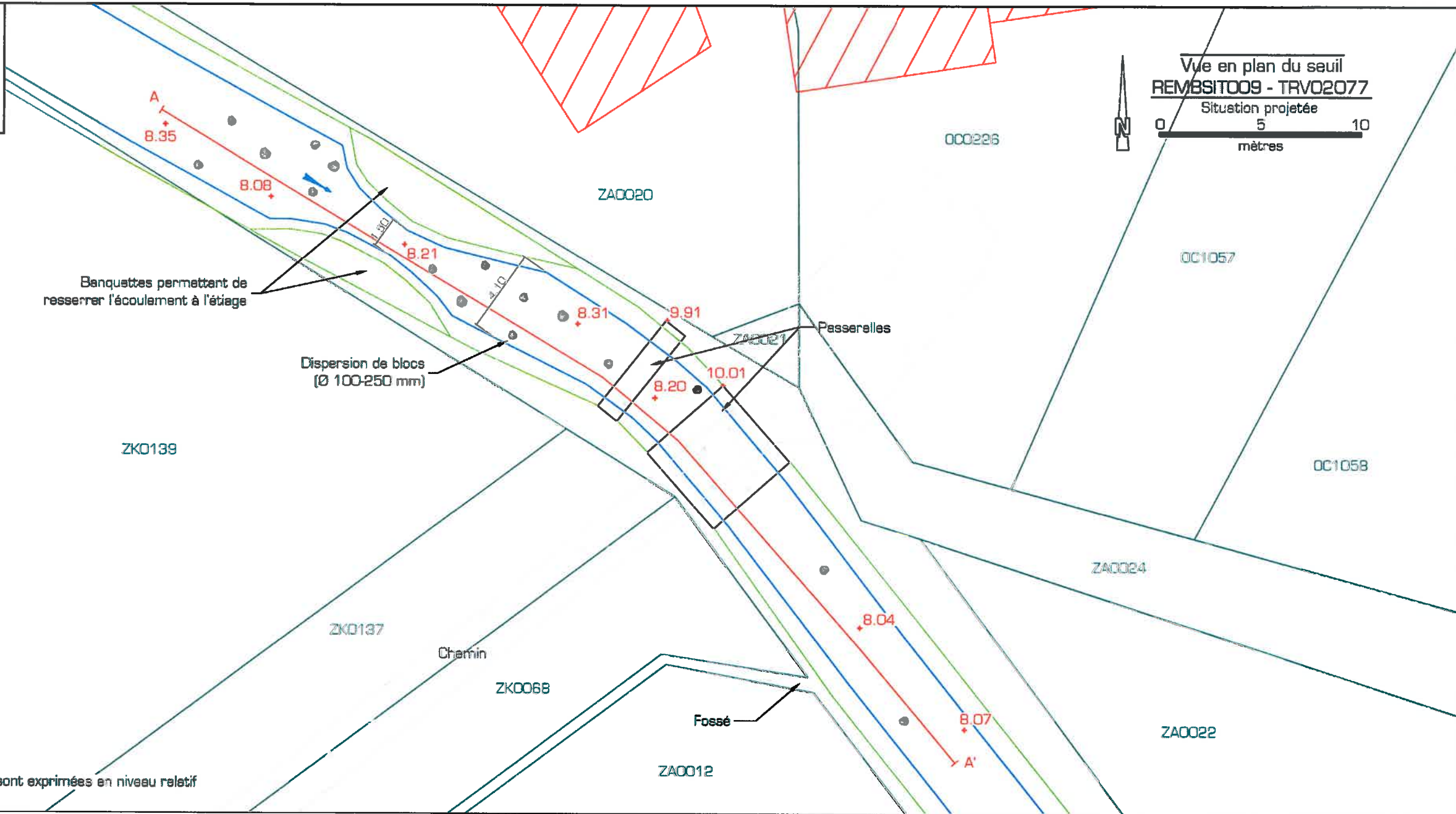


Les altitudes sont exprimées en niveau relatif

Coupe AA' - Vue longitudinale du seuil
REMBSIT009 - TRVO2077

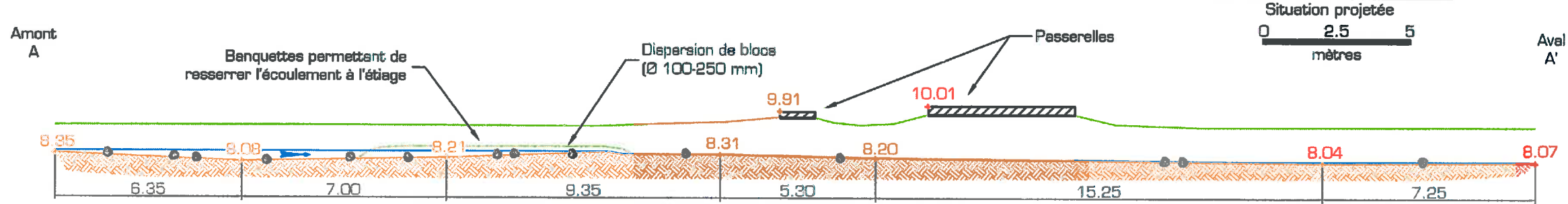


Les altitudes sont exprimées en niveau relatif
et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas



Les altitudes sont exprimées en niveau relatif

Coupe AA' - Vue longitudinale du seuil
REMBSITO09 - TRVO2077

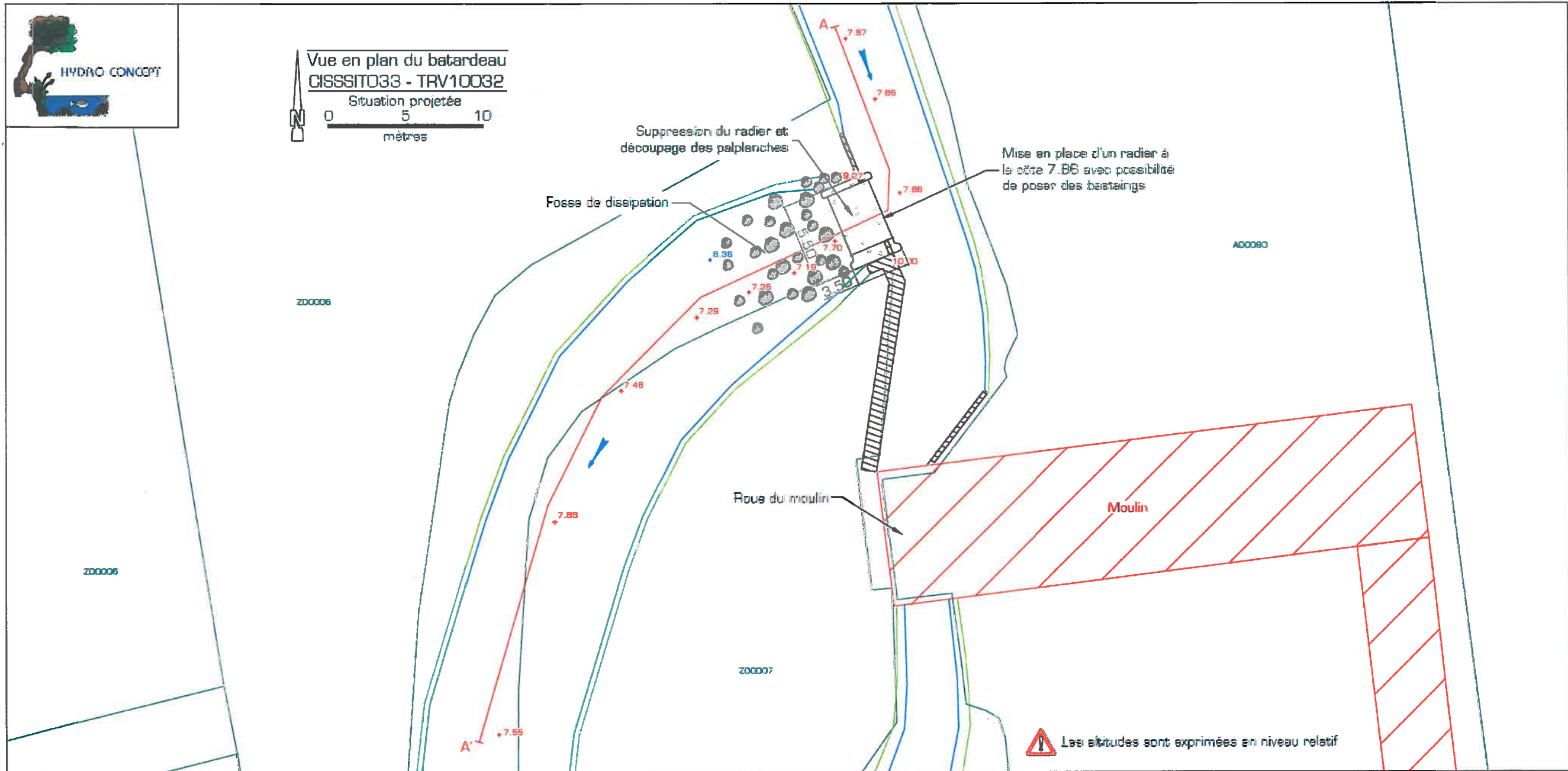


Les altitudes sont exprimées en niveau relatif
et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas

Type de travaux		arasement partiel de l'ouvrage																
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux														
LA CISSE AMONT ET SES AFFLUENTS	Cisse (la)	SAINT-BOHAIRE	Moulin d'Arrivée	CONT14														
<p>Code ouvrage : CISSIT033 Type d'ouvrage : moulin Dénivelé : 0.70 m Coût prévisionnel (€ HT) : 5 000 Lieu-dit : Moulin d'Arrivée</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Franchissement piscicole</th> <th>Etat actuel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Anguille</td> <td>classe 1</td> </tr> <tr> <td>Truite</td> <td>classe 2</td> </tr> </tbody> </table>					Franchissement piscicole	Etat actuel	Anguille	classe 1	Truite	classe 2								
Franchissement piscicole	Etat actuel																	
Anguille	classe 1																	
Truite	classe 2																	
Description et justification de l'intervention																		
Description		Justification																
Le déversoir du moulin présente une chute trop importante pour permettre le franchissement piscicole. Un arasement partiel de l'ouvrage est nécessaire avec la création d'un radier béton.		Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage																
<p style="text-align: right;">Procédure (L.214-1 du CE) :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="5">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td>D</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td>D</td> </tr> </tbody> </table>					Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Déclaration	3.1.2.0	D	3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0	D
Rubrique	Seuil	Bilan																
3.1.1.0		Déclaration																
3.1.2.0	D																	
3.1.3.0																		
3.1.4.0																		
3.1.5.0	D																	
Incidences et mesures d'accompagnement																		
Incidences en phase travaux		Incidences en fonctionnement		Prescriptions et mesures d'accompagnement														
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.		Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).		Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.														



Vue en plan du batardeau
CISSITO33 - TRV10032
Situation projetée
0 5 10
mètres

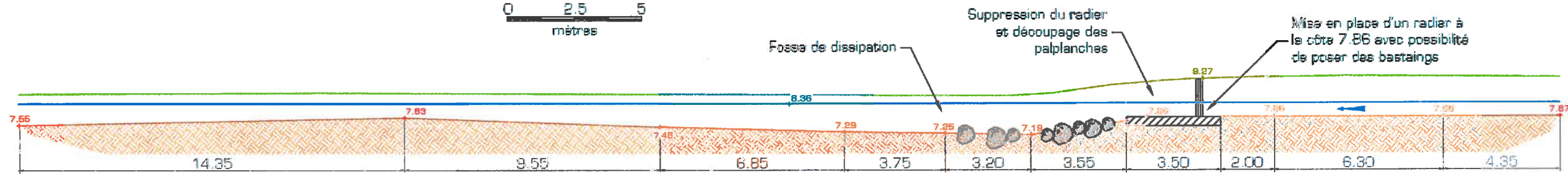


Aval
A'

Coupe AA' - Vue longitudinale du batardeau
CISSITO33 - TRV10032
Situation projetée

Amont
A

0 2.5 5
mètres



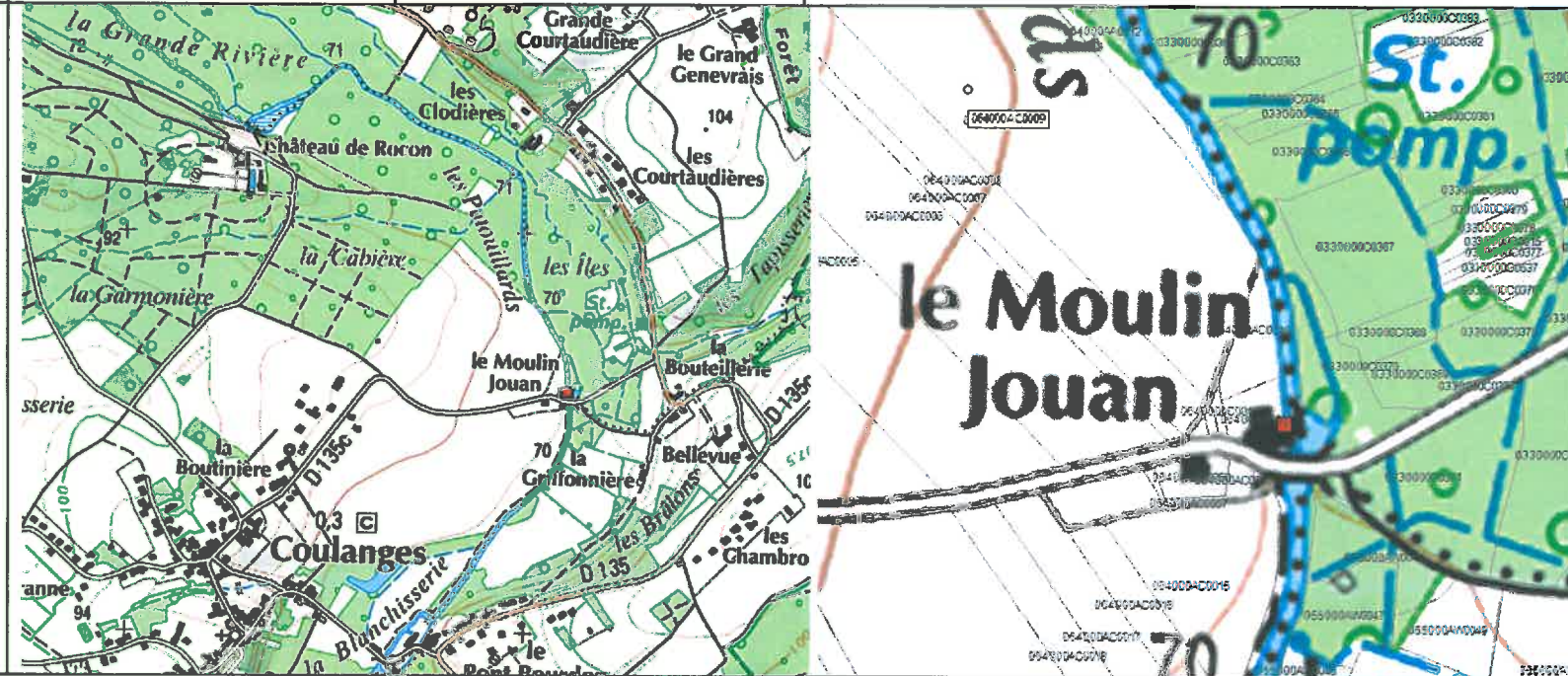
Les altitudes sont exprimées en niveau relatif
et les hauteurs d'eau correspondent au niveau lors du relevé de terrain

15

Type de travaux	arasement partiel de l'ouvrage			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Nom de l'ouvrage	Identifiant travaux
LA CISSE AMONT ET SES AFFLUENTS	Cisse (la)	COULANGES	Moulin Jouan	CONT15

Code ouvrage : CISSIT015
 Type d'ouvrage : moulin
 Dénivelé : 0.20 m
 Coût prévisionnel (€ HT) : 10 000
 Lieu-dit : Le Moulin Jouan

Franchissement piscicole	Etat actuel
Anguille	classe 1
Truite	classe 2



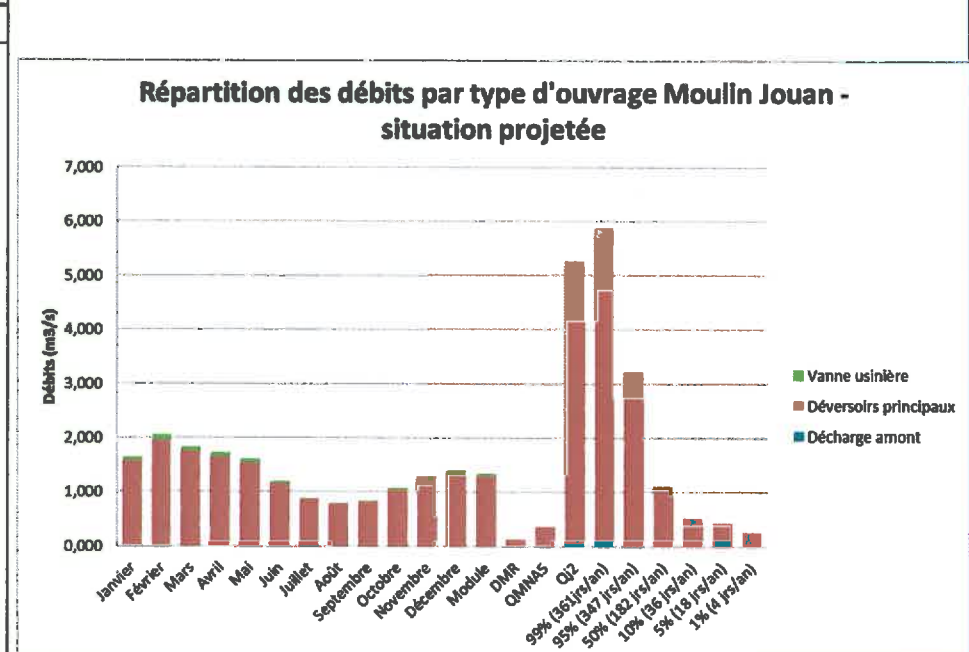
Description et justification de l'intervention

Description	Justification
Les vannages de ce moulin ont été retirés, il reste néanmoins une petite chute résiduelle à raser pour permettre le franchissement complet de cet obstacle au QMNA5. Le radier béton du canal usinier sera rogné pour permettre un passage d'eau sous le moulin pour des débits supérieurs au Module. La répartition des débits est de l'ordre de 95% par les vannes 5% par le canal usinier	Amélioration du franchissement piscicole de l'ouvrage Diminution du linéaire influencé en amont de l'ouvrage

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bifan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0	D	
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	

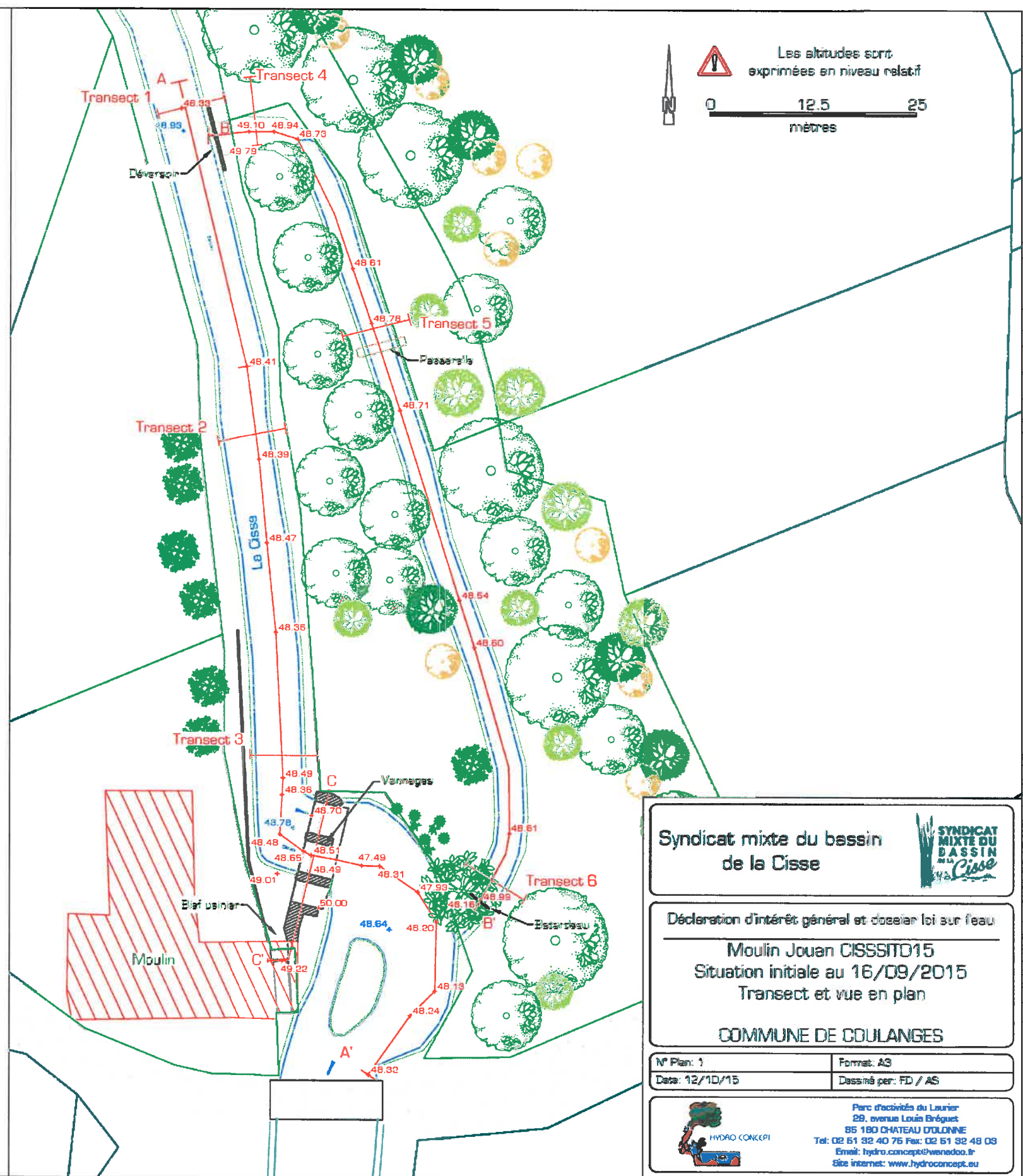
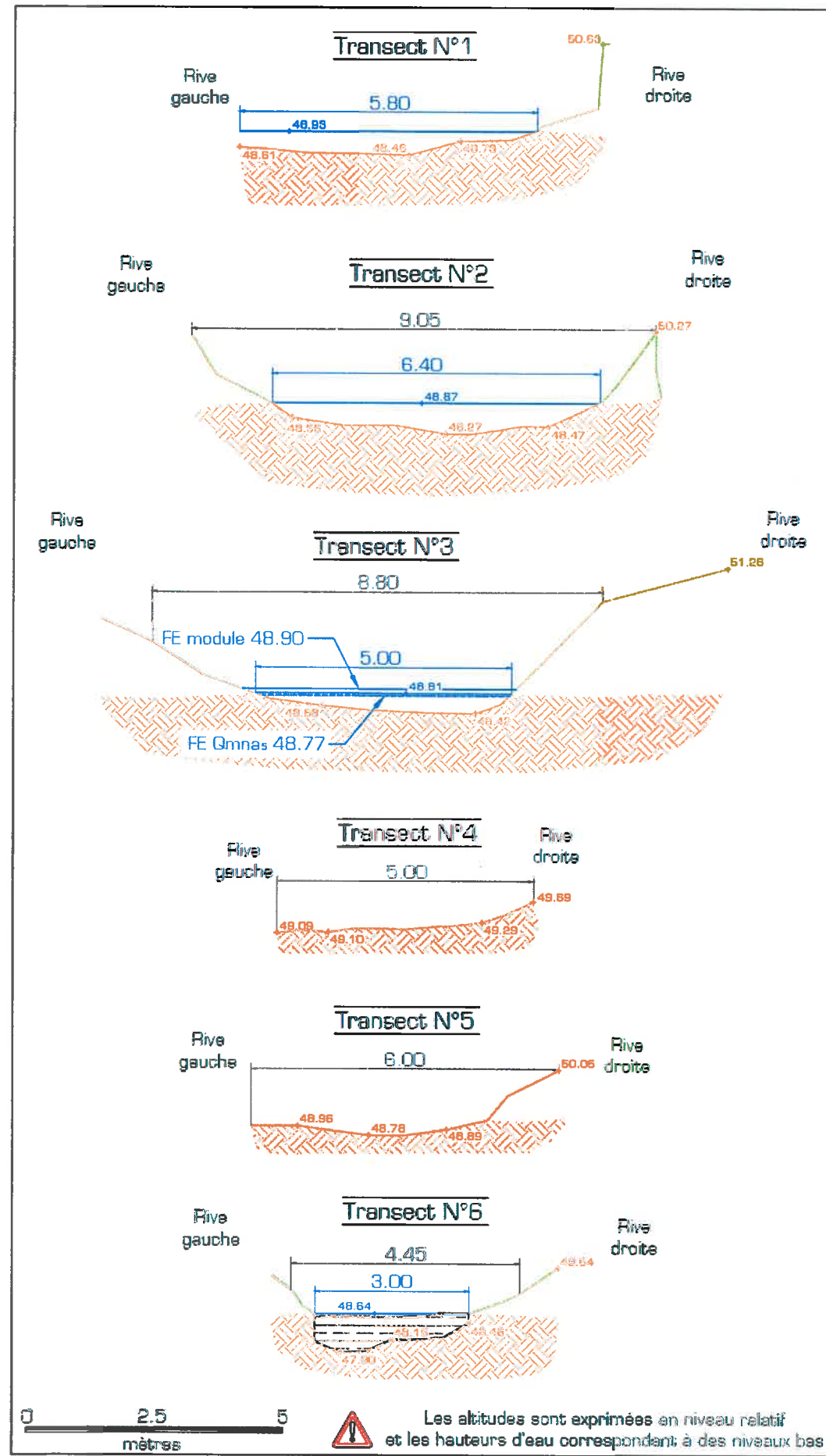
Répartition des débits par type d'ouvrage Moulin Jouan - situation projetée



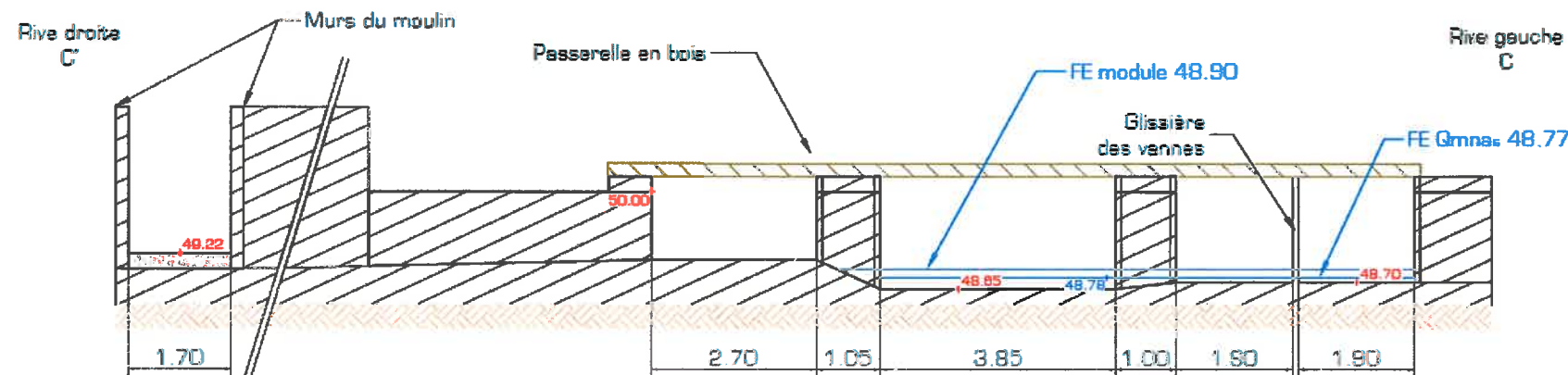
Somme des débits par type d'ouvrage

Intitulé graphiques	Somme des débits par type d'ouvrage			
	Décharge amont	Déversoirs principaux	Vanne usinière	
Débit moyen mensuel (m3/s)	Janvier	0,000	1,581	0,067
	Février	0,000	1,958	0,092
	Mars	0,000	1,756	0,079
	Avril	0,000	1,658	0,072
	Mai	0,000	1,543	0,064
	Juin	0,000	1,163	0,039
	Juillet	0,000	0,868	0,021
	Août	0,000	0,777	0,016
	Septembre	0,000	0,822	0,018
	Octobre	0,000	1,045	0,032
	Novembre	0,000	1,250	0,045
	Décembre	0,000	1,357	0,052
Débits caractéristiques (m3/s)	Module	0,000	1,303	0,048
Débit d'étiage (m3/s)	QMNA5	0,000	0,369	0,000
Débit de crue moyen	QJ2	0,055	4,922	0,288
Fréquence de non dépassement du débit	99% (361jrs/an)	0,112	5,433	0,317
	95% (347jrs/an)	0,000	3,049	0,167
	50% (182jrs/an)	0,000	1,078	0,034
	10% (36jrs/an)	0,000	5,501	0,003
	5% (18jrs/an)	0,000	0,403	0,000
	1% (4jrs/an)	0,000	0,255	0,000

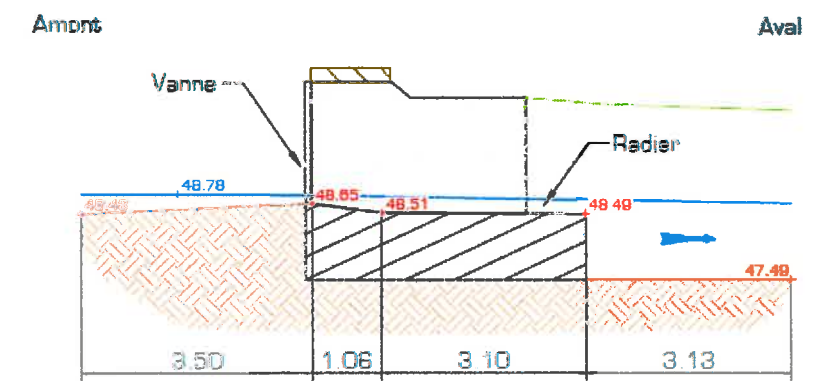
		Déversoir vertical															Bras de contournement rectangulaire				
		Débits (m3/s) Camont (m)		D1			D2			D2			D3			Décharge			Bief		
				HA (m)	Q (m3/s)	V (m/s)	HA (m)	Q (m3/s)	V (m/s)	HA (m)	Q (m3/s)	V (m/s)	HA (m)	Q (m3/s)	V (m/s)	HA (m)	Q (m3/s)	V (m/s)	HA (m)	Q (m3/s)	V (m/s)
Débit moyen mensuel (m3/s)	Janvier	1,658	48,91	0,21	0,595	0,77	0,31	0,577	0,94	0,26	0,409	0,86	0,00	0,000	0,00	0,00	0,000	0,00	0,16	0,067	0,43
	Février	2,071	48,94	0,24	0,767	0,84	0,34	0,688	1,00	0,29	0,503	0,92	0,00	0,000	0,00	0,00	0,000	0,00	0,19	0,092	0,48
	Mars	1,852	48,92	0,22	0,674	0,81	0,32	0,629	0,97	0,27	0,452	0,89	0,00	0,000	0,00	0,00	0,000	0,00	0,17	0,079	0,45
	Avril	1,743	48,91	0,21	0,630	0,79	0,31	0,600	0,96	0,26	0,428	0,88	0,00	0,000	0,00	0,00	0,000	0,00	0,16	0,072	0,44
	Mai	1,625	48,90	0,20	0,577	0,77	0,30	0,566	0,94	0,25	0,399	0,86	0,00	0,000	0,00	0,00	0,000	0,00	0,15	0,064	0,42
	Juin	1,204	48,86	0,16	0,407	0,68	0,26	0,452	0,87	0,21	0,304	0,78	0,00	0,000	0,00	0,00	0,000	0,00	0,11	0,039	0,36
	Juillet	0,892	48,82	0,12	0,278	0,60	0,22	0,362	0,81	0,17	0,229	0,71	0,00	0,000	0,00	0,00	0,000	0,00	0,07	0,021	0,28
	Août	0,801	48,81	0,11	0,238	0,57	0,21	0,333	0,79	0,16	0,206	0,69	0,00	0,000	0,00	0,00	0,000	0,00	0,06	0,016	0,26
	Septembre	0,850	48,82	0,12	0,258	0,59	0,22	0,347	0,80	0,17	0,217	0,70	0,00	0,000	0,00	0,00	0,000	0,00	0,07	0,018	0,27
	Octobre	1,078	48,85	0,15	0,355	0,65	0,25	0,416	0,85	0,20	0,274	0,75	0,00	0,000	0,00	0,00	0,000	0,00	0,10	0,032	0,33
	Novembre	1,296	48,87	0,17	0,446	0,70	0,27	0,479	0,89	0,22	0,326	0,80	0,00	0,000	0,00	0,00	0,000	0,00	0,12	0,045	0,37
	Décembre	1,423	48,88	0,18	0,494	0,73	0,28	0,511	0,91	0,23	0,353	0,82	0,00	0,000	0,00	0,00	0,000	0,00	0,13	0,052	0,39
Débits caractéristiques (m3/s)	Module	1,370	48,88	0,18	0,470	0,72	0,28	0,495	0,90	0,23	0,339	0,81	0,00	0,000	0,00	0,00	0,000	0,00	0,13	0,048	0,38
	DMR	0,137	48,70	0,00	0,000	0,00	0,10	0,101	0,53	0,05	0,031	0,37	0,00	0,000	0,00	0,00	0,000	0,00	0,00	0,000	0,00
Débit d'étiage (m3/s)	QMNA5	0,370	48,75	0,05	0,071	0,38	0,15	0,198	0,66	0,10	0,100	0,54	0,00	0,000	0,00	0,00	0,000	0,00	0,00	0,000	0,00
Débit de crue moyen	Qj2	5,228	49,18	0,48	2,129	1,18	0,58	1,514	1,30	0,53	1,224	1,24	0,05	0,055	0,39	0,00	0,000	0,00	0,43	0,288	0,67
Fréquence de non dépassement du débit	99% (361jrs/an)	5,775	49,21	0,51	2,344	1,22	0,61	1,641	1,34	0,56	1,336	1,28	0,08	0,112	0,49	0,00	0,000	0,00	0,46	0,317	0,68
	95% (347 jrs/an)	3,233	49,04	0,34	1,272	1,00	0,44	1,002	1,13	0,39	0,774	1,07	0,00	0,000	0,00	0,00	0,000	0,00	0,29	0,167	0,57
	50% (182 jrs/an)	1,128	48,85	0,15	0,370	0,66	0,25	0,426	0,85	0,20	0,282	0,76	0,00	0,000	0,00	0,00	0,000	0,00	0,10	0,034	0,34
	10% (36 jrs/an)	0,508	48,77	0,07	0,123	0,46	0,17	0,243	0,71	0,12	0,134	0,60	0,00	0,000	0,00	0,00	0,000	0,00	0,02	0,003	0,13
	5% (18 jrs/an)	0,413	48,76	0,06	0,084	0,40	0,16	0,210	0,67	0,11	0,109	0,56	0,00	0,000	0,00	0,00	0,000	0,00	0,01	0,000	0,06
	1% (4 jrs/an)	0,256	48,73	0,03	0,030	0,29	0,13	0,156	0,61	0,08	0,069	0,48	0,00	0,000	0,00	0,00	0,000	0,00	0,00	0,000	0,00
Incidences et mesures d'accompagnement																					
Incidences en phase travaux						Incidences en fonctionnement						Prescriptions et mesures d'accompagnement									
Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval). Dérangement de la faune et de la flore. Traversée de parcelles privées par les engins. Altération de la continuité lors de la mise en place des ouvrages.						Amélioration du franchissement piscicole en toute saison. Amélioration des usages : amélioration des capacités halieutiques. Amélioration de la diversité des habitats du lit en amont : granulométrie mieux adaptée, faciès courant, meilleure oxygénation de la lame d'eau. Amélioration des écoulements favorable aux écoulements en crue (meilleure évacuation).						Période des travaux : De juillet à octobre (étiage). Nécessité de prévenir les riverains concernés. Stockage des matériaux et engins sur la berge.									



Coupe C-C' Vue transversale du vannage et du bief usinier

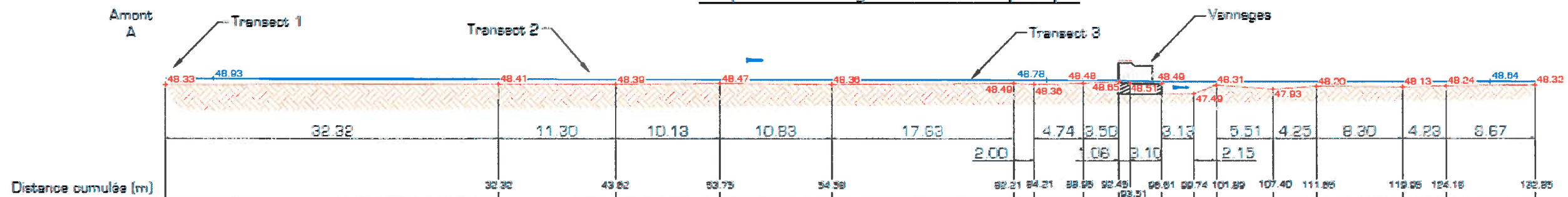


Vue longitudinale du vannage

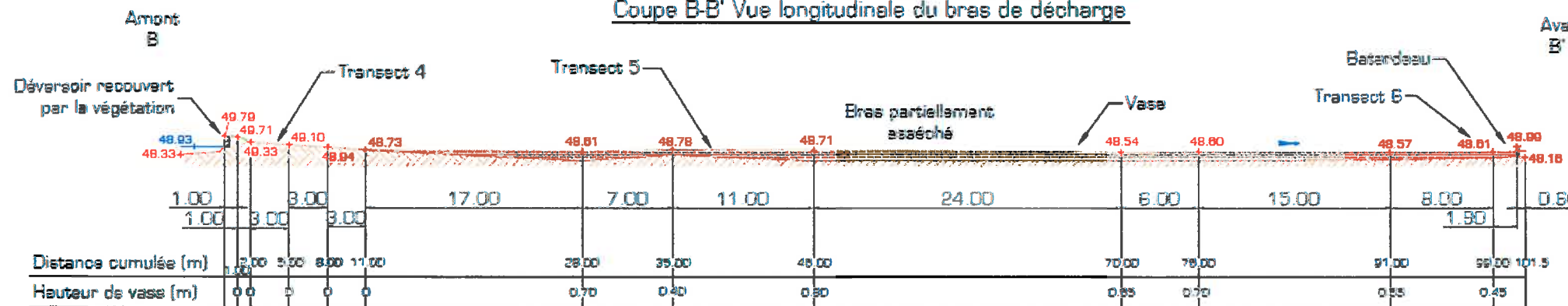


Les altitudes sont exprimées en niveau relatif et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas

Coupe A-A' Vue longitudinale du bras principal



Coupe B-B' Vue longitudinale du bras de décharge



Les altitudes sont exprimées en niveau relatif et les hauteurs d'eau correspondent à des niveaux bas

Syndicat mixte du bassin de la Cisse



Déclaration d'intérêt général et dossier loi sur l'eau

Moulin Jouan CISSITD15
Situation initiale au 16/09/2015
Coupes transversales et longitudinales

COMMUNE DE COULANGES

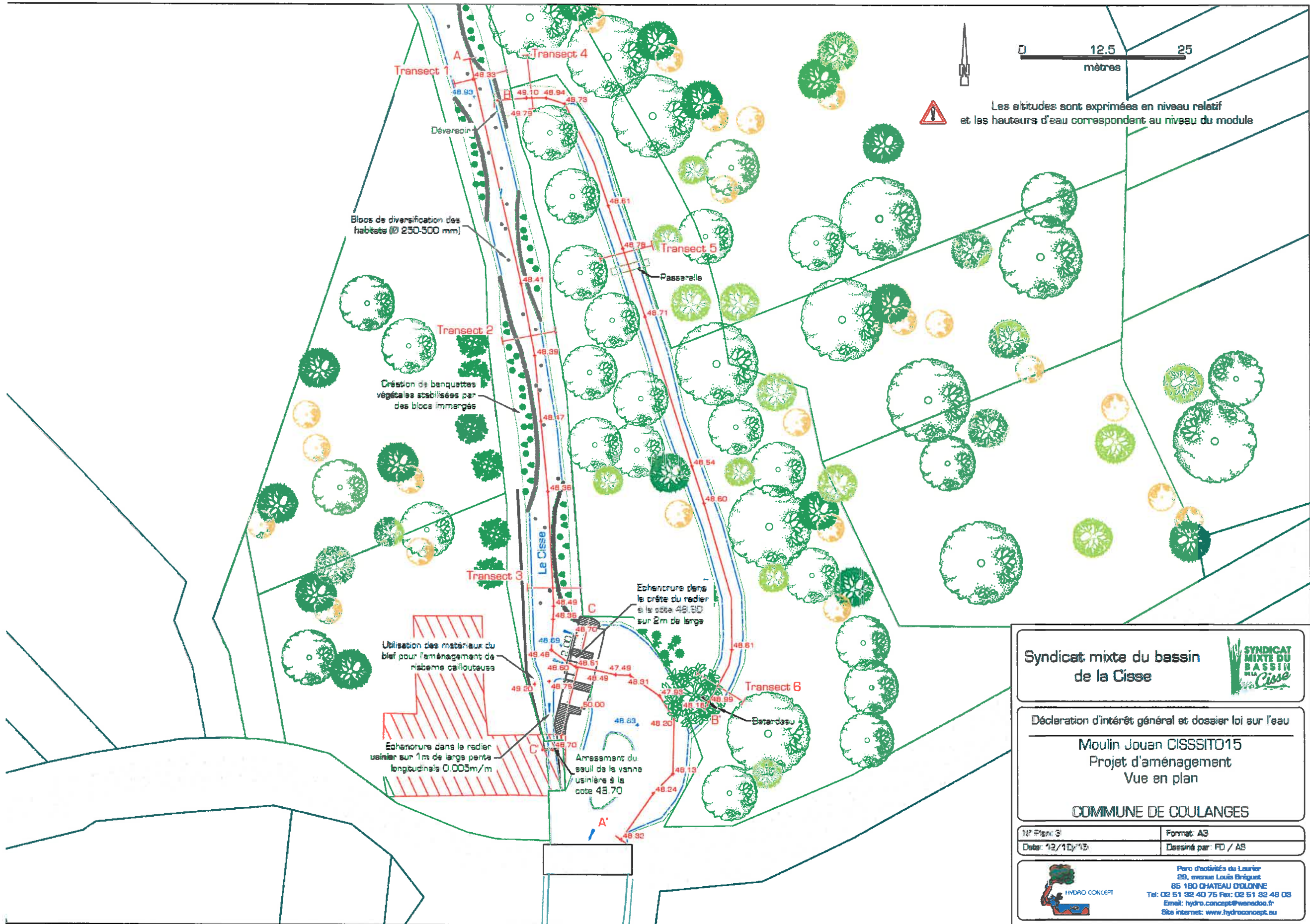
N° Plan: 2
Date: 12/10/15

Format: A3
Dessiné par: FD / AS



Paro d'activités du Laurier
29, avenue Louis Bréguet
85 180 CHATEAU D'OLINNE
Tel: 02 51 32 40 75 Fax: 02 51 32 48 03
Email: hydro.concept@wanadoo.fr
Site internet: www.hydroconcept.eu

04



Syndicat mixte du bassin de la Cisse




Déclaration d'intérêt général et dossier loi sur l'eau

Moulin Jouan CISSITO15
Projet d'aménagement
Vue en plan

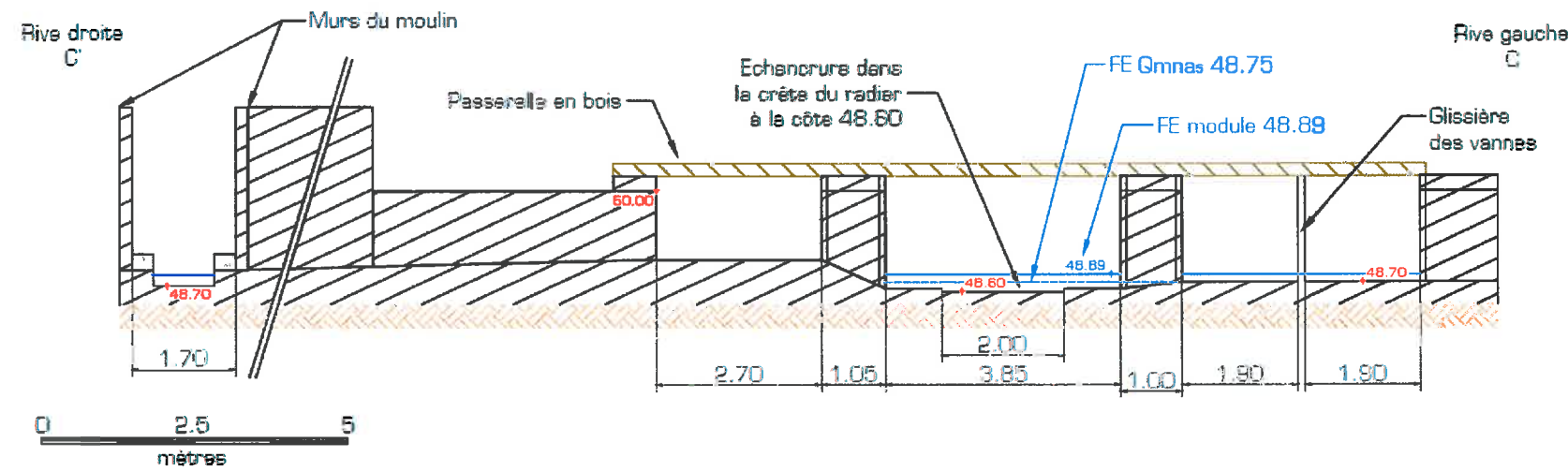
COMMUNE DE COULANGES

N° Plan: 3	Format: A3
Date: 12/12/13	Dessiné par: FD / AS

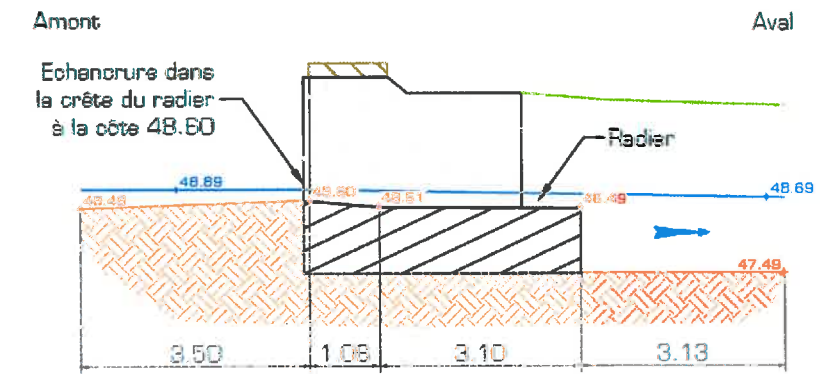


Parc d'activités du Laurier
28, avenue Louis Bréguet
85 180 CHATEAU D'OLONNE
Tel: 02 51 32 40 75 Fax: 02 51 32 48 08
Email: hydro.concept@wanadoo.fr
Site internet: www.hydroconcept.eu

Coupe C-C' Vue transversale du vannage et du bief usinier

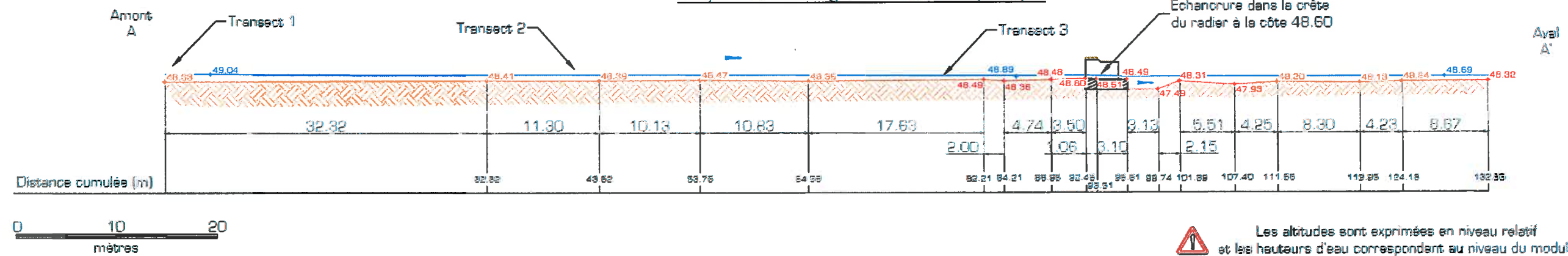


Vue longitudinale du vannage



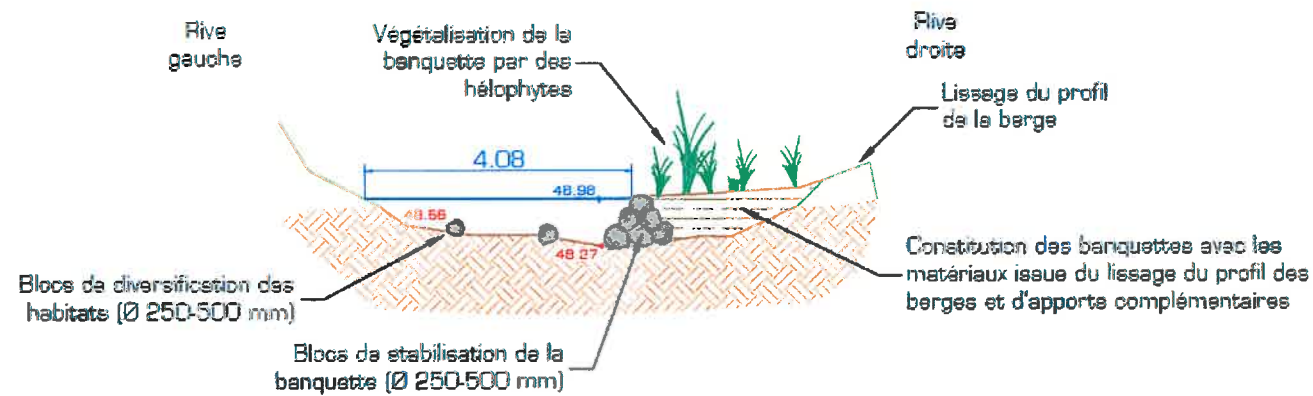
Les altitudes sont exprimées en niveau relatif et les hauteurs d'eau correspondent au niveau du module

Coupe A-A' Vue longitudinale du bras principal



Les altitudes sont exprimées en niveau relatif et les hauteurs d'eau correspondent au niveau du module

Transect N°2



Les altitudes sont exprimées en niveau relatif et les hauteurs d'eau correspondent au niveau du module

Syndicat mixte du bassin de la Cisse



Déclaration d'intérêt général et dossier loi sur l'eau

Moulin Jouan CISSITO15
Projet d'aménagement
Coupes transversales et longitudinales

COMMUNE DE COULANGES

N° Plan: 4

Format: A3

Date: 12/10/15

Dessiné par: FD / AS



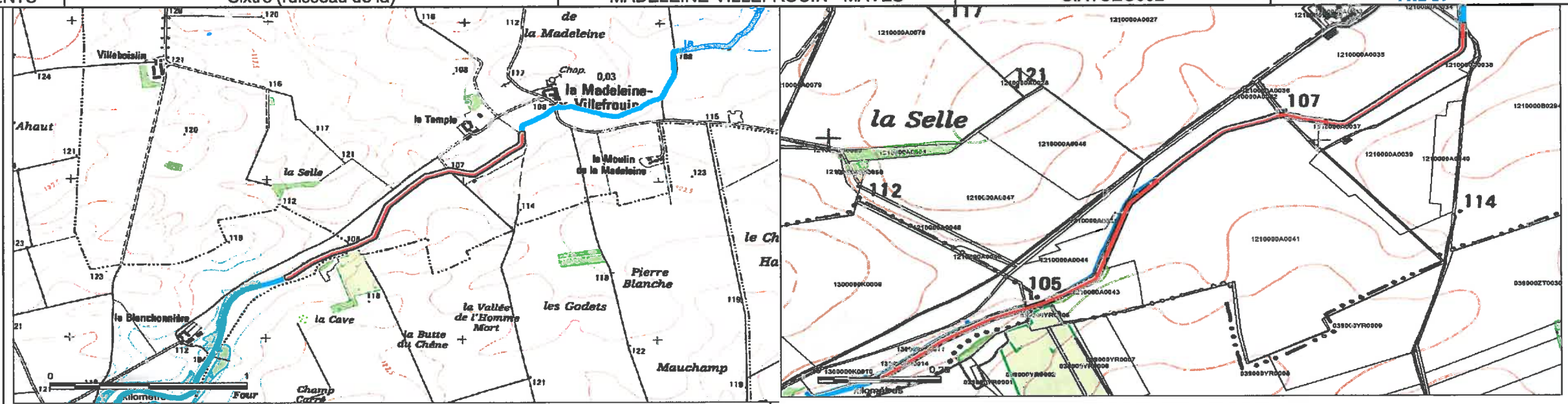
Parc d'activités du Laurier
29, avenue Louis Bréguet
85 180 CHATEAU D'OLONNE
Tel: 02 61 32 40 76 Fax: 02 61 32 48 03
Email: hydro.concept@wanadoo.fr
Site internet: www.hydroconcept.eu

TRAVAUX DE RETALUTAGE DES BERGES ET PLANTATIONS

Type de travaux	Cours d'eau	Commune	Code segment	Identifiant travaux
Masse d'eau	Sixtre (ruisseau de la)	MADELEINE-VILLEFROUIN - MAVES	SIXTSEG002	MIL 19
LA SIXTRE ET SES AFFLUENTS				

Quantité : 1 615 ml
Coût : 12 600 € HT

Technique préconisée : P13



Description et justification de l'intervention

Diagnostic REH réalisé à l'échelle du segment :

Compartiment hydromorphologique	Etat actuel	Etat projeté
Lit mineur	Très mauvais	moyen
Berges et ripisylve	Très mauvais	mauvais

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.2.0	A	Autorisation
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	
3.3.1.0		

Description des travaux :

L'espace disponible permet ici de diminuer la pente des berges pour aménager le lit avec une largeur en base plus étroite et une largeur de plein bord plus large. La section mouillée d'origine sera conservée.



Incidences et mesures compensatoires

Incidences en phase travaux :

- Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval)
- Dérangement de la faune et de la flore
- Traversée de parcelles privées par les engins

Incidences en fonctionnement :

- Amélioration de la stabilité des berges.
- Amélioration de la diversité de la végétation des berges, avec une incidence positive sur le pouvoir auto-épurateur du cours d'eau
- Amélioration de l'aspect esthétique du cours d'eau

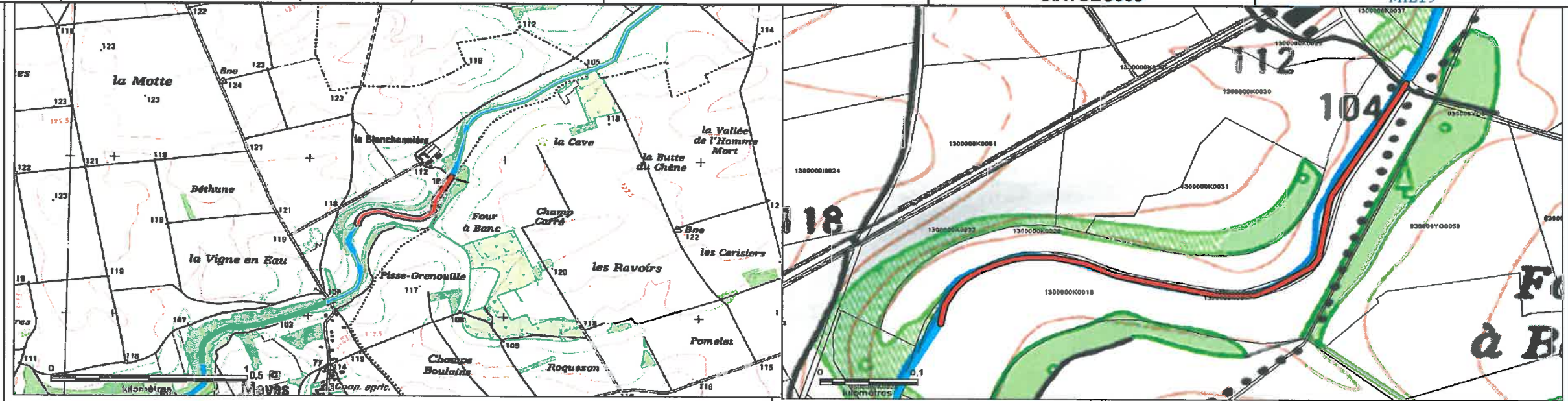
Prescriptions et mesures compensatoires :

- Réalisation des travaux d'aval en amont
- Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage, seules les berges sont travaillées)
- Période des travaux : intervention en période de basses eaux pour travailler à vue et bien cerner le pied de berge.
- Nécessité de prévenir les riverains concernés
- Choix des matériaux : nécessité d'implanter des essences locales et spécifiques aux milieux aquatiques
- Stockage des matériaux et engins sur la berge
- Plantation de peupliers à proscrire.

Type de travaux	retalutage de berge et plantations			
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code segment	Identifiant travaux
LA SIXTRE	Sixtre (ruisseau de la)	MAVES	SIXTSEG003	MIL19

Quantité : 699 ml
 Coût : 8 400 € HT

Technique préconisée : P13



Description et justification de l'intervention

Diagnostic REH réalisé à l'échelle du segment :			Procédure (L.214-1 du CE) :		
Compartiment hydromorphologique	Etat actuel	Etat projeté	Rubrique	Seuil	Bilan
Lit mineur	Très mauvais	moyen	3.1.2.0	A	Autorisation
Berges et ripisylve	Très mauvais	mauvais	3.1.4.0		
			3.1.5.0	D	
			3.3.1.0		

Description des travaux :
 L'espace disponible permet ici de diminuer la pente des berges pour aménager le lit avec une largeur en base plus étroite et une largeur de plein bord plus large. La section mouillée d'origine sera conservée.



Incidences et mesures compensatoires

Incidences en phase travaux :
 Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval)
 Dérangement de la faune et de la flore
 Traversée de parcelles privées par les engins

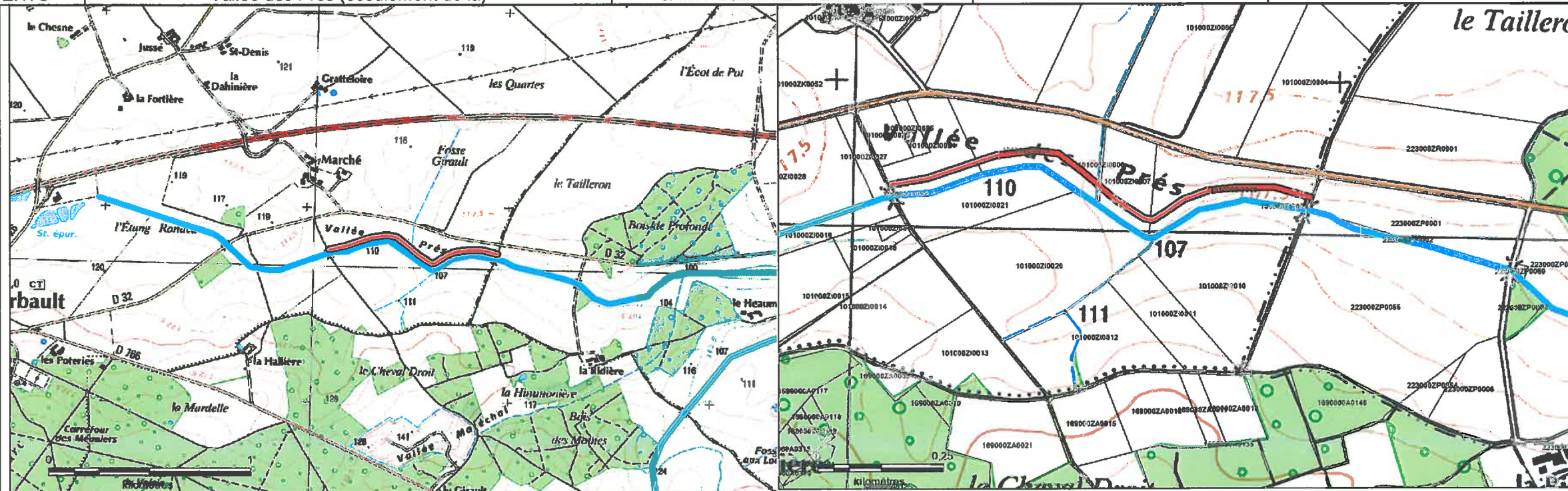
Incidences en fonctionnement :
 Amélioration de la stabilité des berges.
 Amélioration de la diversité de la végétation des berges, avec une incidence positive sur le pouvoir auto-épurateur du cours d'eau
 Amélioration de l'aspect esthétique du cours d'eau

Prescriptions et mesures compensatoires :
 Réalisation des travaux d'aval en amont
 Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage, seules les berges sont travaillées)
 Période des travaux : intervention en période de basses eaux pour travailler à vue et bien cerner le pied de berge.
 Nécessité de prévenir les riverains concernés
 Choix des matériaux : nécessité d'implanter des essences locales et spécifiques aux milieux aquatiques
 Stockage des matériaux et engins sur la berge
 Plantation de peupliers à proscrire.

Type de travaux		retalutage de berge et plantations		
Masse d'eau		Cours d'eau	Commune	Code segment
LA CISSE AMONT ET SES AFFLUENTS		Vallée des Prés (écoulement de la)	SAINT-LUBIN-EN-VERGONNOIS	VAPRSEG001
				Identifiant travaux
				MIL23

Quantité : 900 ml
Coût : 10 000 € HT

Technique préconisée : P13



Description et justification de l'intervention

Diagnostic REH réalisé à l'échelle du segment :

Compartiment hydromorphologique	Etat actuel	Etat projeté
Lit mineur	mauvais	moyen
Berges et ripisylve	mauvais	moyen

Procédure (L.214-1 du CE) :

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.2.0	A	Autorisation
3.1.4.0		
3.1.5.0	D	
3.3.1.0		

Description des travaux :

L'espace disponible permet ici de diminuer la pente des berges pour aménager le lit avec une largeur en base plus étroite et une largeur de plein bord plus large. La section mouillée d'origine sera conservée.



Incidences et mesures compensatoires

Incidences en phase travaux :

- Risque de dépôts de MES (exportation de fines vers l'aval)
- Dérangement de la faune et de la flore
- Traversée de parcelles privées par les engins

Incidences en fonctionnement :

- Amélioration de la stabilité des berges.
- Amélioration de la diversité de la végétation des berges, avec une incidence positive sur le pouvoir auto-épurateur du cours d'eau
- Amélioration de l'aspect esthétique du cours d'eau

Prescriptions et mesures compensatoires :

- Réalisation des travaux d'aval en amont
- Pas d'interruption de la continuité hydraulique (pas de batardeau en travers du lit à l'étiage, seules les berges sont travaillées)
- Période des travaux : intervention en période de basses eaux pour travailler à vue et bien cerner le pied de berge.
- Nécessité de prévenir les riverains concernés
- Choix des matériaux : nécessité d'implanter des essences locales et spécifiques aux milieux aquatiques
- Stockage des matériaux et engins sur la berge
- Plantation de peupliers à proscrire.

TRAVAUX SUR LE LIT MAJEUR

Restauration du Marais de Molinas

Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code action	Priorité
La Sixtre	Sixtre	Maves	ZH01	Prioritaire

Surface concernée : 2,79 ha

Classement au plan d'urbanisme :

- Zone « Naturelle »
- Zone « Espace boisé classé »
- Zone « Urbanisable »
- Zone « Agricole »
- Autres

Classement Trame verte et bleue :

- Corridor « Milieux ouverts »
- Noyau de biodiversité « Aquatique / Humide »
- Non intégrée


Autre classement : Site propriété du CEN 41, Inscrit aux ENS, NATURA 2000 « Petite Beauce »


Enjeu Diagnostique préalable :

- Prioritaire
- Secondaire
- Opportunité
- Non diagnostiqué




Travaux prévisionnels	Compatibilité SAGE	Compatibilité SDAGE	Procédure (L-214-1 du CE)																				
<p>Ré-ouverture du milieu (saussaie dense) avec maintien de quelques îlots de buissons.</p> <p>Coupe sélective de saules et peupliers dans le marais pour maintenir ouvert la roselière en fond de vallée.</p> <p>Restauration de la mare par retalutage des berges & coupe sélective des arbres situés en bord de mares.</p> <p>Broyage du marais sans exportation de matière.</p> <p>Reméandrage par banquettes végétalisées & écrêtage des berges (Compris dans Action MIL02)</p>	<p>Action prioritaire n°31 du SAGE « nappe de Beauce » :</p> <p>« Inventorier, restaurer, préserver et entretenir les zones humides et annexes hydrauliques »</p>	<p>Mesures 13D1 « Améliorer la connectivité latérale », 14C1/14C2/14D1 « gérer, entretenir et restaurer les zones humides » et 13A1/ 13A2/13A3 « Restaurer la morphologie du lit mineur, les bitopes et les biocénoses » du programme de mesures SDAGE 2010-2015</p>	<p>Procédure (L214-1 du CE)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="8">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td>D</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.2.2.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.2.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.3.1.0</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Déclaration	3.1.2.0	D	3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0		3.2.2.0		3.2.3.0		3.3.1.0	
Rubrique	Seuil	Bilan																					
3.1.1.0		Déclaration																					
3.1.2.0	D																						
3.1.3.0																							
3.1.4.0																							
3.1.5.0																							
3.2.2.0																							
3.2.3.0																							
3.3.1.0																							
Coût prévisionnel : 12 500 €																							

Restauration de zone humide		Maitre d'ouvrage : Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse																						
Restauration de la Zone Humide des Morons																								
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code action	Priorité																				
La Cisse amont et ses affluents	Cisse	Conan	ZH02	Prioritaire																				
<p>Surface concernée : 3,18 ha</p> <p>Classement au plan d'urbanisme :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Zone « Naturelle »</p> <p><input type="checkbox"/> Zone « Espace boisé classé »</p> <p><input type="checkbox"/> Zone « Urbanisable »</p> <p><input type="checkbox"/> Zone « Agricole »</p> <p><input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Classement Trame verte et bleue :</p> <p><input type="checkbox"/> Corridor « Milieux ouverts »</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Noyau de biodiversité « Aquatique / Humide »</p> <p><input type="checkbox"/> Non intégrée</p> <p>Autre classement : NATURA 2000 « Petite Beauce »</p> <p>Enjeu Diagnostic préalable :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Prioritaire</p> <p><input type="checkbox"/> Secondaire</p> <p><input type="checkbox"/> Opportunité</p> <p><input type="checkbox"/> Non diagnostiqué</p>																								
Travaux prévisionnels		Compatibilité SAGE	Compatibilité SDAGE	Procédure (L-214-1 du CE) Procédure (L214-1 du CE)																				
<p>Ré-ouverture du milieu (boisements alluviaux) & mise en dépôt des résidus de coupe en hauts de berges pour créer des habitats diversifiés.</p> <p>Ré-ouverture de la pièce d'eau par coupe sélective pour favoriser le développement des hélophytes.</p> <p>Retrait des peupliers (zone sud) + dessouchage pour permettre le développement d'une roselière et création de chandelles.</p> <p>Broyage du marais sans exportation de matière et coupe sélective pour limiter le développement la fermeture végétale.</p>		<p>Action prioritaire n°31 du SAGE « nappe de Beauce » :</p> <p>« Inventorier, restaurer, préserver et entretenir les zones humides et annexes hydrauliques »</p>	<p>Mesures 13D1 « Améliorer la connectivité latérale » et 14C1/14C2/14D1 « gérer, entretenir et restaurer les zones humides »</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="8">Non soumis</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.2.2.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.2.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.3.1.0</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Non soumis	3.1.2.0		3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0		3.2.2.0		3.2.3.0		3.3.1.0	
Rubrique	Seuil	Bilan																						
3.1.1.0		Non soumis																						
3.1.2.0																								
3.1.3.0																								
3.1.4.0																								
3.1.5.0																								
3.2.2.0																								
3.2.3.0																								
3.3.1.0																								
Coût prévisionnel : 9 700 €																								

Restauration de zone humide		Maitre d'ouvrage : Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse																						
Restauration de la Zone Humide d'Azin & création d'une ZHTA																								
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code action	Priorité																				
La Cisse amont et ses affluents	Cisse	Averdon	ZH03	Prioritaire																				
<p>Surface concernée : 1,33 ha</p> <p>Classement au plan d'urbanisme :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Zone « Naturelle »</p> <p><input type="checkbox"/> Zone « Espace boisé classé »</p> <p><input type="checkbox"/> Zone « Urbanisable »</p> <p><input type="checkbox"/> Zone « Agricole »</p> <p><input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Classement Trame verte et bleue :</p> <p><input type="checkbox"/> Corridor « Milieux ouverts »</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Noyau de biodiversité « Aquatique / Humide »</p> <p><input type="checkbox"/> Non intégrée</p> <p>Autre classement : NATURA 2000 « Petite Beauce »</p> <p>Enjeu Diagnostic préalable :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Prioritaire</p> <p><input type="checkbox"/> Secondaire</p> <p><input type="checkbox"/> Opportunité</p> <p><input type="checkbox"/> Non diagnostiqué</p>																								
Travaux prévisionnels		Compatibilité SAGE	Compatibilité SDAGE	Procédure (L-214-1 du CE) Procédure (L214-1 du CE)																				
<p>Retrait des peupliers (zone sud) + dessouchage pour permettre le développement d'une roselière.</p> <p>Restauration morphologique de grande ampleur (Compris dans Action MIL03)</p> <p>Création d'une Zone Humide Tampon Artificielle en sortie de drains superficiel d'Azin (0,27 ha)</p>		<p>Action prioritaire n°31 & Action n°22 du SAGE « nappe de Beauce » :</p> <p>« Inventorier, restaurer, préserver et entretenir les zones humides et annexes hydrauliques » & « Créer des zones tampon à l'exutoire des drainages en bordure de cours d'eau ou fossé »</p>	<p>Mesures 13D1 « Améliorer la connectivité latérale », 14C1/14C2/14D1 « gérer, entretenir et restaurer les zones humides », 13A1/ 13A2/13A3 « Restaurer la morphologie du lit mineur, les bitopes et les biocénoses » et 08E30 « Améliorer les pratiques agricoles » du programme de mesures SDAGE 2010-2015</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="8">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td>D</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.2.2.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.2.3.0</td> <td>D</td> </tr> <tr> <td>3.3.1.0</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Déclaration	3.1.2.0	D	3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0		3.2.2.0		3.2.3.0	D	3.3.1.0	
Rubrique	Seuil	Bilan																						
3.1.1.0		Déclaration																						
3.1.2.0	D																							
3.1.3.0																								
3.1.4.0																								
3.1.5.0																								
3.2.2.0																								
3.2.3.0	D																							
3.3.1.0																								
Coût prévisionnel : 32 000 €																								

Restauration de zone humide		Maitre d'ouvrage : Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse																						
Restauration & Conversion du Marais de Mouille-Soupe en zone humide pâturée																								
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code action	Priorité																				
La Cisse amont et ses affluents	Cisse	Averdon	ZH04	Prioritaire																				
<p><u>Surface concernée</u> : 10,06 ha</p> <p><u>Classement au plan d'urbanisme</u> :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Zone « Naturelle »</p> <p><input type="checkbox"/> Zone « Espace boisé classé »</p> <p><input type="checkbox"/> Zone « Urbanisable »</p> <p><input type="checkbox"/> Zone « Agricole »</p> <p><input type="checkbox"/> Autres</p> <p><u>Classement Trame verte et bleue</u> :</p> <p><input type="checkbox"/> Corridor « Milieux ouverts »</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Noyau de biodiversité « Aquatique / Humide »</p> <p><input type="checkbox"/> Non intégrée</p> <p><u>Autre classement</u> : NATURA 2000 « Petite Beauce »</p> <p><u>Enjeu Diagnostic préalable</u> :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Prioritaire</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Secondaire</p> <p><input type="checkbox"/> Opportunité</p> <p><input type="checkbox"/> Non diagnostiqué</p>																								
Travaux prévisionnels		Compatibilité SAGE	Compatibilité SDAGE	Procédure (L-214-1 du CE)																				
<p>Ouverture végétale sur les ligneux en place (peupliers & saules) avec maintien de quelques arbres & buissons éparses.</p> <p>Broyage des ligneux en cours de développement sur la zone est du marais.</p> <p>Mise en défens des mares résiduelles</p> <p>Mise en place de clôtures à bovins pour intégration dans un cycle de pâturage extensif adapté à l'entretien de la zone</p>		<p>Action prioritaire n°31 du SAGE « nappe de Beauce » :</p> <p>« Inventorier, restaurer, préserver et entretenir les zones humides et annexes hydrauliques »</p>	<p>Mesures 13D1 « Améliorer la connectivité latérale » et 14C1/14C2/14D1 « gérer, entretenir et restaurer les zones humides »</p>	<p>Procédure (L214-1 du CE)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="8">Non soumis</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.2.2.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.2.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.3.1.0</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Non soumis	3.1.2.0		3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0		3.2.2.0		3.2.3.0		3.3.1.0	
Rubrique	Seuil	Bilan																						
3.1.1.0		Non soumis																						
3.1.2.0																								
3.1.3.0																								
3.1.4.0																								
3.1.5.0																								
3.2.2.0																								
3.2.3.0																								
3.3.1.0																								
Coût prévisionnel : 20 000 €																								

Restauration de zone humide		Maitre d'ouvrage : Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse																						
Restauration & conversion du Marais d'Averdon en zone humide pâturée																								
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code action	Priorité																				
La Cisse amont et ses affluents	Cisse	Averdon	ZH05	Prioritaire																				
<p>Surface concernée : 7,21 ha</p> <p>Classement au plan d'urbanisme :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Zone « Naturelle »</p> <p><input type="checkbox"/> Zone « Espace boisé classé »</p> <p><input type="checkbox"/> Zone « Urbanisable »</p> <p><input type="checkbox"/> Zone « Agricole »</p> <p><input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Classement Trame verte et bleue :</p> <p><input type="checkbox"/> Corridor « Milieux ouverts »</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Noyau de biodiversité « Aquatique / Humide »</p> <p><input type="checkbox"/> Non intégrée</p> <p>Autre classement : NATURA 2000 « Petite Beauce »</p> <p>Enjeu Diagnostic préalable :</p> <p><input type="checkbox"/> Prioritaire</p> <p><input type="checkbox"/> Secondaire</p> <p><input type="checkbox"/> Opportunité</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Non diagnostiqué</p>																								
Travaux prévisionnels		Compatibilité SAGE	Compatibilité SDAGE	Procédure (L-214-1 du CE)																				
<p>Ouverture végétale sur les ligneux en place (peupliers & saules) avec maintien de quelques arbres & buissons épars.</p> <p>Création de 2 gués (passages à bovins) sur le bras d'alimentation central</p> <p>Mise en défens de la roselière & du plan d'eau communal (zone refuge tampon)</p> <p>Mise en place de clôtures à bovins pour intégration dans un cycle de pâturage extensif adapté à l'entretien de la zone</p>		<p>Action prioritaire n°31 du SAGE « nappe de Beauce » :</p> <p>« Inventorier, restaurer, préserver et entretenir les zones humides et annexes hydrauliques »</p>	<p>Mesures 13D1 « Améliorer la connectivité latérale » et 14C1/14C2/14D1 « gérer, entretenir et restaurer les zones humides »</p>	<p>Procédure (L-214-1 du CE)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>3.1.1.0</td><td></td><td rowspan="9">Non soumis</td></tr> <tr><td>3.1.2.0</td><td></td></tr> <tr><td>3.1.3.0</td><td></td></tr> <tr><td>3.1.4.0</td><td></td></tr> <tr><td>3.1.5.0</td><td></td></tr> <tr><td>3.2.2.0</td><td></td></tr> <tr><td>3.2.3.0</td><td></td></tr> <tr><td>3.3.1.0</td><td></td></tr> </tbody> </table>	Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Non soumis	3.1.2.0		3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0		3.2.2.0		3.2.3.0		3.3.1.0	
Rubrique	Seuil	Bilan																						
3.1.1.0		Non soumis																						
3.1.2.0																								
3.1.3.0																								
3.1.4.0																								
3.1.5.0																								
3.2.2.0																								
3.2.3.0																								
3.3.1.0																								
Coût prévisionnel : 45 000 €																								

Restauration & conversion d'une peupleraie en zone humide pâturée

Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code action	Priorité
La Petite Cisse	Petite Cisse (Ru. Mesland)	Cangey	ZH06	Prioritaire

Surface concernée : 11,09 ha

Classement au plan d'urbanisme :

- Zone « Naturelle »
- Zone « Espace boisé classé »
- Zone « Urbanisable »
- Zone « Agricole »
- Autres

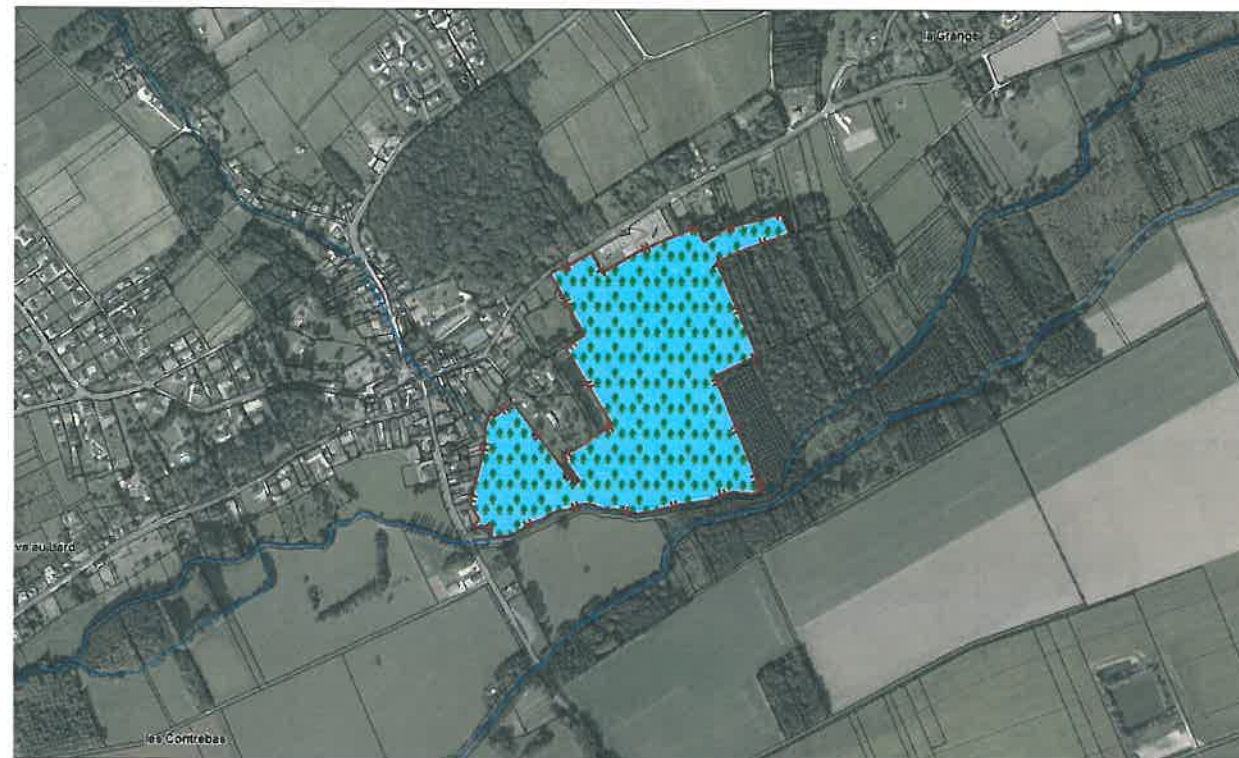
Classement Trame verte et bleue :

- Corridor « fonctionnel »
- Réservoir de biodiversité « Complémentaire »
- Non intégrée

Autre classement : Non

Enjeu Diagnostic préalable :

- Prioritaire
- Secondaire
- Opportunité
- Non diagnostiqué



Travaux prévisionnels	Compatibilité SAGE	Compatibilité SDAGE	Procédure (L-214-1 du CE) Procédure (L214-1 du CE)
-----------------------	--------------------	---------------------	---

Acquisition foncière communale

Retrait des peupliers (zone est) + dessouchage pour permettre le développement d'une roselière.

Création & mise en défens d'une mare refuge batraciens (< 0,1 ha)

Mise en place de clôtures partielle pour intégration dans un cycle de pâturage extensif adapté à l'entretien de la zone

Création d'un sentier d'interprétation « zone humide » (compris dans Action ANIM04)

Non concerné

Mesures 13D1 « Améliorer la connectivité latérale » et 14C1/14C2/14D1 « gérer, entretenir et restaurer les zones humides »

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Non soumis
3.1.2.0		
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0		
3.2.2.0		
3.2.3.0		
3.3.1.0		

Coût prévisionnel : 93 500 €

Création d'une Zone Humide Tampon Artificielle

Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code action	Priorité
La Petite Cisse	Petite Cisse (Ru. Mesland)	Mesland	ZH07	Prioritaire

Surface concernée : 1 ha

Classement au plan d'urbanisme :

- Zone « Naturelle »
- Zone « Espace boisé classé »
- Zone « Urbanisable »
- Zone « Agricole »
- Autres

Classement Trame verte et bleue :

- Corridor « Milieux ouverts »
- Noyau de biodiversité « Aquatique / Humide »
- Non intégrée

Autre classement : Non

Enjeu Diagnostic préalable :

- Prioritaire
- Secondaire
- Opportunité
- Non diagnostiqué



Travaux prévisionnels

Ouverture végétale sur les ligneux en place (peupliers & saules) avec maintien de quelques arbres & buissons éparses.

Création d'une Zone Humide Tampon Artificielle en sortie de station d'épuration

Coût prévisionnel : 70 000 €

Compatibilité SAGE


Non concerné

Compatibilité SDAGE

Mesures 13D1 « Améliorer la connectivité latérale », 14C1/14C2/14D1 « gérer, entretenir et restaurer les zones humides », 13A1/ 13A2/13A3 « Restaurer la morphologie du lit mineur, les bitopes et les biocénoses » et 08E30 « Améliorer les pratiques agricoles » du programme de mesures SDAGE 2010-2015

Procédure (L-214-1 du CE)
Procédure (L214-1 du CE)

Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Déclaration
3.1.2.0		
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0		
3.2.2.0		
3.2.3.0	D	
3.3.1.0		

Restauration de zone humide		Maitre d'ouvrage : Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse																						
Restauration morphologique & création d'une zone humide tampon artificielle																								
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code action	Priorité																				
Cissereau	Cissereau	Santenay	ZH08	Prioritaire																				
<p>Surface concernée : 0,062 ha</p> <p>Classement au plan d'urbanisme :</p> <p><input type="checkbox"/> Zone « Naturelle »</p> <p><input type="checkbox"/> Zone « Espace boisé classé »</p> <p><input type="checkbox"/> Zone « Urbanisable »</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Zone « Agricole »</p> <p><input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Classement Trame verte et bleue :</p> <p><input type="checkbox"/> Corridor « Milieux ouverts »</p> <p><input type="checkbox"/> Noyau de biodiversité « Aquatique / Humide »</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Non intégrée</p> <p>Autre classement : Non</p> <p>Enjeu Diagnostic préalable :</p> <p><input type="checkbox"/> Prioritaire</p> <p><input type="checkbox"/> Secondaire</p> <p><input type="checkbox"/> Opportunité</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Non diagnostiqué</p>																								
Travaux prévisionnels		Compatibilité SAGE	Compatibilité SDAGE	Procédure (L-214-1 du CE) Procédure (L214-1 du CE)																				
<p>Restauration morphologique mixte (Compris dans Action MIL09)</p> <p>Création d'une Zone Humide Tampon Artificielle en sortie de drain enterré</p>		Non concerné	<p>Mesures 13A1/ 13A2/13A3 « Restaurer la morphologie du lit mineur, les bitopes et les biocénoses » et 08E30 « Améliorer les pratiques agricoles » du programme de mesures SDAGE 2010-2015</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="8">Déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td>D</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.2.2.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.2.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.3.1.0</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Déclaration	3.1.2.0	D	3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0		3.2.2.0		3.2.3.0		3.3.1.0	
Rubrique	Seuil	Bilan																						
3.1.1.0		Déclaration																						
3.1.2.0	D																							
3.1.3.0																								
3.1.4.0																								
3.1.5.0																								
3.2.2.0																								
3.2.3.0																								
3.3.1.0																								
Coût prévisionnel : 10 000 €																								

Restauration des roselières de Molinas

Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code action	Priorité
Cisse amont / Sixtre	Sixtre / Cisse	Conan / Maves	ZH09	Secondaire

Surface concernée : 35,81 ha

Classement au plan d'urbanisme :

- Zone « Naturelle »
- Zone « Espace boisé classé »
- Zone « Urbanisable »
- Zone « Agricole »
- Autres

Classement Trame verte et bleue :

- Corridor « Milieux ouverts »
- Noyau de biodiversité « Aquatique / Humide »
- Non intégrée

Autre classement : NATURA 2000 « Petite Beauce »

Enjeu Diagnostic préalable :

- Prioritaire
- Secondaire
- Opportunité
- Non diagnostiqué



Travaux prévisionnels	Compatibilité SAGE	Compatibilité SDAGE	Procédure (L-214-1 du CE) Procédure (L214-1 du CE)																					
<p>Ré-ouverture du milieu (saussaie dense) avec maintien de quelques îlots de buissons.</p> <p>Coupe des peupliers en bordure de marais.</p> <p>Broyage du marais sans exportation de matière et coupe sélective pour limiter le développement la fermeture végétale.</p> <p>Restauration des mares par retalutage des berges</p> <p>Restauration morphologique mixte (Compris dans Action MIL19)</p> <p>Coût prévisionnel : 43 000 €</p>	<p>Action prioritaire n°31 du SAGE « nappe de Beauce » :</p> <p>« Inventorier, restaurer, préserver et entretenir les zones humides et annexes hydrauliques »</p>	<p>Mesures 13D1 « Améliorer la connectivité latérale » et 14C1/14C2/14D1 « gérer, entretenir et restaurer les zones humides »</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="7">déclaration</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td>D</td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.2.2.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.2.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.3.1.0</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		déclaration	3.1.2.0	D	3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0		3.2.2.0		3.2.3.0		3.3.1.0		
Rubrique	Seuil	Bilan																						
3.1.1.0		déclaration																						
3.1.2.0	D																							
3.1.3.0																								
3.1.4.0																								
3.1.5.0																								
3.2.2.0																								
3.2.3.0																								
3.3.1.0																								

Restauration de la zone humide de Veniel

Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code action	Priorité
Cisse amont	Cisse	Conan	ZH10	Secondaire

Surface concernée : 6,87 ha

Classement au plan d'urbanisme :

- Zone « Naturelle »
- Zone « Espace boisé classé »
- Zone « Urbanisable »
- Zone « Agricole »
- Autres

Classement Trame verte et bleue :

- Corridor « Milieux ouverts »
- Noyau de biodiversité « Aquatique / Humide »
- Non intégrée

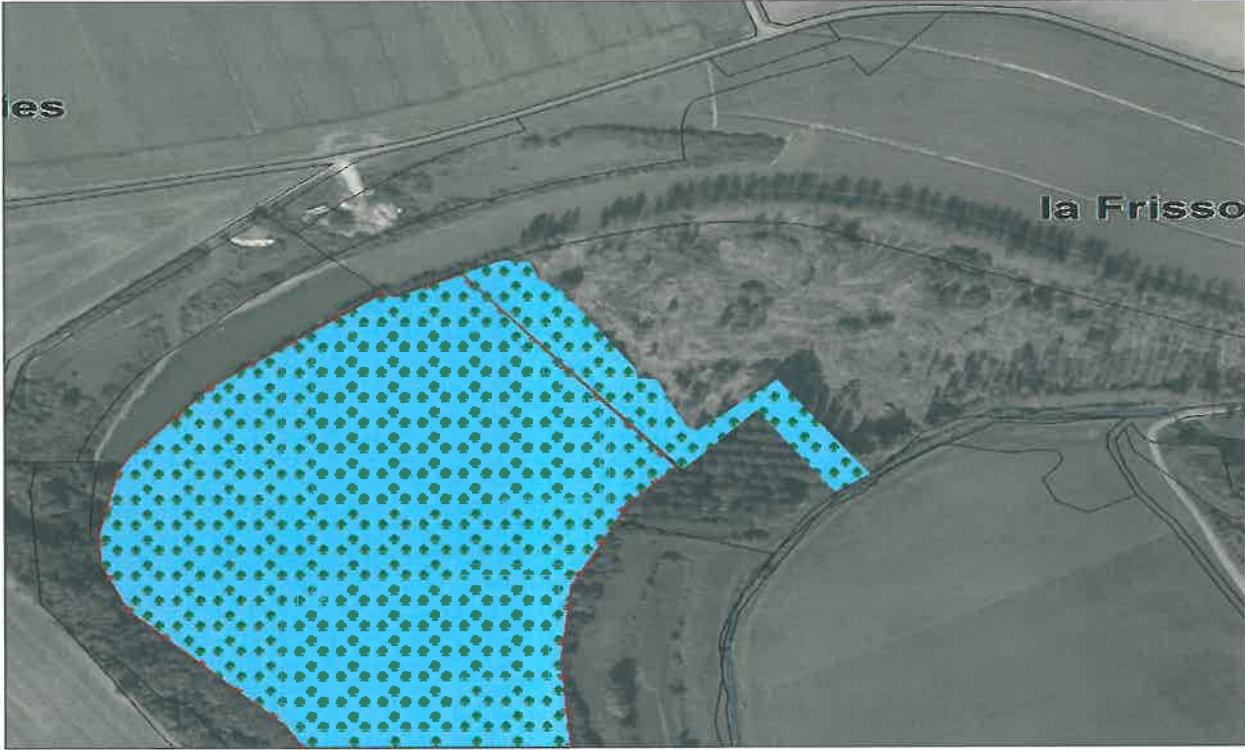
Autre classement : Natura 2000 « Petite Beauce »

Enjeu Diagnostic préalable :

- Prioritaire
- Secondaire
- Opportunité
- Non diagnostiqué



Travaux prévisionnels	Compatibilité SAGE	Compatibilité SDAGE	Procédure (L-214-1 du CE) Procédure (L214-1 du CE)																					
<p>Coupe sélective des ligneux en cours de développement dans la zone humide</p> <p>Broyage du marais sans exportation de matière et coupe sélective pour limiter le développement la fermeture végétale.</p> <p>Coût prévisionnel : 18 000 €</p>	<p>Action prioritaire n°31 du SAGE « nappe de Beauce » :</p> <p>« Inventorier, restaurer, préserver et entretenir les zones humides et annexes hydrauliques »</p>	<p>Mesures 13D1 « Améliorer la connectivité latérale » et 14C1/14C2/14D1 « gérer, entretenir et restaurer les zones humides »</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>3.1.1.0</td><td></td><td rowspan="7">Non soumis</td></tr> <tr><td>3.1.2.0</td><td></td></tr> <tr><td>3.1.3.0</td><td></td></tr> <tr><td>3.1.4.0</td><td></td></tr> <tr><td>3.1.5.0</td><td></td></tr> <tr><td>3.2.2.0</td><td></td></tr> <tr><td>3.2.3.0</td><td></td></tr> <tr><td>3.3.1.0</td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>	Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Non soumis	3.1.2.0		3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0		3.2.2.0		3.2.3.0		3.3.1.0		
Rubrique	Seuil	Bilan																						
3.1.1.0		Non soumis																						
3.1.2.0																								
3.1.3.0																								
3.1.4.0																								
3.1.5.0																								
3.2.2.0																								
3.2.3.0																								
3.3.1.0																								

Restauration de zone humide		Maitre d'ouvrage : Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse																							
Restauration du marais de la frissonnière																									
Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code action	Priorité																					
Cisse amont	Cisse	Averdon	ZH11	Secondaire																					
<p>Surface concernée : 0,61 ha</p> <p>Classement au plan d'urbanisme :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Zone « Naturelle »</p> <p><input type="checkbox"/> Zone « Espace boisé classé »</p> <p><input type="checkbox"/> Zone « Urbanisable »</p> <p><input type="checkbox"/> Zone « Agricole »</p> <p><input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Classement Trame verte et bleue :</p> <p><input type="checkbox"/> Corridor « Milieux ouverts »</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Noyau de biodiversité « Aquatique / Humide »</p> <p><input type="checkbox"/> Non intégrée</p> <p>Autre classement : Natura 2000 « Petite Beauce »</p> <p>Enjeu Diagnostic préalable :</p> <p><input type="checkbox"/> Prioritaire</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Secondaire</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Opportunité</p> <p><input type="checkbox"/> Non diagnostiqué</p>																									
Travaux prévisionnels		Compatibilité SAGE	Compatibilité SDAGE	Procédure (L-214-1 du CE)																					
<p>Coupe sélective des ligneux en cours de développement dans la partie occidentale & retrait des peupliers</p>		<p>Action prioritaire n°31 du SAGE « nappe de Beauce » :</p> <p>« Inventorier, restaurer, préserver et entretenir les zones humides et annexes hydrauliques »</p>	<p>Mesures 13D1 « Améliorer la connectivité latérale » et 14C1/14C2/14D1 « gérer, entretenir et restaurer les zones humides »</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Rubrique</th> <th>Seuil</th> <th>Bilan</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3.1.1.0</td> <td></td> <td rowspan="8">Non soumis</td> </tr> <tr> <td>3.1.2.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.4.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.1.5.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.2.2.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.2.3.0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3.3.1.0</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Rubrique	Seuil	Bilan	3.1.1.0		Non soumis	3.1.2.0		3.1.3.0		3.1.4.0		3.1.5.0		3.2.2.0		3.2.3.0		3.3.1.0	
Rubrique	Seuil	Bilan																							
3.1.1.0		Non soumis																							
3.1.2.0																									
3.1.3.0																									
3.1.4.0																									
3.1.5.0																									
3.2.2.0																									
3.2.3.0																									
3.3.1.0																									
Coût prévisionnel : 3 000 €																									

Entretien du marais des Tresseaux

Masse d'eau	Cours d'eau	Commune	Code action	Priorité
Cisse amont	Cisse	Averdon	ZH12	Secondaire

Surface concernée : 6,94 ha

Classement au plan d'urbanisme :

- Zone « Naturelle »
- Zone « Espace boisé classé »
- Zone « Urbanisable »
- Zone « Agricole »
- Autres

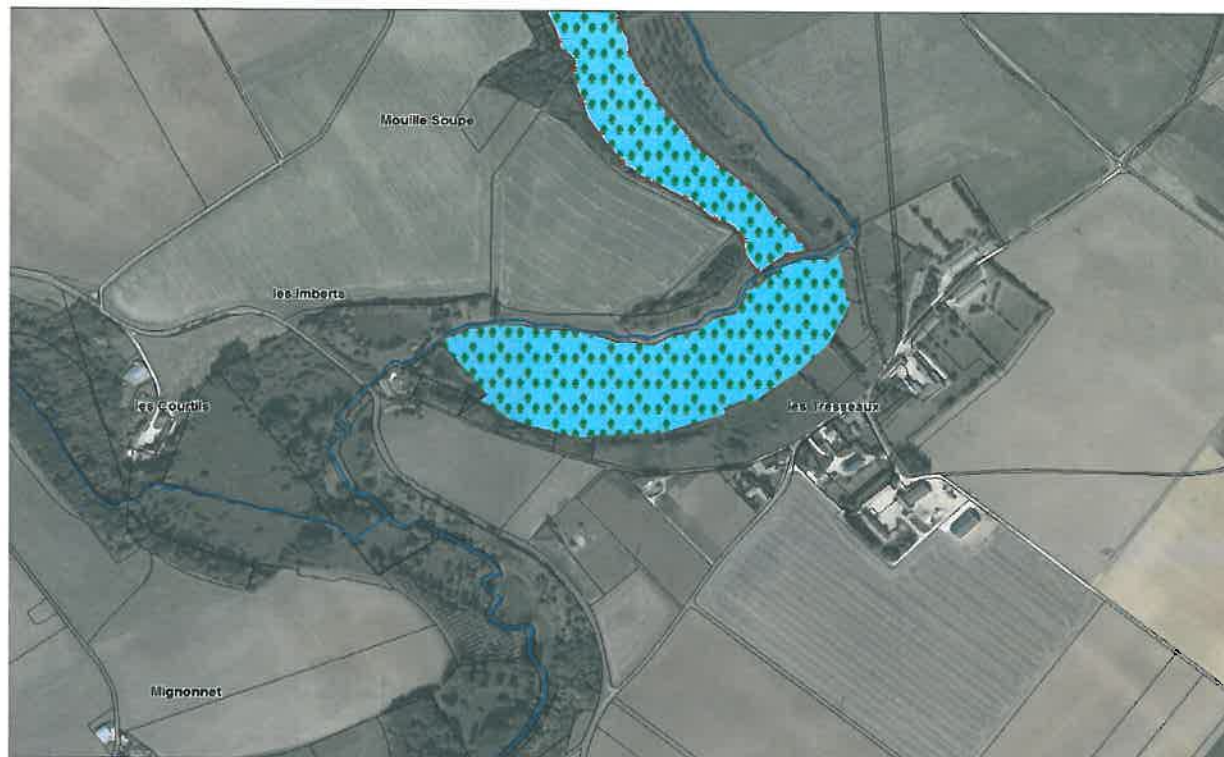
Classement Trame verte et bleue :

- Corridor « Milieux ouverts »
- Noyau de biodiversité « Aquatique / Humide »
- Non intégrée

Autre classement : Non

Enjeu Diagnostic préalable :

- Prioritaire
- Secondaire
- Opportunité
- Non diagnostiqué



Travaux prévisionnels	Compatibilité SAGE	Compatibilité SDAGE	Procédure (L-214-1 du CE) Procédure (L214-1 du CE)
-----------------------	--------------------	---------------------	---

Coupe sélective des ligneux en cours de développement dans la partie extérieure du marais

Mise en défens de la mare refuge réalisée en 2009

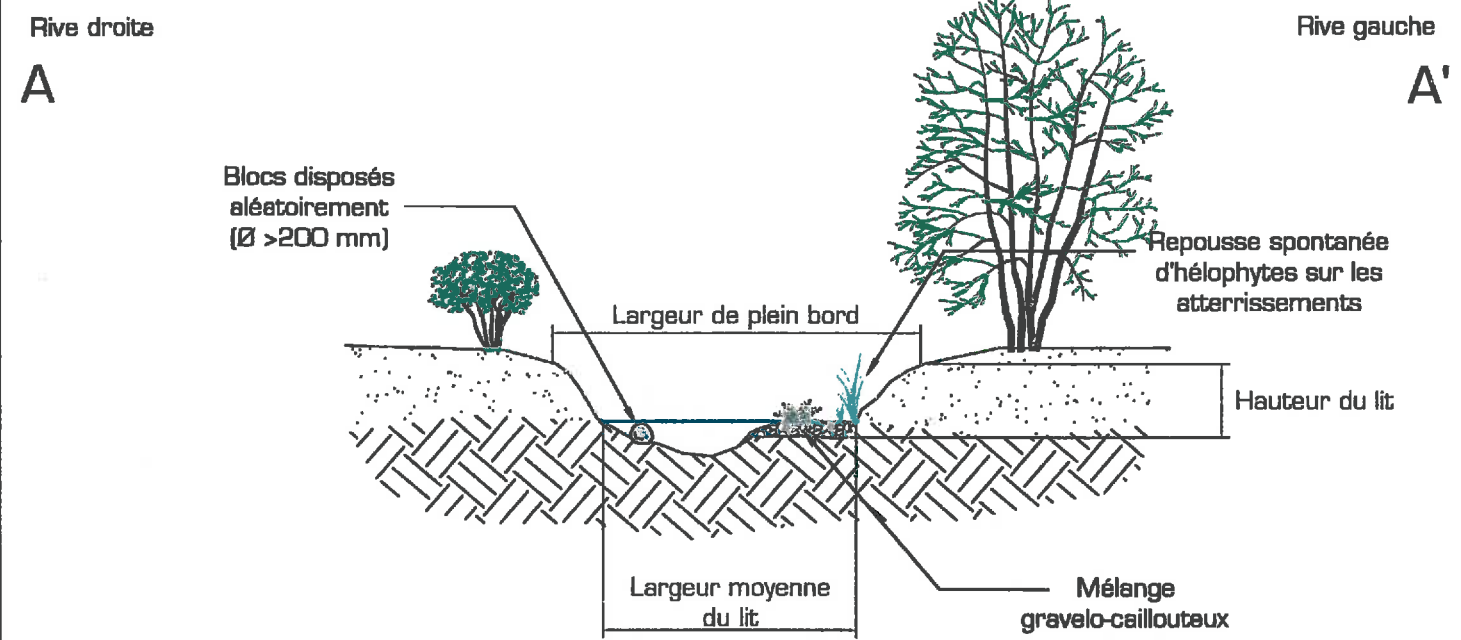
Rubrique	Seuil	Bilan
3.1.1.0		Non soumis
3.1.2.0		
3.1.3.0		
3.1.4.0		
3.1.5.0		
3.2.2.0		
3.2.3.0		
3.3.1.0		

Coût prévisionnel : 5 000 €

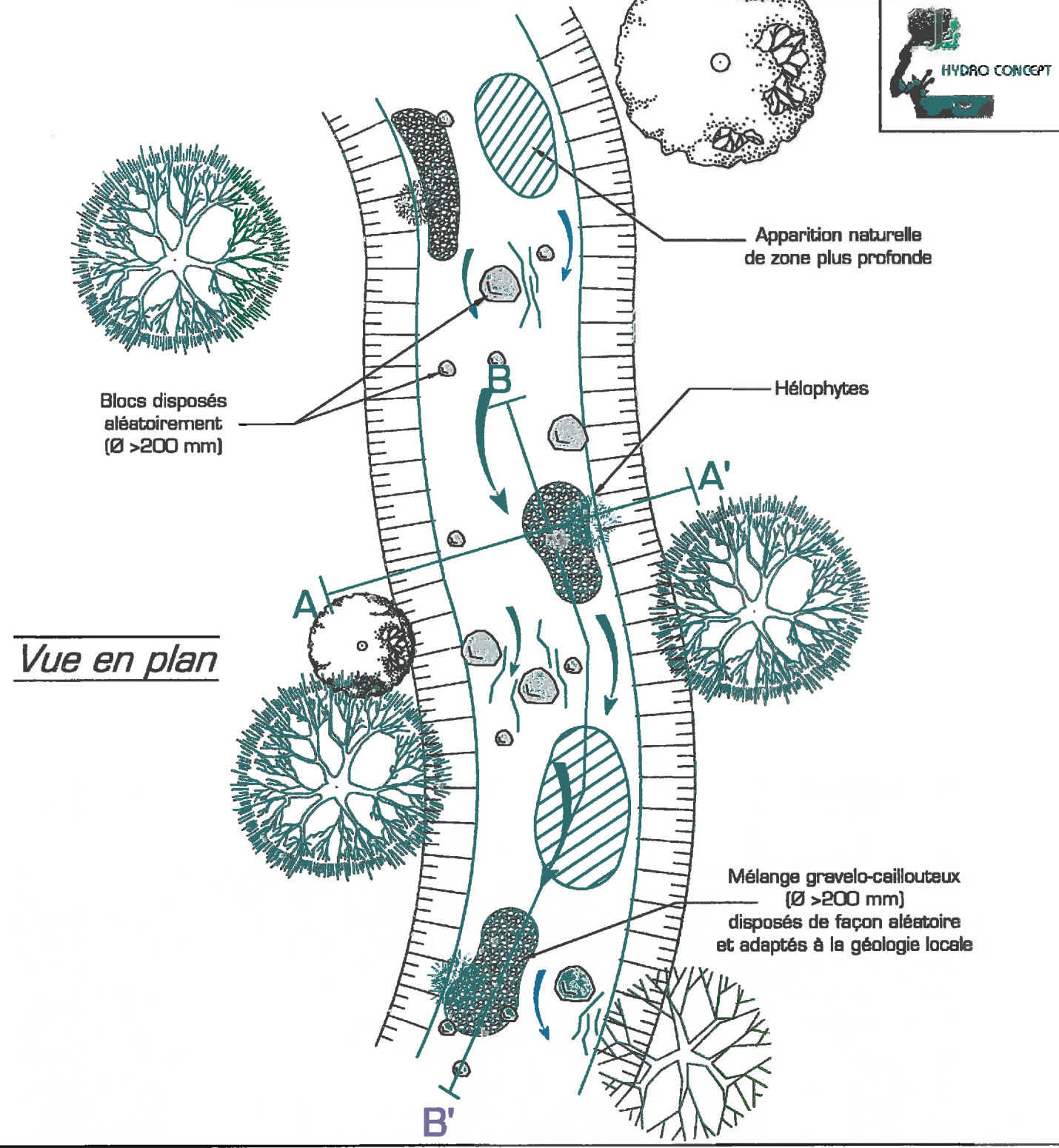
Annexes

Renaturation légère du lit : Diversification des habitats
P1 : Aménagement de cailloux et de blocs épars

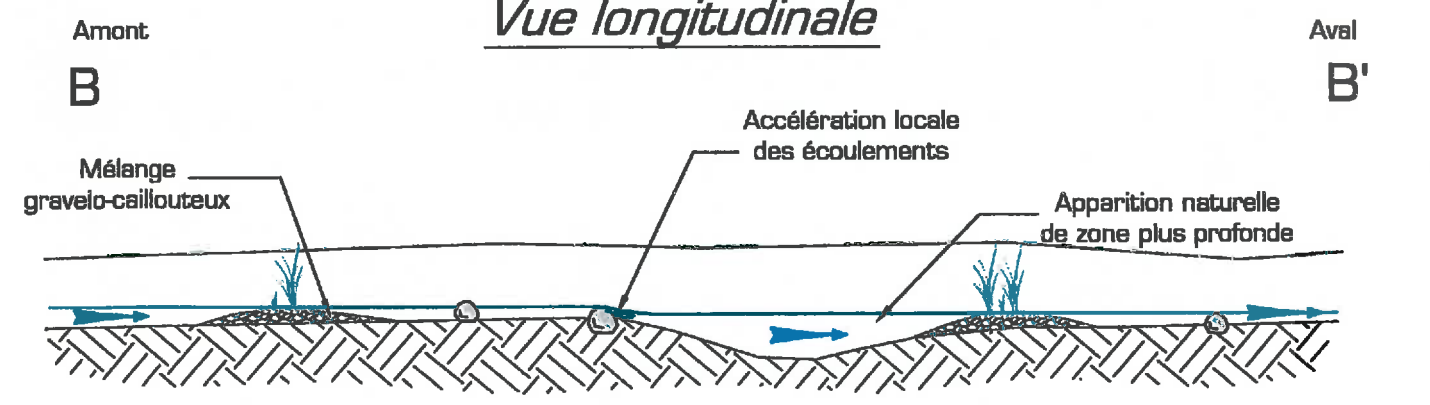
Vue transversale



Vue en plan

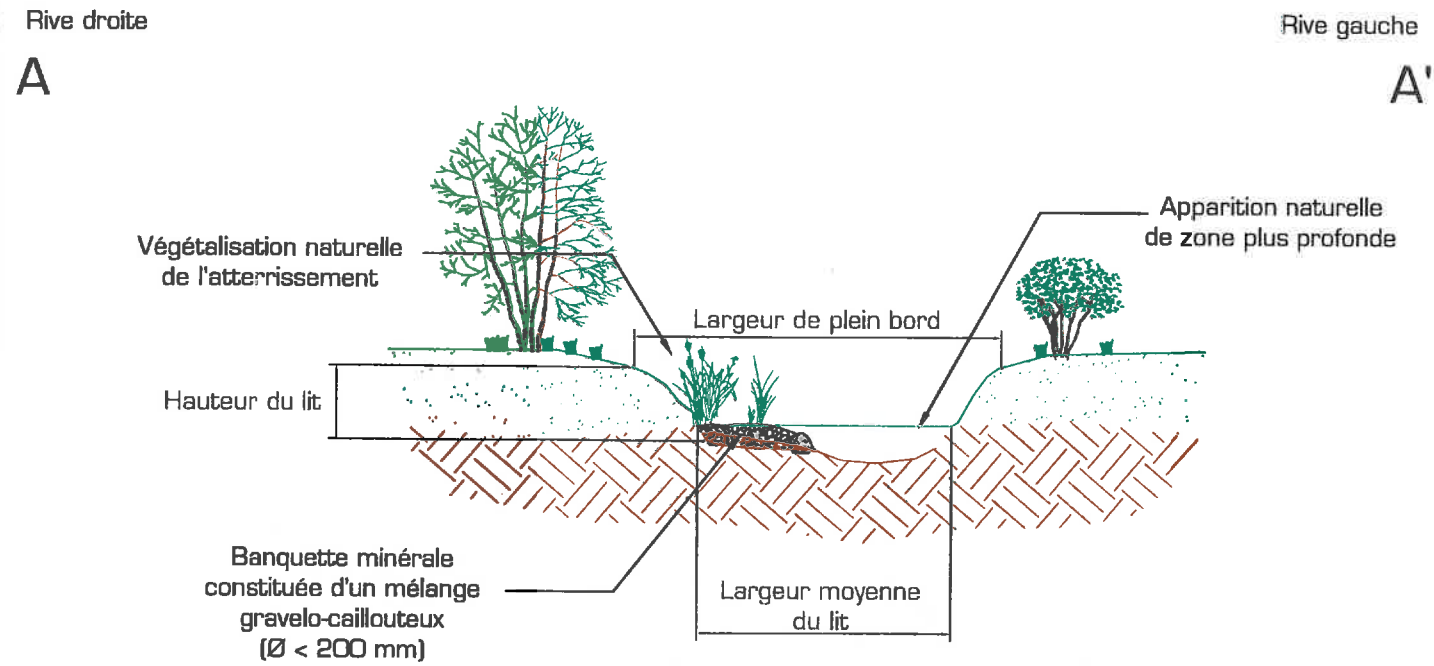


Vue longitudinale

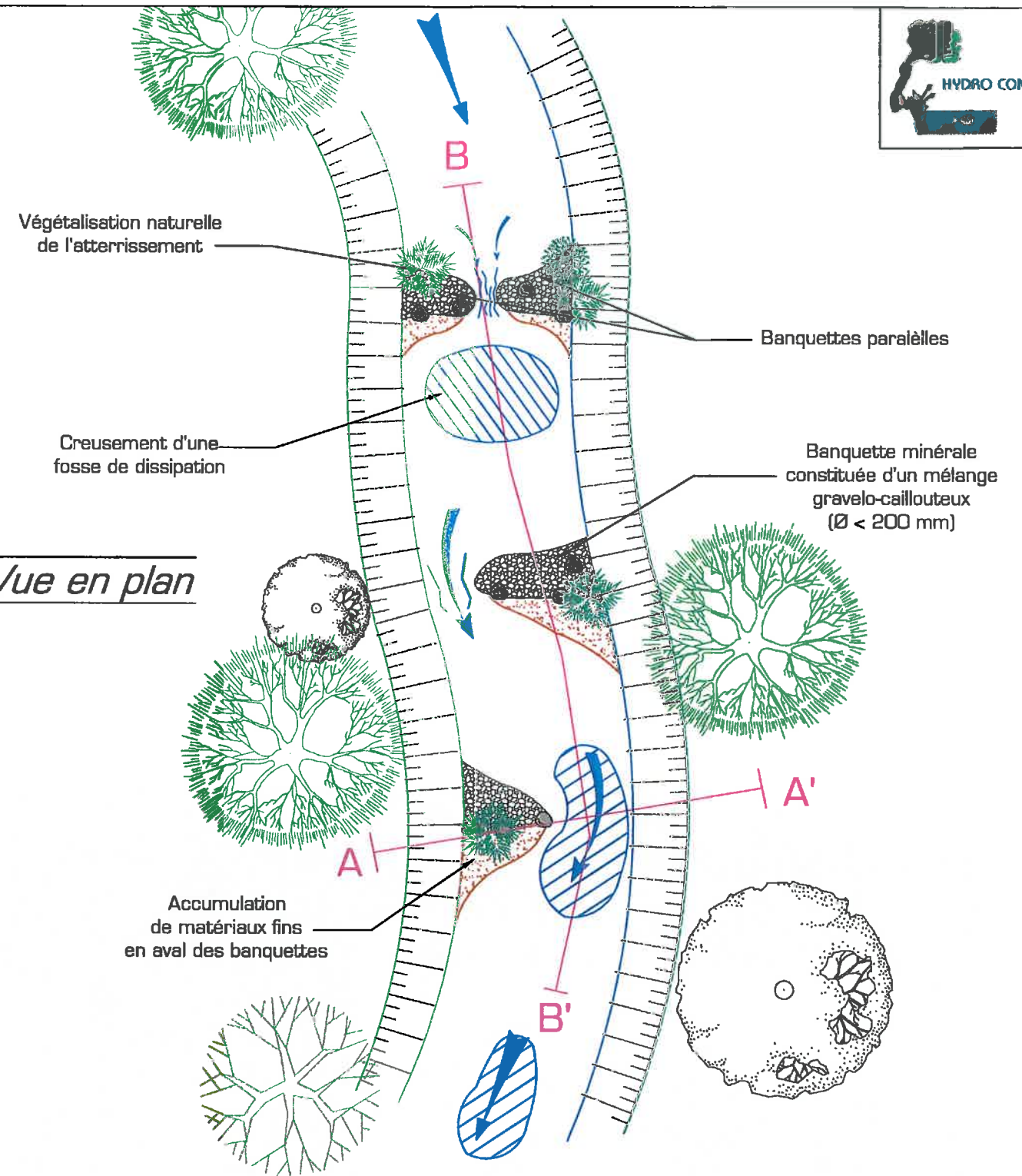


Renaturation légère du lit : Diversification des habitats
P2 : Aménagement d'épis et de banquettes minérales

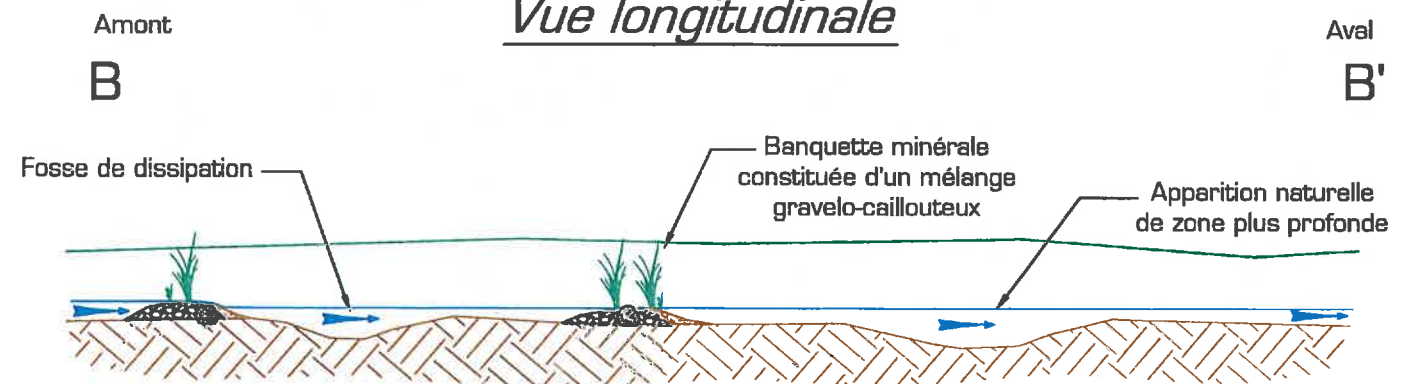
Vue transversale



Vue en plan

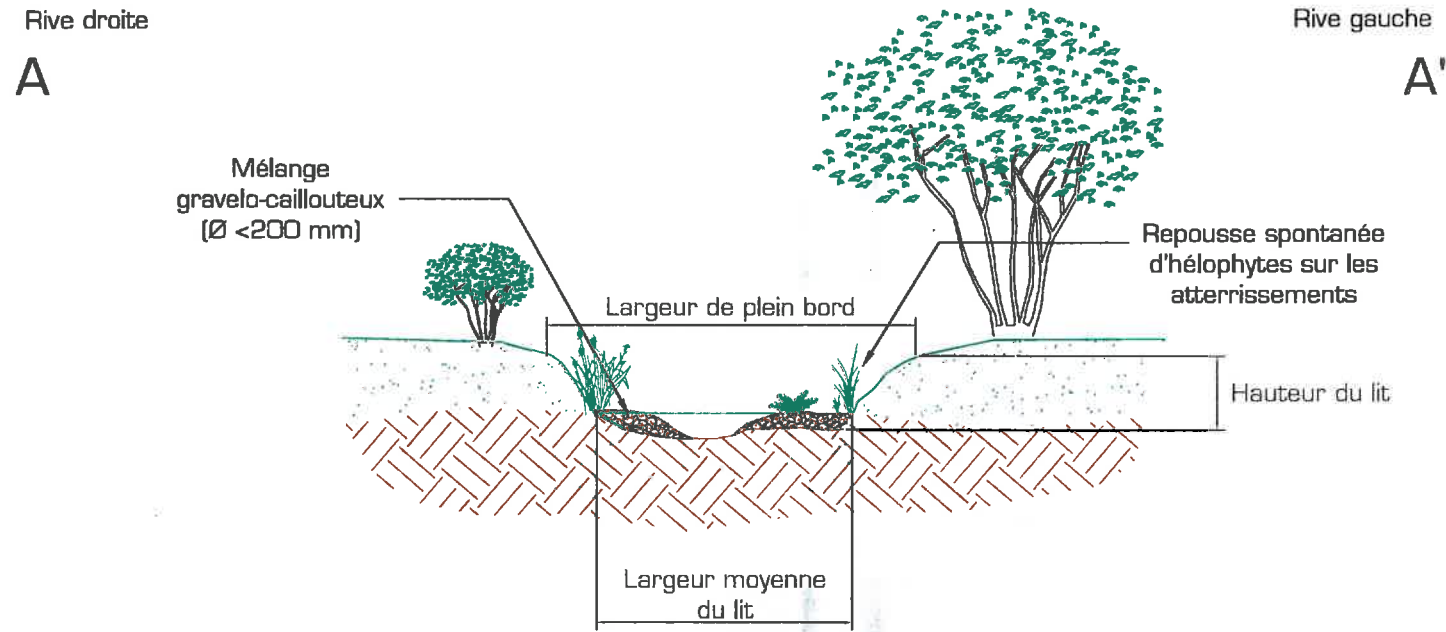


Vue longitudinale

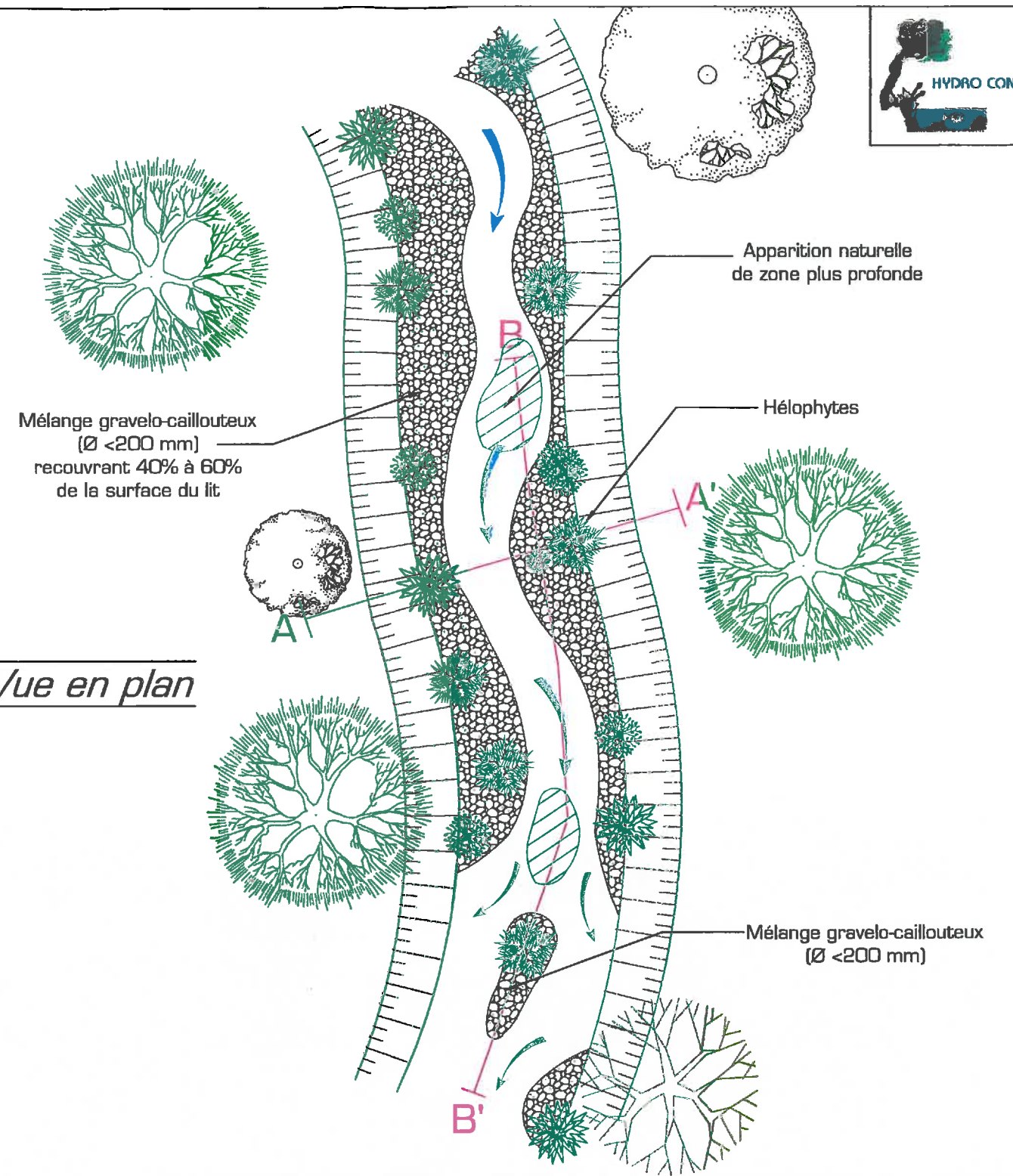


Renaturation légère du lit : Diversification des habitats
P3 : Recharges granulométriques de classes différentes

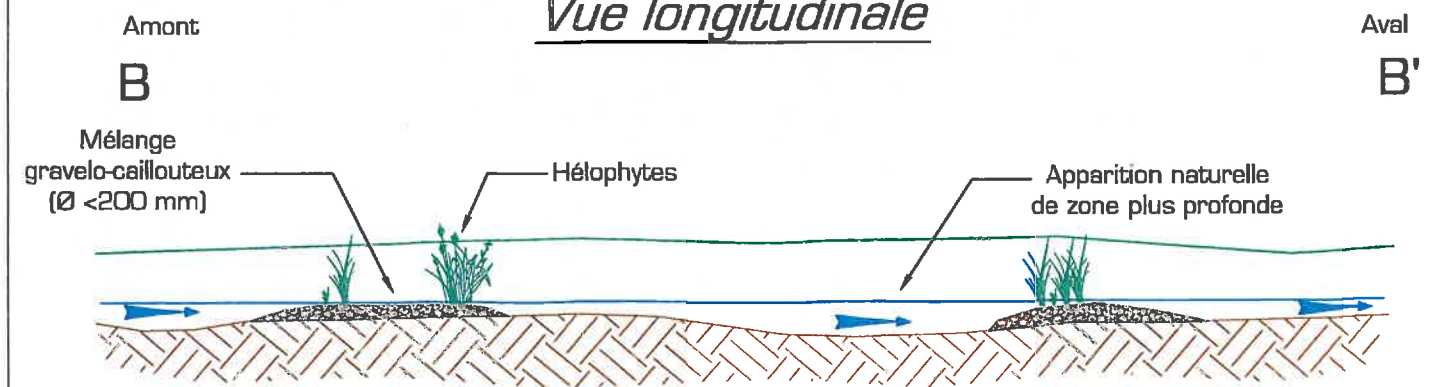
Vue transversale



Vue en plan

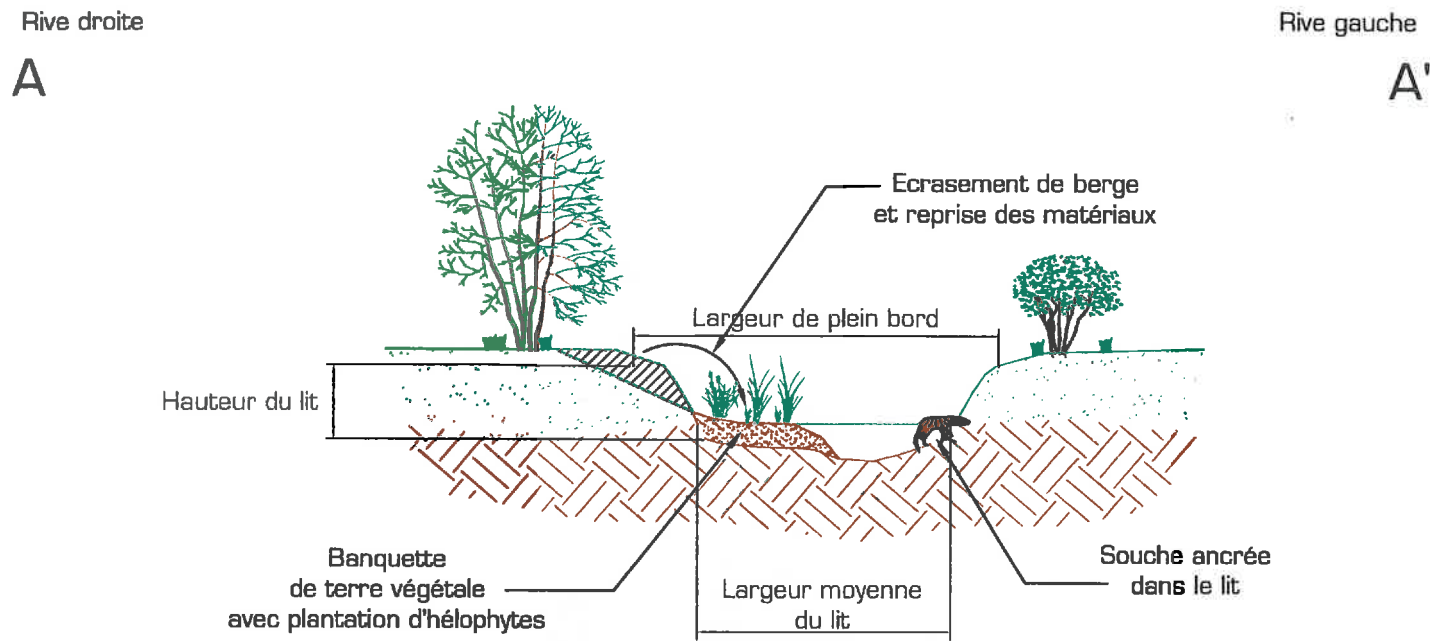


Vue longitudinale

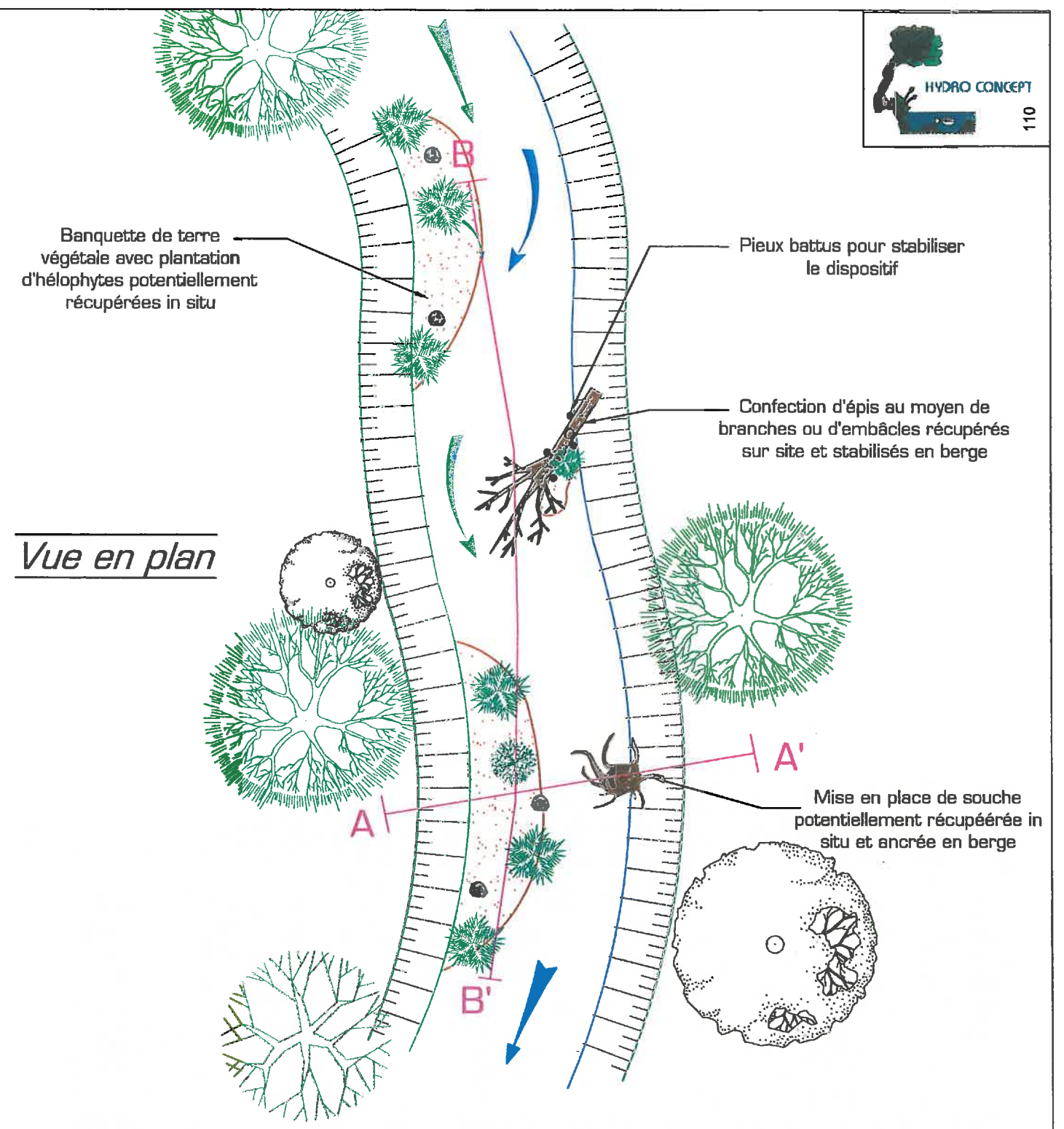


Renaturation légère du lit : Diversification des habitats
P4 : Aménagement d'épis et de banquettes végétales

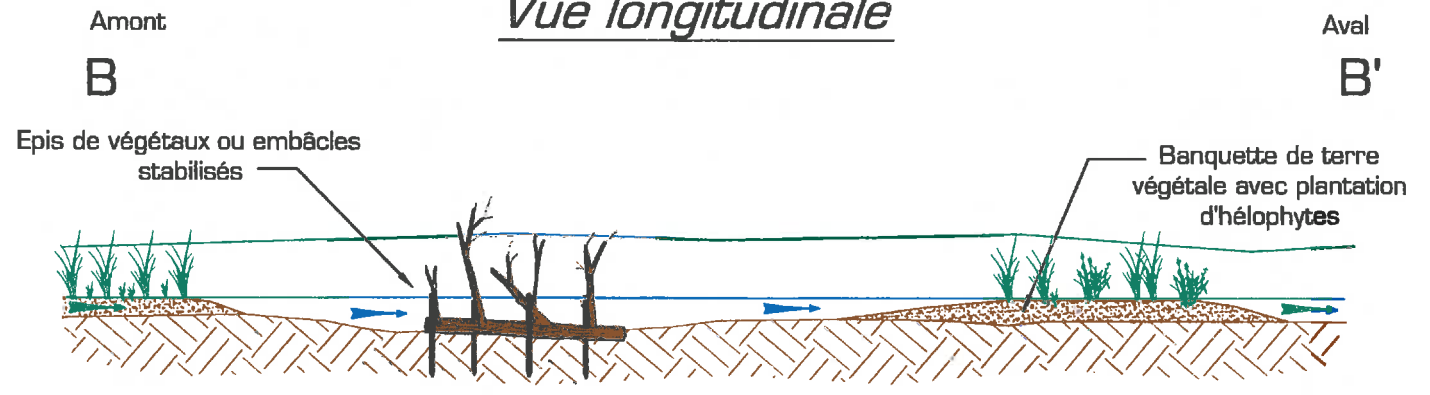
Vue transversale



Vue en plan

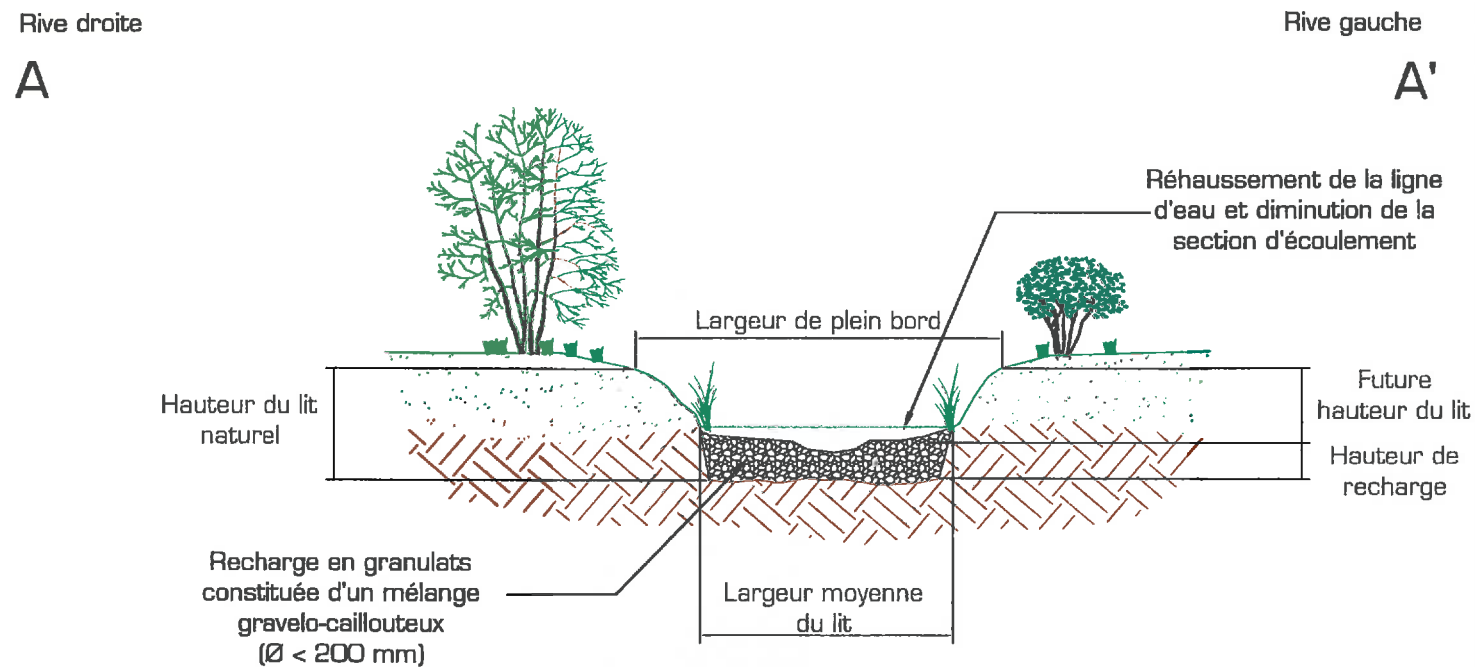


Vue longitudinale

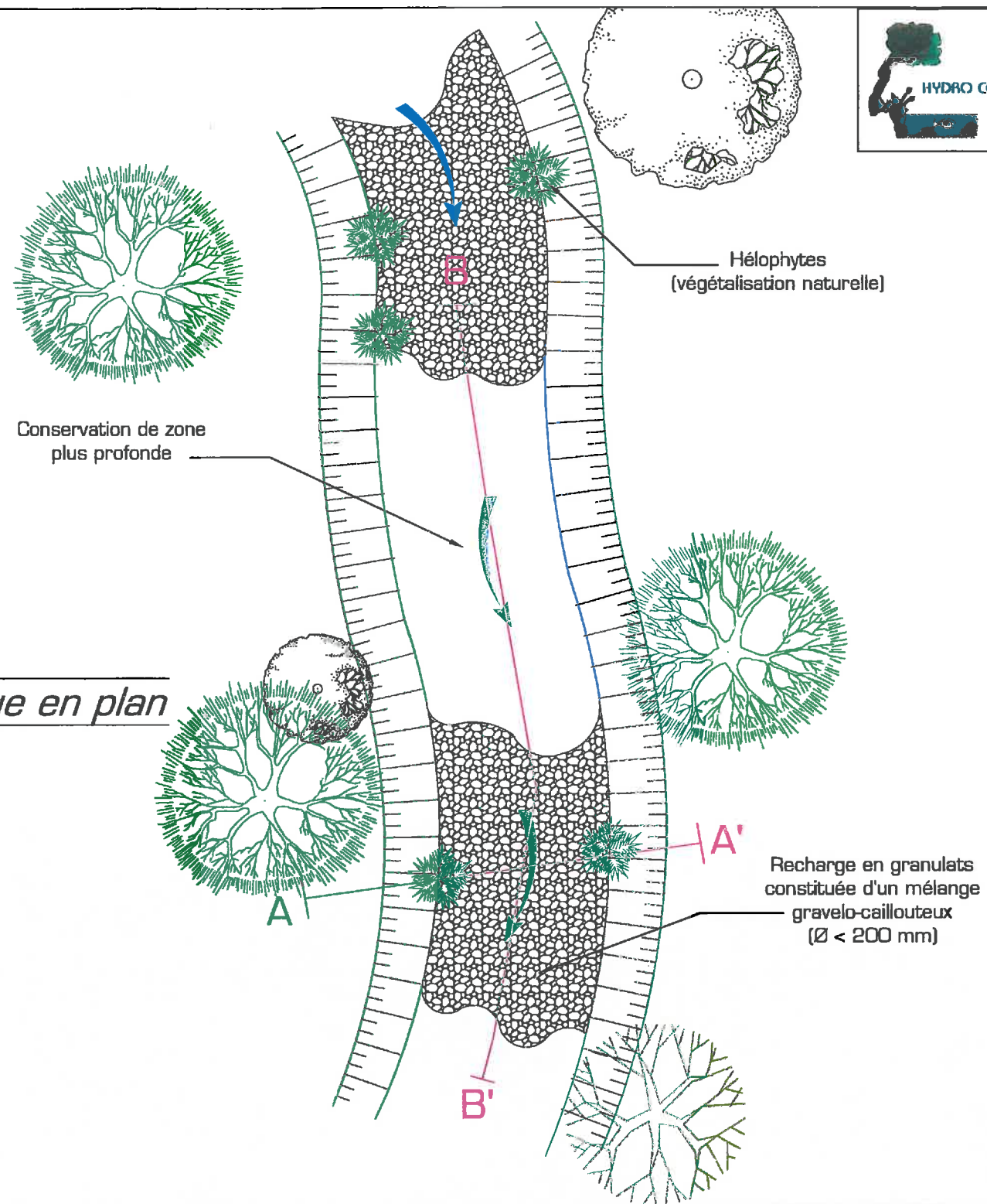


Renaturation lourde du lit : Recharge en granulats
P5 : Recharges granulométriques discontinues

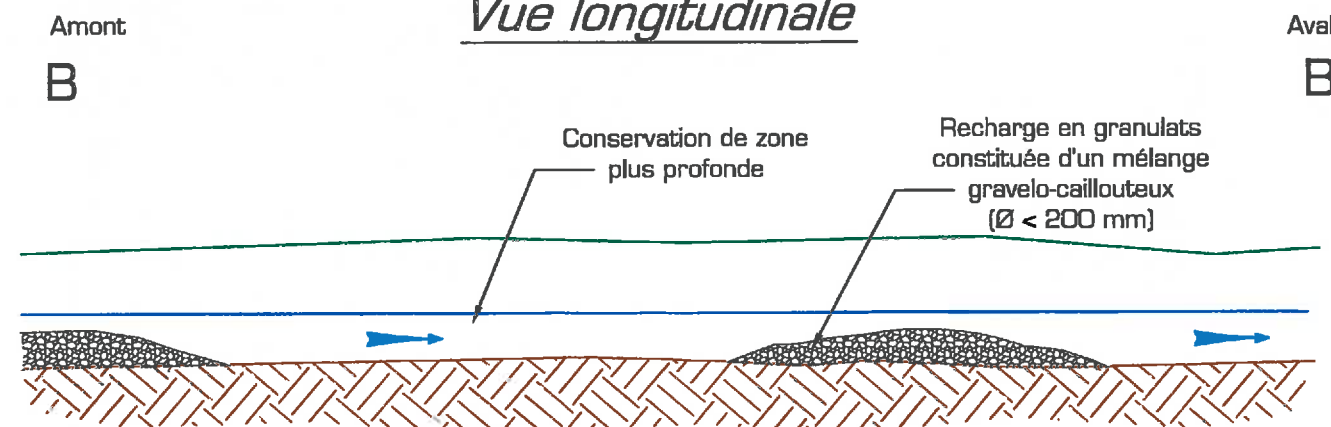
Vue transversale



Vue en plan

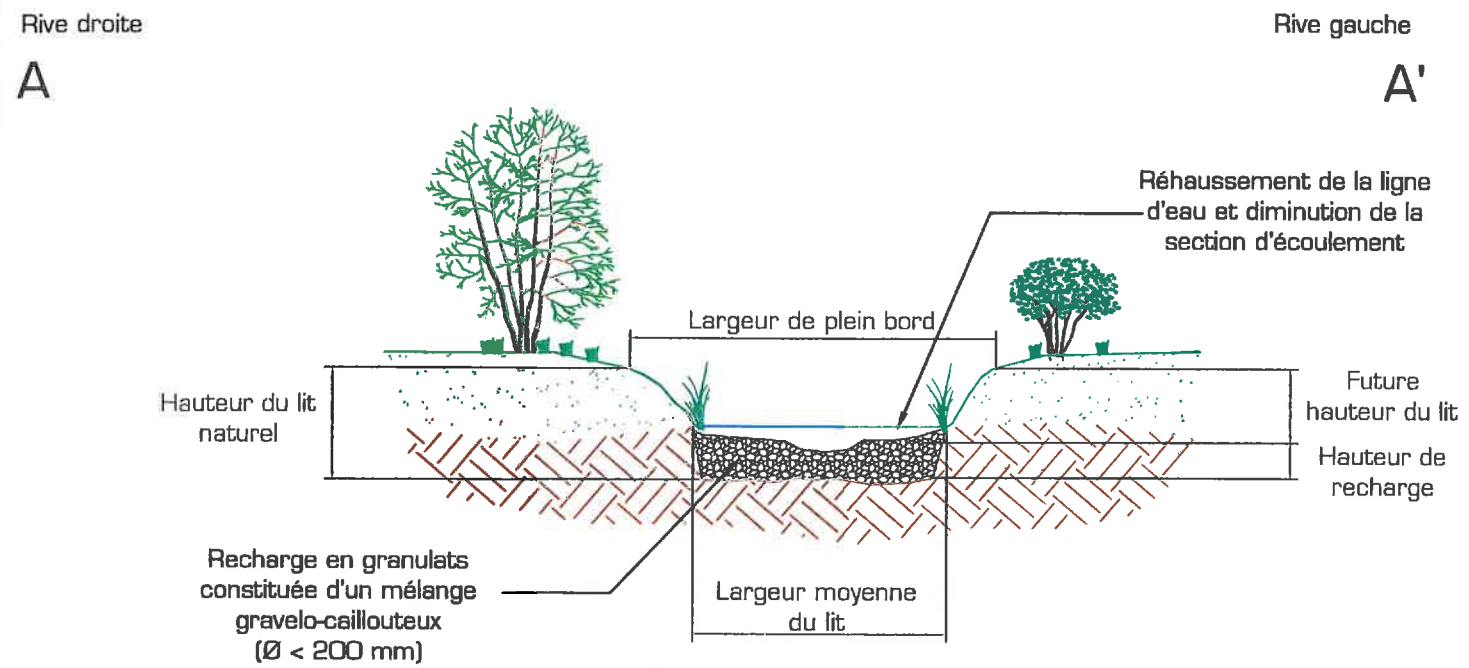


Vue longitudinale

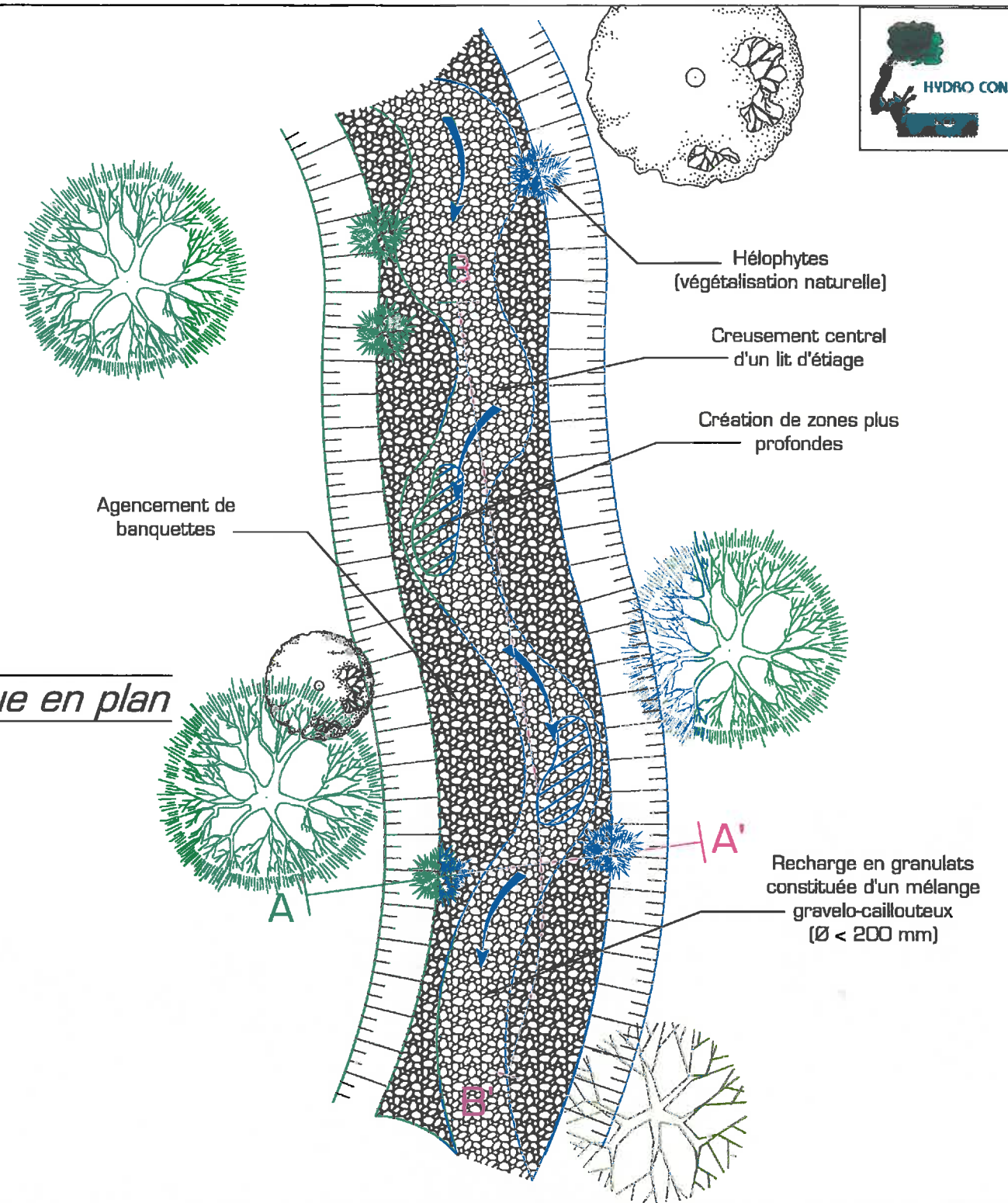


Renaturation lourde du lit : Recharge en granulats
P6 : Recharges granulométriques continues

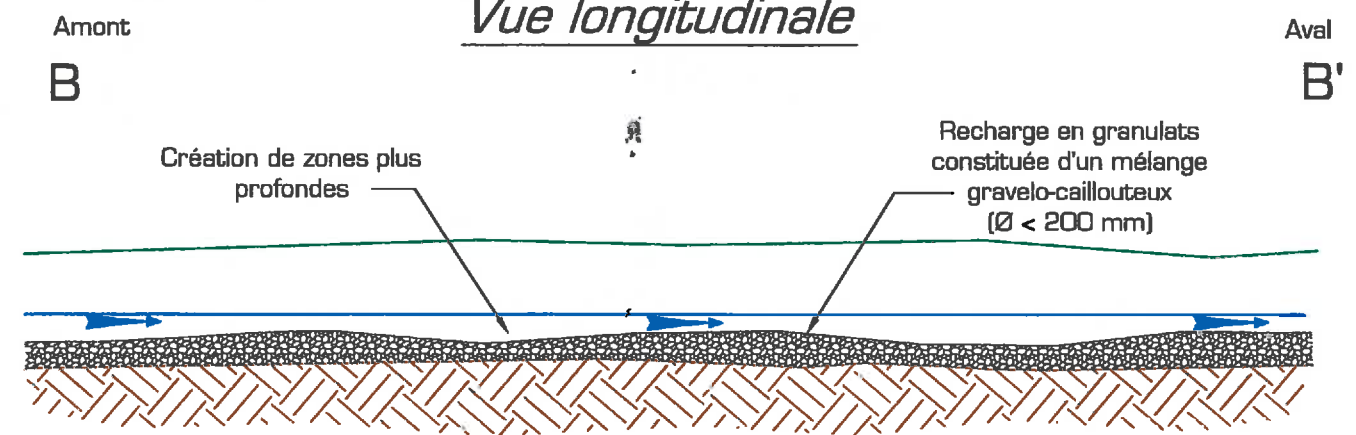
Vue transversale



Vue en plan

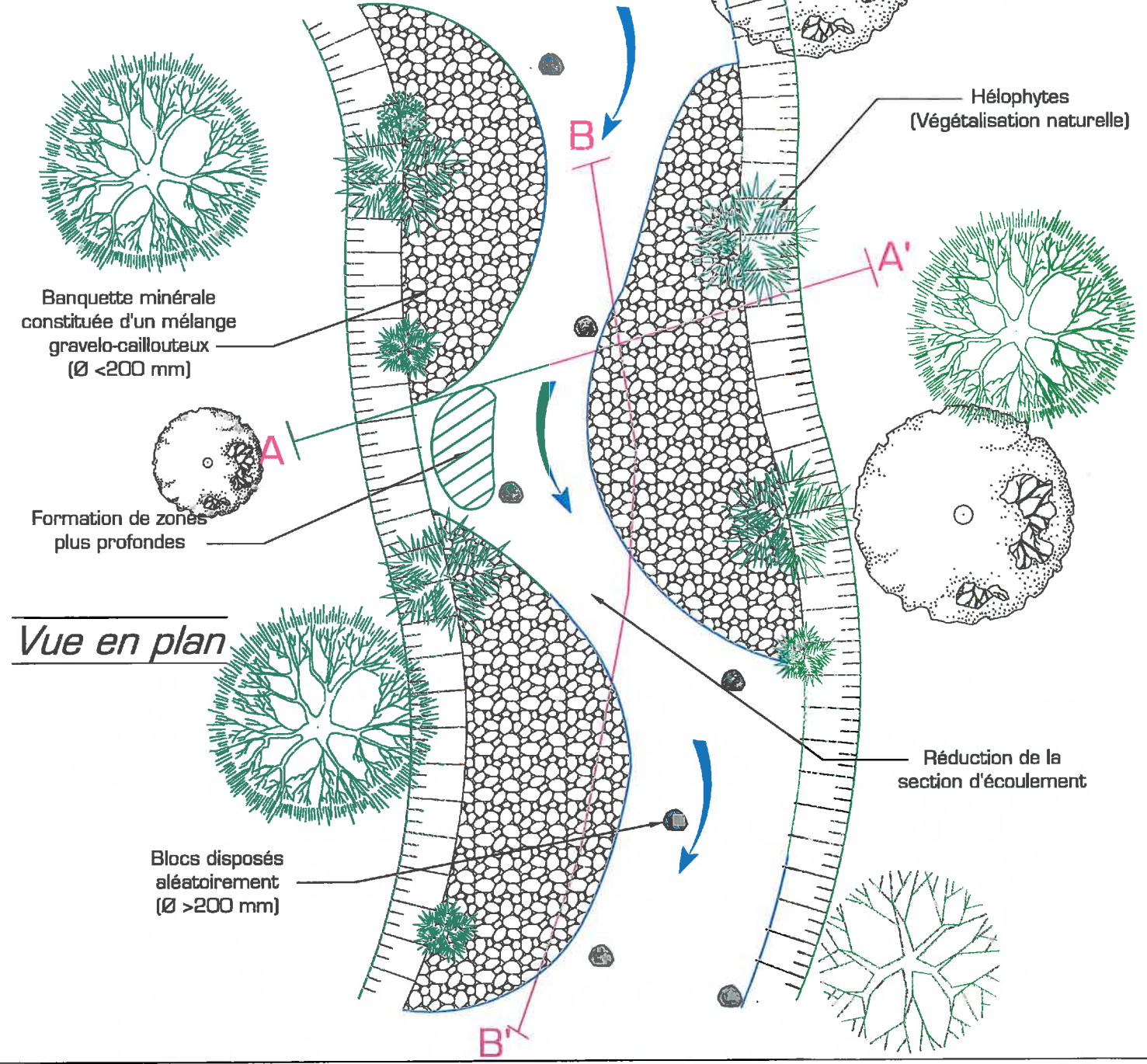
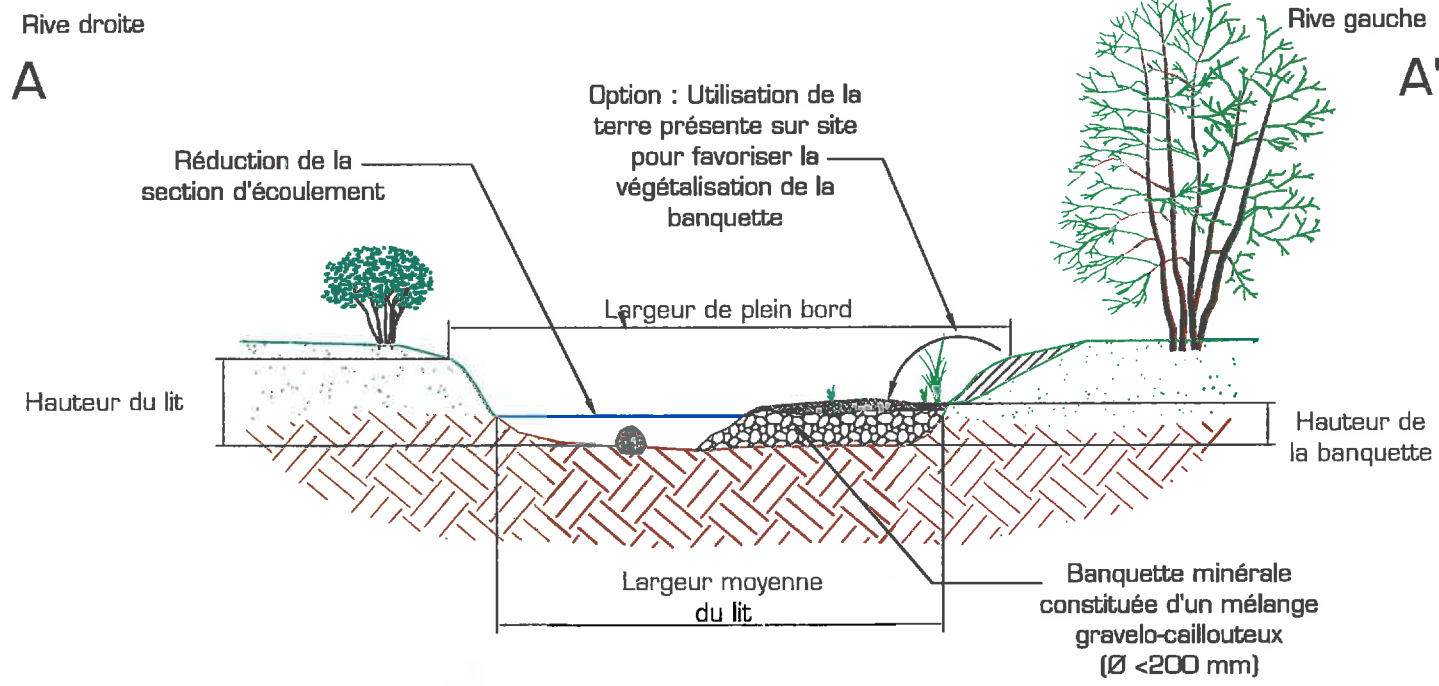


Vue longitudinale

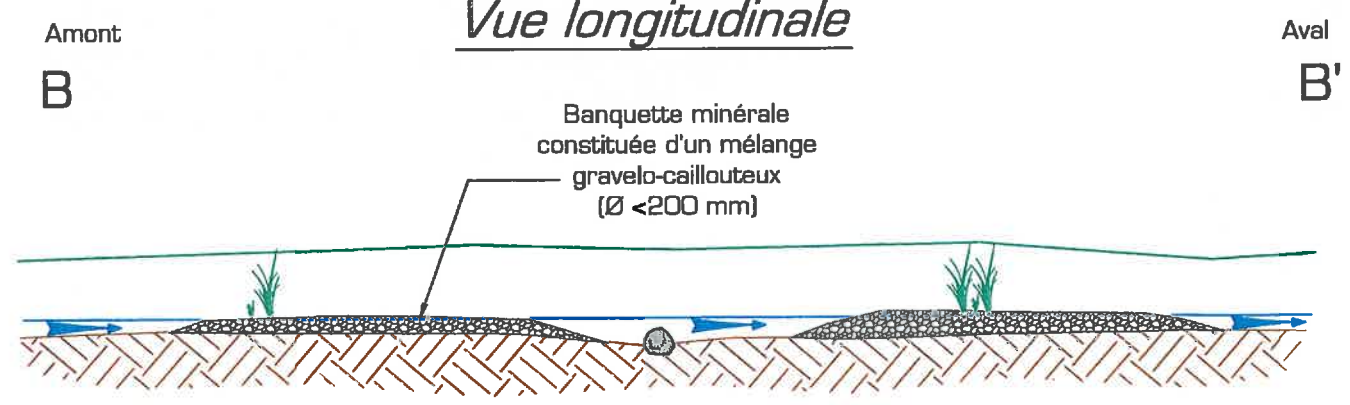


Renaturation lourde du lit : Réduction de la section P7 : Banquettes minérales

Vue transversale

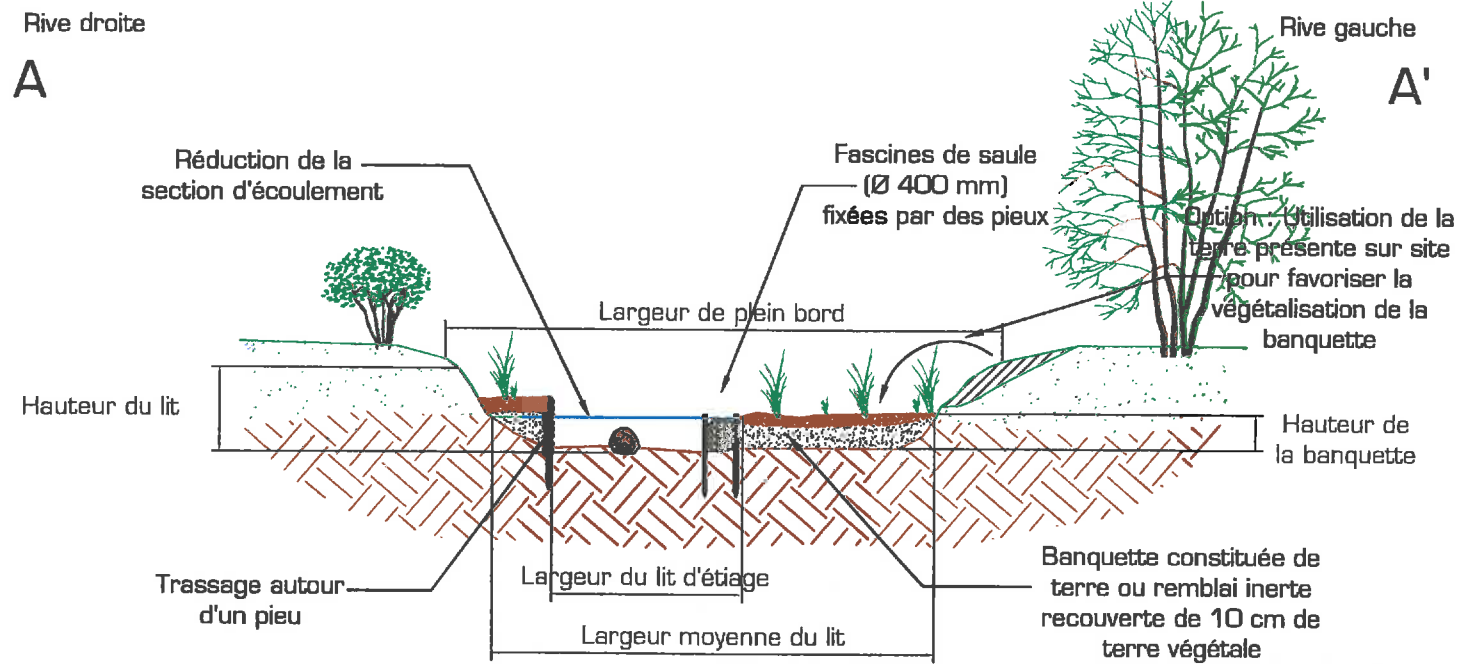


Vue longitudinale

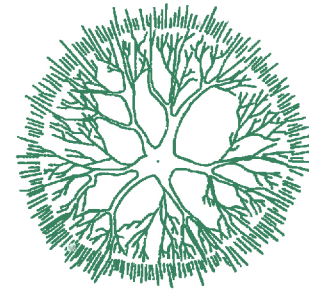


*Renaturation lourde du lit : Réduction de la section
P8 : Banquettes avec fascinage ou tressage*

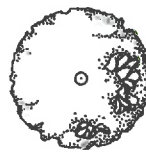
Vue transversale



Banquette constituée de terre de remblais surmontée de 10 cm de terre végétale

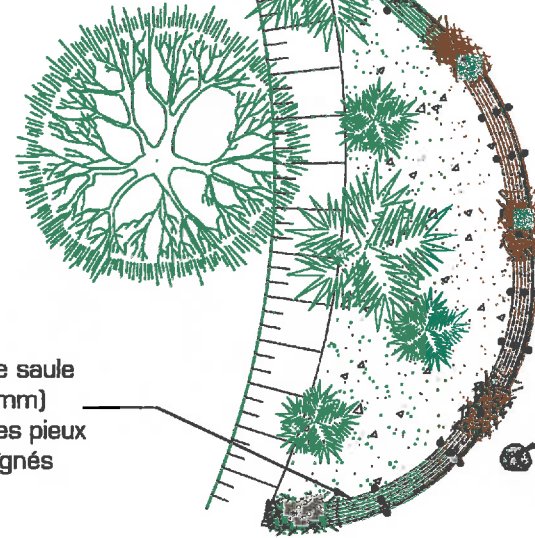


Tressage autour de pieux



Vue en plan

Fascines de saule (Ø 400 mm) fixées par des pieux de châtaignés



Plantation d'hélophytes

Réduction de la section

Blocs disposés aléatoirement (Ø > 200 mm)



Vue longitudinale

Amont

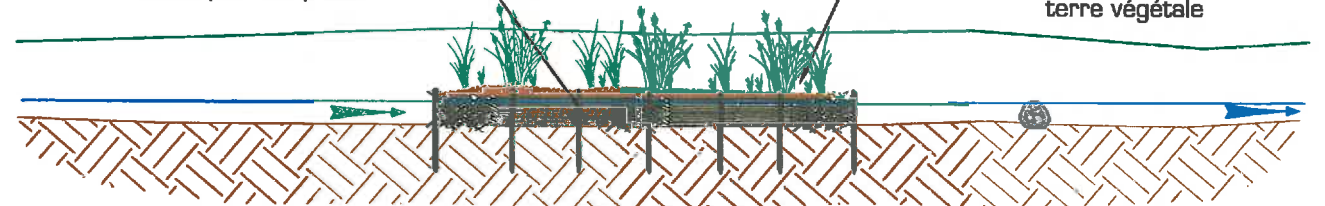
B

Fascines de saule (Ø 400 mm) fixées par des pieux

Banquette constituée de terre ou remblai inerte recouverte de 10 cm de terre végétale

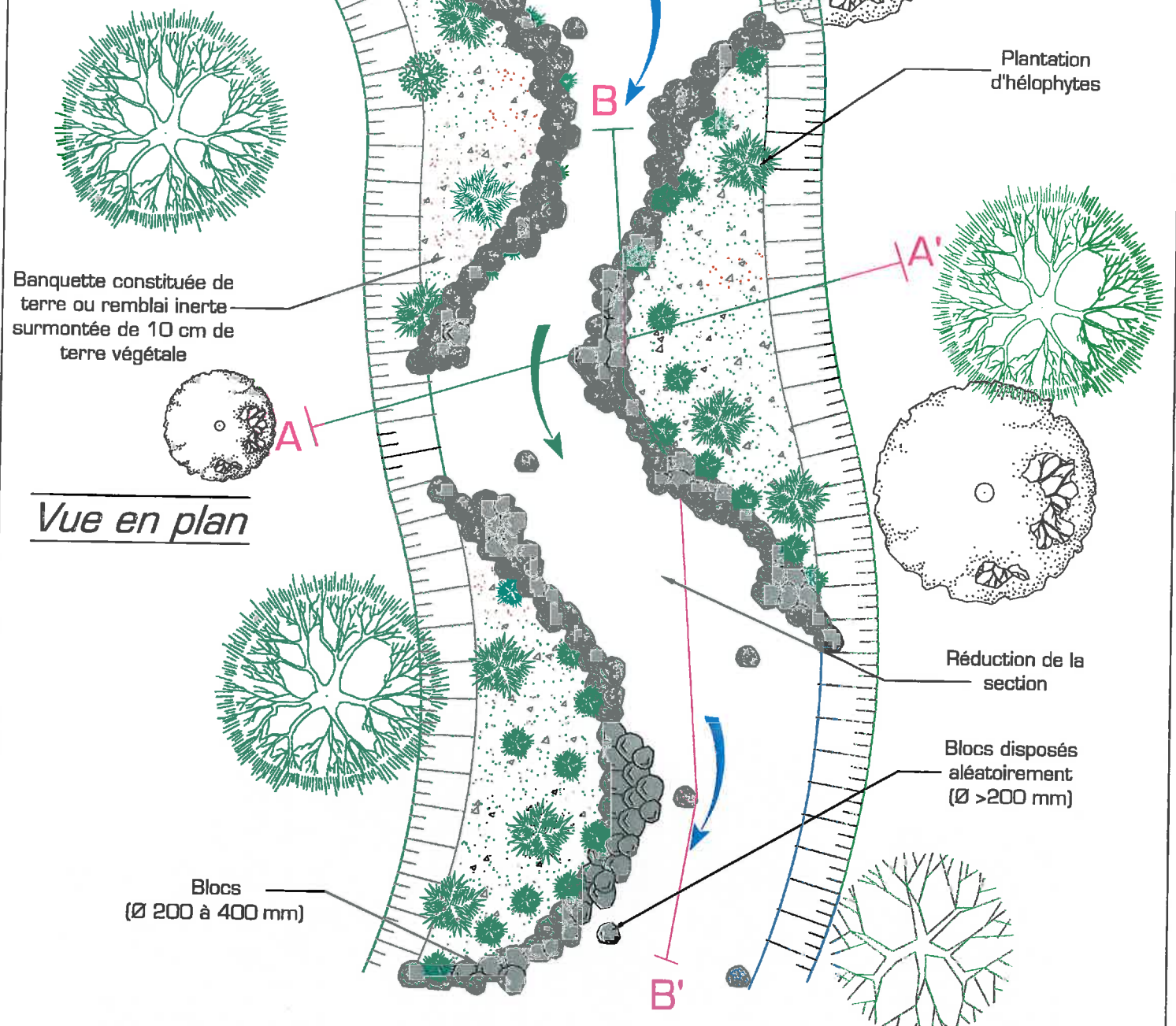
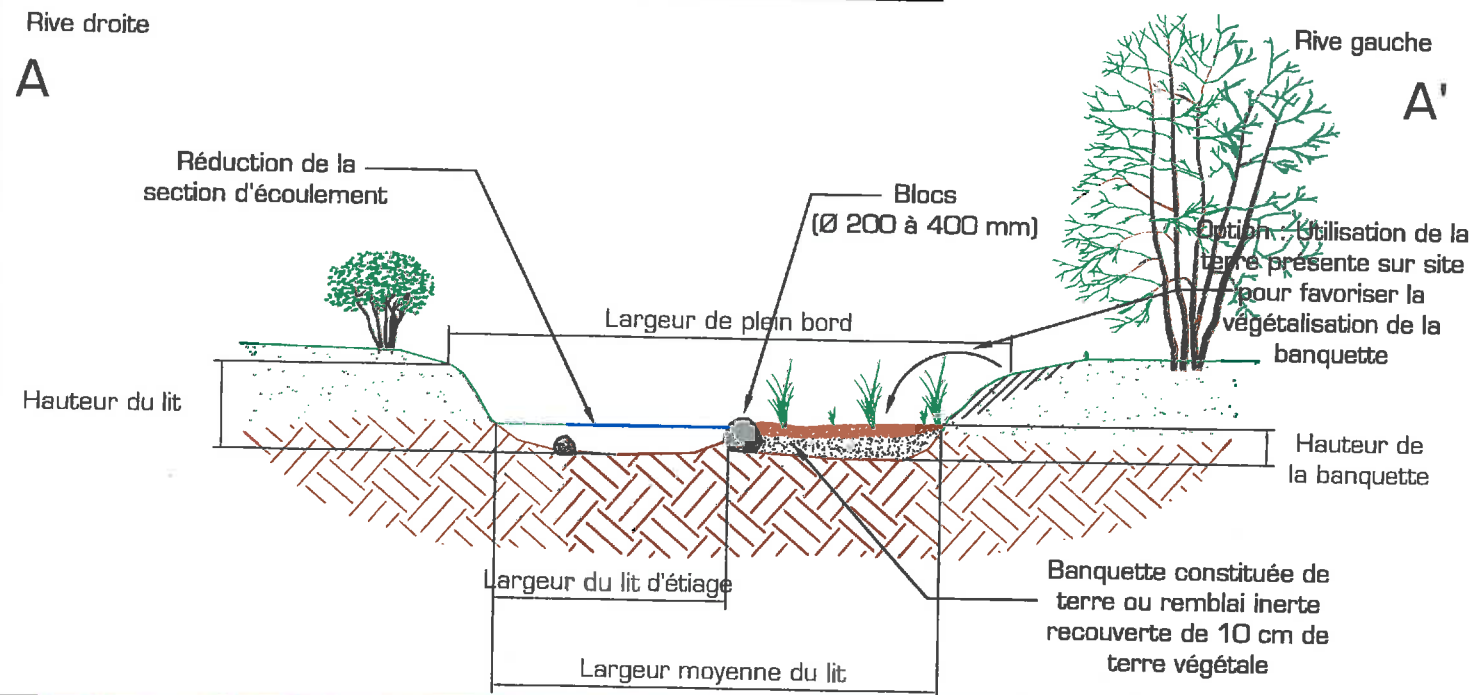
Aval

B'



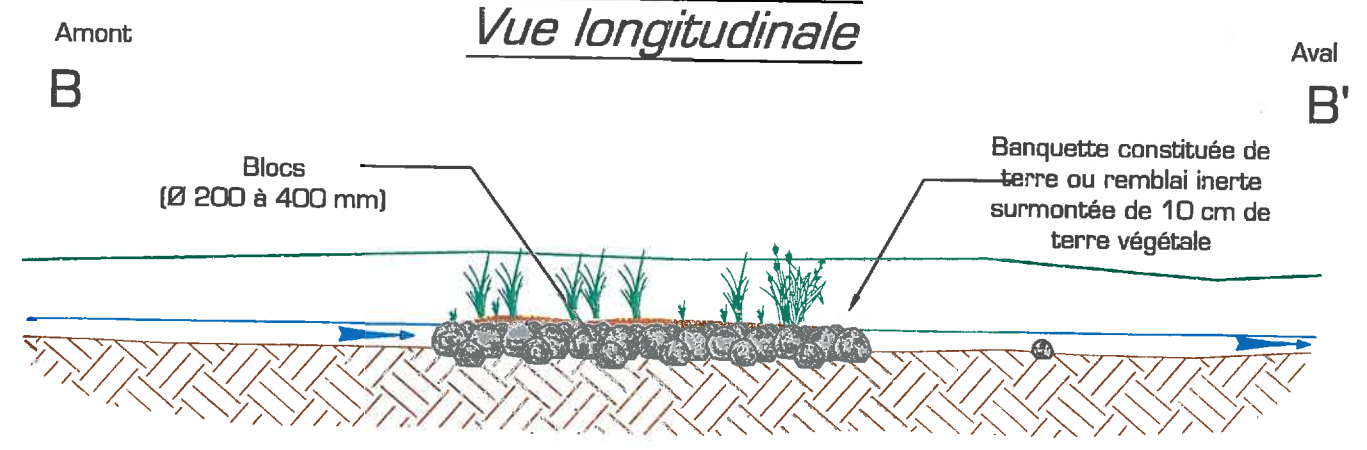
Renaturation lourde du lit : Réduction de la section P9: Banquettes avec blocs

Vue transversale



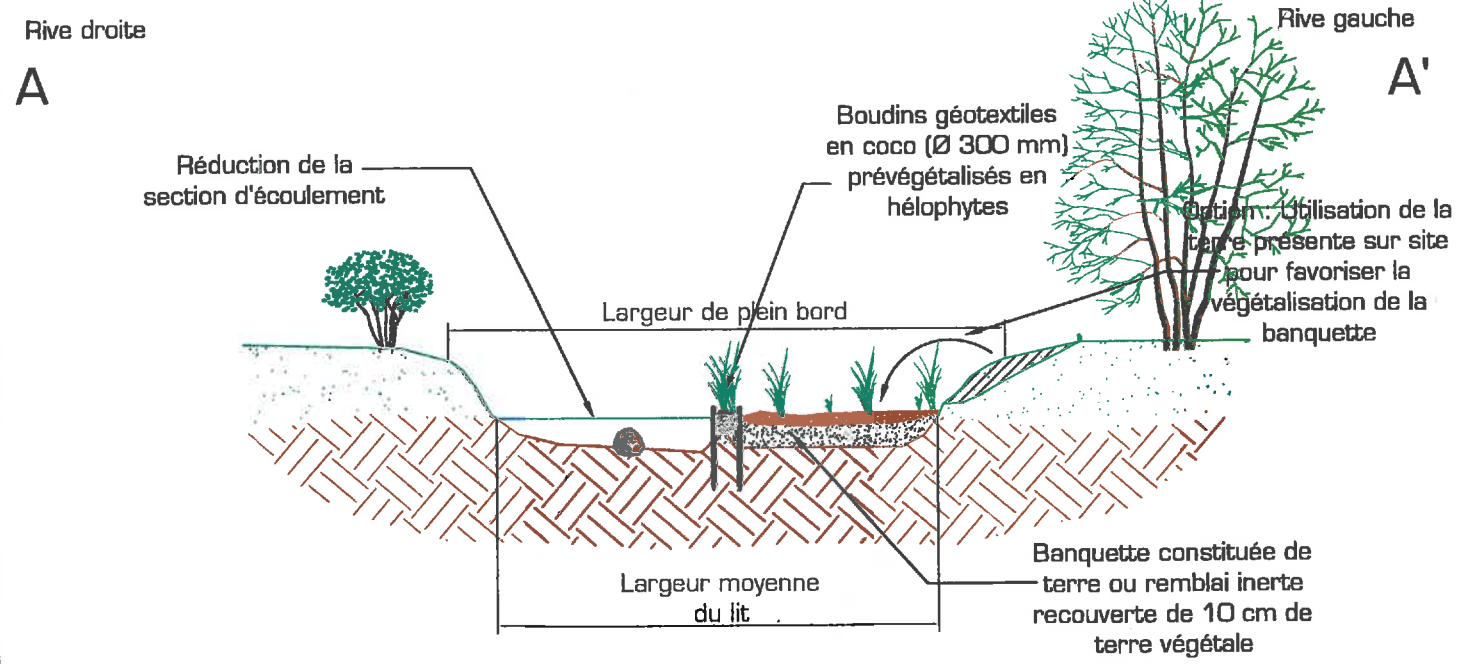
Vue en plan

Vue longitudinale

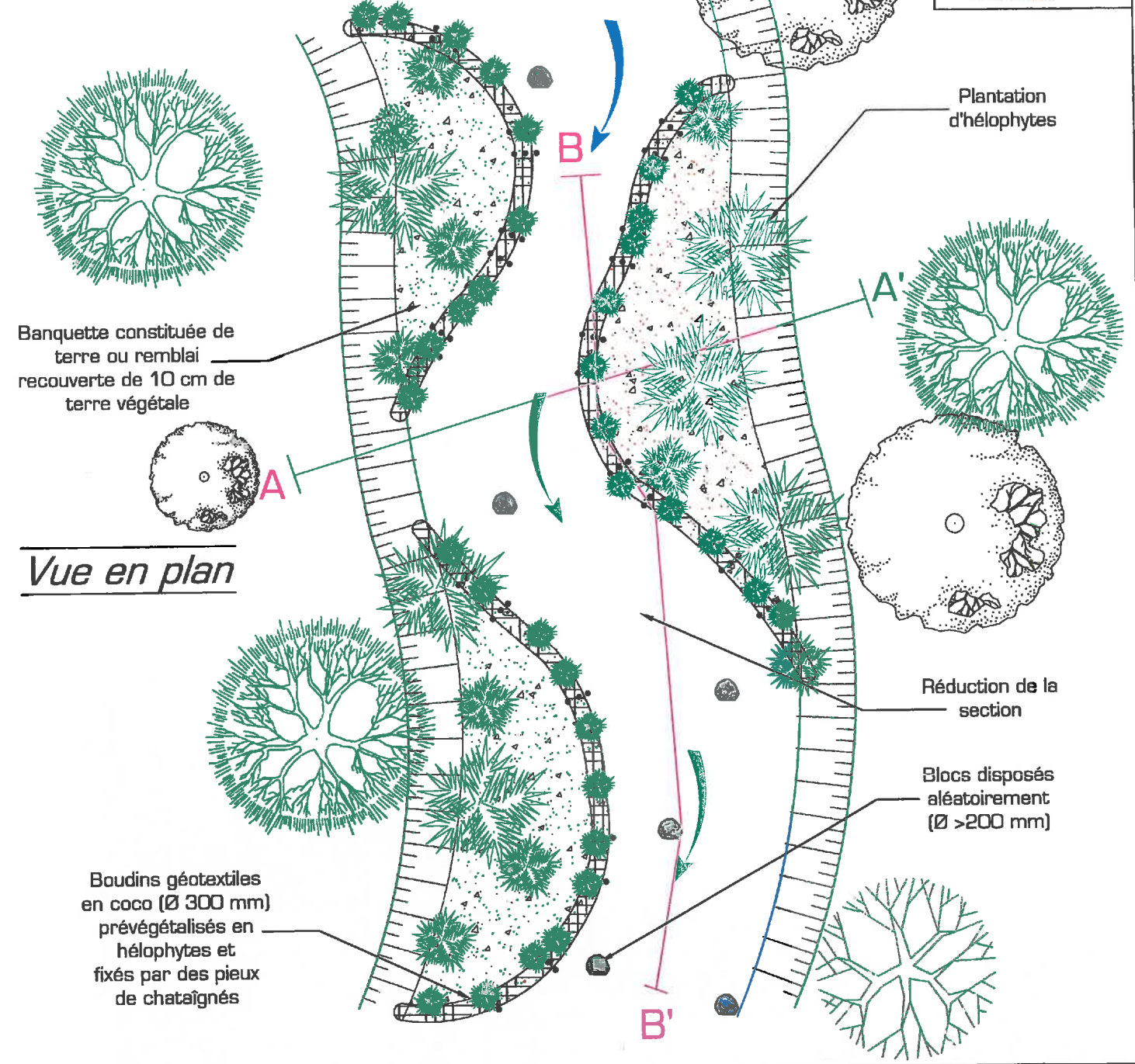


*Renaturation lourde du lit : Réduction de la section
P10 : Banquettes avec boudins géotextiles en coco*

Vue transversale



Vue en plan



Vue longitudinale

